



HAL
open science

Le manuscrit arabe-chrétien au XIII^e siècle : considérations à partir du fonds de la Vaticane

Pierre-Adrien de Fouchier

► **To cite this version:**

Pierre-Adrien de Fouchier. Le manuscrit arabe-chrétien au XIII^e siècle : considérations à partir du fonds de la Vaticane. Histoire. Université Paris sciences et lettres, 2017. Français. NNT : 2017PSLEP039 . tel-02106746

HAL Id: tel-02106746

<https://theses.hal.science/tel-02106746>

Submitted on 23 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE DE DOCTORAT

de l'Université de recherche Paris Sciences et Lettres
PSL Research University

Préparée à l'École Pratique des Hautes Études

Le manuscrit arabe chrétien au XIII^e siècle :
considérations à partir du fonds de la Vaticane

École doctorale de l'EPHE – ED 472

Spécialité : ÉTUDES ARABES ET ISLAMIQUES

Soutenue par :

Pierre-Adrien de FOUCHIER

le 2 décembre 2017

Dirigée par :

François DÉROCHE

COMPOSITION DU JURY :

Mme Nuria MARTINEZ DE CASTILLA MUÑOZ
École Pratique des Hautes Études

Mme Françoise BRIQUEL-CHATONNET
CNRS

Mme Marie-Thérèse URVOY
Université Bordeaux Montaigne



École Pratique
des Hautes Études



« Les hommes connaissent tous l'utilité d'être utile
mais aucun ne connaît l'utilité d'être inutile. »

Tchouang-tseu

Remerciements

En premier lieu, je tiens à remercier mon directeur de thèse, M. François Déroche pour la confiance et la liberté qu'il m'a accordées.

Je tiens ensuite à remercier toutes les personnes qui travaillent à la Vaticane, des postes les plus humbles aux plus hautes autorités, toutes m'ont permis de travailler dans les meilleures conditions. Je remercie particulièrement M. Delio V. Proverbio, *scriptor orientalis*, avec qui j'ai eu la chance d'avoir de nombreux échanges fructueux, ainsi que le laboratoire de restauration de la Vaticane, dirigé par Mme Angela Nuñez Gaitan, sans lequel l'accord avec l'université Rome Tor Vergata pour l'analyse chimique du papier et de l'encre n'aurait pas pu se faire. L'université Tor Vergata a envoyé deux équipes pour mener à bien cette tâche. La première équipe, du département de sciences et technologies chimiques (*Dipartimento di Scienze e Tecnologia Chimiche*), était composée de Laura Micheli, Claudia Mazzuca et Francesca Giannini. La deuxième équipe, du département d'ingénierie industrielle (*Dipartimento di Ingegneria Industriale*), était composée de Fulvio Mercuri, Stefano Paolini, Gianluca Verona Rinati, Martina Romani, Alessandra Pasqualucci et Gabriele Ceres. Qu'ils soient tous remerciés pour leurs travaux qui ont considérablement enrichi mes recherches. Enfin, je remercie le laboratoire de photographie et de reproduction de la Vaticane pour les nombreuses images qu'il m'a généreusement transmises.

Je tiens aussi à remercier les membres de l'Institut dominicain d'études orientales (Idéo) qui m'ont encouragé et permis de me lancer dans cette recherche. J'adresse des remerciements tous particuliers aux supérieurs de la province dominicaine de France, ils ont su me convaincre de l'intérêt des études académiques et par leurs décisions ont fait en sorte que ce parcours universitaire arrive à terme.

En fréquentant quotidiennement la Vaticane, j'ai eu l'opportunité de rencontrer des lecteurs – arabisants ou non – avec lesquels j'ai pu échanger des idées et profiter de nombreux conseils, et je les en remercie.

Je n'oublie pas enfin tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à la possibilité de cette thèse.

Table des matières

Remerciements.....	3
INTRODUCTION.....	7
1 PRÉSENTATION DES FONDS DE LA VATICANE	11
1.1 Les manuscrits arabes présents à la Vaticane.....	13
1.1.1 Le fonds Neofiti	13
1.1.2 Le fonds Rossiani.....	13
1.1.3 Le fonds Pontificio Istituto Orientale.....	13
1.1.4 Le fonds Pontificio Istituto Biblico	14
1.1.5 Le fonds Barberiniani Orientali	14
1.1.6 Le fonds Borgia Arabi.....	14
1.1.7 Le fonds Sbath	15
1.1.8 Le fonds Vaticani Arabi.....	15
1.2 Les manuscrits arabes chrétiens du XIII^e siècle	16
1.3 L'arrivée des manuscrits arabes chrétiens du XIII^e siècle à la Vaticane.....	18
1.3.1 Jusqu'au XVe siècle.....	18
1.3.2 Aux XVI ^e et XVII ^e siècles	23
1.3.3 Au XVIII ^e siècle	26
1.3.4 Au XIX ^e siècle.....	28
1.3.5 Au XX ^e siècle.....	29
2 LES SIGNES SUR LES CAHIERS	31
2.1 La composition des cahiers	32
2.2 La numérotation des cahiers.....	33
2.2.1 La numérotation écrite en lettres arabes.....	34
2.2.2 La numérotation copte	51
2.2.3 La numérotation syriaque.....	55
2.2.4 La numérotation grecque	58
2.2.5 La numérotation en abjad	61
2.2.6 La numérotation avec des chiffres indiens.....	64
2.2.7 La numérotation géorgienne.....	66
2.2.8 La numérotation « latine »	67
2.2.9 Plusieurs systèmes de numérotation des cahiers dans un même manuscrit	68
2.2.10 Quelques remarques complémentaires.....	74
2.2.11 L'apposition des systèmes de numérotation.....	79
2.2.12 Les objectifs de la numérotation des cahiers.....	81
2.2.13 Conclusion.....	83
2.3 Les marques de milieu de cahier	84

2.3.1	L'emplacement des marques.....	84
2.3.2	Les différentes marques utilisées	92
2.3.3	Qui appose les marques ?	99
2.3.4	Les marques de milieu de cahier et les autres signes	101
2.4	Les marques de fin de cahier	102
2.4.1	La fin des cahiers par la répétition du numéro	102
2.4.2	Les marques de fin de cahier avec une marque spécifique.....	103
2.4.3	Quelques cas particuliers.....	107
2.4.4	Qui appose cette marque ?	108
3	LA NUMÉROTATION DES BIFEUILLETS	110
3.1	La numérotation des bifeuillets liée à la numérotation des cahiers	112
3.1.1	Lorsque la numérotation des cahiers est en abjad.....	112
3.1.2	Lorsque la numérotation des cahiers est avec des chiffres indiens	114
3.1.3	Lorsque la numérotation des cahiers est en lettres coptes.....	121
3.1.4	Lorsque la numérotation des cahiers est en toutes lettres arabes.....	127
3.2	Numérotation des bifeuillets isolée	129
3.2.2	Coexistence d'une numérotation des bifeuillets et d'une numérotation des cahiers.....	137
3.2.3	La numérotation du premier bifeuillet du cahier	138
3.3	L'objectif de la numérotation des bifeuillets ?	140
3.4	La numérotation des bifeuillets : une foliotation incomplète ?	141
3.5	La numérotation des bifeuillets : garantir l'ordre à l'intérieur d'un cahier ?	142
3.6	La numérotation des bifeuillets : apposée avant la rédaction pour la confection d'un cahier et pour la gestion de la rédaction ?	143
3.7	L'apposition de la numérotation des bifeuillets avant la rédaction	144
3.8	Chiffres coptes ou rūmī ?	145
4	LES SIGNES SUR LE FOLIO	148
4.1	L'absence de réclame	149
4.2	La foliotation	154
4.2.1	La foliotation occidentale	154
4.2.2	Les foliotations orientales.....	158
4.3	La réglure	170
4.3.1	L'absence de réglure.....	170
4.3.2	Les manuscrits avec des doutes	173
4.3.3	La miṣṭara	175

5	LE PAPIER ET L'ENCRE.....	178
5.1	Sur les formats.....	180
5.2	Sur l'analyse chimique du papier.....	185
5.2.1	La colorimétrie.....	185
5.2.2	La chromatographie liquide haute performance (HPLC).....	187
5.2.3	La spectroscopie infrarouge à transformée de Fourier (FTIR).....	191
5.2.4	Conclusions sur le papier.....	195
5.3	Sur l'encre.....	200
5.3.1	Analyse du papier et de l'encre.....	200
6	LES COLOPHONS ET LA BASMALA.....	208
6.1	Les colophons.....	208
6.1.1	Les éléments indispensables des colophons.....	208
6.1.2	Les autres éléments des colophons.....	213
6.1.3	Quelques remarques complémentaires.....	216
6.2	La basmala.....	218
6.2.1	La basmala chrétienne.....	218
6.2.2	La basmala « neutre ».....	221
6.2.3	La basmala musulmane.....	221
	CONCLUSION.....	224
	Bibliographie.....	226
	Table des illustrations.....	230

Introduction

« Comme pour beaucoup de sciences auxiliaires qui connaissent un *revival*, la codicologie est devenue une science courue et surtout citée, dont l'objet et le jargon est repris, sans pour autant qu'elle soit pratiquée en connaissance de cause ou que l'on associe à son utilisation des objectifs scientifiques [...] désormais, chaque édition « monumentale » de cartulaire ou de terrier se doit d'avoir son chapitre « codicologique » dans une introduction nourrie. En ce sens, la notice codicologique est devenue une nécessité intellectuelle et surtout professionnelle : aucun travail d'édition ou de recherche pointue sur des sources d'archives n'ose se passer d'un volet codicologique. Pourquoi pas... à condition que l'on n'entasse pas des descriptions dont personne ne se sert ou ne peut se servir. Il faudrait mieux théoriser ces descriptions, les formaliser, en lien direct avec une utilisation concrète. »¹

Ces remarques de Paul Bernard à l'occasion d'un article sur les liens entre la codicologie et la diplomatique peuvent être élargies à d'autres disciplines que la diplomatique. Il ne fait plus aucun doute aujourd'hui qu'un manuscrit doit être étudié non seulement pour l'aspect documentaire des textes qu'il contient, pour son aspect décoratif mais aussi en tant que pièce archéologique qui renseigne sur les pratiques sociales et culturelles au sein desquelles le manuscrit a été réalisé.

En regard des autres disciplines codicologiques, la codicologie arabe est jeune. Les premières conférences qui ont traité la codicologie arabe pour elle-même se sont tenues à Istanbul² en 1986 puis à Rabat³ en 1992. D'autres conférences ont suivi et surtout des études ont été publiées. En 2000, les connaissances sur la codicologie arabe ont été rassemblées dans le *Manuel de codicologie des manuscrits en écriture arabe* sous la direction de François Déroche⁴ ; et ce manuel est rapidement devenu un ouvrage de référence. La codicologie arabe a aussi bénéficié du vocabulaire codicologique⁵ de Denis Muzerelle dont la version électronique⁶ augmentée avec les équivalents anglais, italien, espagnol et arabe est précieuse. Enfin les ouvrages d'Adam Gacek, particulièrement *The Arabic manuscript tradition* et *Arabic Manuscripts : A Vademecum for Readers*⁷ sont aussi des outils indispensables.

¹ Bernard, Paul. Une codicologie des documents d'archives existe-t-elle ? *La Gazette du Livre Médiéval*, 19, 2009, 10-18.

² Déroche, François. Les manuscrits du Moyen-Orient : essai de codicologie et de paléographie : Actes du colloque d'Istanbul (26-29 mai 1986). Istanbul / Paris : ADET / Bibliothèque nationale de France, 1989, 139 p.

³ Binbīn, Aḥmad Shawqī. سلسلة بحوث ودراسات ; 7. دراسات في علم المخطوطات والبحث البيبليوغرافي. Rabat, 1993, 223 p.

⁴ Déroche, François. Manuel de codicologie des manuscrits en écriture arabe. Paris : Bibliothèque nationale de France, 2000, 413 p.

⁵ Muzerelle, Denis. Vocabulaire codicologique : répertoire méthodique des termes français relatifs aux manuscrits. Paris : Céli, 1985.

⁶ <http://codicologia.irht.cnrs.fr/accueil/vocabulaire>, site consulté le 31 mars 2017

⁷ Gacek, Adam. The Arabic manuscript tradition : A glossary of technical terms and bibliography. Boston-Leiden-Köln : Brill, 2001, 269 p. ; Arabic Manuscripts : A vademecum for readers. *Handbook of oriental studies. section 1, the Near and Middle East*. Boston-Leiden, 2009, 338 p.

Grâce à ces travaux, le manque de théorie des descriptions et leur formalisation n'est pas le reproche le plus pertinent pour la codicologie arabe, en témoignent les notices du Fichier des Manuscrits Moyen-Orientaux Datés (FiMMOD)⁸. Cependant ce reproche exprimé dans cet article doit être appréhendé avec le précédent, c'est-à-dire à quoi bon multiplier les descriptions codicologiques de manuscrits isolés ? Autrement dit, comment bénéficier et faire bénéficier de ces descriptions ? Sans la nommer explicitement, Paul Bernard fait ici référence à l'intérêt de la codicologie quantitative à propos de laquelle Ezio Ornato avait publié un article⁹ en 1991 dont la teneur se rapproche d'un véritable plaidoyer.

Dans cet article, Ezio Ornato explique que les objectifs de la codicologie quantitative ne sont pas exactement les mêmes que ceux de la codicologie. Là où le codicologue cherche dans l'objet-livre l'élément qui permettra de le distinguer des autres et donc de montrer son intérêt soit comme prototype soit pour son origine et son histoire, le codicologue *quantativiste* s'intéresse aux informations communes mais qui, précisément en raison de leur présence sur le plus grand nombre, se révèlent précieuses. La réclame par exemple intéressera le codicologue en tant que phénomène rare de sorte que l'enjeu sera en réalité l'apparition de celle-ci alors que le *quantativiste* lui cherchera à établir une typologie avec les évolutions temporelles et géographiques et s'intéressera au pourquoi de son apparition de même qu'à ses liens avec les autres systèmes d'ordonnement dans les cahiers et les folios. La codicologie quantitative participe pleinement à une meilleure connaissance de l'histoire du livre tout en proposant des éléments pour dater et localiser d'autres manuscrits dont le contexte est ignoré, elle permet aussi de corriger des datations et des localisations établies parfois de longues dates et qui font autorité.

La codicologie arabe fait face à deux situations qui justifient la relative pauvreté des études codicologiques quantitatives. Premièrement comme nous l'avons vu, la codicologie arabe est une discipline encore jeune qui n'a pas encore eu le temps de déployer toutes ses possibilités. Ensuite et surtout, la codicologie arabe possède une caractéristique unique : son domaine d'étude par son extension géographique et historique est incomparable de sorte que le nombre de manuscrits à étudier est proprement phénoménal. Plus encore, la codicologie arabe regroupe des réalités linguistiques ou culturelles vastes et complexes : plus d'une dizaine de langues ont emprunté à l'arabe son système d'écriture, de même des peuples sont devenus arabophones mais ont conservé des us et coutumes hérités d'une autre réalité socio-culturelle. Or ces us et coutumes ont nécessairement dû s'adapter, évoluer avec l'émergence d'une nouvelle langue. Par ailleurs, une partie de la culture arabe transmise par la religion musulmane s'est étendue sur des régions du monde sans que la langue arabe ne devienne la langue de ces peuples et régions. Devant ces difficultés, les chercheurs ont privilégié deux pistes, soit un traitement thématique qui transcende les disparités régionales ou culturelles (par exemple : la numérotation des cahiers, la codicologie des corans) soit un traitement régional et historique (par exemple la codicologie des manuscrits yéménites aux XII^e-XV^e siècles).

⁸ FiMMOD : *Fichier des manuscrits moyen-orientaux datés*. Déroche, François (éd.). Paris : École pratique des hautes études, sciences historiques et philologiques, 1992-1999.

⁹ Ornato, Ezio. La codicologie quantitative, outil privilégié de l'histoire du livre médiéval. *Historia, Instituciones, Documentos*, 18, 1991, pp. 375-402.

Les études codicologiques sur les manuscrits arabes chrétiens se partagent elles aussi entre études thématiques à l'image de celle de Jacques Grand'Henry sur les signatures dans les manuscrits arabes chrétiens¹⁰ et études à partir d'un lieu spécifique à l'image de celle d'Ugo Zanetti sur les manuscrits de Saint Macaire¹¹. Quant aux ouvrages généraux sur la codicologie arabe, ils mentionnent les particularités arabes chrétiennes sans beaucoup de précisions.

Lors de sa diffusion au Proche-Orient, le christianisme s'est développé dans des communautés qui se sont démarquées les unes des autres selon des critères linguistiques, dogmatiques et ecclésiologiques aussi bien que politiques pour former les Églises grecque/melkite, syriaque et copte. Ainsi les pratiques culturelles variaient selon les Églises mais aussi en fonction des régions : de la Mésopotamie à Byzance en passant par les pays du Cham sans oublier l'Égypte. À partir de la domination politique musulmane, l'Espagne aussi connaîtra l'émergence d'une communauté chrétienne de langue arabe formée par ceux qu'on appelle les Mozarabes. Le passage progressif de ces régions et de ces Églises à la langue arabe ne va pas effacer les particularités locales ou ecclésiales de sorte que cet héritage va parfois se maintenir, s'adapter pour se maintenir, parfois disparaître ou bien s'intégrer à la culture arabe dominante pour se diffuser au-delà de sa communauté d'origine.

Pour parler de codicologie arabe-chrétienne il faut ensuite définir ce qui relève du domaine chrétien : un manuscrit est-il défini comme chrétien seulement en fonction de son contenu religieux (bibles, évangélistes, homélies, apologétiques etc.) ? Faut-il aussi tenir compte de la confession de l'auteur, du scribe voire du traducteur ? Auquel cas il faut considérer la littérature comme arabe-chrétienne dans son sens le plus large en y intégrant par exemple la médecine et les sciences profanes. Cette question est d'autant plus délicate que les Arabes chrétiens n'ont pas développé à partir de l'arabe une langue qui leur soit propre : il n'existe pas un *arabe-chrétien* comme il existe un *judéo-arabe*. Dans le cadre de la codicologie, la question du critère de la confession s'étend à tous les artisans de la création d'un manuscrit : dans quelle mesure la confession d'un artisan influence-t-elle la classification dans le domaine arabe-chrétien ? Qu'en est-il du fabriquant de papier ou du relieur ?

Les réponses données à ces questions sont en réalité lourdes de conséquences puisqu'elles impliquent de donner une place plus ou moins conséquente à une question souvent brûlante : la place des non-musulmans dans la culture arabe. Et bien évidemment cette place pourra être utilisée pour majorer ou minorer l'importance voire même jusqu'à légitimer ou non la présence de matériel non-musulman dans la tradition arabophone.

Le XIII^e siècle a été qualifié par Adel Sidarus comme « l'apogée de la littérature arabe chrétienne du Moyen-Âge »¹². Les Coptes ont joué un rôle prépondérant dans cette apogée et il faut se souvenir que la langue arabe s'était imposée en Égypte plus tardivement que dans les

¹⁰ Grand'Henry, J. Les manuscrits dans les manuscrits arabes chrétiens du Sinaï. Hoffmann, P. *Recherches de codicologie comparée : la composition du codex au Moyen Age en Orient et en Occident*. Paris : Presses de l'École Normale Supérieure, 1998, pp. 199-204.

¹¹ Zanetti, U. Les manuscrits de Saint Macaire : observations codicologiques. Ph. Hoffmann (dir.), *Recherches de codicologie comparée : la composition du codex au Moyen Age en Orient et en Occident*. Paris : Presses de l'École nationale supérieure, 1998, pp. 171-182.

¹² Sidarus, Adel. La renaissance copte arabe du Moyen-Age. Teule H. (éd). *The syriac Renaissance (Eastern Christian Studies, 9)*. Leuven : Peeters, 2010, pp. 311-340.

autres régions de l'empire islamique d'alors. Ce retard a permis aux Coptes de bénéficier d'un vocabulaire théologique en arabe déjà prêt grâce aux traductions vers l'arabe des œuvres philosophiques, historiques ou religieuses effectuées à Bagdad, Damas et Jérusalem. En effet les biens commerciaux n'étaient pas les seuls à circuler à l'intérieur de l'empire, le savoir aussi se diffusait. Pour les Églises orientales, la diffusion du savoir religieux et des textes s'opérait en grande partie par l'installation de chrétiens de différentes confessions dans les grandes villes de l'empire, ils suivaient ainsi les routes commerciales. L'installation de moines syriaques dans un monastère du Wadi el Natrun, au nord du Caire, connu sous le nom de Deir al-Surian participe de ce mouvement. Les monastères se procuraient les textes en achetant des copies, en envoyant des moines faire des copies ou récolter des manuscrits à travers l'empire comme le fit Moïse de Nisibe au début du X^e siècle pour le Deir al-Surian.

Le XIII^e siècle arabe chrétien se distingue des autres siècles en particulier par son ouverture au monde qui se manifeste par l'universalité des sources. Les auteurs de l'Antiquité, les auteurs musulmans – en particulier les philosophes – ou bien encore les auteurs juifs sont lus, cités et commentés sans que la confession soit un critère discriminant. Ce que nous appelons aujourd'hui l'interdisciplinarité est une autre caractéristique des chrétiens au XIII^e siècle. Cette universalité des sources et l'interdisciplinarité se manifestent spécialement dans le genre compilatoire et encyclopédique dont les adeptes sont nombreux au cours de ce siècle.

À partir du fonds de la Vaticane, cette étude analysera les manuscrits arabes chrétiens du XIII^e siècle pour mettre en évidence les spécificités. Il sera ainsi possible de distinguer les manuscrits arabes chrétiens du XIII^e siècle des manuscrits arabes des manuscrits arabes de la même période mais aussi les manuscrits arabes chrétiens de ce siècle des manuscrits arabes chrétiens des autres siècles. Pour faire ressortir les particularités chrétiennes, le choix a été fait d'entendre manuscrit arabe chrétien dans le sens le plus strict, c'est-à-dire que le corpus n'a pas pris en compte les manuscrits de médecine ou de littérature.

Nous présenterons en premier lieu les différents fonds dans lesquels sont conservés les manuscrits arabes de la Vaticane puis nous dresserons la liste des manuscrits arabes chrétiens du XIII^e siècle et leurs modalités d'arrivée à la Vaticane. Nous présenterons ensuite les signes sur les manuscrits, d'abord ceux sur les cahiers puis ceux sur les bifeuillets et enfin ceux sur les folios. Dans une troisième partie nous présenterons le papier et l'encre de ces manuscrits. La dernière partie traitera des colophons et de la basmala.

1 Présentation des fonds de la Vaticane

D'après la définition donnée par le Saint-Siège, la Vaticane « remarquable instrument de l'Église pour le développement, la conservation et la diffusion de la culture [...] offre en ses différents services, de riches trésors de science et d'art aux savants qui recherchent la vérité »¹³. Pour mener à bien ces objectifs, « la tâche de la bibliothèque, qui est à la fois un institut de conservation et de recherche, est avant tout de protéger et de préserver avec soin tous les trésors culturels qui lui sont confiés. Par conséquent la bibliothèque a pour tâches de :

1. Accroître ses collections de manuscrits, d'imprimés et d'objets par des acquisitions, des échanges et en recueillant des dons, toujours en fonction du matériel déjà conservé et conformément aux finalités de l'établissement.
2. Développer la connaissance de ces matériaux en favorisant les travaux du personnel scientifique ordinaire ou extraordinaire et leur publication.
3. Mettre à la disposition des chercheurs qualifiés du monde entier les documents originaux ou leur reproduction, en fournissant une assistance technique et scientifique nécessaire et en mettant à jour les instruments de recherche adéquats »¹⁴.

L'histoire des bibliothèques pontificales fait l'objet de recherches de la part de la communauté scientifique et en 1870, Franz Ehrle (1845-1934) préfet puis bibliothécaire de la Vaticane proposait de diviser cette histoire en quatre périodes majeures¹⁵ : une première « ancienne » puis la période « bonifacienne » suivie de la période « avignonnaise » et enfin la période « moderne ». Depuis cette date la recherche a affiné cette approche comme en témoigne la publication en quatre volumes de la « Storia della Biblioteca Apostolica Vaticana » publiée entre 2010 et 2016. Malgré les divergences sur les périodes les plus anciennes, tous les chercheurs s'accordent pour dire que Nicolas V (1447-1455) est l'auteur du premier acte de fondation de la Vaticane par le Bref du 30 avril 1451, « *pro communi doctorum vivorum commodo* », tandis que le mérite de l'institution véritable et définitive de la Vaticane revient à Sixte IV (1471-1484) à la fois en lui attribuant des locaux mais aussi par la nomination d'un « directeur ».

Dès son origine officielle, la Vaticane a dressé des listes, des inventaires et des catalogues de ses collections¹⁶. Ces documents permettent de savoir à quelle date un manuscrit est présent à la Vaticane, parfois même par qui ou quel moyen il y a été déposé. À la mort de Nicolas V en 1455, 800 manuscrits latins et 353 grecs composent le noyau originel de la bibliothèque tandis que l'inventaire de 1481 fait mention de 3. 498 manuscrits. La Vaticane n'a

¹³ Constitution apostolique « Pastor Bonus », art. 188, 1988.

¹⁴ Regolamento per gli studiosi della Biblioteca Apostolica Vaticana, 2016.

¹⁵ Ehrle, Franz. *Historia Bibliothecae Romanorum Pontificum*. Rome : typis Vaticanis, 1890, 786 p.

¹⁶ Voir Di Sante, Assunta. *La biblioteca rinascimentale attraverso i suoi inventari*. In A. Manfredi (dir.). *Storia della Biblioteca Vaticana*, vol.1, Vatican : Bibliothèque apostolique du Vatican, 2010, p. 311.

cessé de se développer et d'augmenter ses différents fonds pour atteindre de nos jours environ 80. 000 manuscrits.

1.1 Les manuscrits arabes présents à la Vaticane

La Vaticane est surtout connue pour la richesse de ses fonds latins et grecs mais elle ne saurait être réduite à ces seules langues. Il y a actuellement un peu plus de 3. 200 manuscrits arabes à la Vaticane qui se répartissent en huit différents fonds d'inégales importances¹⁷.

1.1.1 Le fonds Neofiti

Le collège romain des Néophytes a été institué par Paul III (1534-1549) en 1543 pour la formation religieuse des convertis du judaïsme et de l'islam ; il a été refondé par Grégoire XIII (1572-1585) le premier septembre 1577. Le fonds actuel qui comprend essentiellement des manuscrits hébreux et des imprimés est arrivé à la Vaticane en 1891 et en 1896. Il ne contient que trois manuscrits arabes cependant des manuscrits provenant de ce collège étaient déjà entrés auparavant à la Vaticane et étaient dispersés dans différents fonds selon leur langue, pour les manuscrits arabes dans le fonds Vaticanari arabi.

1.1.2 Le fonds Rossiani

Ce fonds est constitué de la riche bibliothèque (plus de 1. 200 manuscrits mais seulement cinq manuscrits arabes) de Giovanni Francesco de Rossi (1796-1854). Constituée d'héritages familiaux puis d'acquisitions personnelles, la bibliothèque fut d'abord confiée en avril 1855 aux Jésuites à condition qu'elle soit conservée intégralement en un lieu unique et si cette condition n'était pas possible, la bibliothèque devait revenir à l'Empire austro-hongrois. La loi du 7 juillet 1866 supprimait en Italie les congrégations religieuses de sorte que les Jésuites ont fait transiter cette bibliothèque par l'ambassade d'Autriche avant de l'envoyer dans leur maison de Vienne. Après la première guerre mondiale, l'Italie a revendiqué à l'Autriche les biens nationaux qui étaient en sa possession, y compris cette bibliothèque, et à ces négociations se sont ajoutées celles entre l'État italien et le Saint-Siège. Un accord fut trouvé pour envoyer le fonds Rossiani à la Vaticane. Le transfert fut achevé en décembre 1921.

1.1.3 Le fonds Pontificio Istituto Orientale

L'Institut pontifical oriental est un institut de recherches et d'études sur les Églises orientales. Il a été fondé en 1917 par Benoît XV (1914-1922) et sa direction immédiatement confiée aux Jésuites. Récemment déposé à la Vaticane, ce fonds comprend une vingtaine de

¹⁷ Pour une présentation complète des fonds de la Vaticane, voir D'Aiuto. Vian. (dir.). Guida ai fondi manoscritti, numismatici, a stampa della Biblioteca Vaticana. *Studi e testi*, 466, 1998.

manuscrits grecs, latins, turcs, éthiopiens et sept manuscrits arabes. Les manuscrits de langues slaves sont restés à l'Orientale.

1.1.4 Le fonds Pontificio Istituto Biblico

L'Institut pontifical biblique est un institut de recherches et d'études sur les textes bibliques. Il a été fondé en 1909 par Pie X (1903-1914) et sa direction a, elle aussi, été confiée aux Jésuites. Ce fonds comprend un manuscrit grec, un persan, sept manuscrits hébreux, dix manuscrits éthiopiens et vingt manuscrits arabes. Chaque manuscrit arabe possède une notice établie en 1930 par Giuseppe Gabrieli. Giuseppe Gabrieli¹⁸ (1872-1942) était un orientaliste, collaborateur de Caetani¹⁹ et il a été de très nombreuses années le bibliothécaire de l'Académie Nationale des Lyncéens. Ce fonds a été déposé à la Vaticane très récemment.

1.1.5 Le fonds Barberiniani Orientali

Ce fonds vient de la bibliothèque du cardinal Francesco Barberini²⁰ (1597-1679) et comprend 165 manuscrits de différentes langues (arabe, arménien, chinois, copte, hébreux, éthiopien, japonais, malayalam, mandchou, persan, samaritain siamois, syriaque, tamoul, turc), d'origines très diverses, et qui ont pour la plupart été acquis de son vivant. Pour ce qui concerne l'arabe (66 manuscrits) le noyau central vient de la bibliothèque de l'antique Académie des Lyncéens. La bibliothèque Barberiniani a été achetée à la famille en 1902 par la volonté de Léon XIII (1895-1903) et sous la supervision de Franz Erhle, alors préfet de la Vaticane.

1.1.6 Le fonds Borgia Arabi

Le fonds Borgia comprend environ 2.500 manuscrits dont le noyau le plus ancien vient de l'université Urbainienne. À l'origine en 1624, cette université était un collège pour la formation des missionnaires placé sous l'autorité de la *Propaganda Fide*, et la plupart des manuscrits ont été acquis par des missionnaires. À ce fonds s'ajoute celui du cardinal Stefano Borgia²¹ (1731-1804) préfet de la *Propaganda Fide*, qui est surtout connu pour la fondation du musée Borgiano dei Velletri, constitué essentiellement de manuscrits et de pièces de monnaie. Après la mort du cardinal Borgia, les biens du musée ont été divisés. Une partie des manuscrits a été envoyée à Naples (bibliothèque nationale Victor-Emmanuel III de Naples), une autre

¹⁸ Pour une présentation plus détaillée de Giuseppe Gabrieli, voir *Dizionario biografico degli Italiani*, vol. 51, Rome, Istituto della Enciclopedia italiana, 1998, pp. 67-68.

¹⁹ Leone Caetani (1869-1935) est un orientaliste italien essentiellement connu pour son histoire minutieuse des premières années de l'islam, *Annali dell'Islam*, 10 vol., Milan, 1905-1926. Pour mener à bien son projet, il s'entourera de plusieurs collaborateurs. Voir *Dizionario biografico degli Italiani*, vol. 16, op. cit., 1973, pp. 185-188.

²⁰ Voir *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 2, op. cit., 1960, pp. 172-176.

²¹ Voir *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 12, op. cit., 1970, pp. 739-744.

partie a été envoyée à la *Propaganda Fide* tandis que les pièces de monnaie et les inscriptions seront vendues. En 1902, ces manuscrits présents à la *Propaganda Fide* qu'ils viennent de l'université urbanienne, du musée Borgiano proprement dit ou de la *Propaganda Fide* ont été envoyés à la Vaticane et enregistrés sous le nom « Borgiani ». Ce fonds est subdivisé en fonction des langues.

Le fonds Borgiani Arabi comprend 278 manuscrits dont quelques-uns ont été donnés par le cardinal Camillo Massimo (1620-1672). D'autres manuscrits ont été donnés par Rufā'īl Ṭūhī (1695-1787), prêtre égyptien qui enseignait à l'université Urbanienne, d'autres enfin ont été donné par Yūsuf Dāwud (1829-1890), évêque de Mossoul puis de Damas. Ce fonds comprend aussi des manuscrits qui avant d'être à la *Propaganda Fide* étaient au collège maronite de Rome.

1.1.7 Le fonds Sbath

Paul Sbath (1887-1945), prêtre de l'Église syriaque-catholique, avait constitué une bibliothèque personnelle d'environ 1. 200 manuscrits. Le 26 octobre 1927, les 776 premiers manuscrits de cette collection – décrits dans le catalogue que Sbath lui-même avait réalisé²² – entrèrent à la Vaticane tandis que le reste (sauf quelques exceptions) fut confié à une fondation créée pour cette occasion à la mort de Paul Sbath, la fondation se trouve à Alep.

1.1.8 Le fonds Vaticani Arabi

Seul fonds arabe encore ouvert, il est celui qui contient le plus grand nombre de manuscrits. Le premier noyau arabe à la Vaticane est attesté en 1481 et fait mention de 22 manuscrits de langue arabe (cf. Vat.lat. 3947 ff. 117v. 147v ; Vat.lat. 3952 f. 187r-v). Ce fonds n'a depuis lors cessé d'augmenter pour atteindre aujourd'hui le nombre de 2. 054.

²² Sbath, Paul. Bibliothèque de manuscrits Paul Sbath : catalogue. (1928) Le Caire : H. Friedrich et Co, tome I et II. (1934) Le Caire : Naoum Georges Thamaz, tome III.

1.2 Les manuscrits arabes chrétiens du XIII^e siècle

De tous les manuscrits arabes de la Vaticane, environ un tiers peut être défini comme chrétien et, parmi tous ces manuscrits chrétiens, 78 sont du XIII^e siècle. Il est plus juste de parler d'unité codicologique plutôt que de manuscrit, en effet sous une même cote peuvent être regroupés plusieurs manuscrits ou fragments de manuscrits. C'est le cas du Vat.ar. 1481 qui rassemble des fragments – dont les plus importants font au maximum un cahier – de neuf manuscrits d'origines et de dates différentes. D'autres cotes ont mis ensemble deux textes – dont chacun est composé de plusieurs cahiers – par affinité de thèmes, d'époques ou bien des deux – c'est le cas par exemple des Vat.ar. 135. 175. 1492. Il est non seulement possible mais surtout utile de considérer chacune des parties comme un « manuscrit » autonome, c'est pourquoi nous parlerons des Vat.ar. 135 (I) et Vat.ar. 135 (II), des Vat.ar. 175 (I) et 175 (II), des Vat.ar. 1492 (I) et 1492 (II).

Parfois en raison du nombre conséquent de cahiers, un manuscrit a été relié en deux volumes (« Part. I » et « Part. II ») sous une seule cote. C'est le cas par exemple des Vat.ar. 36. 41 (1251). 151 (1288). 409. 452 (1214). 559. 584. Pour le Vat.ar. 559, seul le deuxième tome est du XIII^e siècle, en effet la première partie est une copie du texte plus récente parce que l'original était devenu illisible.

D'autres manuscrits ont été divisés en plusieurs manuscrits alors qu'à l'origine ils n'en formaient qu'un seul. C'est le cas des Vat.ar. 81. 82 pour lesquels la raison de cette séparation est inconnue. Les Vat.ar. 1227. 2045 sont eux arrivés à la Vaticane à quelques années d'intervalle, ils ont donc été traités comme deux manuscrits différents au moment de l'attribution des cotes. Nous avons considéré chaque cote comme un manuscrit autonome.

Les 78 unités codicologiques répondent aux cotes suivantes :

Vat.ar. 5. 6. 14. 19. 22. 23. 28. 36. 37. 40. 41. 46. 49. 57. 72. 76. 79. 80. 81. 82. 88. 90. 91. 94. 101. 102. 103. 104. 109. 113. 115. 120. 127. 134. 135(I). 135(II). 138. 145. 151. 153. 154. 155. 156. 157. 160. 162. 164. 175(I). 175(II). 178. 180. 182. 193. 400. 402. 409. 410. 452. 453. 459. 460. 469. 491. 518. 559. 584. 603. 610. 645. 671. 1227. 1481. 1492(I). 1492(II). 1598. 2045. Borg.ar. 243. S bath. 73.

Dans ce corpus, 26 manuscrits sont datés :

Vat.ar. 19 = 1227	Vat.ar. 79 = 1223	Vat.ar. 127 = 1233	Vat.ar. 549 = 1298
Vat.ar. 22 = 1271	Vat.ar. 90 = 1218	Vat.ar. 151 = 1288	Vat.ar. 491 = 1251
Vat.ar. 23 = 1273	Vat.ar. 91 = 1287	Vat.ar. 156 = 1236	Vat.ar. 610 = 1293
Vat.ar. 28 = 1273	Vat.ar. 104 = 1282	Vat.ar. 157 = 1220	Vat.ar. 645 = 1243
Vat.ar. 37 = 1281	Vat.ar. 109 = 1213	Vat.ar. 160 = 1230	Vat.ar. 671 = 1243
Vat.ar. 41 = 1251	Vat.ar. 113 = 1230	Vat.ar. 175 (I) = 1284	
Vat.ar. 46 = 1271	Vat.ar. 115 = 1260	Vat.ar. 542 = 1214	

D'autres manuscrits ne sont pas datés mais possèdent des notes de lecteur qui permettent une datation relativement précise. Ainsi une note de lecteur du Borg.ar. 243, apposée au folio 1r, précise que le manuscrit a été écrit autour de 1290. Le Vat.ar. 178 lui non plus n'est pas daté mais il possède deux notes de possesseurs au folio 1v qui le sont. La première est datée du 16 ba'ūnah 987 de l'année des Martyrs, c'est-à-dire du 10 juin 1271, tandis que la deuxième est datée 28 abīb 1005 de l'année des Martyrs, c'est-à-dire du 22 juillet 1289.

Le scribe au Vat.ar. 72 n'a pas écrit de colophon mais il a donné son nom, Siméon, sous le titre au f. 1 et il précise être évêque du Sinaï et avoir réalisé cette copie pour les moines du monastère Sainte-Catherine. Ce Siméon a été, selon Samir Khalil²³, supérieur de Sainte-Catherine – c'est-à-dire évêque du Sinaï – avant 1260/1265. Le Vat.ar. 153 présente une note au f. 43v, dans la marge, qui semble être de la main du scribe. Cette note précise que ce livre est celui d'un certain Īšō'āb qui dit être évêque de Nisibe. Jean-Maurice Fiey a écrit sur l'histoire du diocèse de Nisibe²⁴ et il cite un évêque dans la première moitié du XIII^e siècle qui porte le même nom transcrit en Īšō'yaw. Un autre évêque porte le même nom au XIV^e siècle mais, comme le précise Fiey, l'existence de cet évêque du XIV^e siècle n'est attestée que dans une seule source. De plus, le début du XIV^e siècle correspond à la période extrêmement difficile pour ce diocèse et cette région avec les invasions mongoles qui ont massacré et détruit biens et personnes. Nous identifions l'auteur de cette note à l'évêque de la première moitié du XIII^e siècle et par conséquent le Vat.ar. 153 intègre le corpus de cette étude.

Les autres manuscrits ne possèdent pas d'informations écrites qui permettent de les relier au XIII^e siècle. Pour le manuscrit du fonds Sbath, nous avons suivi l'estimation présentée dans le catalogue, pour les manuscrits du fonds Vaticanari arabi, nous avons les estimations de Georg Graf, parfois celles de Giorgio Levi Della Vida²⁵. Au cours de la recherche elle-même, nous avons parfois modifié la datation établie par ces grands savants pour quelques manuscrits en donnant une date plus ancienne ou plus récente. Par exemple, selon Graf le Vat.ar. 14 est du XII^e siècle, nous estimons pour notre part qu'il est du XIII^e siècle. Pour les Vat.ar. 40. 57. 72. 88. 153. 154. 155. 193. 603 Graf estimait qu'ils étaient du XIV^e siècle, alors que nous estimons qu'ils sont du XIII^e siècle. Graf n'a pas justifié l'estimation qu'il proposait et, le plus souvent, il a suivi les indications du catalogue de Mai ou bien, peut-être, se fiait-il aux dates des notes de possesseurs les plus anciennes qui lorsqu'elles sont datées sont toutes du XIV^e siècle pour ces manuscrits. Par la fréquentation des manuscrits arabes de la Vaticane et d'après nos propres observations, ces manuscrits sont du XIII^e siècle.

Graf n'a pas fini le catalogue des manuscrits qu'il avait entamé pour la Vaticane et quelques manuscrits (Vat.ar. 1227. 1481. 1598. 2045) n'ont jamais fait l'objet d'aucune description. Comme pour les manuscrits précédents, nous avons estimé ces manuscrits d'après nos propres observations.

²³ Khalil, Samir. Archevêque du Sinaï au XIII^e siècle. *Orientalia christiana periodica*, 52, 1986, 361-377.

²⁴ Fiey, Jean-Maurice. Nisibe : métropole syriaque orientale et suffragants des origines à nos jours. *Corpus scriptorum christianorum orientalium*, 388, *Subsidia*, 54. Louvain : Secrétariat du Corpus SCO, 1977, pp. 105-106.

²⁵ Voir *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 64, *op. cit.*, pp. 807-811.

1.3 L'arrivée des manuscrits arabes chrétiens du XIII^e siècle à la Vaticane

Les dates des arrivées successives de ces manuscrits du XIII^e siècle à la Vaticane sont très intéressantes à analyser de près parce qu'elles couvrent l'ensemble de l'histoire de la bibliothèque dès son origine officielle et jusqu'à la période contemporaine.

Giorgio Levi Della Vida a publié en 1939 une étude²⁶ sur l'origine des fonds des manuscrits orientaux de la Vaticane, étude qui est particulièrement remarquable par sa précision. De la première attestation des manuscrits orientaux en 1481 jusqu'à l'arrivée de la bibliothèque Palatine en 1622, Levi Della Vida a rassemblé le plus d'informations possibles pour déterminer la provenance des manuscrits.

1.3.1 Jusqu'au XV^e siècle

1.3.1.1 Les manuscrits les plus anciens

Comme nous l'avons vu, le premier inventaire de la Vaticane date de 1481. Il a été fait sous la responsabilité de Bartolomeo Sacchi et de Demetrio Guazzelli (cf. Vat.lat. 3947, ff. 117v.147v et Vat.lat. 3952, f. 187r-v). Bartolomeo Sacchi²⁷ (1421-1481) aussi connu sous le nom de « Paltine », « *il Platina* » en italien, est nommé *directeur* de la Vaticane par Sixte IV (1471-1484) en juin 1475 et Demetrio Guazzelli²⁸ (milieu XV^e siècle-1511), ami de Sacchi est appelé par ce dernier dès 1475 pour l'aider dans la gestion de la bibliothèque. En 1481, il est le premier à recevoir la charge de « *custos* » (cf. Vat.lat. 3951, ff. 309r-310r). Cet inventaire fait mention de manuscrits en langue arabe, malheureusement nous ne savons pas avec certitude de quels manuscrits il s'agit précisément car ni les titres ni les cotes ne sont donnés, en effet ni Guazzelli ni Sacchi ne connaissaient l'arabe.

En 1484, Guazzelli dresse une deuxième liste qui ne donne pas plus de renseignements sur les manuscrits mais leur nombre augmente légèrement. L'écriture de Guazzelli est connue et facilement identifiable. En regardant les notes latines des manuscrits arabes de cette liste, nous reconnaissons sa main sur quelques folios du Vat.ar. 156 (1236), un des manuscrits de notre corpus.

²⁶ Levi Della Vida, Giorgio. Ricerche sul più antico fondo di manoscritti orientali della Biblioteca Vaticana, *Studi e testi*, 92, 1939, 528 p.

²⁷ Pour une biographie détaillée, voir Bauer, Stefan. The Censorship and Fortuna of Platina's Lives of the Popes in the Sixteenth Century. Turnhout : Brepols, 2006, pp. 1-88.

²⁸ Voir *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 60, *op. cit.*, pp. 520-523 ; Ruysschaert, José. Les collaborateurs stable de Platina, premier bibliothécaire de la Vaticane. *Paleographica, diplomatica et archivistica. Studi in onore di Giulio Battelli*. Roma : Edizioni di storia e letteratura, 1979, pp. 581-591. Montel, Robert. Un bénéficiaire de la basilique de St-Pierre de Rome : Demetrius Guasselli, "custode" de la Bibliothèque Vaticane (1511). *Mélanges de l'École française de Rome*, LXXXV, 1973, pp. 421-454.

La troisième liste est faite entre 1508 et 1513 par Fabio Vigili (cf. Vat.lat. 7133, ff. 47r. 61v-62r et Vat.lat. 7136, ff. 93v-95v). Elle n'indique toujours pas les titres mais pour la première fois des cotes sont indiquées sur les manuscrits arabes, 27 éléments avec les cotes suivantes : 308-331. 333-335. Les manuscrits de cette liste ne correspondent pas aux cotes d'aujourd'hui, en effet plusieurs d'entre eux étaient des mélanges qui ont été remaniés notamment à l'occasion des restaurations et de l'apposition de nouvelles reliures. Cependant les numéros apposés par Vigile sont visibles dans les manuscrits suivants :

- Vat.ar. 88 : n° 308
- Vat.ar. 115 (1260) : n° 313
- Vat.ar. 156 (1236) : n° 316
- Vat.ar. 1481 : n° 308. 317. 326. 329. 330. 332. 334
- Vat.ar. 135 : n'a pas de numéro mais était à l'origine (au moins une partie du manuscrit) avec les Vat.ar. 1481. 32, il a le n° 317.
- Vat.ar. 28 (1271) : n° 318
- Vat.ar. 178 : n° 319 (lequel numéro se trouve aussi au Vat.ar. 33)
- Vat.ar. 80 : n° 322
- Vat.ar. 91 (1287) : n° 324
- Vat.ar. 135 (ff. 1-82. 87. 94. 102) : était au début avec les Vat.ar. 32. 42. 357, il est donc à mettre en lien avec le n° 317.
- Le n° 326 de Vigile se trouve aux Vat.ar. 46 (1271). 127 (1233). 138. 145. 175. 1481.

الفصل الثالث

قوله وان بني اجد على هذا الاساس ذهباً وفضه
 وتمنه فسيظهر عمل كل انسان وذلك اليوم يظهره
 لانه بالنار يظهر وعمل كل انسان كيف هو فالنار
 تظهره فالذي ثبت عمله مستوي اجرتة والذي
 تجترق عمله خسر وهو فنجوا المثل من مخلص من
 النار واما الذهب والفضه والاججار الاليمه
 اشاره الي الحسن افعال الداعين الي الايمان
 في البشانه والي اتباعهم وخلفائهم الدين

٢٨٠٢٥

بلغ

Figure 1. Vatar. 46, f. 48r

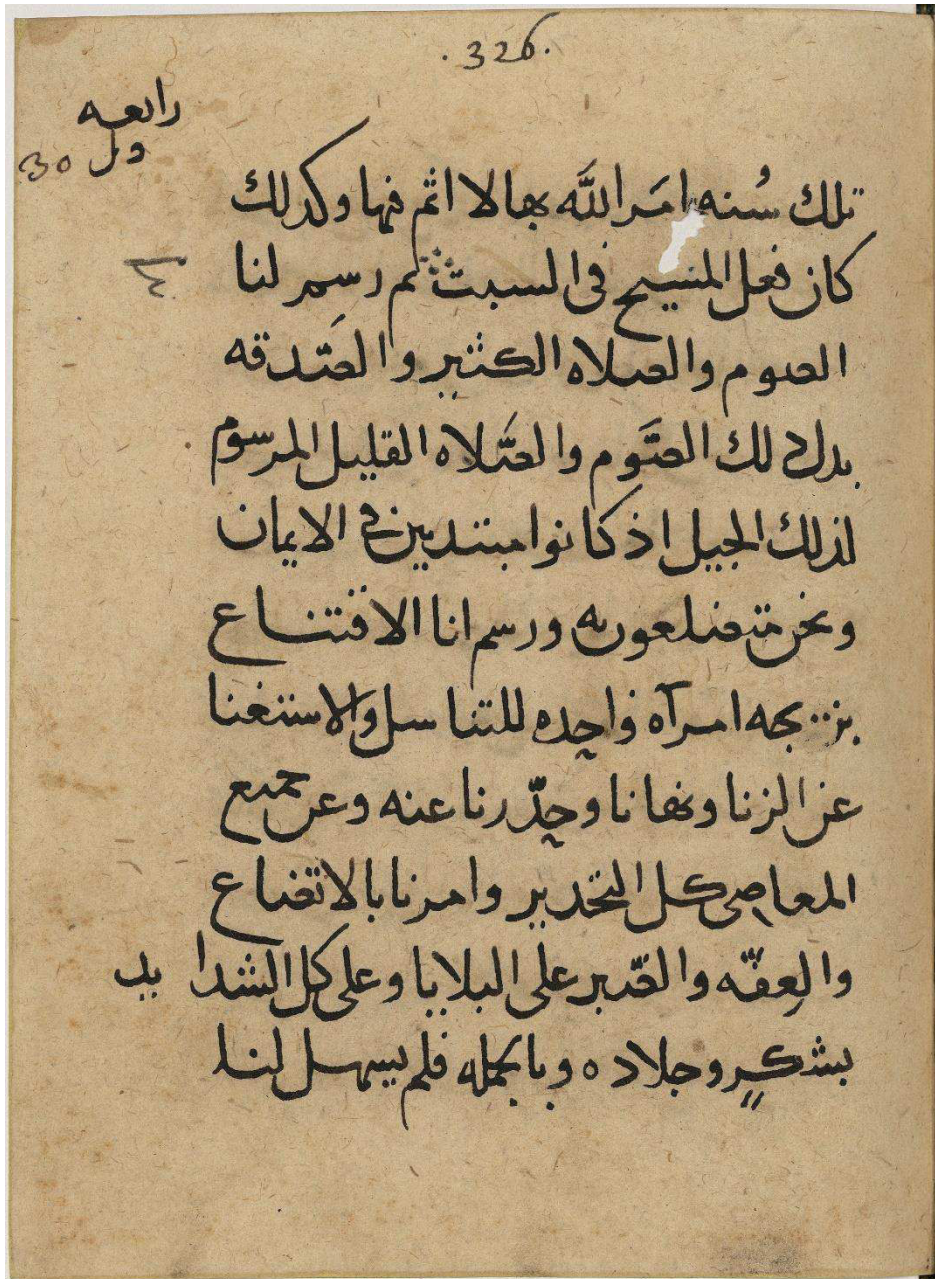


Figure 2. Vat.ar. 138, f. 30r

- Vat.ar. 134 : n° 329 même si le folio avec ledit numéro a été déplacé.
- Vat.ar. 162 : n° 330

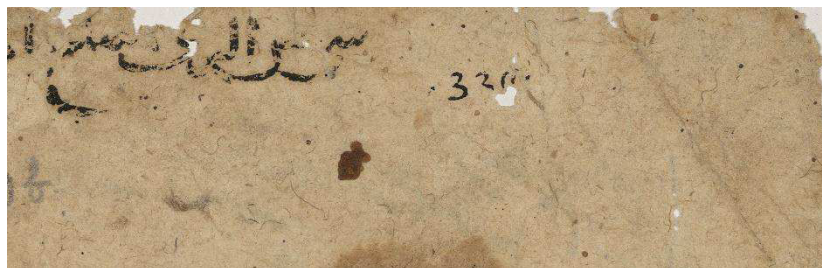


Figure 3. Vat.ar. 162, f. 19b r

- Vat.ar. 94 : n° 331
- Vat.ar. 90 (1218) : n° 333

- Vat.ar. 182 : n° 334
- Vat.ar. 120 : n'a pas de numéro mais pour Levi Della Vida il est le manuscrit qui correspond au n° 323 de la liste de Vigile à cause de ses liens avec les Vat.ar. 135. 158 qui ont été remaniés lors de l'apposition des reliures à la Vaticane.

Sur les 27 éléments qui ont reçu un numéro par Vigile, 21 sont des manuscrits de ce corpus qui donc sont à la Vaticane au plus tard en 1513. Malheureusement faute de documentation, nous ne pouvons pas savoir par quels moyens ces manuscrits sont arrivés.

Levi Della Vida émet toutefois une hypothèse pour l'origine de deux manuscrits qui, si elle ne peut pas être définitivement prouvée, présente des indices solides. À l'occasion du concile de Florence de 1441, le patriarche copte Jean XI (1428-1453) avait envoyé une délégation²⁹ dont le chef, un certain « André » (اندر اوس) a signé l'accord entre les Églises ; son autographe se trouve actuellement à la bibliothèque de Florence. On remarque la marque de possession d'un certain « André » sur les Vat.ar. 162 et Vat.ar. 1481 (mais aussi Vat.ar. 32. 134 et Vat.copt. 17).

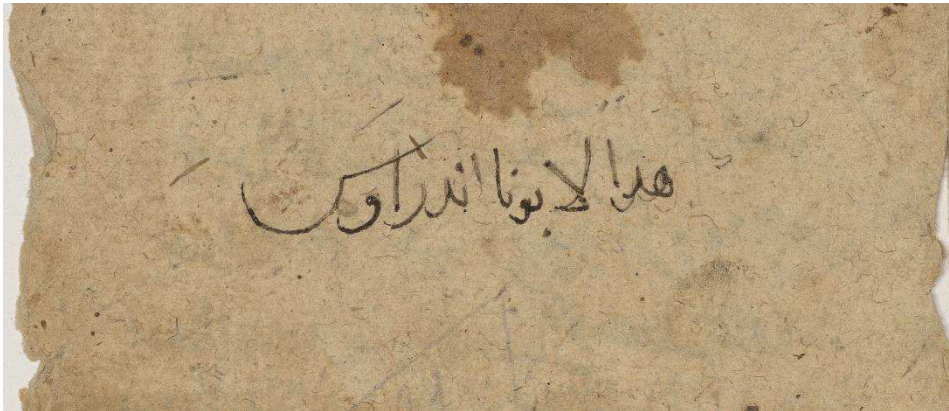


Figure 4. Vat.ar. 162, f. 19b r

Levi Della Vida identifie ces marques de possesseurs au délégué du patriarche Jean XI. Ces manuscrits pourraient être ses biens personnels qu'il a vendu lors de son séjour à Florence, ils pourraient aussi avoir été offerts au pape Eugène IV (1431-1447) et seraient entrés à la Vaticane avec les autres manuscrits de ce pape.

Par ailleurs quelques folios du Vat.ar. 178 font partie du manuscrit d'origine égyptienne, le manuscrit 242 « m » (n° 948 du catalogue) de la bibliothèque d'État de Munich. Ce manuscrit acquis dans la deuxième moitié du XVII^e siècle par Johann Jakob Fugger vient probablement de la bibliothèque privée du cardinal Domenico Grimani³⁰ (1461-1523). Fils du doge de Venise, Grimani a bénéficié d'une très solide formation, faite en partie à Florence où, dans les années suivant le concile, circulaient des manuscrits arabes, il aurait donc pu se procurer ce manuscrit dans ces années-là. Passionné par la culture, Grimani a constitué au cours de sa vie une très

²⁹ Voir Suermann, Harald. (2012). An Arabic Manuscript of the decree of the union with the Copts at the council of Florence. *Eastern Christian Studies*, 14. Leuven : Peeters, 2012, pp. 153-162.

³⁰ Voir *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 59, *op. cit.*, pp. 599-609.

riche bibliothèque, il avait par exemple acquis la bibliothèque personnelle de Pic de la Mirandole dans laquelle se trouvait peut-être le Vat.ar. 178. Ce manuscrit pourrait avoir la même origine que les Vat.ar. 162. 1481, c'est-à-dire avoir été transmis par ce moine André.

1.3.2 Aux XVI^e et XVII^e siècles

1.3.2.1 Flaminio :

En 1515, le Vat.ar. 5 est présent à la Vaticane. Ce manuscrit a appartenu à Giovanni Antonio Flaminio juste avant son entrée à la Vaticane, on remarque sa signature au folio 129r (sa signature en hébreux) et au folio 131r « Flaminio ».

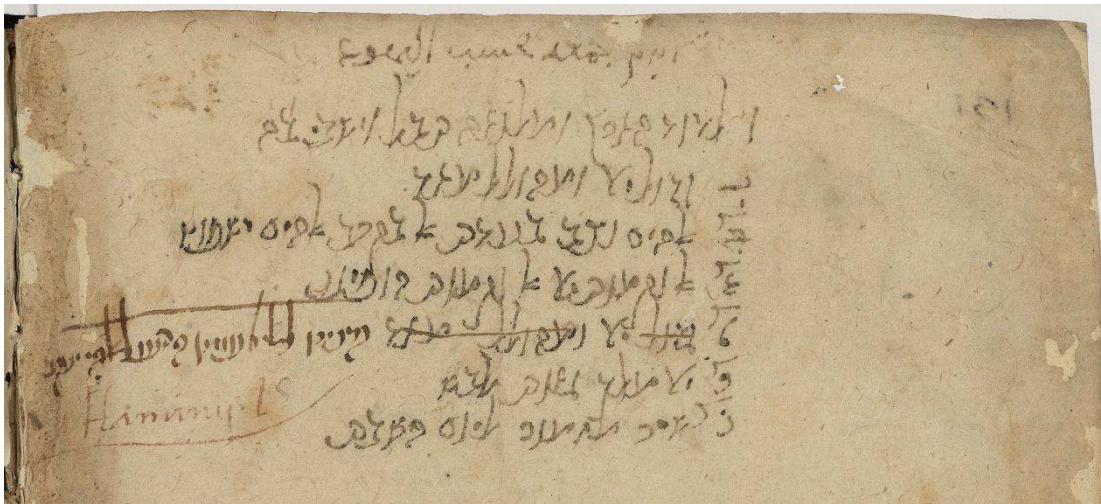


Figure 5. Vat.ar. 5, 131r

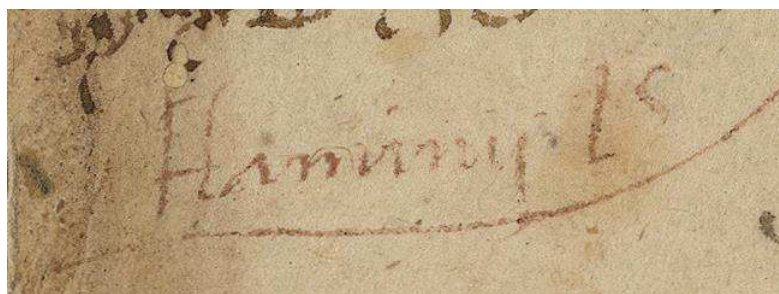


Figure 6. Vat.ar. 5, 131r

Giovanni Antonio Flaminio³¹ (1464-1536) a toujours privilégié une vie de précepteur à celle de professeur d'université malgré les propositions qu'il a reçues au cours de sa vie. Auteur de grammaires, d'ouvrages sur l'éducation et de biographies, il demanda à Alexandre VI (1492-1503) la permission de consulter les manuscrits de la Vaticane puis déclina la proposition de Jules II (1503-1513) de venir s'installer à Rome. C'est probablement au cours de ses consultations à la Vaticane qu'il laissera des manuscrits parmi lesquels le Vat.ar. 5.

³¹ Voir *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 48, *op. cit.*, pp. 278-280.

Les manuscrits de la Vaticane qui sont passés par Flaminio sont dans leur immense majorité des manuscrits hébreux et les manuscrits arabes qu'il possédait venaient eux-mêmes d'un milieu hébraïque : le Vat.ar. 5 est un psautier mozarabe qui a une traduction hébraïque en interligne.

1.3.2.2 L'inventaire de Federico et Mariano Ranaldi à la fin du XVI^e siècle

Federico Ranaldi³² et son frère plus jeune Mariano ont tous les deux travaillé à la Vaticane comme *scriptor* et custode dans la deuxième moitié du XVI^e siècle. À l'occasion d'une nouvelle organisation des manuscrits à l'intérieur des fonds et de la création de nouveaux catalogues (pour les manuscrits grecs, pour les manuscrits hébreux et enfin pour les manuscrits orientaux), une nouvelle liste des manuscrits arabes est dressée. Il y est fait mention de 51 éléments et pour la première fois apparaît une distinction dans le classement, en effet les manuscrits musulmans ont reçu les numéros 32 à 51 sous le nom de « *Libri Arabici Maumatani* ».

1.3.2.3 Les manuscrits passés par Leonardo Abel

Né à Malte, Leonardo Abel³³ (1541-1605) a reçu une formation de juriste mais ce sont ces qualités de linguiste (il maîtrisait l'hébreu, le chaldéen, le syriaque et l'arabe) qui le feront remarquer par le cardinal Giulio Antonio Santoro dès son arrivée à Rome en 1578. À cette date, le patriarche d'Antioche de l'Église Jacobite, Ignace Nemet Allah Ier, se trouvait déjà à Rome, il avait en effet dû laisser le trône patriarcal à son frère suite à de nombreux problèmes de gestion et des contestations au sein de l'Église et à l'extérieur de celle-ci. Membres de l'entourage de Santoro, Abel et Nemet Allah eurent l'occasion de se fréquenter mais il semble qu'il y eut entre eux quelques difficultés. En revanche, Abel se lia d'amitié avec Moïse, évêque de Tyr, qui accompagnait le patriarche dans son exil. En 1582 Leonardo Abel reçut la consécration épiscopale et fut nommé évêque de Sidon et peu après il partit pour la Syrie comme ambassadeur du Saint-Siège pour renouer les liens avec les Églises orientales (1583-1587). Les pourparlers n'aboutirent pas mais ce voyage en Orient a permis à Mgr Abel l'acquisition d'un certain nombre de manuscrits.

Parmi les manuscrits du XIII^e siècle, trois possèdent des indices d'appartenance à Mgr Abel et à Mgr Moïse. Les Vat.ar. 81. 82 possèdent sur les folio Ir et folio IIr un titre écrit de la main de Mgr Abel : « Sermones sive conciones diversorum sanctorum lingua arabica tom. I / II ». Quant au Vat.ar. 154, une marque de possesseur de l'évêque de Sidon se lit sur le f. 1r. Par ailleurs dans ce même manuscrit quelques annotations du texte sont de la main de Mgr Moïse, dont cette petite pique au f. 237r lorsque le texte parle du mariage chez les Melkites et de la

³² Voir *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 86, *op. cit.*, pp. 371-372.

³³ Voir *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 1, *op. cit.*, p. 46.

possibilité qui leur est offerte de divorcer et d'épouser des divorcés : « c'est là qu'ils sont devenus musulmans ».

Le Vat.ar. 19 (1227) n'a pas de marque de possesseur de Mgr Abel (ni de Mgr Moïse), cependant par recoupement d'informations, Levi Della Vida soutient qu'il est arrivé à la Vaticane par son intermédiaire. L'argument principal réside dans la composition des listes de manuscrits établies avant Ecchellensis et celle faite par ce dernier et complétée par Naironi. Les changements des cotes en fonction du thème (le Vat.ar. 19 est un évangélaire en usage dans l'Église jacobite) puis la dernière marque de possesseur sur le f. 12 de ce manuscrit à la date de 1499 font qu'il est très probablement arrivé avec les manuscrits de Mgr Abel.

1.3.2.4 Les manuscrits de la bibliothèque Palatine d'Heidelberg

En août 1622, la bibliothèque Palatine d'Heidelberg est « offerte » au pape Grégoire XV et Leone Allacci³⁴ est chargé de la supervision et de l'accueil de cette bibliothèque. Parmi tous ces manuscrits certains sont de langues orientales (turque, éthiopienne, syriaque et arabe) et trois sont des manuscrits arabes-chrétiens du XIII^e siècle : Vat.ar. 23 (1273). 177. 180 (une marque d'appartenance à la bibliothèque Palatine se trouve sur chacun de ces manuscrits). Ces manuscrits ont appartenu à Guillaume Postel³⁵ (1510-1581) qui les avait acquis lors de son deuxième voyage en Orient (Palestine et Syrie entre juillet 1549 et janvier 1550). En raison de difficultés financières, Postel avait été contraint de se séparer de ses manuscrits auprès d'Othon-Henri du Palatinat (Othon-Henri de Wittelsbach) pour la somme de 200 ducats d'or [pour un total de 15 manuscrits]. Par cette vente les manuscrits ont rejoint la bibliothèque Palatine et Postel malgré tous ses efforts n'a jamais eu l'opportunité de les récupérer.

1.3.2.5 Un manuscrit de la collection Urbinati

En 1657 la collection Urbinati arrive à la Vaticane et avec elle six manuscrits arabes dont un nous concerne, le Vat.ar. 155. La collection Urbinati comprend la bibliothèque construite progressivement par les ducs d'Urbino. À la mort du dernier duc, Francesco Maria II, le pape Urbain VIII (1623-1644) annexe le duché aux territoires pontificaux. Après quelques tractations et moyennant finances et avantages, les manuscrits de la collection Urbinati ont rejoint la Vaticane en 1657 où ils seront répartis en trois fonds propres : latin (Urb.lat), grec (Urb.gr.) et hébreu (Urb.ebr.). Les manuscrits arabes étant peu nombreux, il a été décidé de les intégrer au fonds Vaticanari arabi.

³⁴ Pour une biographie détaillée, voir Jacono, Carmela. *Bibliografia di Leone Allacci (1588-1669)*. Palerme : Presso l'Accademia, 1962, 57 p. Sur le transfert de la bibliothèque, Mazzi, Curzio. *Leone Allacci e la Palatina di Heidelberg. Prognatore*. Bologne : Garagnani, 1892, pp. 130-206. 315-400.

³⁵ Pour une biographie détaillée, voir Secret, François. *Vie et caractère de Guillaume Postel*. Milan : Archè, 1998, 260 p. ; et Postel revisité : nouvelles recherches sur Guillaume Postel et son milieu. *Textes et Travaux de Chrysopœia*, 3, Paris : S. E. H. A., Milan : Archè, 1998, 257 p.

1.3.2.6 Les manuscrits du collège des Néophytes

En 1662 c'est la bibliothèque du collège des Néophytes de Rome qui donne ses manuscrits à la Vaticane. Rejoignent le fonds arabe dix-neuf manuscrits dont Leone Allacci fait la liste. Dans ce groupe de manuscrits, se trouvent les Vat.ar. 6. 22 (1272) qui sont du XIII^e siècle. Par ailleurs dans ce groupe de manuscrits se trouvent aussi des copies faites par les néophytes eux-mêmes.

1.3.2.7 Le catalogue d'Ecchellense-Naironi

En 1660 lorsqu'Ecchellense³⁶ (Ibrāhīm al-Ḥāqilānī, en italien *Ecchellensis*) devient *scriptor* à la Vaticane, le nombre de manuscrits arabes avoisine 180. Originaire du Liban, Ecchellense a été formé au collège maronite de Rome, il a ensuite enseigné le syriaque et l'arabe à l'université de Rome tout en faisant quelques séjours à Paris dans le cadre de la bible polyglotte de Lejay. Devant le nombre important de manuscrits arabes de la Vaticane, il décide d'établir une liste structurée en assignant à chaque manuscrit une cote et une description. Il n'aura malheureusement pas le temps de finir son travail qui sera repris et achevé par Nairon ou Naironus³⁷ (en italien *Naironi*), son successeur comme *scriptor*.

Jean-Matthieu Nairon – à ne pas confondre avec son frère Faust lui aussi orientaliste – est issu d'une famille originaire de Ban au Liban d'où le nom de Banesius ou Banensis choisi par le père lorsqu'il s'installe à Rome. Formé au collège maronite de Rome à partir de 1642, il dirigera ensuite le collège maronite de Ravenne avant de succéder à Ecchellense à la Vaticane comme *scriptor* en 1664. Lorsqu'il reprend les notes d'Ecchellense sur les manuscrits arabes, Nairon remarque que le système de classification est thématique et face à l'arrivée des manuscrits pendant le catalogage, il décide de changer le système de numérotation tout en conservant les notes faites par Ecchellense. Ce premier catalogue sera achevé en 1687, il est connu sous le nom d'Ecchellense-Nairon (EN).

1.3.3 Au XVIII^e siècle

Pendant ce siècle, le fonds arabe de la Vaticane va considérablement augmenter et plusieurs manuscrits sont des manuscrits chrétiens du XIII^e siècle. Les études orientales seront aussi marquées par une figure très importante dans l'histoire de la Vaticane, Joseph-Simon Assemani.

³⁶ Voir Lamy, Dictionnaire de théologie catholique, I, pp. 116-118.

³⁷ Voir Dib, Dictionnaire de théologie catholique, XI, pp. 213-214.

1.3.3.1 Les manuscrits d'Assemani

Joseph-Simon Assemani³⁸ (1687-1768) né au Liban, est arrivé très jeune à Rome où il accompagnait un de ses oncles. Inscrit en 1696 au collège maronite de Rome, Assemani intègre dès 1710 la Vaticane comme scriptor pour l'arabe et le syriaque, langues qu'il maîtrise parfaitement. Avec l'autorisation du pape Clément XI (1700-1721), Assemani effectue un voyage de 1715 à 1717 en Égypte pour acquérir des manuscrits. À la vérité, Assemani ne séjournera pas seulement en Égypte mais passera aussi par Chypre, Damas, Alep, Tyr et Beyrouth ; il effectuera un deuxième voyage dans les mêmes régions entre 1735 et 1738. Assemani travaillera toute sa vie pour la Vaticane pour laquelle il sera nommé préfet en 1738 peu après son ordination comme évêque de Tyr. Outre la publication d'un certain nombre de manuscrits, Assemani a initié un catalogue des manuscrits orientaux dont la particularité résidait dans la grande exigence scientifique des notices, exigence rare pour son époque. Assemani n'a pas pu finir son ambitieux projet de catalogue d'autant qu'en 1768, un incendie ravage son appartement dans lequel se trouvait un certain nombre de manuscrits mais aussi des notes. Etienne-Evode Assemani³⁹ (1711-1782), neveu de Joseph-Simon et lui aussi passé par le collège maronite de Rome, viendra en 1730 à la Vaticane pour assister son oncle dans son travail et il lui succèdera comme scriptor pour l'arabe et le syriaque. Etienne-Evode Assemani poursuivra le travail de catalogage qui pourtant ne sera pas publié de son vivant, il faudra attendre 1831 et l'édition⁴⁰ de ce travail par Angelo Mai (1782-1854). Malheureusement Mai ne reprendra aucun extrait arabe des Assemani – ni incipit ni titre – et ne publiera que les traductions latines.

Les manuscrits du XIII^e siècle passés dans les mains d'Assemani (Joseph-Simon) sont à séparer en deux groupes. En premier lieu, il y a ceux qu'il a rapportés de ses voyages au Proche-Orient pour le compte de la Vaticane entre 1715-1718 et entre 1735-1738 : Vat.ar. 36. 37 (1281). 76. 101. 102. 103. 104 (1282). 113 (1230). 151 (1288). 160 (1230). Viennent ensuite ceux qu'il possédait en propre et qui ont rejoint la Vaticane après sa mort : Vat.ar. 14. 491 (1251). 610 (1293). 645 (1243). 671 (1243).

1.3.3.2 Les manuscrits de Scandar

Andrea Scandar (+ 1748) était un prêtre maronite, lecteur de langue arabe au *Collegio Romano della Sapienza* qui a séjourné au Proche-Orient (notamment au Sinaï) dans les années 1718-1721 et qui lors de ce voyage récolta des manuscrits pour le compte de la Vaticane. Parmi les manuscrits du XIII^e siècle qu'il a rapportés et qui sont aujourd'hui à la Vaticane se trouvent

³⁸ Voir *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 4, *op. cit.*, pp. 437-440.

³⁹ Voir *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 4, *op. cit.*, p. 441.

⁴⁰ Mai, Angelo. (éd.). *Catalogus codicum Bibliothecae Vaticanae arabicorum, persicorum, turcicorum, aethiopicorum, copticorum, armenicorum, ibericorum, slavlicorum, indicorum, sinensium ; item eius hebraicorum et syriacorum quam Assemani in editione praetermiserunt*, Romae : Typis Vaticanis, Rome, 1831, 498 p.

les Vat.ar. 72. 109 (1213). 153. 157 (1220). Sur chacun de ces manuscrits se trouve une marque d'appartenance qui se présente de la façon suivante : « Scandar » suivi d'un numéro.

1.3.3.3 Les manuscrits de la Propagande de la foi et du cardinal Carafa (1677-1755)

À partir de 1723, une quinzaine de manuscrits sont transférés depuis la congrégation de la *Propaganda Fide* à la Vaticane et parmi ces manuscrits il y a le Vat.ar. 40 où cette provenance est écrite au f. Ir. Ce transfert s'opère alors que Pietro Luigi Carafa⁴¹ (1677-1755) était secrétaire de ladite congrégation (1717-1724), il a par la suite (à partir de 1741) été superviseur des collèges qui dépendaient de la *Propaganda Fide* (Dillingen, Fulda et S. Pietro in Montorio). Il a très vraisemblablement donné à l'occasion de ce transfert quelques-uns de ses manuscrits personnels puisque sa marque de possession se trouve sur trois autres manuscrits de ce corpus, les Vat.ar. 41 (1251). 49. 57, mais aussi sur un manuscrit latin.

1.3.4 Au XIX^e siècle

L'évènement le plus important au cours de ce siècle concernant les manuscrits arabes est la publication du catalogue par Mai. Le fonds arabe s'accroîtra lors de ce siècle mais contrairement au siècle précédent, les manuscrits ne viennent plus de voyages au Proche-Orient mais du dépôt ou de l'acquisition par la Vaticane d'autres bibliothèques.

1.3.4.1 Les manuscrits du collège maronite de Rome⁴²

Le 28 juillet 1584 le pape Grégoire XIII (1572-1585) signe la bulle « Humana sic ferunt » qui crée le collège maronite de Rome. Confié à la direction des Jésuites, ce collège a pour objectif de donner aux ecclésiastiques maronites une formation dans la ligne des réformes du concile de Trente tout en tenant compte des conditions de vie particulières pour ces Chrétiens sous domination politique musulmane. Parmi les personnalités passées par ce collège, nous avons déjà cités les deux Assemani et Ecchellensis.

À la suppression du collège en 1808, les manuscrits arabes entrent à la Vaticane, le transfert se fera sur plusieurs années de 1808 à 1812. Parmi ces manuscrits se trouvent les Vat.ar. 409. 410. 453. 584 qui font partis de ce corpus.

⁴¹ Voir *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 19, *op. cit.*, pp. 559-601.

⁴² Raphaël, Pierre. Le rôle du Collège Maronite romain dans l'orientalisme aux XVII^e et XVIII^e siècles. Beyrouth : Université Saint Joseph, 1950, 189 p. ; et Grégoire, Réginald. Les constitutions de l'ancien Collège maronite de Rome in *Mélanges Mgr Pierre Dib. Paroles de l'Orient*, 3 (n° 1-2), 1967, pp. 71-104.

1.3.4.2 Les manuscrits du couvent de S. Pietro in Montorio⁴³

Au couvent franciscain de S. Pietro in Montorio à Rome, se trouvait un collège d'enseignement de l'arabe pour les futurs missionnaires. Fondé en 1622, il était sous la présidence de la congrégation de la *Propaganda Fide*. Les manuscrits qui nous intéressent sont les Vat.ar. 402 (1214). 459 (1298). 460. 469. 518.

Le Vat.ar.400 lui aussi vient de ce couvent mais il était auparavant au couvent franciscain S. Croce à Côme où se trouvait un autre collège d'enseignement de l'arabe pour les missionnaires.

1.3.5 Au XX^e siècle

Comme au cours des siècles précédents, la Vaticane va accueillir de nombreux manuscrits parmi lesquels des manuscrits arabes. Ce siècle est aussi marqué par un important travail de catalogage initié par Eugène Tisserant⁴⁴ dans les années vingt et trente, lui-même publiera en 1924 un inventaire⁴⁵ des manuscrits arabes du fonds Borgia. Il confiera les autres fonds dans lesquels se trouvent des manuscrits arabes à deux des plus grands orientalistes de leur temps, les manuscrits arabes chrétiens à Georg Graf et tous les autres manuscrits arabes à Giorgio Levi Della Vida.

Georg Graf (1875-1955) était un orientaliste allemand, un des plus éminents spécialistes de l'Orient chrétien comme l'atteste sa monumentale *Geschichte der christlichen arabischen Literatur*⁴⁶ en cinq volumes. Il est aussi l'auteur du *Catalogue des manuscrits arabes chrétiens conservés au Caire*, publié au Vatican en 1934 dans la collection « Studi e testi » volume 63, ce catalogue fut réalisé à la demande de Tisserant. Dans la continuité de ce travail, Graf prépara le catalogue des manuscrits arabes chrétiens de la Vaticane jusqu'à ce que la guerre le ramène dans son pays natal⁴⁷. Au lendemain de la guerre il ne reprit pas ses travaux à la Vaticane et laissa le catalogue incomplet. Ses notices sont restées dans les archives de la Vaticane sous forme manuscrite et sont depuis quelques années accessibles sur le catalogue en ligne de la bibliothèque.

Giorgio Levi Della Vida (1886-1967) est un des plus importants orientalistes italiens du siècle dernier. Élève d'Ignazio Guidi à qui il succèdera comme professeur à la *Sapienza* en

⁴³ Sur le couvent de S. Pietro in Montorio, voir Pizzorusso, Giovanni. Tra cultura e missione : la Congregazione de Propaganda Fide e le scuole di lingua araba nel XVII secolo. Romano, A. *Rome et la science moderne*. Rome : Publications de l'Ecole française de Rome, 2009, pp. 121-152.

⁴⁴ Fouilloux, Etienne. Eugène, cardinal Tisserant (1884-1972) : une biographie. Paris : Desclée de Brouwer, 2011, 717 p.

⁴⁵ Tisserant, Eugène. Inventaire sommaire des manuscrits arabes du fonds Borgia à la Bibliothèque Vaticane. *Miscellanea Fr. Ehrle V*, Rome : Tipografia del Senato, 1924, 34 p.

⁴⁶ Graf, Georg. *Geschichte der christlichen arabischen Literatur*. *Studi e Testi*, 118, 133, 146, 147, 172. Cité du Vatican : Bibliothèque Apostolique du Vatican, « Studi e testi », 1944-1953.

⁴⁷ Voir Kaufhold, Hubert. *Christlicher Orient und schwäbische Heimat : Leben und Werk von Prälat Professor Dr. Theol. Dr. Phil. Georg Graf*, Beyrouth : Orient-Institut, 2005, p. 36-37.

1920, il a par ailleurs collaboré à l'ouvrage de Leone Caetani, *Annali dell'Islam*⁴⁸. Opposant au fascisme, il sera contraint de s'éloigner de l'enseignement public en 1931. En 1932, Tisserant lui propose de venir travailler à la Vaticane, ce qu'il fera jusqu'en 1939 date à laquelle il s'exile aux Etats-Unis. À son retour en Italie en 1945, il occupera à nouveau son poste d'enseignant à la *Sapienza* jusqu'à sa retraite. En 1935, Levi Della Vida publie le premier volume⁴⁹ sur les manuscrits arabes et en 1939 une étude sur l'histoire des fonds orientaux de la Vaticane que nous avons déjà citée. En 1965, il publie le deuxième volume⁵⁰ sur les manuscrits arabes de la Vaticane.

De nombreux manuscrits arriveront à la Vaticane au cours du XX^e siècle mais quelques-uns seulement sont des manuscrits arabes chrétiens du XIII^e siècle, parmi lesquels le Vat.ar. 1227, donné par la Congrégation des Églises orientales le 30 janvier 1923. Le deuxième manuscrit, le Vat.ar. 2045, est la suite du Vat.ar. 1227. Des cartes de visite collées sur la page de garde lors de la reliure permettent de savoir qui l'a transmis à la Vaticane. La première carte est datée du 2 février 1922 et elle est signée de Mariano Ugolini (1854-1932) qui était alors préfet des archives secrètes du Vatican – il avait auparavant été *scriptor orientalis* de la Vaticane. Elle est adressée à Giovanni Mercati⁵¹ qui est alors le préfet de la Vaticane – il deviendra bibliothécaire en 1936. La deuxième carte de visite n'est pas datée mais elle est signée de G. Mercati et adressée à Eugène Tisserant qui est à cette date-là *scriptor orientalis*.

En plus des manuscrits du fonds Vaticani arabi, nous avons vu lors de la présentation des fonds que le fonds Borgia est arrivé à la Vaticane en 1902, et ce dernier possède un manuscrit arabe chrétien du XIII^e siècle, le Borg.ar. 243. Quant au fonds Spath, entré à la Vaticane en 1927, il contient un manuscrit arabe chrétien du XIII^e siècle, le Spath. 73.

De tous les manuscrits de cette étude, cinq d'entre eux ne possèdent aucune information sur leur provenance ni sur leur mode d'arrivée à la Vaticane, il s'agit des Vat. 452 (1214). 469. 559. 603. 1598.

⁴⁸ Caetani, op. cit.

⁴⁹ Levi Della Vida, Giorgio. Elenco dei manoscritti arabi islamici della Biblioteca Vaticana. *Studi e testi*, 67. Città del Vaticano : Bibliothèque apostolique du Vatican, 1935, p. 347.

⁵⁰ Levi Della Vida, Giorgio. Secondo elenco dei manoscritti arabi islamici della Biblioteca Vaticana. *Studi e testi*, 242. Città del Vaticano : Bibliothèque apostolique du Vatican, 1965, 198 p.

⁵¹ *Voi Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 73, op. cit., pp. 605-611.

2 Les signes sur les cahiers

Lorsque l'on observe un manuscrit, il apparaît – le plus souvent – sous la forme d'un ensemble de folios reliés. Le manuscrit est donc abordé comme un ensemble de folios qui forment un tout. Or cette approche correspond à l'approche d'un imprimé mais ne rend compte des spécificités d'un manuscrit qui pour être abordé doit être décomposé en différents niveaux.

Le premier niveau d'observation d'un manuscrit est la reliure mais la reliure n'est pas un élément indispensable à l'existence d'un manuscrit, il est possible d'avoir sous les yeux un ensemble de folios qui ne sont pas reliés mais qui forment un manuscrit.

Le deuxième niveau du manuscrit est le cahier. En effet un manuscrit se compose d'un ensemble de cahiers – parfois un seul cahier peut former un manuscrit. Un cahier se compose de deux ou plusieurs bifeuillets emboîtés les uns dans les autres et le plus souvent unis par un fil. Un cahier de deux bifeuillets s'appelle un binion (soit quatre folios), de trois bifeuillets un ternion (soit six folios), de quatre bifeuillets un quaternion (soit huit folios), de cinq bifeuillets un quinion (soit dix folios), de six bifeuillets un sénion (soit douze folios), de sept bifeuillets un septénion (soit quatorze folios), de huit bifeuillets un octonion (soit seize folios). Un cahier peut être composé de plus de huit bifeuillets.

Un ensemble de bifeuillets forme un cahier, le bifeuillet est donc le troisième niveau du manuscrit. Et chacune des deux moitiés d'un bifeuillet donne ce qu'on appelle un folio, qui est le quatrième et dernier niveau d'un manuscrit.

Sur les manuscrits, un certain nombre de signes peuvent avoir été apposés par le scribe par un lecteur ou par une autre personne. Ils ont pu l'être à l'intention du relieur, du lecteur voire même du scribe lui-même et chaque signe répond à un objectif précis. L'objectif et la destination de ces signes sont d'autant plus explicites qu'ils sont liés au niveau auquel ils ont été apposés. Nous aborderons dans la partie qui vient les signes en lien avec leurs niveaux, en commençant par le cahier puis le bifeuillet et enfin le folio.

Les manuscrits arabes de la Vaticane ont tous été reliés au Vatican à l'exception de ceux du fonds Sbath. Les seules autres exceptions sont les manuscrits qui sont des mélanges de manuscrits de formats très différents et le Vat.ar. 91 qui est composé de bifeuillets indépendants les uns des autres, ils ne sont pas reliés. Aucune reliure des manuscrits de ce corpus n'est d'origine et seul le Sbath. 73 possède une reliure orientale mais elle date du XVIII^e ou du XIX^e siècle. Nous n'étudierons donc pas les reliures.

2.1 La composition des cahiers

Avant de parler des signes sur le cahier, il convient de présenter la composition des cahiers car la composition des cahiers est elle-même un signe pour dégager une typologie des manuscrits arabes chrétiens du XIII^e siècle.

La formule de cahier la plus fréquente dans les manuscrits répertoriés dans le FiMMOD est le quinion (70%), vient ensuite le sénion. Sur les 78 manuscrits de notre corpus, trois n'entrent dans aucune catégorie de cahiers. Le Vat.ar. 135 car il ne comporte que sept folios et il n'est pas possible de déterminer si un folio a été ajouté ou si un folio a été perdu. Le Vat.ar. 1481 car il est un mélange de folios d'origines diverses qui le plus souvent ne forment pas des cahiers. Le dernier manuscrit est le Vat.ar. 91 (1287) n'a pas de cahier à proprement parler puisqu'il s'agit d'une succession de bifeuillets sans aucune reliure.

La formule de cahier la plus fréquente de ce corpus est le quinion pour 63 manuscrits, ce qui donne un pourcentage plus élevé que pour le FiMMOD avec 80, 77%. Viennent ensuite le quaternion pour onze manuscrits (14, 10%) et le sénion pour un manuscrit (1, 28%). Cependant il est rare que la formule de cahier soit exclusive et dans ce corpus, seize manuscrits n'ont qu'un seul type de cahier, soit 20, 51%, treize quinions et deux quaternions.

La majorité des manuscrits possèdent donc plusieurs types de cahier. Le plus souvent, plus d'un cahier du manuscrit diffère de la formule type tout comme il est fréquent de trouver jusqu'à trois types de cahier sans que ces changements n'altèrent la copie du texte. Dans ces cahiers supplémentaires, le type cahier qui revient le plus souvent est le quaternion (24 manuscrits) puis vient le ternion (quatorze manuscrits), le sénion (huit manuscrits) et enfin le binon (cinq manuscrits). Dix-neuf manuscrits possèdent un ou plusieurs cahiers impossibles à déterminer, c'est souvent le cas avec des cahiers incomplets : il est impossible de savoir avec certitude si un folio a été ajouté ou retranché et donc de savoir, par exemple, s'il s'agit d'un quinion ou d'un quaternion. Le ternion se démarque des autres types de cahier parce qu'il est, quasiment exclusivement, utilisé comme premier et dernier cahier des manuscrits.

2.2 La numérotation des cahiers

Le cahier est un des quatre niveaux d'un manuscrit et assurément le plus important, celui qui possède le plus grand nombre de signes. Le premier et le plus répandu d'entre eux est la numérotation, viennent ensuite les marques de milieu de cahier et enfin les marques de fin de cahier.

La numérotation des cahiers existait avant le XIII^e siècle et continuera à exister après, cependant au cours des siècles les systèmes de numérotation n'ont pas toujours été les mêmes ainsi que leur emplacement sur les cahiers. Il est donc intéressant de présenter les pratiques dans les manuscrits arabes chrétiens au XIII^e siècle pour essayer de dégager des pratiques régulières. Toutefois l'étude de la numérotation des cahiers se heurte à plusieurs difficultés. Premièrement l'absence de tout signe ne signifie pas qu'ils n'ont jamais été présents, en effet la rognure des marges, parfois conséquente, a pu faire disparaître la numérotation et des traces d'humidité peuvent, elles aussi, avoir fait disparaître toute trace de numérotations ou la rendre illisible, enfin la réfection des marges et le renforcement par d'autres papiers peuvent aussi troubler la lecture de la numérotation. Nous remarquons par exemple au Vat.ar. 6 des traces très succinctes d'écriture dans la marge supérieure externe de trois rectos mais ce manuscrit, qui a subi des dommages au cours du temps, comprend de nombreux folios de remplacement tandis que d'autres folios ont vu leur marge renforcée. Ces traces de numéros se trouvent toutes à intervalles réguliers et grâce à la présence des marques de milieu de cahier il est évident qu'elles sont toutes sur le premier recto d'un cahier : il s'agit donc bien d'une numérotation de cahier, incomplète en l'état actuel mais qui atteste de sa présence.

Savoir par qui et quand la numérotation des cahiers a été apposée est une autre difficulté. Parfois la couleur de l'encre et le style d'écriture ne posent aucun problème et la numérotation peut facilement être identifiée à la main du scribe, parfois l'identification est nettement moins évidente.

Sur les 76 manuscrits de ce corpus, seuls huit manuscrits n'ont aucune numérotation de cahier : Vat.ar. 49. 57. 120. 402. 559. 1227. 1492 (P.I). 2045. Le Vat.ar. 91(1287) est un manuscrit à part parce qu'il ne comprend que des bifeuillets indépendants les uns des autres, sans aucune reliure, l'absence de numérotation s'explique donc parfaitement.

La numérotation des cahiers est très largement présente dans les manuscrits arabes chrétiens au XIII^e siècle, pour autant elle n'existe pas sous une forme unique. Plusieurs systèmes de numérotation ont été utilisés : une numérotation écrite en toutes lettres arabes, une numérotation copte, une numérotation syriaque, une numérotation grecque, une numérotation géorgienne, une numérotation en abjad et enfin une numérotation en chiffres indiens. Il est aussi possible de trouver au sein d'un même manuscrit plusieurs systèmes qui cohabitent.

2.2.1 La numérotation écrite en lettres arabes

Dans l'immense majorité des manuscrits numérotés, le numéro est écrit en toutes lettres arabes, c'est quasiment la règle pour les manuscrits arabes chrétiens du XIII^e siècle puisqu'il concerne 60 manuscrits (77% de l'ensemble des manuscrits) :

Vat.ar. 5. 6. 14. 22 (1272). 23 (1273). 28 (1271). 36. 37 (1281). 40. 41 (1251). 46 (1271). 72. 76. 79. 80. 81. 82. 88. 90 (1218). 94. 101. 102. 103. 104 (1282). 113 (1230). 115 (1274). 127 (1233). 134. 135 (I) 135 (II). 138. 145. 151 (1288). 153. 155. 156 (1236). 162. 164. 175 (I - 1284). 178. 182. 193. 400. 409. 410. 452 (1214). 453. 459 (1298). 460. 491 (1251). 518. 584. 610 (1293). 645 (1243). 671 (1243). 1481. 1492 (II). 1598. Borg.ar. 243. Sbath. 73.

2.2.1.1 L'emplacement de la numérotation

Lorsqu'il est en toutes lettres arabes, le numéro est apposé dans la marge supérieure externe du premier recto du cahier. Toute règle comporte ses exceptions, il arrive donc parfois que le numéro écrit en toutes lettres arabes se trouve sur le dernier folio du cahier, au verso et dans la marge supérieure externe, comme c'est le cas du Vat.ar. 164 où ce type de numérotation se trouve sur les 10 premiers cahiers, pour les autres cahiers la numérotation en toutes lettres arabes se trouve dans la marge supérieure externe du premier recto.

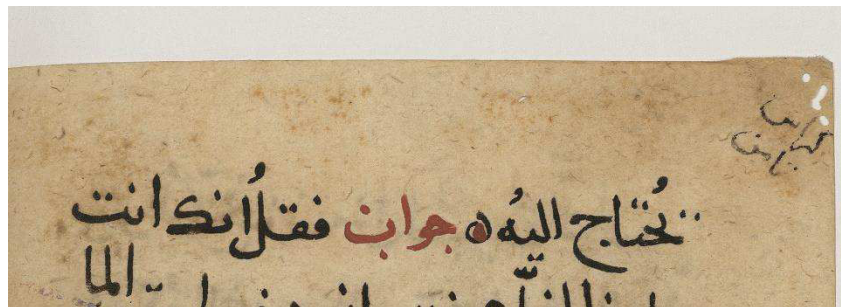


Figure 7. Vat.ar. 164, f. 62v

Le Vat.ar. 5, manuscrit mozarabe dont la calligraphie est de style *magribī*, est une exception : le numéro de cahier est rédigé en toutes lettres arabes, il ne se trouve pas sur le premier recto mais au milieu du cahier. Malheureusement pour ce manuscrit il est impossible de savoir avec certitude par qui et quand le numéro a été apposé.

اشهد البعير اخيه يعقوب واستغفرك في يارب لاخر
 لا في يد عوثك الطامرون والمستقيمون يحفظون اية ايلك
 انتصر يارب خلصنا الاله اسرائيل من جميع مموه

المزمور الخامس وعشرون لداود

مزمور داود ذاك قوله صوت الصالحين انما طلبوا رحم الله ونصرته واتقوا
 فمروا جميع التوب بصلاح معيشتهم وصوت البيعة عند سائر المطا
 احكم في يارب جايه مسيت في اقصيت وعلى الرب اتوكل
 جلي اتوض جوي يارب واخيتنا اخر وكلي وقلبي
 التي رخصت فزاه عني ورضيت حسنا بصدقه لم اخلص
 مع جماعة البنائيل ومع المتاجرين لم اذخل ابغضت حيا
 عه الاشرار ومع الكفرة لم اخلص غسلت بين الصادقين
 ليري وخلصت جوارحك من يدي صواقا يارب ليكم الامنع
 صوت غليلك واحكي جميع على ايديك يارب اية اخيت

Indica medic

Figure 8. Vat.ar. 5, f. 28r

2.2.1.2 L'orientation de la calligraphie

Dans son article⁵² sur la numérotation des cahiers, Guesdon suggère qu'avec le temps, spécialement à partir du XIV^e siècle, la numérotation du cahier dans la marge supérieure externe du premier recto du cahier devient un élément esthétique intégré au folio et l'orientation de l'écriture tend à s'uniformiser. Au XIII^e siècle dans les manuscrits chrétiens, l'orientation n'est pas uniforme, quasiment toutes les possibilités sont représentées sans évolution temporelle logique.

2.2.1.2.1 Les numéros de cahiers avec un changement d'orientation

1. Vat.ar. 28 (1271)
2. Vat.ar. 36

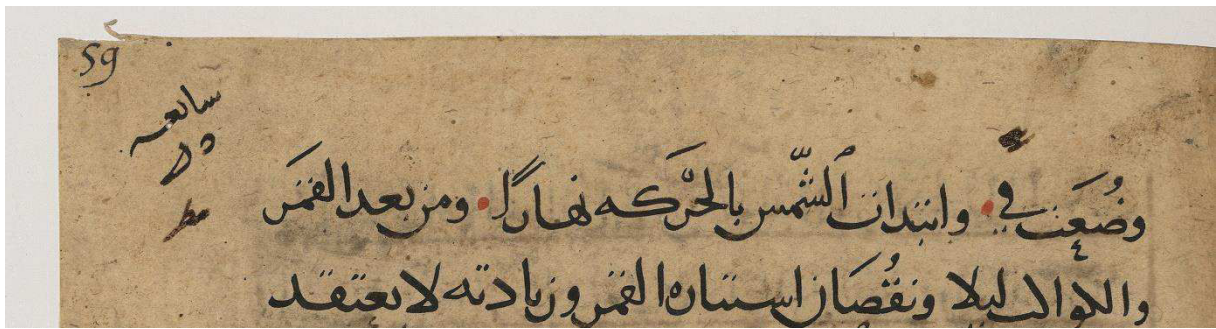


Figure 9. Vat.ar. 36, f. 59r

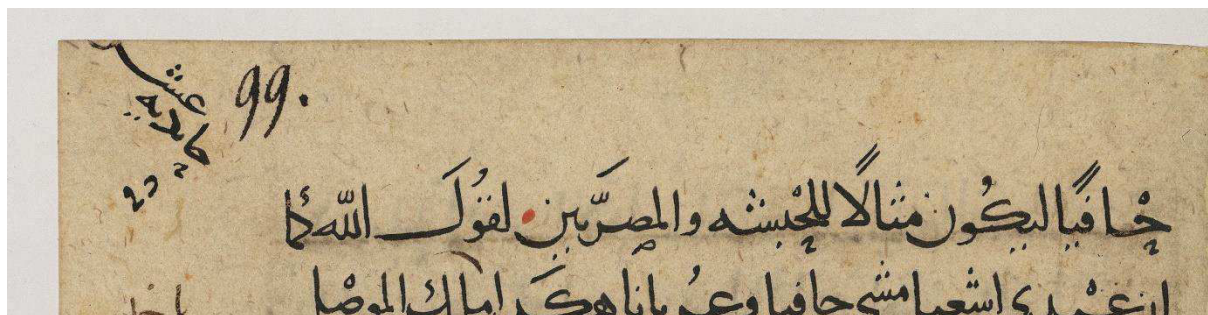


Figure 10. Vat.ar. 36, f. 99r

⁵² Guesdon, Marie-Geneviève. La numérotation des cahiers et la foliotation dans les manuscrits arabes datés jusqu'à 1450, *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 99-100, 2002, pp. 101-115.

3. Vat.ar. 79 (1223) :

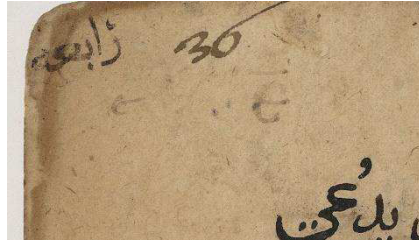


Figure 11. Vat.ar. 79, f.36r



Figure 12. Vat.ar. 79, f.56r

4. Vat.ar. 164
5. Vat.ar. 178
6. Vat.ar. 1598

2.2.1.3 Les numéros de cahiers écrits de bas en haut

1. Vat.ar. 22 (1272) :

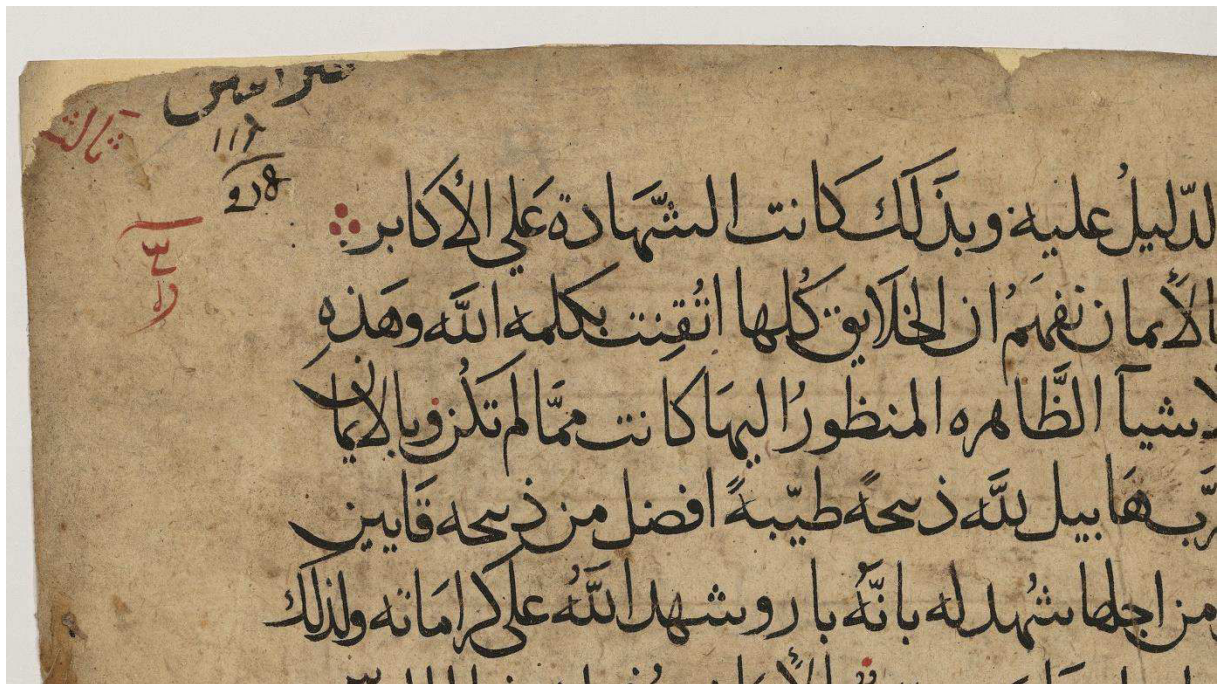


Figure 13. Vat.ar. 22, f. 117r

2. Vat.ar. 90 (1218) :

يوم الدين
وهذا الفقير الواحد يدخلهم يوم الدينونة
لما يكون السماء كما هو مكتوب ان
واحدة تؤخذ وهم الفقير اللحياء الشاكرون
الصالحون الصابرون على فقرهم يشكرهم
عليه لذيهم والواحدة الاخرى الذي
دل انها تترك فيم علينا ان تعرف في
ان تترك في اي كان تترك الذي بقوله
هو هكذا انه ادراك ان قوما من الفقرا
لا يشكرون الذي على فقرهم بل يكونوا
زناه ولا يبينون الى الله ابوهم فان
هذه الفرقة من الفقرا يتركها الله في جهنم

46

Figure 14. Vat.ar. 90, f. 46r

3. Vat.ar. 103

4. Vat.ar. 410 :

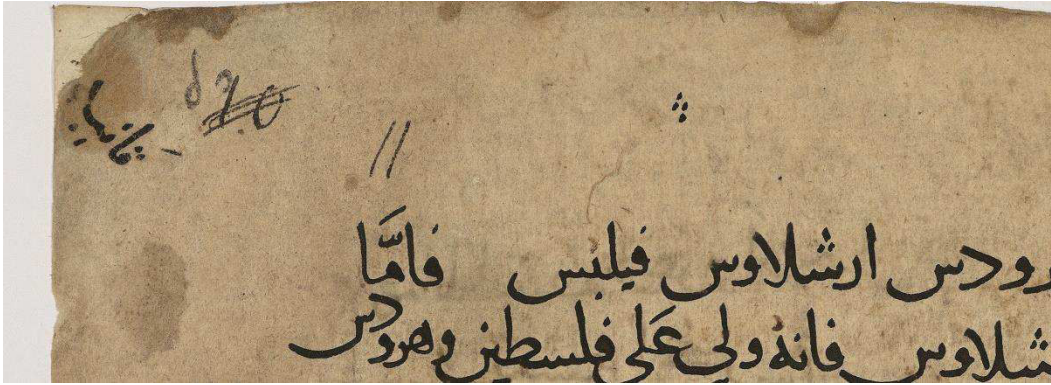


Figure 15. Vat.ar. 410, f. 11r

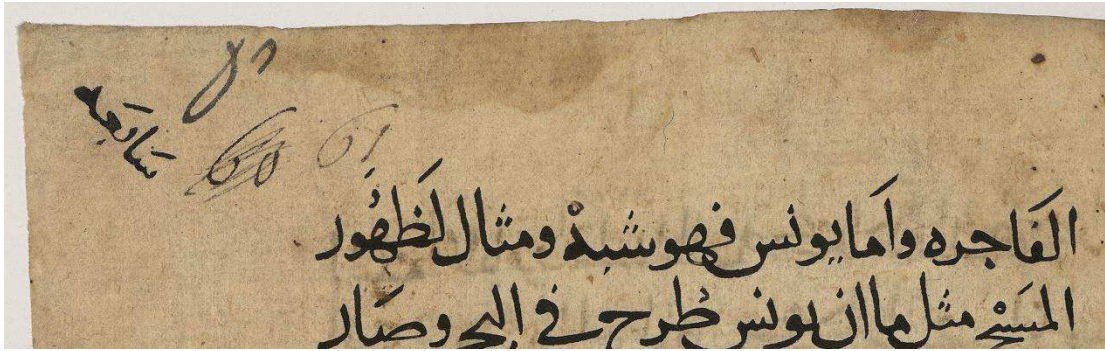


Figure 16. Vat.ar. 410, f. 61r

5. Vat.ar. 491 (1251)
6. Vat.ar. 584
7. Vat.ar. 645 (1243)

8. Borg.ar. 243 :

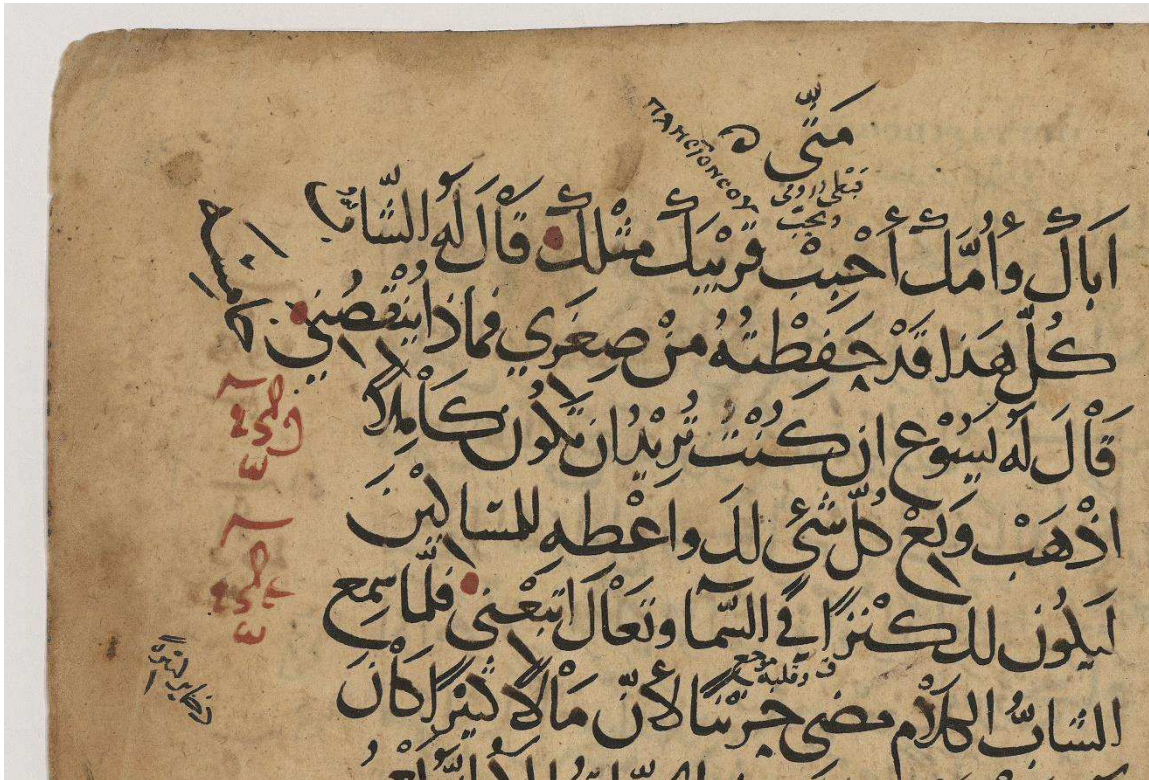


Figure 17. Borg.ar. 243, f. 37r

2.2.1.3.1 Les numéros de cahiers écrits de haut en bas

1. Vat.ar. 14 :

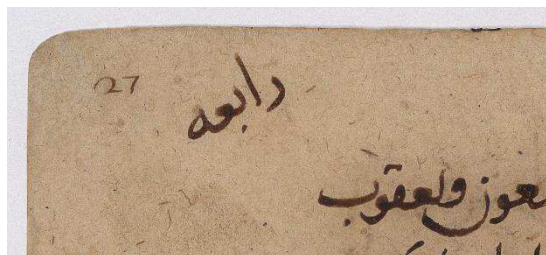


Figure 18. Vat.ar. 14, f. 27r

2. Vat.ar. 37 (1281)

3. Vat.ar. 40

4. Vat.ar. 46 (1271) :

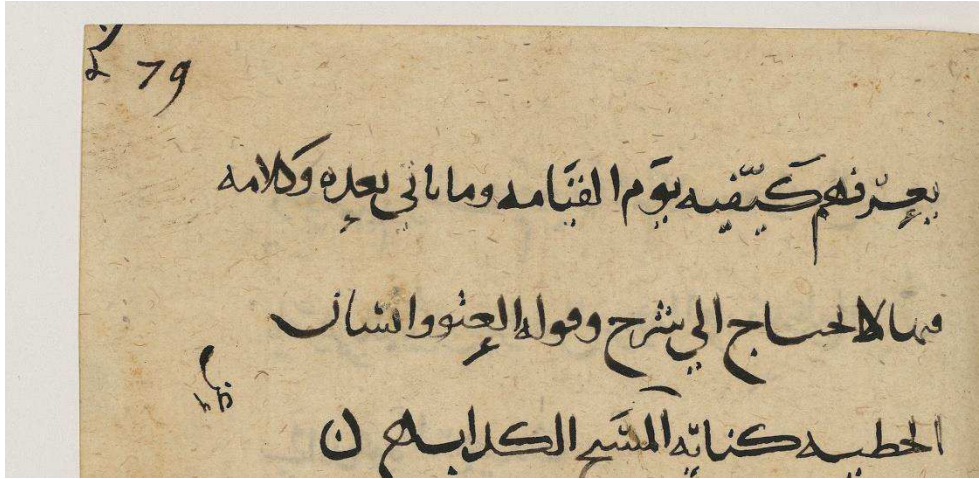


Figure 19. Vat.ar. 46, f. 79r

5. Vat.ar. 72

6. Vat.ar. 76

7. Vat.ar. 80

8. Vat.ar. 88

9. Vat.ar. 104 (1282 - autographe) :

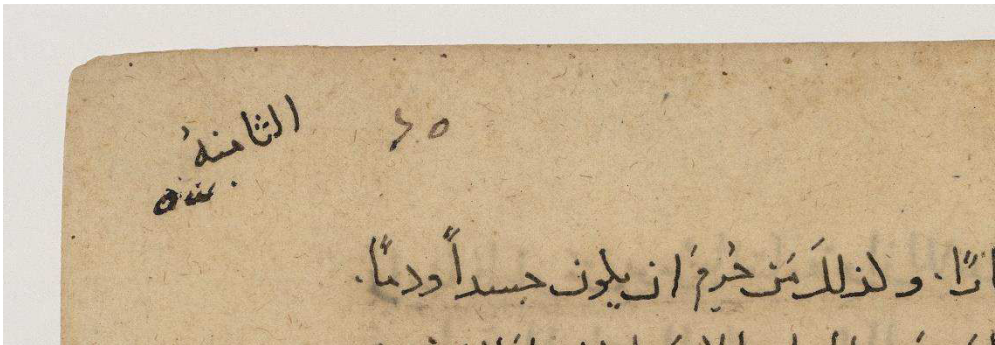


Figure 20. Vat.ar. 104, f. 70r

10. Vat.ar.113 (1230)

11. Vat.ar. 127 (1233)

12. Vat.ar. 135 (I)

13. Vat.ar. 135 (II)

14. Vat.ar. 138 :



Figure 21. Vat.ar. 138, f.10r

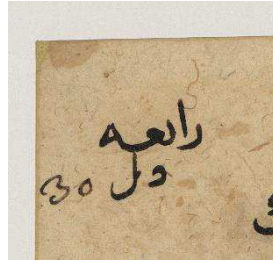


Figure 22. Vat.ar. 138, f. 30r

15. Vat.ar. 145

16. Vat.ar. 162

17. Vat.ar. 175 (P. I. / 1284)

18. Vat.ar. 182

19. Vat.ar. 400

20. Vat.ar. 409

21. Vat.ar. 452 (1214)

22. Vat.ar. 453

23. Vat.ar. 459 (1298)

24. Vat.ar. 518 :

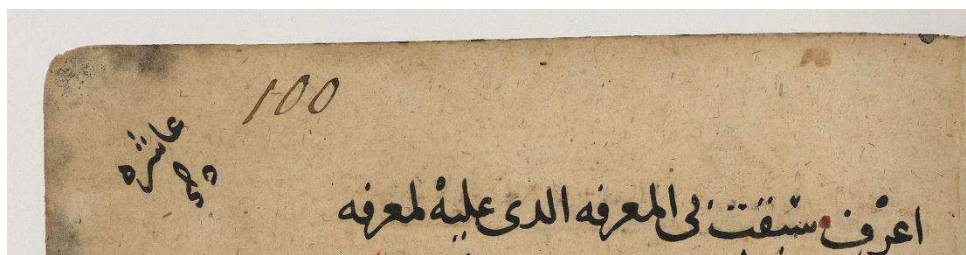


Figure 23. Vat.ar. 518, f. 101r

25. Sbath. 73

2.2.1.3.2 Les numéros de cahiers écrits d'une calligraphie droite

1. Vat.ar. 5
2. Vat.ar. 23 (1273)
3. Vat.ar. 41 (1251)
4. Vat.ar. 81 :



Figure 24. Vat.ar. 81, f. 136r

5. Vat.ar. 82
6. Vat.ar. 94 :

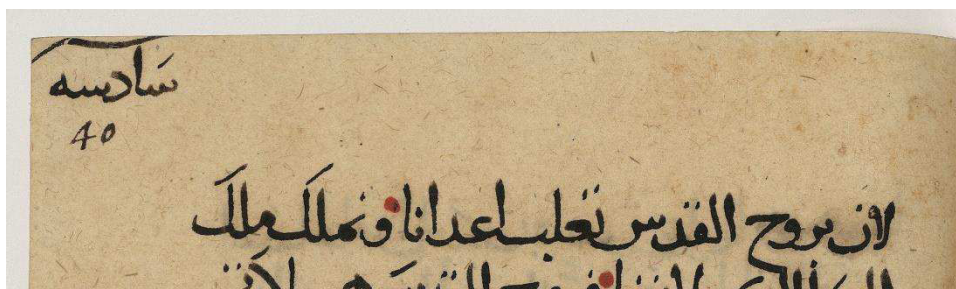


Figure 25. Vat.ar. 94, f. 40r

7. Vat.ar. 101
8. Vat.ar. 102
9. Vat.ar. 115 (1260)
10. Vat.ar. 134
11. Vat.ar. 151 (1288) :

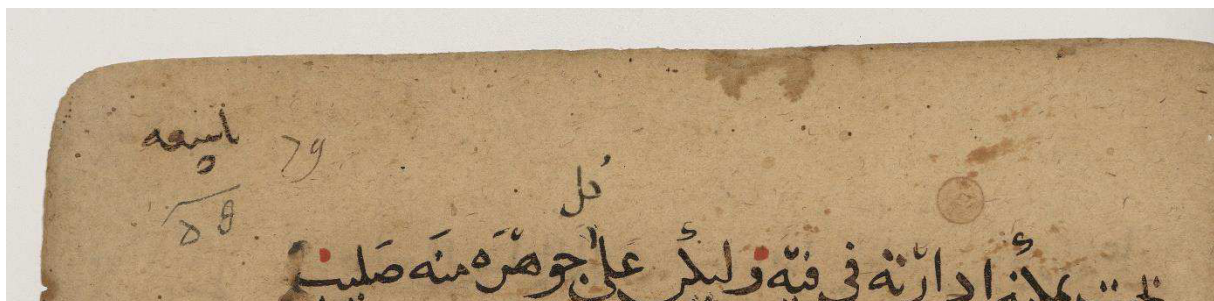


Figure 26. Vat.ar. 151, f. 79r

- 12. Vat.ar. 153
- 13. Vat.ar. 155
- 14. Vat.ar. 156 (1236)
- 15. Vat.ar. 460
- 16. Vat.ar. 610 (1293)

L'orientation de la calligraphie du Vat.ar. 6 est impossible à déterminer, il ne reste en effet que des traces trop infimes.

2.2.1.4 La numérotation écrite répétée dans le cahier

Il arrive que la numérotation écrite soit répétée sur un cahier. Il y a deux possibilités de répétition des numéros de cahiers écrits, soit ils sont répétés à la fin du cahier sur le dernier verso, soit le numéro est répété sur la première moitié des folios du cahier.

2.2.1.5 La numérotation présente au début et à la fin des cahiers

Le numéro de cahier est répété au début et à la fin aux Vat.ar. 37 (1281). 90 (1218), et pour ces manuscrits, la répétition de la numérotation en toutes lettres arabes se trouve dans la marge supérieure interne.

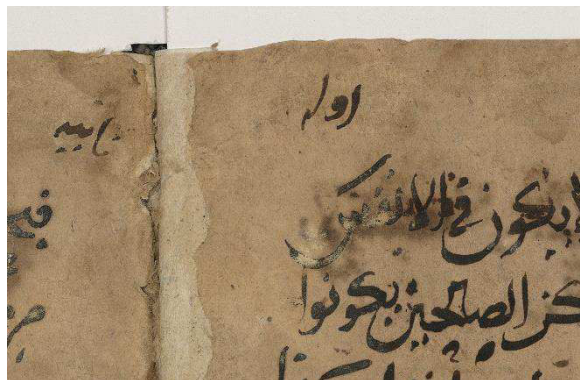


Figure 27. Vat.ar. 90, ff. 9v-10r

2.2.1.6 La numérotation répétée sur la première moitié du cahier

Il est plus correct de parler de la numérotation des cahiers en toutes lettres arabes répétée sur les bifeuillets du cahier plutôt que sur la première moitié du cahier. En effet, cette répétition se trouve sur les bifeuillets qui sont un niveau de construction du manuscrit au même titre que le cahier, nous aurons l'occasion de revenir spécifiquement sur ce niveau.

Le numéro en toutes lettres arabes répété sur les bifeuillets se trouve aux Vat.ar. 103 Vat.ar. 151 (1288) Vat.ar. 156 (1236), il est toujours apposé dans la marge supérieure externe. Dans ces trois manuscrits, la main qui a apposé la numérotation en toutes lettres est celle du scribe.

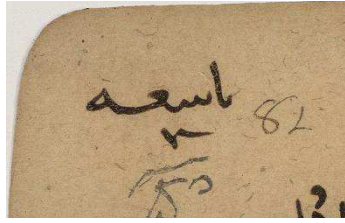


Figure 28. Vat.ar. 151, f. 81r



Figure 29. Vat.ar. 151, f. 82r

Cependant au Vat.ar. 156 (1236) le scribe a commis une erreur. En effet au dixième cahier, il s'est trompé de numéro en répétant le numéro du cahier précédent. Ayant vu son erreur il l'a corrigée lui-même mais seulement sur le premier bifeuillet des cahiers concernés. Il est aussi possible que la correction ait été effectuée par un lecteur ou un possesseur.

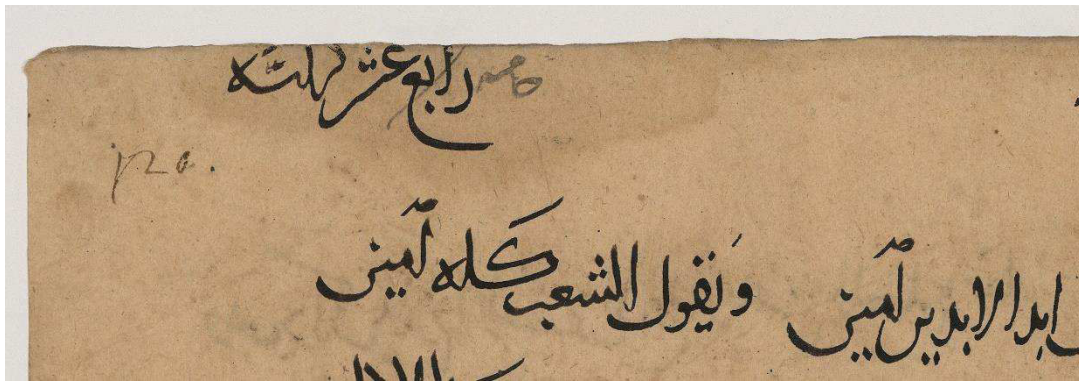


Figure 30. Vat.ar. 156, f. 120r

2.2.1.7 L'écriture du mot cahier

L'écriture du mot « cahier », كراس ou كراسة, avec la numérotation en toutes lettres est relativement peu fréquente. On la trouve dans onze manuscrits : Vat.ar. 19 (1227). 37 (1281). 80. 90 (1218). 102. 113. 134. 156 (1236). 164. 175 (P. I / 1284). 460. À l'exception du Vat.ar. 102, le mot كراس ne se trouve pas systématiquement sur chaque cahier des manuscrits, il ne se rencontre par exemple qu'une seule fois au Vat.ar. 19 (1227). La main qui a apposé le mot كراس est toujours celle qui a apposé le numéro écrit, et dans ces manuscrits le mot كراس suit le numéro, à l'exception du Vat.ar. 164 où il le précède. L'absence de ce terme sur une partie des cahiers d'un manuscrit s'explique d'une part parce que le scribe l'a parfois omis, d'autre part parce que la rognure des marges l'a fait disparaître.

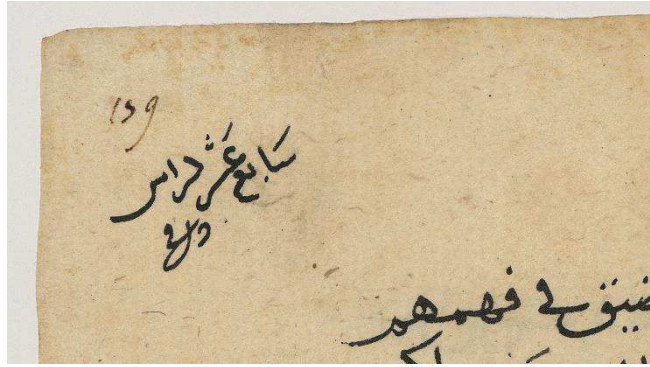


Figure 31. Vat.ar. 80, f. 159r

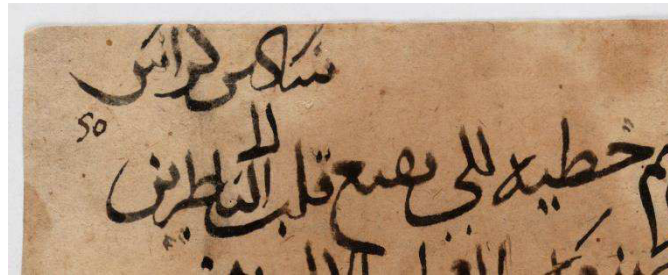


Figure 32. Vat.ar. 102, f. 50r

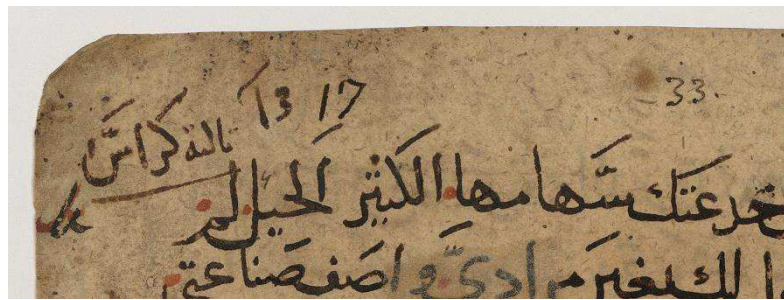


Figure 33. Vat.ar. 460, f. 17r

Dans la marge supérieure externe du dernier verso d'un cahier du Vat.ar. 134, le mot كراس est suivi par deux autres mots qui malheureusement ont été coupés par la rognure des marges qui ne sont donc pas parfaitement lisibles et il n'est pas sûr qu'il faille lier le mot كراس à un numéro de cahier. Le cahier dont il est question est un sénion au milieu de quinions. Le scribe qui a apposé toutes les numérotations (en toutes lettres arabes et en abjad) a peut-être estimé nécessaire de signaler au relieur qu'il n'y avait d'erreur avec ce cahier et que le bifeuillet supplémentaire n'est pas un ajout postérieur. Le scribe pourrait avoir écrit : « الكراس سادس ورقات : [le cahier comprend six bifeuillets] ».

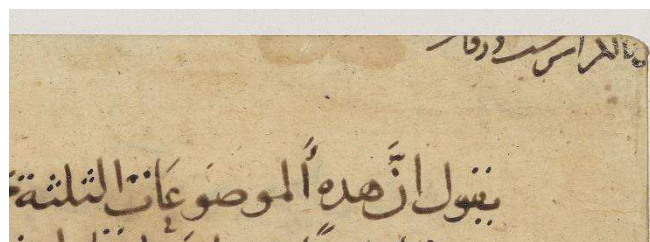


Figure 34. Vat.ar.134, f. 23v

Le Vat.ar. 400 utilise un autre mot pour signifier cahier, الدرّج (qu'il faut corriger⁵³), et son emploi couvre l'ensemble des cahiers. Le dictionnaire de Muzerelle donne la même définition que Gacek à ce mot : « rouleau ». L'acceptation de ce mot comme « cahier », bien que rare, ne pose pas de problème particulier.

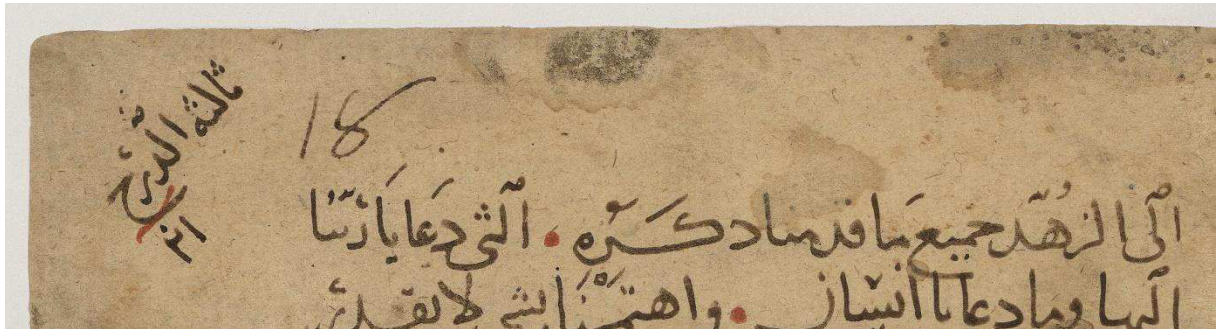


Figure 35. Vat.ar.400, f. 17r

Le Vat.ar. 103 présente lui une particularité. En effet, sur le dernier recto des 6 premiers cahiers de ce manuscrit, le mot رأس est écrit dans la marge supérieure externe. Sur un seul cahier, le premier, il est écrit رأس الكراس, il est donc fait mention de كراس mais sans aucun numéro. Le mot رأس désigne ici la tête, c'est-à-dire selon la définition de Muzerelle « la partie supérieure ou antérieure du volume »⁵⁴.

2.2.1.8 La numérotation du premier cahier

Le premier recto du premier cahier n'est pas numéroté, sans doute parce que le premier recto sert de page de garde et n'est pas utilisé par le scribe, sans doute aussi pour des raisons esthétiques. Par ses particularités, le premier cahier est facilement identifiable par le lecteur ou le relieur et peut donc se passer de numéro. Il n'existe qu'une seule exception, le Vat.ar. 400.

⁵³ Gacek, Adam. *The Arabic Manuscript Tradition*, *op. cit.*, pp. 45-46.

⁵⁴ Muzerelle, Denis. *Dictionnaire*, *op. cit.*

أولة الدرر

1.

Ad' unis p'is Jan. a Comis. C. Nobis Guardiani

Thy. My. bur

Perbin. et ad Conuetas. S. Quis apud Comam.

C.C.C. Act.

Figure 36. Vat. ar. 400, f. 1r

Cela ne veut pas dire que le premier cahier n'est jamais numéroté en lettres arabes, il arrive parfois – même si c'est relativement rare – que le numéro soit inscrit sur le dernier verso du cahier. Ainsi en est-il pour les Vat.ar. 164. 400 qui voient le numéro écrit dans la marge supérieure externe tandis que le numéro au Vat.ar. 90 (1218) est écrit dans la marge supérieure interne.



Figure 37. Vat.ar. 90, ff. 9v-10r

Le premier cahier du Vat.ar. 19 (1227) est numéroté en toutes lettres arabes et le numéro est suivi du mot كراس. Cependant ce cahier est sans doute un ajout postérieur aux autres cahiers du manuscrit, même s'il a dû être ajouté au manuscrit très peu de temps après la réalisation du manuscrit. En effet, tous les cahiers ont une numérotation en abjad et la numérotation débute avec la lettre « ا ». Or ce premier cahier dont il est question ne possède pas de numéro abjad mais uniquement un numéro écrit en toutes lettres arabes sur le dernier folio et – chose très rare – sur le recto et non pas le verso. Par ailleurs tout au long du manuscrit des chiffres coptes et syriaques se trouvent dans les marges mais le premier cahier, qui est une sorte d'index, ne répertorie que les références syriaques.

2.2.2 La numérotation copte

Une numérotation copte se trouve dans 13 manuscrits (Vat.ar. 91 (1287). 104 (1282). 113 (1230). 160 (1230). 164. 175 (I - 1284). 178. 182. 452 (1214). 469. 491 (1251). 645 (1243). 671 (1243)) de notre étude. Cette numérotation est l'unique numérotation des cahiers dans trois manuscrits seulement, elle se décline donc sous des formes différentes. Cette observation rejoint celle faite par Ugo Zanetti dans son article sur les manuscrits de Saint Macaire⁵⁵ : les Coptes lorsqu'ils écrivent en copte numérote les cahiers en copte et lorsqu'ils écrivent en arabe, ils privilégient une numérotation en toutes lettres arabes. Le plus souvent donc, la numérotation copte en accompagne une autre, son emplacement sur les cahiers est extrêmement variable.

Le Vat.ar. 91 (1287) est un manuscrit à part, il s'agit en effet d'un recueil d'homélies de plusieurs auteurs. Chacune des homélies tient sur un bifeuillet de sorte que ce manuscrit n'a jamais été relié, pour autant chaque bifeuillet possède au milieu de la marge supérieure un numéro copte. Les bifeuillets peuvent être lus indépendamment les uns des autres, la numérotation n'est donc pas fondamentale mais puisqu'elle est réinitialisée à chaque nouvel auteur, elle permet de les regrouper et assurer un certain ordre.

2.2.2.1 La numérotation copte seule

Même lorsqu'elle est seule, sur trois manuscrits seulement, l'emplacement de cette numérotation n'est pas la même. Au Vat.ar. 469 le numéro se trouve au premier recto du cahier, dans la marge inférieure, soit interne soit externe. Au Vat.ar. 160 le numéro a été apposé dans la marge supérieure interne. L'écriture des numéros coptes dans ce manuscrit est extrêmement proche des onciales grecques – ce qui n'est pas surprenant puisque l'alphabet copte reprend l'alphabet grec en y ajoutant quelques lettres. Le colophon nous apprend que ce manuscrit a été copié au Caire sur un manuscrit originaire de Damas et il est possible que le copiste ait reproduit la numérotation grecque qui se trouvait sur l'original. Mais les cahiers possèdent aussi une numérotation des bifeuillets en chiffres coptes. Je suis donc l'avis de Graf qui reconnaît une numérotation copte qui, peut-être, cherche à être proche d'une numérotation grecque.

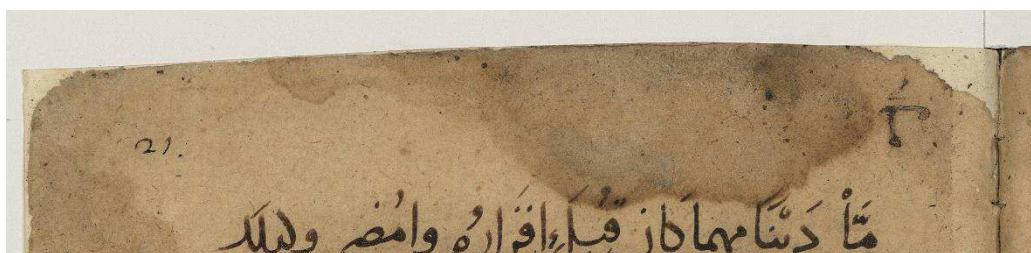


Figure 38. Vat.ar. 160, f. 21r

⁵⁵ Zanetti, Ugo. Les manuscrits de Saint Macaire : observations codicologiques. Hoffmann (dir.), *Recherches de codicologie comparée : la composition du codex au Moyen Age en Orient et en Occident*. Paris : Presses de l'École nationale supérieure, 1998, pp. 171-182.

L'agencement de la numérotation copte au Vat.ar. 671 (1243) est plus rare. Le numéro copte se trouve sous le titre qui est répété dans l'angle supérieur externe du premier folio de chaque cahier, le titre et le numéro du cahier sont de la main du scribe.



Figure 39. Vat.ar. 671, f. 19r

Sur chacun de ces manuscrits le numéro de cahier copte est surmonté d'un trait. Il s'agit d'une habitude copte qui, en surlignant la lettre, confirmait sa valeur numérique.

2.2.2.2 La numérotation copte avec d'autres numérotations

La numérotation des cahiers qui accompagne la numérotation copte est toujours une numérotation écrite en toutes lettres arabes. La numérotation copte se présente alors sous deux modalités : soit elle se trouve sur le premier et/ou le dernier folio du cahier, soit elle se trouve sur les bifeuillets du cahier.

2.2.2.2.1 La numérotation copte au début et/ou à la fin du cahier

Au Vat.ar. 178, le numéro copte se trouve dans la marge supérieure interne des premiers et des derniers folios. Au Vat.ar. 182, le numéro copte se trouve sur le dernier verso dans la marge supérieure externe.

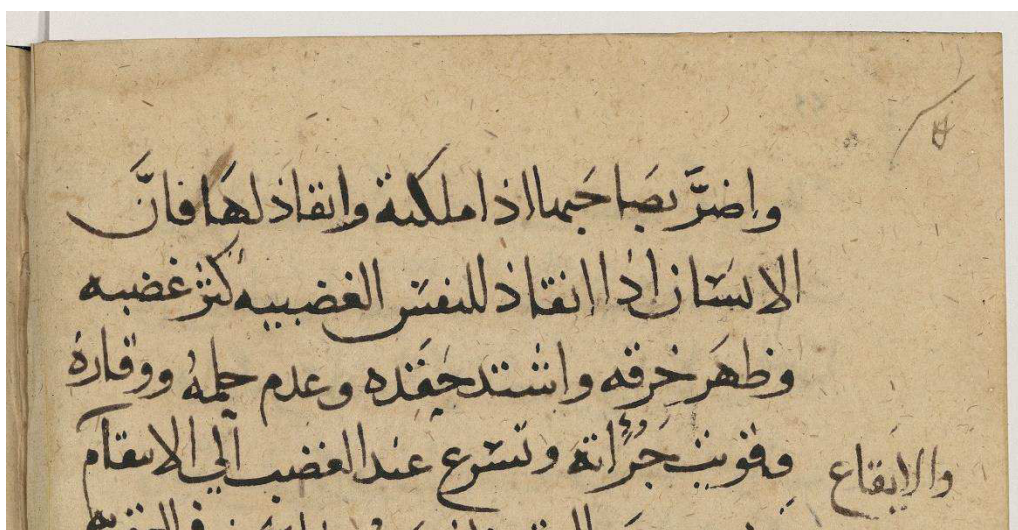


Figure 40. Vat.ar. 182, f. 55v

Au Vat.ar. 452 (1214), quelques cahiers, c'est-à-dire 7/36, ont un numéro de cahier copte apposé sur le dernier verso. Deux de ces numéros se trouvent dans la marge supérieure interne tandis que les autres se trouvent dans la marge supérieure externe.

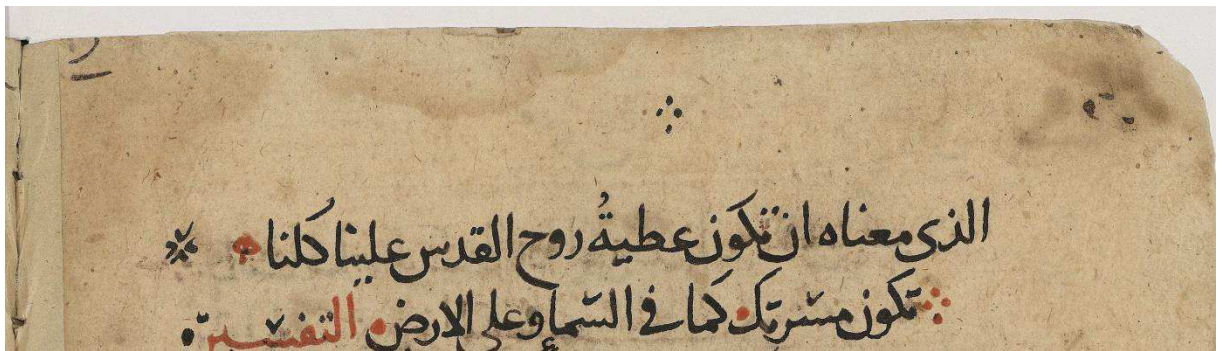


Figure 41. 452, f. 36v

Aux Vat.ar. 491 (1251). 645 (1243) les numéros coptes se trouvent dans la marge inférieure interne du premier recto et du dernier verso des cahiers. Sur ces deux manuscrits, on remarque une particularité : le numéro sur le dernier verso n'est pas celui du cahier mais celui du cahier suivant. Ce système fonctionne comme la réclame telle qu'elle est définie dans le dictionnaire de Muzerelle : « indication des premiers mots de la page suivante inscrite au bas d'une page, le plus souvent à la jonction entre deux cahiers, permettant de contrôler la bonne succession des feuillets ou cahiers », à cette différence près que l'indication n'est pas un mot du corps du texte mais le numéro de cahier.

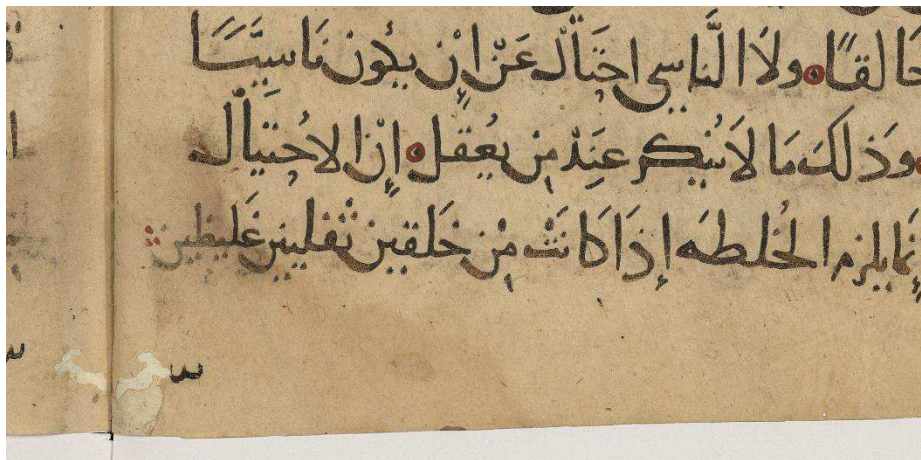


Figure 42. Vat.ar. 491, f. 42v

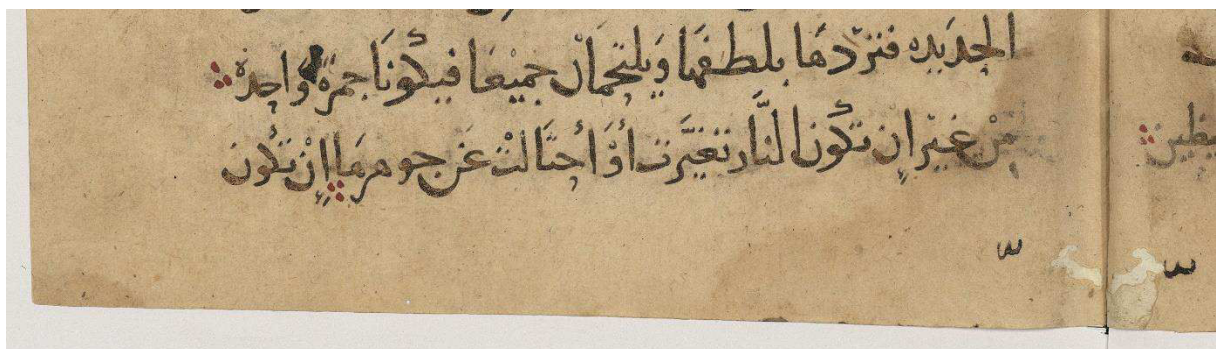


Figure 43. Vat.ar. 491, f. 43r

Au Vat.ar. 113 (1230), un numéro de cahier copte ne se trouve que sur un seul cahier. Il a été apposé dans la marge inférieure externe du dernier recto.

Nous avons vu avec la numérotation en lettres arabes qu'au Vat.ar. 164, cette numérotation a été apposée sur le dernier verso des dix premiers cahiers tandis que les cahiers suivants ont cette même numérotation apposée sur le premier recto. À partir du onzième cahier, la main qui a apposée la numérotation en lettres arabes est le scribe, ce qui n'est pas le cas pour la numérotation des dix premiers cahiers (voir fig. 7), par contre, les dix premiers cahiers ont sur le premier recto des cahiers un numéro copte qui a été apposé par le scribe. Sans doute les numéros écrits à la fin des cahiers l'ont été par une autre main pour compléter le manque des premiers cahiers. Il convient de noter qu'à partir du onzième cahier, le numéro copte a pu avoir été apposé mais la rognure des marges a été assez conséquente, suffisamment pour avoir fait disparaître toutes les traces.

2.2.2.2.2 La numérotation copte répétée sur les bifeuillets

La numérotation copte peut enfin se trouver sur les bifeuillets et dans ce cas soit la numérotation des cahiers accompagne directement la numérotation des bifeuillets, soit elle se trouve sur un autre emplacement du folio que cette dernière.

Lorsque la numérotation de cahier accompagne directement le numéro de bifeuillet, il faut entendre que les deux numérotations ont été apposées l'une à côté de l'autre par la même main, comme au Vat.ar. 164 et au Vat.ar. 175 (I - 1284) bien que dans ce dernier manuscrit, un seul cahier soit concerné.

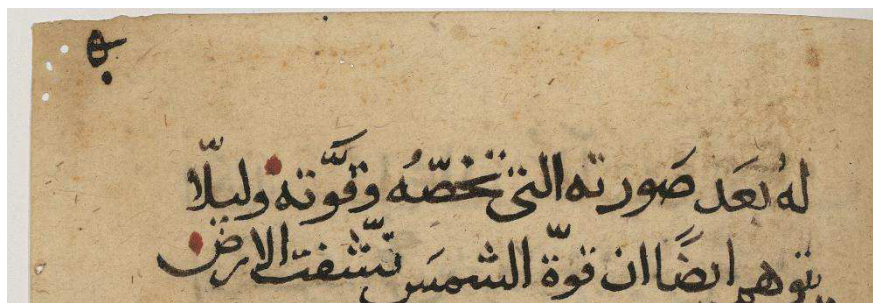


Figure 44. Vat.ar. 164, f. 63r

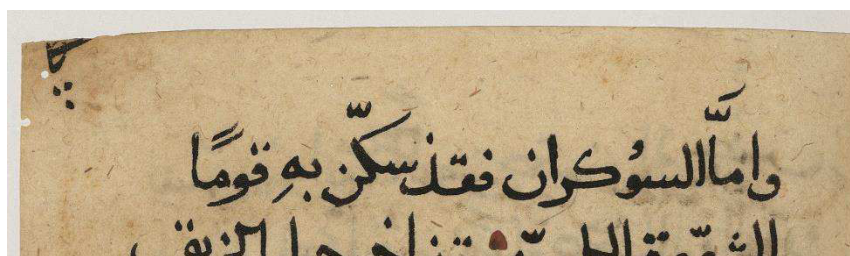


Figure 45. Vat.ar. 164, f. 65r

Dans un autre manuscrit, le Vat.ar. 104, le numéro de cahier copte se trouve sur les bifeuillets trois à cinq dans la marge supérieure externe alors que la numérotation des bifeuillets se trouve dans la marge supérieure interne. Le scribe qui a apposé les deux numérotations est le même, il n'a donc pas jugé bon de doubler le numéro de cahier sur le premier folio des

cahiers, à l'exception du f. 40r. Cette omission volontaire est confirmée par le fait que le premier bifeuillet de chaque cahier possède un numéro copte dans la marge supérieure interne. Pour le Vat.ar. 164, le numéro de cahier copte est répété dans la marge supérieure externe. Au Vat.ar. 175 (I - 1284) un cahier possède une numérotation des cahiers copte qui accompagne la numérotation des bifeuillets dans la marge inférieure externe.

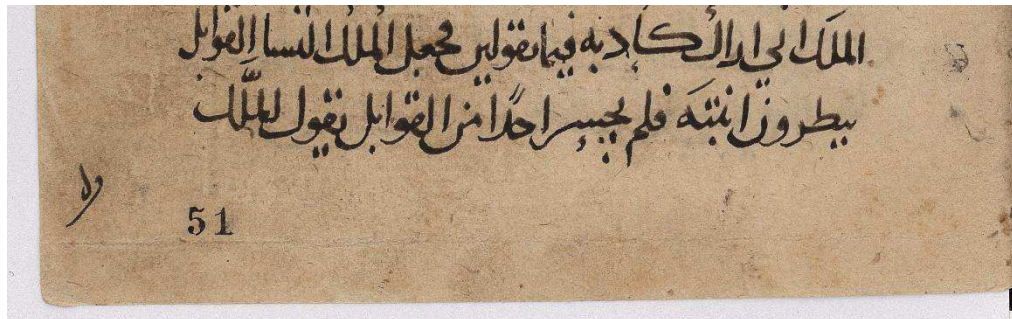


Figure 46. Vat.ar. 175 (I), f. 51r

2.2.3 La numérotation syriaque

La numérotation syriaque dans les manuscrits en syriaque est habituellement apposée dans le milieu de la marge inférieure et début et à la fin du cahier⁵⁶. Dans les trois manuscrits qui comprennent une numérotation syriaque (Vat.ar. 153. 180. Sbath. 73), le numéro est toujours apposé au milieu de la marge inférieure, cependant au Sbath. 73 le numéro ne se trouve que sur le dernier verso du cahier alors que sur le premier recto du cahier, une numérotation en lettres arabes a été apposée. Dans les Vat.ar. 153. 180 les numéros se trouvent au début et à la fin des cahiers, et dans ces deux manuscrits, le premier cahier du manuscrit est numéroté sur le dernier verso.

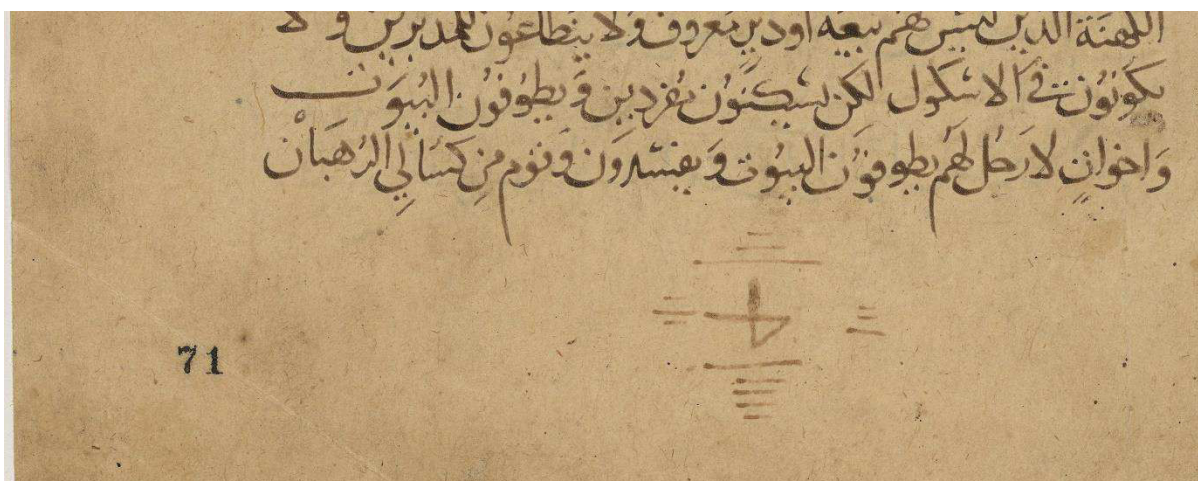


Figure 47. Vat.ar. 153, f. 71r

⁵⁶ Voir Briquel-Chatonnet, Françoise. Borbone, Pier Giorgio. The making of the codex, Syriac codicology. Bausi, A. (ed.) *Comparative Oriental Studies: An Introduction*, COMSt, 2015, pp. 255-257.

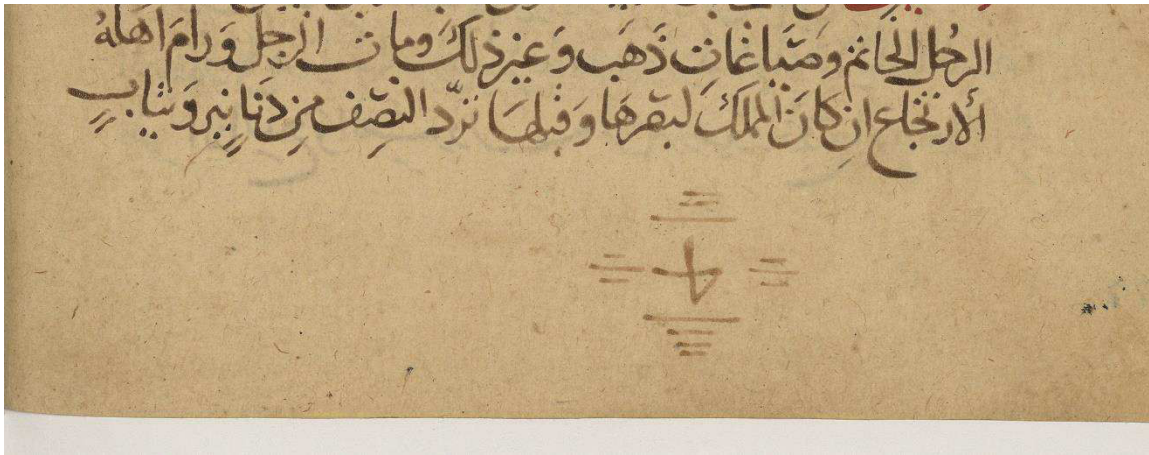


Figure 48. Vat.ar. 153, f. 77v

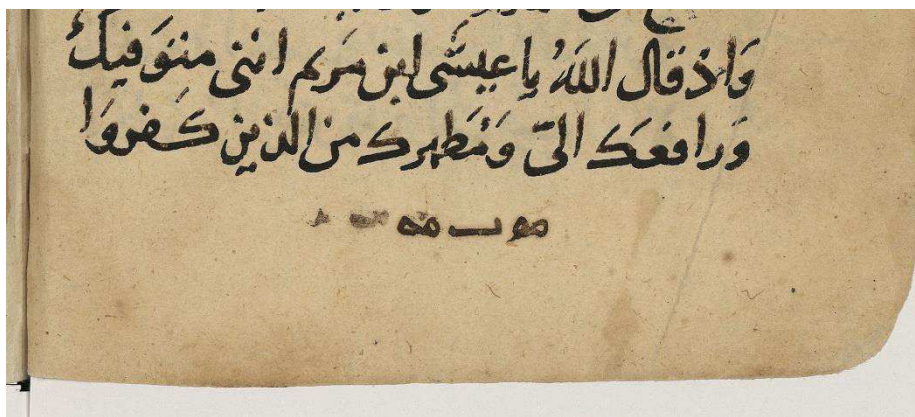


Figure 49. Vat.ar. 180, f. 87v

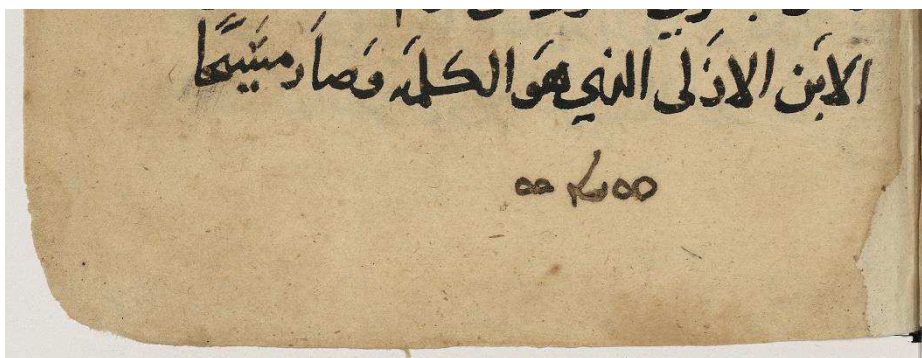


Figure 50. Vat.ar. 180, f. 88r

Au Vat.ar. 180 la numérotation des cahiers en syriaque est l'unique numérotation des cahiers présente dans le manuscrit, tandis qu'au Vat.ar. 153 possède deux autres numérotations : une numérotation est tantôt écrite en toutes lettres arabes, tantôt en chiffres indiens. Ces numérotations se chevauchent de sorte qu'aucune numérotation n'est présente sur l'ensemble des manuscrits alors que quelques cahiers les possèdent toutes.

للعم والحال الذي يزوج بامارة بن اخيه ولا بامارة ابن اخيه فانه عادة مجوسيه ه
السادس والعشرون تجوز للنقراني ان يزوج بعيزرائيه على رجاء
 ثولمادها او اولادها **السابع والعشرون** المرأة النصارية لا
 تزوج بعيزرائي لئلا تنتقل هي واولادها الي غير المذهب وان تزوجت
 بايثارها او بايثار ابويها لمخوم وان كان غير ايثارها لكن بايثار ابويها لمخوم ابويها
 حسب من دخلها **الثامن والعشرون** الاملاك يكون بتوسط النفس
 والشمس او الاسقف او المطران وثلاث مومنين على الاقل وتوسط الصليب
 وما كان خلاف ذلك لا يعنده ه **التاسع والعشرون** اذا ملك
 رجل امراه وبقي لمخبر ونكح من ثلث سنين الى اربع وقال اهلا لا يصبر ان كان
 يدرع عليها القوت فجب ان يصبر عليه ابدا وان لم يفعل ذلك فالصبر مدة
 ثلث سنين والا اليها من بعد **الثلاثون** ان ملك رجل امراه
 وهو معها في المدينة ولم يتمكن من تكيدها واخرج ابواها بالغيبة والمساقفة
 او نقلها لان تخليتها وحدها لا يجوز والمالك قال لا يزوج عنها ولا تمكن من نقلها
 او كانت بنمة فقال لا يمكنني ان اصبر اكثر من هذا والمالك يدافع محج ان كانت
 في نفقته فقدره يصبر ان كان الملك فريبا او يعيد وان لم يكن في نفقته
 ينظر هل له قدره ام لا وان كانت ثم قدره تمنع من السر والاختلاط بالمومنين
 حتى ينقل مملكته وان لم يحب ففي ذلك الحرم واطلق لها الشرف ويمنع

لـ حـ عـ بـ هـ

Figure 51. Vat.ar. 153, f. 94r

2.2.4 La numérotation grecque

Une numérotation grecque se trouve sur trois manuscrits et sur chacun d'entre eux cette numérotation suit le sens de l'écriture arabe de droite à gauche.

Le Vat.ar. 154 possède une numérotation grecque qui se situe sur le dernier verso du cahier dans la marge inférieure. Dans ce manuscrit, deux cahiers seulement voient le numéro grec apposé au début et à la fin du cahier et le numéro ne manque que sur un seul cahier.

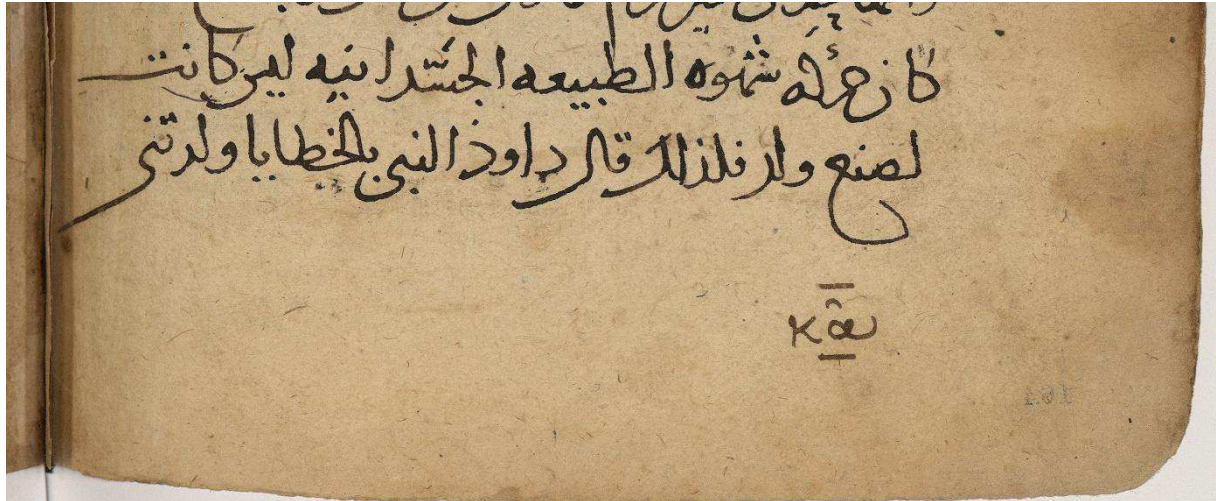


Figure 52. Vat.ar. 154, f. 153v

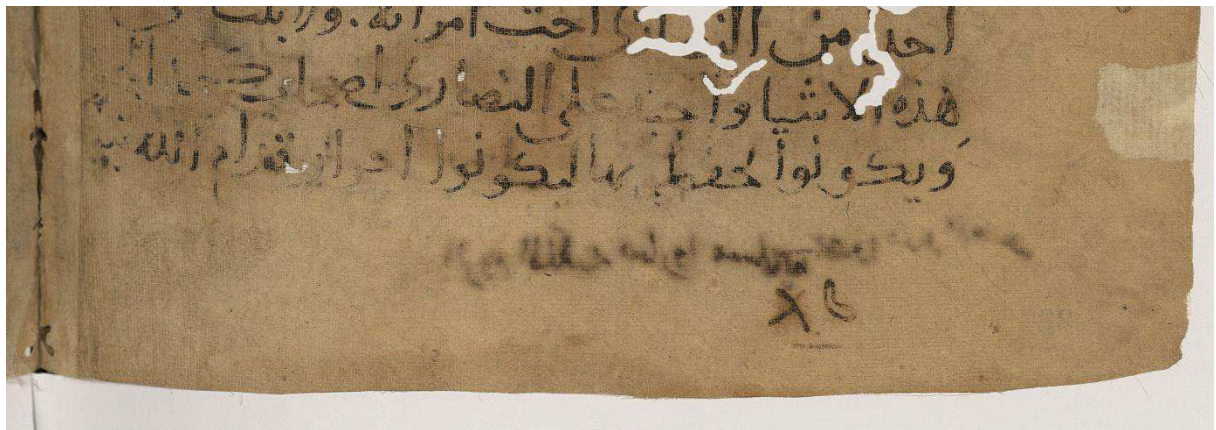


Figure 53. Vat.ar. 154, f. 237v

Il y a aussi une numérotation grecque au Vat.ar. 41(1241) qui se situe dans la marge externe, supérieure ou inférieure, sur le premier recto du cahier. Une numérotation écrite en toutes lettres arabes se trouve aussi sur le premier folio de chaque cahier et les deux numérotations ont été apposées par la même main. Cependant, la numérotation grecque est plus souvent omise que la numérotation écrite.

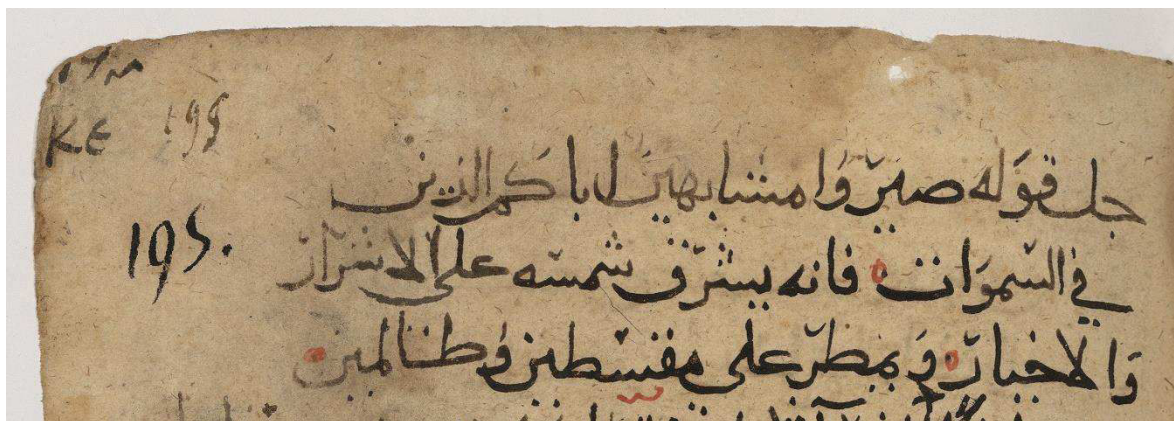


Figure 54. Vat.ar. 41, f. 195r

كتاب
229

علي ان فعل قيامته عندها ممتنع بسبب مدي
الوقت لان مستغريا كان ان يقوم ميتا . 229 .
منفردا ان الزجه ايام . ولعمري قد قال
لتلاميذه لكي يتخذوا الله بهذا المرض
وها هنا ذكر مجد الله في وصف ابيه .
ارابت ان ضعف سامعيه لان علمه افضل
الاقوال التي قالها . فاذا ذكرها باقوال
التي قالها لها . وقارب ان يكون اجرا
اياها على انها مستلويه بذكر ما قيلها . وما
شا ان يزعج الناظر بيز اليه عاجلا . فلذلك
قال لها اما قد قلت لك انك ان امت
ترى مجد الله .

العظه الثالثه والسنتونيه ان يمددنا
بامانتهم وهمروا الفلشفه الذين خارج محلتنا
وان امانه خالبيه من اعمال ما نتم شيئا . وفي
الزنا والفتن وان فتننا هو ان يقبل امرأه

Figure 55. Vat.ar. 41, f. 229r

Il y a enfin une numérotation grecque au Vat.ar. 79 (1223) et cette numérotation a été apposée sur le premier recto et sur le dernier verso de chaque cahier. L'emplacement du numéro sur le premier recto est très variable, il se trouve sur les premiers cahiers dans la marge inférieure interne puis dans la marge supérieure externe. Sur les autres cahiers il se trouve dans la marge supérieure externe, sous ou à côté du numéro écrit en toutes lettres arabes.

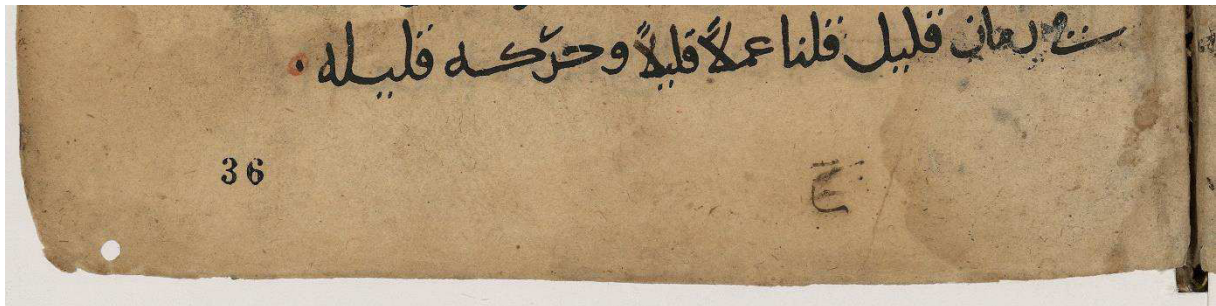


Figure 56. Vat.ar. 79, f. 36r



Figure 57. Vat.ar. 79, f. 56r

2.2.5 La numérotation en abjad

La numérotation en abjad se trouve sur cinq manuscrits (Vat.ar. 19 (1227). 109. 134. 157. 603) et, comme pour la numérotation copte, elle peut être l'unique numérotation ou bien être accompagnée d'une autre numérotation.

La numérotation des cahiers en abjad, seule, se trouve dans quatre manuscrits. Au Vat.ar. 19 (1227), le numéro se trouve dans la marge supérieure externe du premier recto de chaque cahier.



Figure 58. Vat.ar. 19, f. 62r

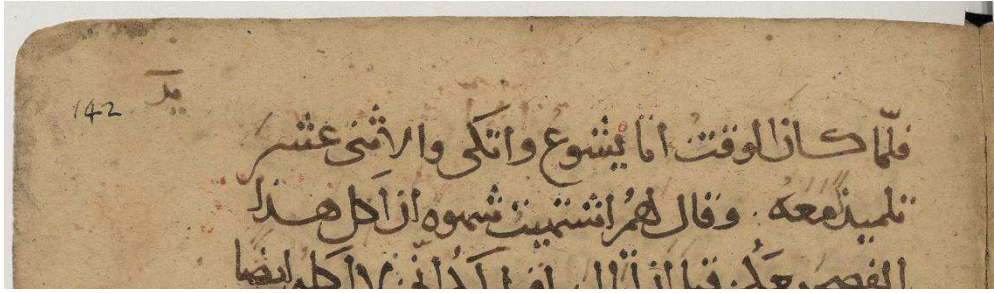


Figure 59. Vat. 19, f. 142r

Au Vat.ar. 603, les cahiers sont numérotés en abjad et les numéros de cahier sont répétés sur les bifeuillets, ils se situent dans la marge supérieure interne. Les bifeuillets ont eux aussi un numéro, en chiffres indiens, mais qui a été apposé dans la marge supérieure externe. Bien qu'elles aient été apposées par la même main, il est clair que ces numérotations n'ont pas été apposées pour être lue ensemble.



Figure 60. Vat.ar. 603, f. 119r

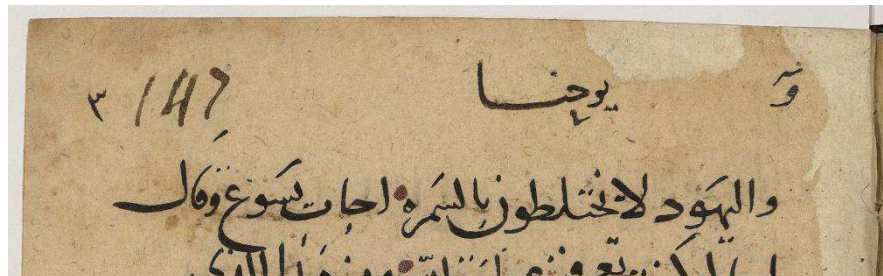


Figure 61. Vat.ar. 603, f. 147r

Au Vat.ar. 157 (1220 et post 1265), le numéro en abjad se trouve dans le milieu de la marge inférieure, au début et à la fin de chaque cahier, exactement comme dans la tradition syriaque. Le manuscrit comprend quelques notes en syriaque et par ailleurs le colophon nous apprend que ce manuscrit a été copié à Tikrit, celui qui a apposé cette numérotation a transposé en arabe la façon de faire syriaque.

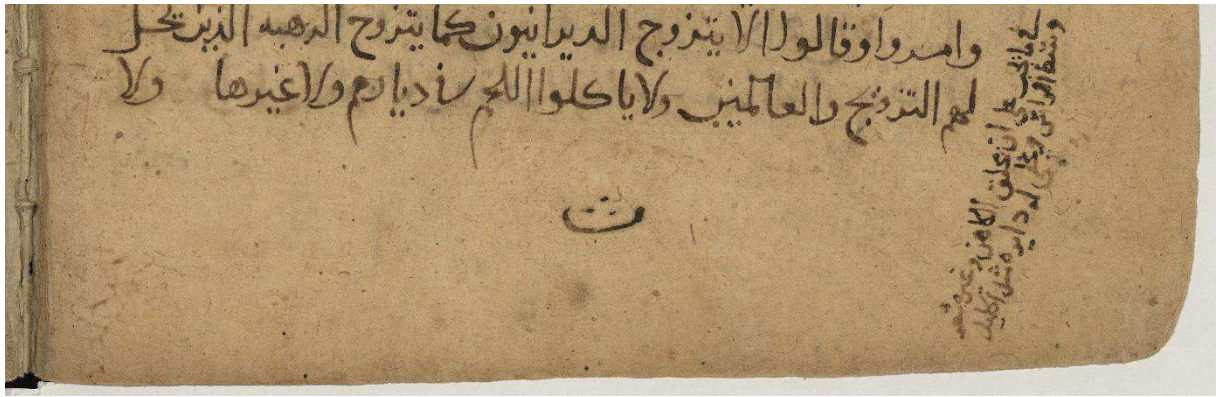


Figure 62. Vat.ar. 157, f. 46v

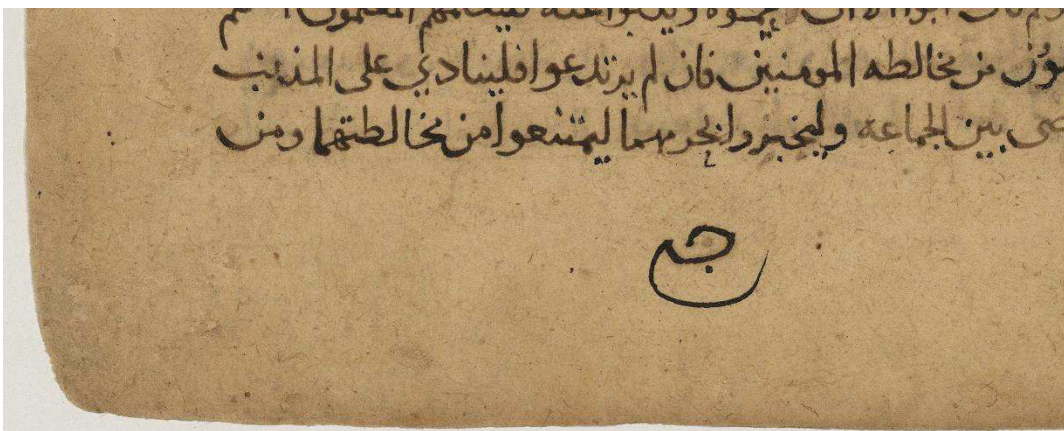


Figure 63. Vat.ar. 157, f. 47r

Au Vat.ar. 109 (1213) le numéro en abjad se trouve dans la marge supérieure externe et ce numéro est toujours accompagné d'un numéro de bifeuillet. La numérotation en abjad est donc répétée sur la première moitié des folios de chaque cahier. Enfin, pour le Vat.ar.109, la lettre « م » qui sépare les lettres est une abréviation de « مصف » cahier ».

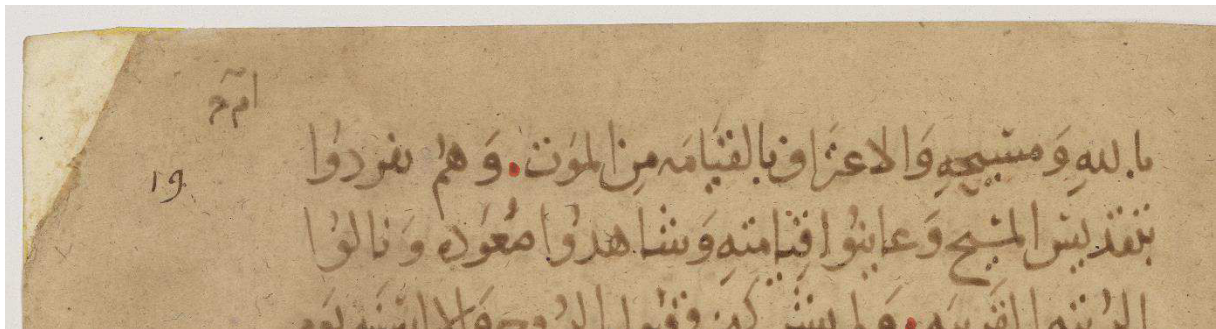


Figure 64. Vat.ar. 109, f. 19r

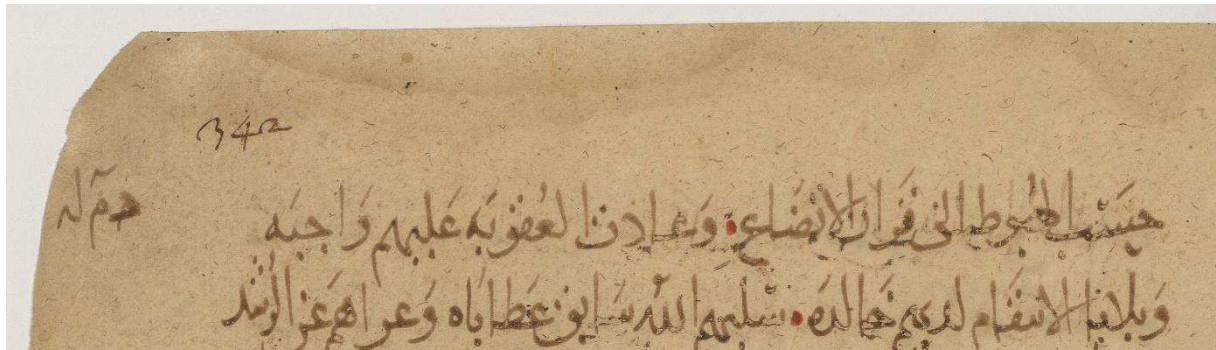


Figure 65. Vat.ar. 109, f. 342r

Au Vat.ar. 134, la numérotation en abjad n'est pas la numérotation principale des cahiers, elle ne se trouve pas en effet sur le premier recto de chaque cahier au contraire de la numérotation écrite en toutes lettres. Elle se trouve sur les autres bifeuillets de chaque cahier, dans la marge supérieure interne. Dans ce manuscrit, ce n'est pas l'abréviation « م » qui sépare les lettres mais « من » de sorte qu'il faut lire « bifeuillet x du cahier x ».

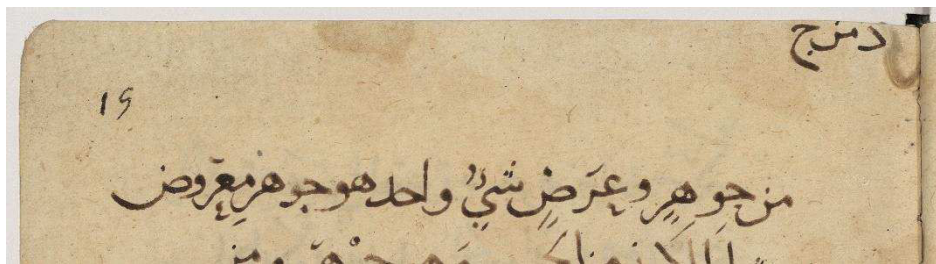


Figure 66. Vat.ar. 134, f. 15r

2.2.6 La numérotation avec des chiffres indiens

Cette numérotation se trouve sur cinq manuscrits (Vat.ar. 103. 145. 153. 410. Borg.ar. 243) et n'est jamais l'unique numérotation des cahiers.

Au Vat.ar. 145 la numérotation principale des cahiers est celle écrite en toutes lettres arabes. La numérotation des cahiers avec des chiffres indiens ne se trouve pas en effet sur le premier folio des cahiers, mais sur les marges supérieures externes des autres bifeuillets. Cette numérotation n'a pas été apposée sur l'ensemble des cahiers, en effet ce manuscrit est un mélange d'œuvres d'un même auteur qui rassemble des cahiers de plusieurs mains.

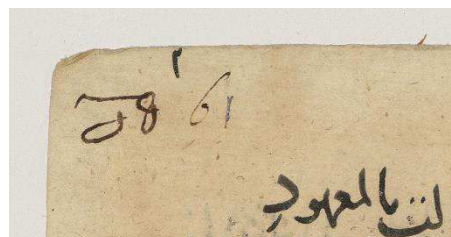


Figure 67. Vat.ar. 145, f. 63r (il s'agit du 5ème bifeuillet du cahier)

Le Vat.ar. 153 possède trois systèmes de numérotations qui se chevauchent et se succèdent, il s'agit d'une numérotation écrite en toutes lettres arabes, d'une numérotation syriaque et enfin d'une numérotation en chiffres indiens. Aucune de ces numérotations ne se trouve sur l'ensemble des cahiers. Les numéros indiens se trouvent dans la marge supérieure externe du premier recto des cahiers (voir fig. 51).

Le Vat.ar. 410 et le Borg.ar. 243 possèdent l'un et l'autre une numérotation écrite en toutes lettres arabes apposée dans la marge supérieure interne des premiers rectos des cahiers. Ils possèdent aussi une numérotation en chiffres indiens qui, pour les deux manuscrits, est liée à la numérotation des bifeuillets. Ces numéros indiens se trouvent dans la marge supérieure interne des folios de la première partie de chaque cahier et le système fonctionne ainsi : le premier chiffre numérote le cahier tandis que le deuxième numérote le bifeuillet.

Il s'agit bien d'une numérotation des cahiers et des bifeuillets et non pas d'une foliotation incomplète parce que le deuxième cahier n'a pas les nombres de onze à quinze mais de 21 à 25 au Borg.ar. 243. Au Vat.ar. 410 la distinction s'opère visuellement à partir du septième cahier où le chiffre désignant le cahier est surmonté d'un point tandis que lorsque le numéro de cahier dépasse la dizaine, il est surmonté de deux points -ce dernier système pour la dizaine se trouve aussi au Borg.ar. 243.



Figure 68. Vat.ar. 410, f. 13r (3^{ème} bifeuillet du 2^{ème} cahier)



Figure 69. Vat.ar. 410, 15r (5^{ème} bifeuillet du 2^{ème} cahier)



Figure 70. Borg.ar. 243, f. 41r (5^{ème} bifeuillet du 5^{ème} cahier)

La numérotation en chiffres indiens n'est jamais répétée sur le dernier verso des cahiers.

2.2.7 La numérotation géorgienne

Un seul manuscrit, Vat.ar. 72, possède une numérotation géorgienne qui accompagne une numérotation écrite en toutes lettres arabes. Les numéros géorgiens sont les lettres de l'alphabet, situées dans la marge inférieure du premier recto de chaque cahier à l'exception du premier cahier qui voit son numéro indiqué dans la marge inférieure du dernier verso alors que la numérotation arabe est totalement absente pour ce premier cahier. Ces lettres correspondent à la calligraphie ecclésiastique de l'alphabet géorgien, voir le dictionnaire géorgien-russe-français de David Tchoubinov⁵⁷.

Bien que ce manuscrit ne soit pas daté, une note de la main du scribe au folio 1r (اقول انا (سمعان اسقف طور سينا ان هذا الدفتر حبس على رهبان | طور سينا ينتغوا به فمن تخامر واخرجه فليكون خطه مع يودس) nous permet de faire une estimation : ce Siméon, évêque du Sinaï, est d'après Samir Khalil⁵⁸ un des responsables du monastère de Sainte-Catherine [c'est-à-dire évêque du Sinaï] avant 1260/1265. La présence d'une communauté monastique géorgienne à Sainte Catherine est bien attestée, il n'est donc pas si étonnant de rencontrer une numérotation géorgienne dans un manuscrit arabe originaire du Sinaï. Ce manuscrit a été transmis à la Vaticane par l'intermédiaire de Scandar qui lors de son voyage au Proche-Orient est passé par ce monastère. L'encre utilisée pour la numérotation géorgienne est assurément autre que celle de la rédaction, il est par contre impossible de savoir si cette numérotation précède la rédaction du manuscrit.

⁵⁷ Tchoubinov, David Iessevitch. Dictionnaire géorgien-russe-français. Saint-Pétersbourg : Imprimerie de l'Académie impériale des sciences, 1840, p. 10.

⁵⁸ Khalil, Samir. Archevêque du Sinaï au XIII^e siècle. *Orientalia christiana periodica*, 52, 1986, pp. 361-377.

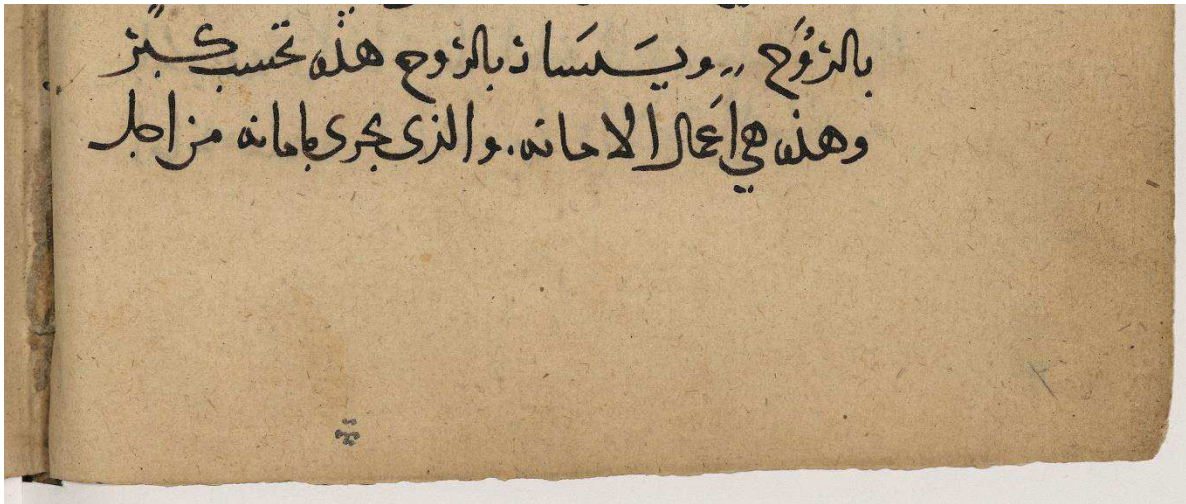


Figure 71. Vat.ar. 72, f. 9v

2.2.8 La numérotation « latine »

La numérotation « latine », c'est-à-dire avec des chiffres arabes ou l'alphabet latin, n'est évidemment pas d'origine, elle mérite cependant d'être notée parce qu'elle indique une étape de la vie du manuscrit, témoignant d'une nouvelle reliure. Pour le Vat.ar. 452 (1214) les chiffres sont apposés dans la marge inférieure externe du dernier verso du cahier et les numéros de cahiers vont de gauche à droite et ainsi ne respectent pas le sens de lecture arabe.

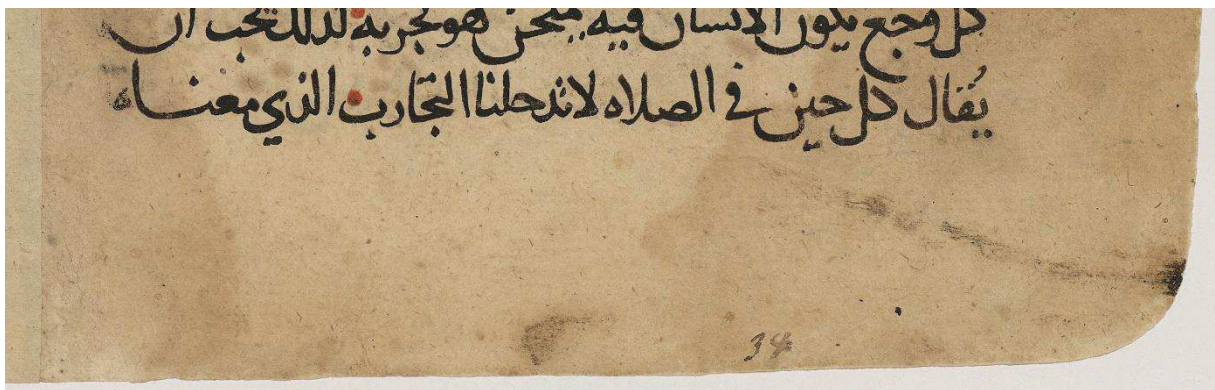


Figure 72. Vat.ar. 452, f. 36v

Pour le Vat.ar. 134 les chiffres sont apposés dans la marge inférieure interne du dernier verso du cahier et là aussi les numéros de cahiers vont de gauche à droite et ainsi ne respectent pas le sens de lecture arabe.

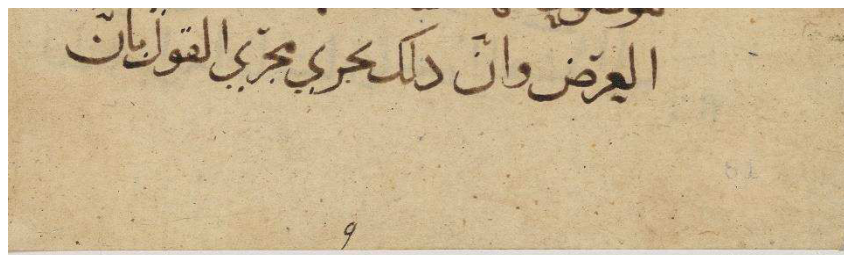


Figure 73. Vat.ar. 63v

Les Vat.ar. 81. 82 possèdent, eux, une lettre de l'alphabet latin, en majuscule, dans la marge inférieure externe du premier recto des cahiers. Pour ces manuscrits la numérotation des cahiers avec l'alphabet latin va de gauche à droite et suit donc la lecture arabe, selon Levi Della Vida cette numérotation a été apposée par l'évêque Abel.

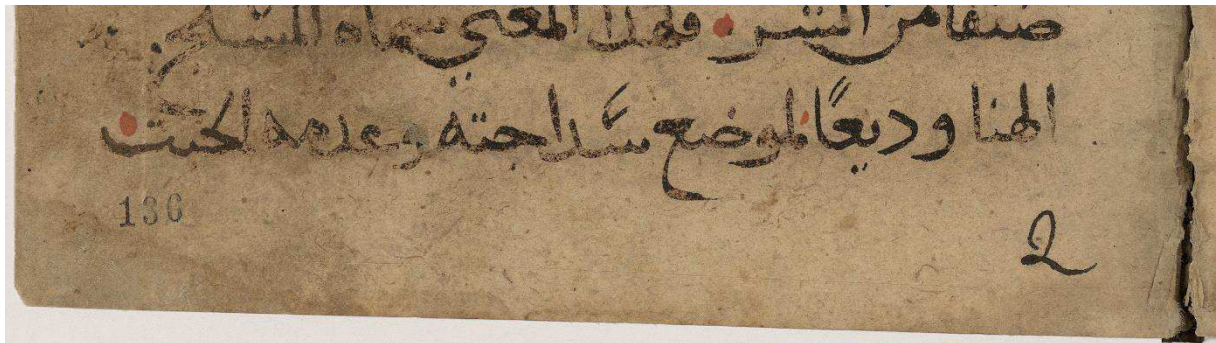


Figure 74. Vat.ar. 81, f. 136r

Par ailleurs, cette numérotation retrouve un de ses sens premiers : garantir le bon ordre des cahiers du manuscrit. Elle se situe dans la marge inférieure interne ou externe selon qu'elle suit l'ordre arabe ou non (c'est-à-dire numérotation des cahiers de droite à gauche ou de gauche à droite).

2.2.9 Plusieurs systèmes de numérotation des cahiers dans un même manuscrit

Plusieurs manuscrits ont différents systèmes de numérotation de cahier qui se suivent ou se chevauchent. En dehors de la numérotation latine pour laquelle il est évident qu'elle a été ajoutée bien après la rédaction du manuscrit par un possesseur ou un relieur occidental, il est impossible de déterminer précisément à quelle date ni par qui ces numérotations ont été apposées.

Lorsque plusieurs systèmes de numérotation de cahier sont présents dans un même manuscrit, une des numérotations est toujours une numérotation en toutes lettres arabes, vient ensuite l'une ou l'autre numérotation que nous avons déjà présentée :

- Lettres arabes + numérotation copte : Vat.ar. 104 (1282). 113 (1230). 164. 175 (I - 1284). 178. 182. 452 (1214). 491 (1243). 645 (1243)

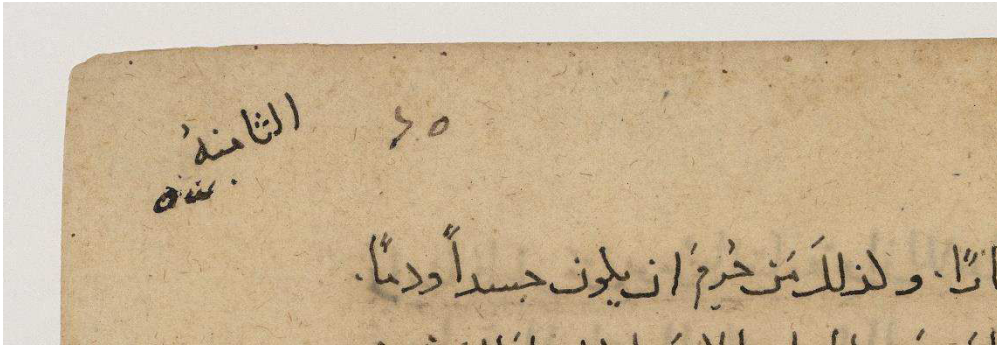


Figure 75. Vat.ar. 104, f. 70r



Figure 76. Vat.ar. 104, f. 72r

43
٤٦

مِثْلَ الْمَاءِ وَالْحَمْرُ وَالْمَاءِ وَالْعَسَلُ وَالسَّمْنُ وَالْعَسَلُ
وَالذَّهَبُ وَالْوَرَقُ وَالنَّجَاسُ وَالرِّصَاصُ وَمَا اشْتَبَهَ ذَلِكَ
لَا نَكَلَهُ ثَقُلَ غَلِيظٌ فَكُلُّ ثَقُلٍ تَخَالَطُ ثَقُلًا لَا يَحْتَالُ
يَلْتَمِذُ التَّغْيِيرُ حَتَّى يَصِيرَ إِلَى غَيْرِ مَا كَانَ عَلَيْهِ الثَّقَلَانِ
كَلَامَهُمَا وَلَا الْحَمْرُ حَمْرًا وَلَا الْمَاءُ مَاءً بَعْدَ اخْتِلَاطِهَا وَلَا
الذَّهَبُ ذَهَبًا وَلَا النَّجَاسُ نَجَاسًا بَعْدَ اخْتِلَاطِهَا وَلِذَلِكَ
اِحْتِيَاجًا جَمِيعًا عَنْ جَوْهرِهَا فَصَارَ إِلَى امْرُوتِهَا لَيْسَ هُوَ
اِحْتِيَاجًا بَعْضُهُمَا وَلَا اِحْتِيَاجًا خَالِصًا مِنَ الْفَسَادِ وَالْاِحْتِيَاجِ
عَنْ جِالِهِ فَمَا إِذَا كَانَتْ الْخُلُطُ مِنْ خَلْقٍ لَطِيفٍ
وَخَلْقٍ غَلِيظٍ لَمْ تَخَالَطْ تِلْكَ الْخُلُطُ تَغْيِيرًا وَلَا اِحْتِيََالَ
مِثْلَ خُلُطَةِ النَّفْسِ وَالْجَسَدِ اِنْسَانًا وَاحِدًا اِحْتِيَاجًا مِلْحَمًا
بِالْآخَرِ مِنْ غَيْرِ اِنْ تَكُونُ النَّفْسُ تَغْيِيرَتْ وَاحْتِيََالَتْ عَنْ
جَوْهرِهَا اِنْ تَكُونُ نَفْسًا مَعْرُوفَةً بِفِعَالِهَا وَلَا الْجَسَدُ
تَغْيِيرًا وَلَا اِحْتِيََالَتْ عَنْ جِالِهِ وَفِعَالِهِ وَمِثْلَ مَا تَخَالَطُ النَّارُ
الْجَدِيدَ فَتَرَدُّ مَا بَلَطَ فِيهَا وَيَلْتَمِذُ جَمِيعًا فَيَكُونُ اِحْتِيَاجًا
مِنْ غَيْرِ اِنْ تَكُونُ النَّارُ تَغْيِيرَتْ وَاحْتِيََالَتْ عَنْ جَوْهرِهَا اِنْ تَكُونُ

Figure 77. Vat.ar. 491, f. 43r

- Lettres arabes + numérotation latine : Vat.ar. 81. 82. 134. 452 (1214)

المعنى حصل الكتاب يقتل من يتبع الكتاب وجاء
 والروح يحيى من يخضع للروح خضوعاً عاكساً
 ويشوق حجاب الكتاب وينحدر الى قعره على
 طريقه ما فينشل من هناك كمن العنق المحزون
 فيه فينال من ذلك ترووه لا تقنى فالطيور
 قد كانت تقيه كما قد ذكرنا اعنى الهمام والحمام
 ولكن اليمام اشدهم من باقي الطيور وايتاده
 العفة معروف على هذه الجهة انه متى عرض
 ان يوت قرين اليمامة فما ان تقارن غيره
 بعده بل يبعث عيشه اقمه اجماعاً
 ممنوعاً من نير المقارنه متباجيه بالتعمل كثيراً
 ولا ترغب في الازدواج الا كرايخس والحمام
 هو انقى الطير من الحيت والدعاء لا يشارك
 صنفاً من الشر فلو ان المعنى سماه المسكين
 الهنا وديعاً لموضع سدا جته وعلمه الحيت

- Lettres arabes + numérotation indienne : Vat.ar. 410. Borg.ar. 243



Figure 79. Vat.ar. 410, f. 11r

- Lettres arabes + numérotation abjad : Vat.ar. 134
- Lettres arabes + numérotation grecque : Vat.ar. 41 (1251). 79 (1223)

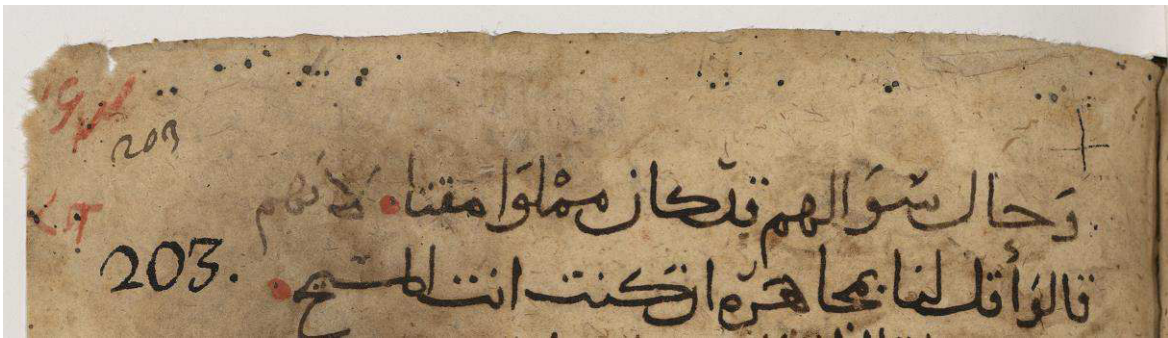


Figure 80. Vat.ar. 41, f. 203r

- Lettres arabes + numérotation géorgienne : Vat.ar. 72
- Lettres arabes + numérotation syriaque : Sbath. 73
- Lettres arabes + numérotation indienne + numérotation syriaque : Vat.ar. 153

وان لم يكن له اهل ففي حق الكل وان كان لم يضرها يرد الكل وان
 ماتت الصبية ارجع ذلك من ابائها الا ما كان ما كولا ومشروبا
الثالث والثلاثون اذا خطب رجل امرأه من ابائها او اخواتها
 واعطى خاتماً وصيغاً من غيرها وقر رايه عنها لا يطالب بما حمل وان
 كان الغدر من اهل الصبية يعطون ضعف المحمول **الرابع والثلاثون**
 اذا انفق انسان امرأه بكر او ارمله على نفسها فمقتضى سقوط المهر ونجابت
 عفتها الفاجر **الخامس والثلاثون** المرأة لا تكفل والشاهد
 لا يشهد وله اقل من خمسة وعشرين سنة **السادس والثلاثون**
 اذا مات زوج المرأة حزن عليه عشرة اشهر وتكون لاجزان لم
 يغم هذه المدة فقد اهو سخط على الناوسر ولا تغلب في الاحرار وان
 كان كذب لها زوجها بشي منعت **السابع والثلاثون**
 اذا تزوج رجل بامرأة وحمل اليه في الجبان قطعان غنم وبقر وغير ذلك
 فالولود من ذلك ومن الاماء ان يفوق فصل بين الرجل والمرأة فالاصل
 للمرأة ونصف الثمرة لها والنصف للرجل لانها من ماله عاشت **الثامن والثلاثون**
 اذا كانت لرجل ولها منه اولاد واجتبت بوجه ان يخرج من بيته
 والمنسنت احد اولادها وتقيم به فالولد على هذا الوجه اذا اخذته
 نقول انه ابن محجور **التاسع والثلاثون** ان عرض
 ان يكون رفته بين الرجل والمرأة بالموت او بغيره فللمرأة ان تأخذ
 حمارها وما تقطع منه تأخذ قيمته وهو حديد وان كان حمله

==
 م
 ==

Figure 81. Vat.ar. 153, f. 78r

Plusieurs types de numérotation de cahiers sont utilisées dans les manuscrits arabes chrétiens du XIII^e siècle et peuvent se rencontrer au sein d'un même manuscrit. Il est par ailleurs intéressant d'opérer une autre distinction concernant la numérotation des cahiers lorsque plusieurs types de numérotation coexistent : entre une numérotation des cahiers « isolée » et une autre numérotation qui lie numéro de cahier et numéro des bifeuillets d'un cahier (Vat.ar. 113 (1230). 134. 410. Borg.ar. 243), nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur ce type particulier de numérotation.

2.2.10 Quelques remarques complémentaires

2.2.10.1 L'emploi du mot « cahier »

L'emploi du mot « cahier » كراسة, كراس ne se trouve qu'avec la numérotation en toutes lettres arabes. Pour tous les autres types de numérotations, le mot cahier n'est jamais signifié par un mot ou un symbole.

2.2.10.2 La numérotation apposée au début et à la fin des cahiers

La numérotation au début et à la fin des cahiers se rencontre avec les numérotations en toutes lettres arabes, avec la numérotation copte, avec la numérotation grecque et avec la numérotation syriaque. La numérotation en abjad écrite au début et à la fin des cahiers ne se trouve qu'au Vat.ar. 156 qui, comme nous l'avons vu, transpose en arabe la pratique syriaque ; la répétition du numéro de cahier en abjad sur le dernier verso n'existe habituellement pas. La numérotation avec des chiffres indiens et celle géorgienne ne répètent pas le numéro sur le dernier verso.

2.2.10.3 La numérotation des cahiers répétée sur les bifeuillets

La numérotation des cahiers est répétée sur les bifeuillets dans onze manuscrits de ce corpus. Il est utile de distinguer entre deux sortes de répétition de la numérotation de cahier.

La première sorte de répétition concerne les bifeuillets sur lesquels ont été apposés une numérotation des cahiers et une numérotation des bifeuillets. Elle concerne trois types de numérotation et se rencontre dans six manuscrits.

La numérotation en abjad :

1. Vat.ar. 109 (1213) : la numérotation des bifeuillets est aussi en abjad.
2. Vat.ar. 134 : la numérotation des bifeuillets est aussi en abjad.

La numérotation copte :

1. Vat.ar. 6 : la numérotation des bifeuillets est aussi en copte.
2. Vat.ar. 113 (1230) : la numérotation des bifeuillets est en chiffres indiens.

La numérotation en chiffres indiens :

1. Vat.ar. 410 : la numérotation des bifeuillets est aussi en chiffres indiens.
2. Borg.ar. 243 : la numérotation des bifeuillets est aussi en chiffres indiens.

La répétition de la numérotation des cahiers sur les bifeuillets sans numérotation des bifeuillets concerne deux types de numérotation et se rencontre dans cinq manuscrits.

La numérotation écrite en toutes lettres arabes :

1. Vat.ar. 103
2. Vat.ar. 151 (1288)
3. Vat.ar. 156 (1236) : dans ce manuscrit, le scribe s'est trompé dans la numérotation à partir du dixième cahier et il n'a corrigé son erreur que sur le premier recto des cahiers.

La numérotation copte (les deux manuscrits possèdent aussi une numérotation des cahiers en toutes lettres arabes) :

1. Vat.ar. 164
2. Vat.ar. 178

2.2.10.4 Pas de numéro mais un signe de nouveau cahier

Le Vat.ar. 145 possède une originalité : les cahiers jusqu'au numéro quinze sont habituellement numérotés en toutes lettres arabes, puis les cahiers des numéros seize à 21 n'ont pas de numéro mais une croix dans l'angle supérieur externe du premier recto. Ce manuscrit rassemble plusieurs passages des œuvres d'un même auteur de sorte qu'un grand nombre de cahiers peuvent être lus indépendamment les uns des autres. L'ordre des derniers cahiers importait donc peu à condition qu'ils ne soient pas insérés au milieu des quelques cahiers qui, eux, devaient absolument se suivre.

2.2.10.5 La numérotation liée au contenu

Au Vat.ar. 610 (1293), le numéro de cahier est lié au nom de l'évangéliste (dont le nom accompagne donc nécessairement le numéro) de sorte qu'à chaque nouvel évangile la numérotation recommence.

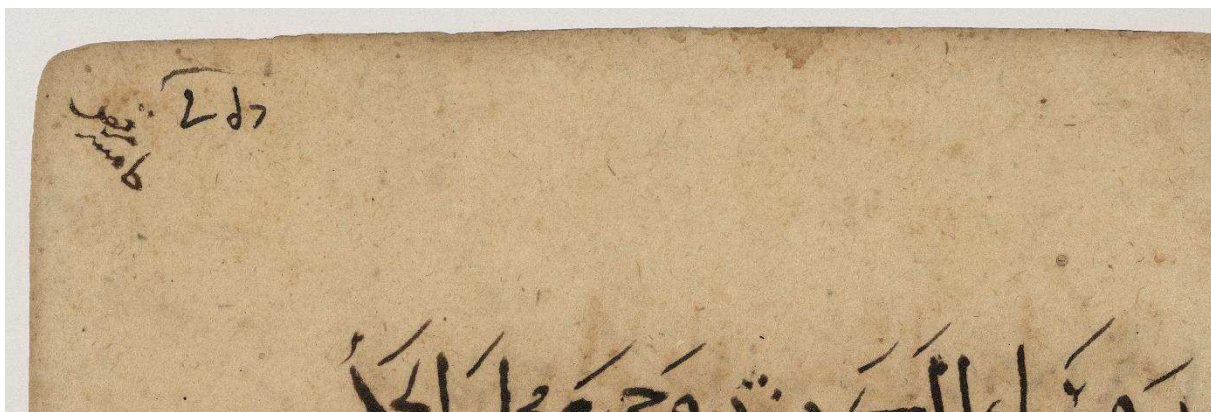


Figure 82. Vat.ar. 610, f. 107r

2.2.10.6 La numérotation réécrite ou doublée

Le Vat.ar. 182 est un manuscrit qui rassemble plusieurs cahiers sans lien les uns avec les autres et où plusieurs numérotations existent, toutes écrites en lettres arabes. Les premières numérotations ont été apposées en fonction du contenu et n'ont donc pas de liens entre elles tandis qu'une troisième s'est efforcée de poursuivre la première numérotation sur la deuxième partie pour faire de ces cahiers un ensemble cohérent et ordonné, probablement en vue de l'apposition d'une reliure.

Le Vat.ar. 113 (1230) est un manuscrit constitué de deux œuvres d'un même auteur, copiées par un même scribe sur un même papier. Chacune des deux parties possède une numérotation propre, au sens où elle est réinitialisée pour la deuxième œuvre. Sur la première partie, le numéro de cahier est écrit en toutes lettres arabes dans la marge supérieure externe – le numéro de cahier est suivi du mot کراس – et cette numérotation est réécrite dans la marge inférieure externe. Un regard attentif permet de remarquer que la numérotation réécrite est de la même main que la numérotation de la deuxième partie c'est-à-dire celle du scribe. Il est vraisemblable que la numérotation apposée dans la marge supérieure externe dans la première partie était déjà présente avant la rédaction et que le scribe numérotait les cahiers au cours de la rédaction, faute de place dans la marge supérieure externe il a écrit le numéro dans la marge inférieure externe.

باب في
67

تكملة ما

لانها حياه بنواجب ان يكون كل حياه هي خاصه للجوهر القديم وان يكون انما كانت خاصه له دون سائر الجواهر لعله اخري فهذا خلاف قولكم وابطال الثلث من حيث اردتم تصحيحه وسئلتم عن العله كما سألناكم عن الخاصه حي خرجوا من هذا السأهي او ترجعوا عن الاقاييم والخواص والمسئله في النطق على هذا الترتيب فالمسئله في الحياه ن

قال يحيى بن عدي ن

سواله هذا مثل سواله الذي تقدمه فمعارضته لمعارضه ما تقدمه سوا وامتاده مثل ما اقتد به دال

ط

ثم قال الخصم

وقال لهم اخلوا الجوهر القديم من ان يكون من قديما لانه جوهر اولي قدم هو خاصه له فان كان قديما لانه جوهر فكل جوهر اذن قديم وان يكن انما كان قديما خاصه هي قدم فقد رادت الخواص واحده اخري والاقاييم اقنوم اخر وهذا خلاف الثلث واجاب اربعة اقاييم وان رجموا انه قديم لانه جوهر ولا خاصه قديم قلنا فقد لا يلزمهم ان يقولوا هو حي لانه جوهر ولا خاصه حياه وهو ناطق لانه حي ولا خاصه نطق فهذا بين قريب ن

قال يحيى بن عدي

تكملة ما

Figure 83. Vat.ar. 113, f. 67r

Les numéros de cahiers du Vat.ar. 5 qui ont été apposés au milieu du cahier se trouvent à la fois dans la marge supérieure externe et dans la marge supérieure interne. Ces deux numéros ont été écrits par la même main et ne semblent pas être celle du corps du texte. Il est malheureusement impossible de savoir quand la numérotation a été apposée.



Figure 84. Vat.ar. 5, f. 28r

- Numérotation et type de cahiers :

Nous avons vu que la majorité des manuscrits ont pour formule de cahier un quinion, parmi ceux-ci six n'ont aucune numérotation de cahier (c'est-à-dire pas même de trace) : Vat.ar. 49. 120. 402. 559 (P. II). 1227. 1492 (P. I).

Sept manuscrits ont pour formule de cahier un quaternion, tous sont numérotés.

Un manuscrit a pour formule de cahier un sénion, le Vat.ar. 157 (1220/post 1265) qui est numéroté.

Dans bien des manuscrits, il est fréquent de voir au moins un cahier d'un autre type, pour autant cela n'a aucune influence sur la numérotation : ils sont tout autant concernés par la numérotation que les autres cahiers.

2.2.11 L'apposition des systèmes de numérotation

La question se pose ensuite de savoir par qui et à quel moment ces numéros ont été apposés. On suppose habituellement que les numéros de cahiers ont été apposés soit par le scribe soit par le relieur, une fois la copie ou la rédaction terminée, comme le remarque Guesdon, « la numérotation peut avoir été apposée au moment de la copie, par le copiste, ou à l'occasion d'une collation, par le copiste ou par un lecteur, ou encore au moment de la reliure ou à l'occasion d'une restauration »⁵⁹.

Sur quelques manuscrits, la numérotation des cahiers a été apposée par le scribe, le style d'écriture ainsi que l'encre sont indubitablement les mêmes que pour le corps du texte. Sur d'autres manuscrits, il n'est pas facile de déterminer si les numéros sont de la main du scribe soit qu'ils sont trop petits soit que l'encre ou l'écriture sont très différentes. Les critères de l'encre et de l'écriture sont à manier avec précaution car le scribe au moment où il appose la numérotation peut user d'un autre calame et/ou d'une autre encre que pour le corps du texte. La seule certitude dans ces conditions est que la numérotation n'a pas été apposée au moment de la rédaction. Cependant quelques indices peuvent parfois aider à savoir quand la numérotation a été apposée. Il arrive parfois qu'un ou deux numéros de cahier dans un manuscrit sont écrits en encre rouge, contrairement aux autres numéros, comme par exemple aux Sbath 73. Vat.ar. 22. Lorsque ce cas se présente, l'encre rouge est la même que celle utilisée pour les rubriques. Les numéros de cahier en rouge ont donc été apposés lors de la rubrication vraisemblablement parce qu'ils étaient manquants, de sorte que le reste de la numérotation n'a pas été apposée après la fin du processus de rédaction du manuscrit, elle l'a été lors de la rédaction ou avant celle-ci.

⁵⁹ Guesdon, Marie-Geneviève. La numérotation des cahiers, *op. cit.*, p. 101.



Figure 85. Vat.ar. 22, f. 79r

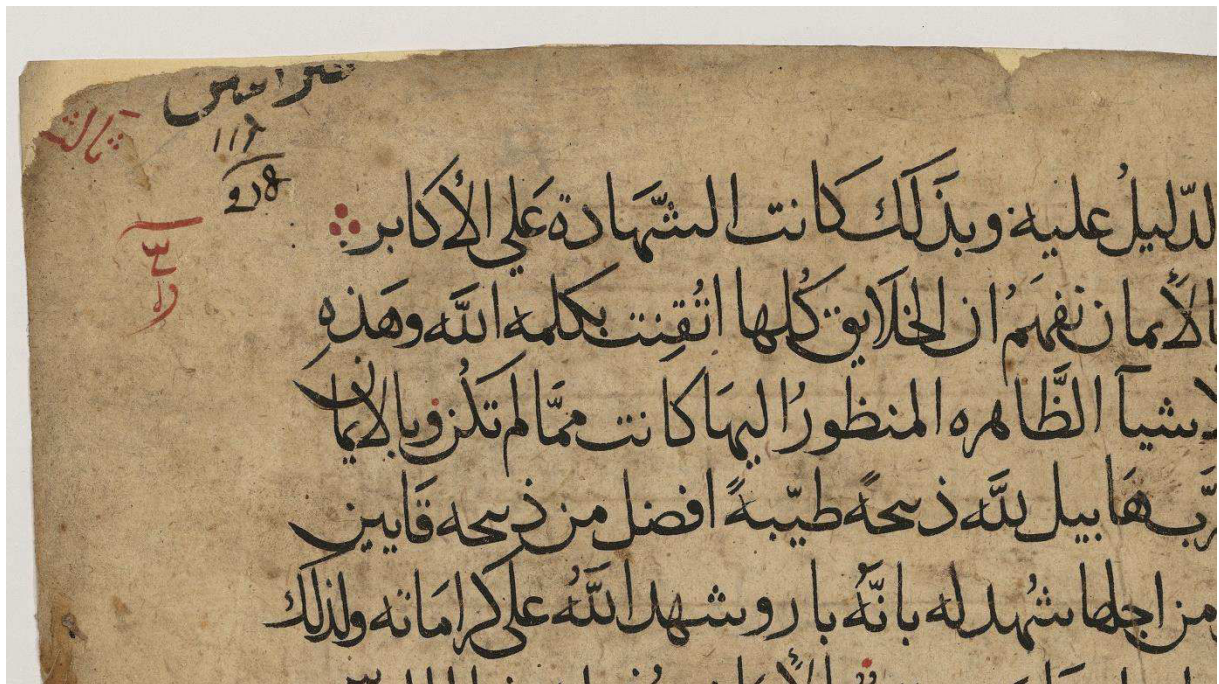


Figure 86. Vat.ar. 22, f. 117r

L'apposition par le scribe au cours de la rédaction est donc une éventualité pour quelques manuscrits et une certitude pour d'autres.

Pour autant il est possible que la numérotation ait été apposée avant la rédaction, et le Vat.ar. 113 (1230) permet d'envisager cette hypothèse. Nous avons vu que ce manuscrit possède, pour sa première partie, deux numérotations écrites en toutes lettres arabes apposées par deux mains différentes, donc l'une précède nécessairement l'autre. Or celle qui a été apposée par le scribe se trouve dans la marge inférieure externe, lieu inhabituel pour une numérotation écrite. Le scribe a dû utiliser cet angle du folio parce que l'angle supérieur était déjà utilisé, il est donc possible que la première numérotation avait été apposée avant la rédaction.

L'hypothèse de l'apposition de la numérotation des cahiers avant la rédaction se pose aussi quand on considère les manuscrits qui possèdent une double numérotation avec deux systèmes différents. Quel intérêt y a-t-il à apposer deux numérotations ? Lorsqu'un des systèmes de numérotation est explicitement « chrétien » comme la numérotation copte ou syriaque, il faut envisager que la numérotation en toutes lettres arabes a été apposée pour le

reliure qui n'était pas nécessairement chrétien et qui pouvait donc ignorer ces systèmes. C'est une possibilité dont il faut tenir compte mais elle implique de se demander ensuite pourquoi celui qui a apposé la numérotation « chrétienne » ne s'est pas contenté d'écrire la numérotation en toutes lettres arabes. T. Pataridze dans son article *Les signatures des cahiers unilingues et bilingues dans les manuscrits sinaïtiques (géorgiens, arabes et syriaques)*⁶⁰ présente quelques manuscrits arabes préparés par des Géorgiens dans lesquels la numérotation géorgienne précède la rédaction du texte en arabe. La pratique de la numérotation des cahiers avec un système « chrétien » avant la rédaction du texte est donc attestée, et s'il est vrai que les manuscrits présentés par Pataridze sont plus anciens que ceux de ce corpus, il est cependant possible d'envisager que cette pratique ait aussi existé dans les traditions coptes ou syriaques.

Nous pouvons par exemple imaginer que dans un monastère copte, un scribe demandait un nombre précis de cahiers et que celui qui les préparait les numérotait pour ne pas se tromper. Puisque les deux acteurs, issus d'un monastère, connaissaient le copte, l'apposition de cette numérotation ne gênait pas le scribe. La deuxième numérotation pouvait alors être apposée par le scribe au cours de la rédaction ou bien à la fin de celle-ci et venait soit de l'habitude personnelle du scribe de numéroter lui-même les cahiers, soit était adressée à quelqu'un qui ignorait le copte, le relieur voire un lecteur.

Dans le cadre d'une double numérotation des cahiers, il est aussi possible que le scribe en écrivait une avant la rédaction pour préparer ses cahiers, au sens où sachant le nombre de cahiers dont il avait besoin, il les numérotait pour avoir un « manuscrit complet » avant la rédaction. Ainsi une des numérotations serait personnelle, pour son usage propre plutôt que pour un relieur ou un lecteur. En plus de ces possibilités, réfléchir à l'objectif de la numérotation des cahiers permet d'envisager plusieurs hypothèses sur l'auteur de la numérotation et le moment de son apposition.

2.2.12 Les objectifs de la numérotation des cahiers

La numérotation des cahiers peut répondre à deux objectifs, elle peut soit garantir l'ordre de lecture, soit servir d'aide pour le relieur.

2.2.12.1 La numérotation des cahiers : garantir leur ordre pour la lecture

Un manuscrit peut être complet même sans reliure, ainsi garantir l'ordre des cahiers était sinon une nécessité du moins une aide pour prévenir le désordre lié aux diverses manipulations et donc une aide pour la lecture particulièrement précieuse et appréciée. Et la numérotation des cahiers est un des moyens les plus simples et efficaces pour atteindre cet objectif.

Lorsqu'il s'agit bien de garantir l'ordre de lecture, la numérotation des cahiers peut ne pas être continue mais être liée aux différentes parties d'une même œuvre ou au contenu si le

⁶⁰ Pataridze, Tamara. Les signatures des cahiers unilingues et bilingues dans les manuscrits sinaïtiques (géorgiens, arabes et syriaques), *Manuscripta Orientalia*, vol. 18 n° 1, 2012, pp. 15- 35.

manuscrit rassemble plusieurs œuvres. C'est le cas par exemple du Vat.ar. 610 (1293) qui rassemble les quatre évangiles où le nom de l'évangéliste précède le numéro de cahier de sorte que la numérotation des cahiers est réinitialisée à chaque nouvel évangile.



Figure 87. Vat.ar. 610, f. 107r

Cette pratique en l'absence de reliure est parfaitement logique, le plus important pour le lecteur étant de lire un évangile complet et pas nécessairement les évangiles dans l'ordre traditionnel. Le seul inconvénient d'une telle pratique pour le scribe est de faire coïncider la fin d'une unité de sens avec la fin d'un cahier. Le Vat.ar. 113 (1230) est un bon exemple de cette difficulté, il rassemble deux parties d'une même œuvre, écrites par un même scribe sur un même papier. Nous avons vu qu'une première numérotation des cahiers existaient avant la rédaction du texte sur la première partie. Or bien que le scribe ait réécrit la numérotation de la première partie, il l'a réinitialisée avec la deuxième mais celle-ci débute dans un cahier qui contient la fin de la première partie. D'un point de vue intellectuel les parties peuvent être lues indépendamment l'une de l'autre, d'un point de vue codicologique elles sont liées malgré les deux numérotations successives.

2.2.12.2 La numérotation des cahiers : garantir l'ordre pour la reliure

Garantir l'ordre de lecture n'est pas le seul objectif de la numérotation des cahiers, cette dernière peut aussi être appréhendée comme une aide pour la reliure. Cela se remarque par exemple au Vat.ar. 182, manuscrit qui rassemble plusieurs cahiers sans lien les uns avec les autres et où plusieurs numérotations existent, toutes écrites en lettres arabes. Les premières numérotations ont été apposées en fonction du contenu et n'ont donc pas de liens entre elles tandis qu'une troisième s'est efforcée de poursuivre la première numérotation sur la deuxième partie pour ne faire de ces cahiers un ensemble cohérent et ordonné. Cet ordonnancement ne répond pas à une question de sens mais bien à un souci de reliure.

2.2.13 Conclusion

Avec plus de 80% de manuscrits qui ont une numérotation de cahier, il n'est pas exagéré de dire que la numérotation des cahiers est l'élément le plus important de la construction des manuscrits arabes chrétiens au XIII^e siècle.

Il existe plusieurs façons de numéroter les cahiers, cependant la numérotation en toutes lettres arabes, apposée dans la marge supérieure externe du premier recto du cahier, est très largement majoritaire puisqu'elle concerne 87% des manuscrits numérotés. Ce style de numérotation est donc la règle. Par contre il n'est pas possible de se servir de l'orientation de la calligraphie pour préciser plus avant l'usage de ce style de numérotation. Droite, de bas en haut, de haut en bas, ou bien encore des mélanges d'orientation, toutes les possibilités sont présentes sans évolution chronologique ni régionale ou ecclésiale.

La numérotation des cahiers en abjad existe aussi mais elle ne concerne que cinq manuscrits parmi lesquels deux font partie des plus anciens : 1213 et 1220. Dans ce groupe de manuscrits, un a été rédigé dans l'actuelle ville de Cizre au sud de la Turquie (Vat.ar. 109), un autre possède la mention de la ville de Tikrit (Vat.ar. 157). Le contenu d'un autre est l'évangile selon la tradition syriaque (Vat.ar. 19). La numérotation en abjad dans les manuscrits arabes chrétiens semble donc être une pratique plutôt orientale qui disparaît progressivement au profit d'une numérotation calligraphiée en toutes lettres arabes.

La numérotation copte se trouve aussi dans quelques manuscrits, cependant comme l'a souligné U. Zanetti dans son article sur les manuscrits de Saint-Macaire⁶¹, lorsque la langue du manuscrit est en arabe, la numérotation du cahier est habituellement calligraphiée en toutes lettres arabes.

La numérotation avec des chiffres indiens existe aussi même si elle est encore moins fréquente. Malheureusement aucun des manuscrits avec ce type de numérotation ne possède de colophon, il n'est donc pas possible de préciser un usage régional ou ecclésial, ni non plus une éventuelle évolution chronologique au cours du XIII^e siècle.

Il est souvent très difficile d'être catégorique sur l'auteur de la numérotation des cahiers, et donc de préciser avec certitude quand cette dernière a été apposée. Il est habituellement admis que cette numérotation est apposée par le scribe au cours ou juste après la rédaction du manuscrit ou bien par le relieur avant d'opérer son travail. L'hypothèse d'une numérotation présente sur le manuscrit dès avant la rédaction est aussi une hypothèse à ne pas négliger, elle pourrait expliquer la coexistence de plusieurs systèmes de numérotation dans un même manuscrit.

⁶¹ Zanetti, Ugo. Les manuscrits de Saint Macaire. *op. cit.*

2.3 Les marques de milieu de cahier

Les marques de milieu de cahier se distinguent des autres signes apposés sur les cahiers parce que leur seul objectif est extrêmement clair et ne prête pas à confusion : servir d'aide pour la reliure.

Beit-Arié dans un article sur les manuscrits hébreux signale l'existence de ces marques de milieu de cahier⁶², surtout dans les manuscrits yéménites du XIII^e siècle même si le manuscrit le plus ancien où ses marques se trouvent a été fait en Égypte, au Caire, en 1021/1022. L'usage des marques de milieu de cahier au Yémen dépassait le milieu hébraïque comme l'a montré l'étude de D'Ottone⁶³ où les marques de milieu de cahier sont présentes dès le XII^e siècle puis de manière beaucoup plus importante au 13^{ème} siècle dans les manuscrits musulmans. Cette pratique bien attestée dans les manuscrits originaires du Yémen existait aussi à la même époque dans d'autres régions du Proche-Orient, comme le montre le *manuel de codicologie des manuscrits en écriture arabe* (cf. p. 108). Ces signes auraient été utilisés à partir de la fin du XI^e siècle puis seraient tombés en désuétude vers le milieu du XIV^e pour apparaître à nouveau au XVIII^e siècle.

Sur les 78 manuscrits de ce corpus, 42 ont des marques de milieu de cahier : Vat.ar. 6. 14. 22 (1272). 28 (1271). 37 (1281). 40. 49. 57. 76. 101. 104 (1282). 120. 134. 138. 145. 151 (1288). 156 (1236). 162. 175 (P. I - 1284). 175 (P. II). 182. 193. 400. 402. 410. 452 (1214). 453. 459 (1298). 460. 491 (1251). 518. 584. 559 (P. II). 603. 610 (1293). 645 (1243). 671 (1243). 1227. 1481. 2045. Borg.ar. 243.

Les marques de milieu de cahier sont donc un usage relativement répandu dans le monde arabe-chrétien du XIII^e siècle sans pour autant être un élément incontournable. Nous présenterons d'abord l'emplacement des marques puis les différentes marques avant d'envisager l'auteur de l'apposition.

2.3.1 L'emplacement des marques

Les marques de cahiers sont toujours situées dans un ou plusieurs angles du bifeuillet central du cahier. En raison de cet emplacement et de leur taille souvent modeste, les marques de milieu de cahier sont susceptibles d'avoir subi les dommages du temps : la rognure ou la réfection des marges, l'apposition de papier vélin ou bien encore des traces d'humidité ont pu faire disparaître certaines voire toutes les marques de milieu de cahier. Assez souvent, la fréquence d'apparition d'un signe sur le bifeuillet permet de reconnaître un signe comme une marque de milieu.

⁶² Beit-Arié, Malachie. Les procédés qui garantissent l'ordre dans les codices hébreux. Hoffmann (éd). Recherches de codicologie comparée. Paris : presses de l'Ecole Normale Supérieure, 1998, pp. 137-151.

⁶³ D'Ottone, Arianna. I manoscritti arabi dello Yemen: una ricerca codicologica. Rome : La Sapienza Orientale: Ricerche, 2006, p. 90.

2.3.1.1 Les différentes configurations

Dans la marge supérieure externe du recto et dans la marge inférieure externe du verso, pour former une diagonale (Vat.ar. 610 (1293)) ou bien l'inverse (Vat.ar. 76) :

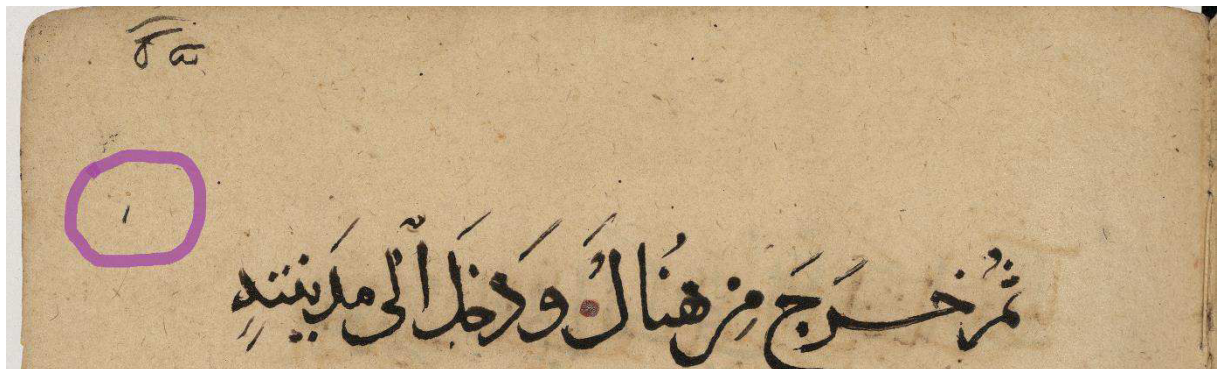


Figure 88. Vat.ar. 610, f. 82r

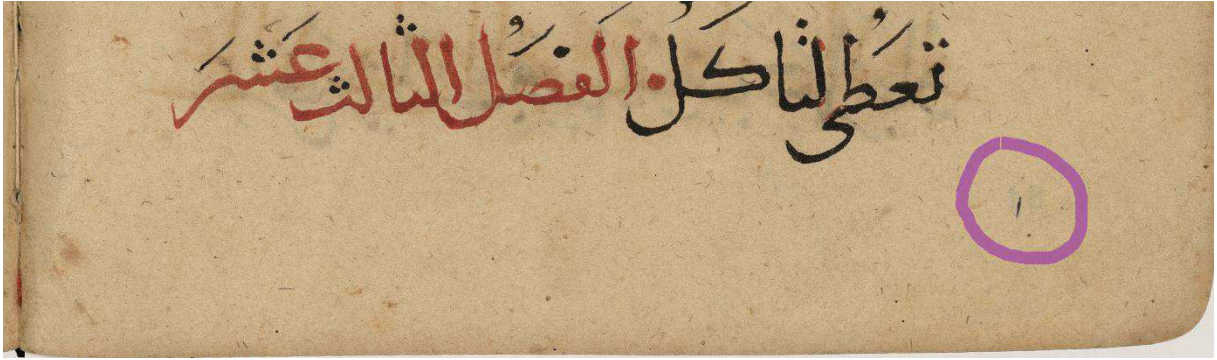


Figure 89. Vat.ar. 610, f. 81r

ازاد كيف اظهر الامن الطبيعي بقوله اولد نلته ازلاد
 في خمسينه سنه لا عمروه وكل مفسر والكتبه لاله
 يقولون عن جمع الصديقين ما كان جامع احد منهم
 حرمة الا وقت استيفاه ان ينسل مثله ومي اولد
 المولد اتبع من الجماعة الى ان يبرط المولد فيولد غيره
 كذا كان اجتماعها ولا حيلة تاراجا القرمان وهو
 بسبب لا يلد والتاسل والرسول ايضا يقول
 لا يعدم بعضكم بعضا الا عن موافقه لاجل لصله
 وما نلوا هذا الكلام وعلي حال ففي موضع اخر
 قد اظهر الامن الطبيعي بقوله ايتوا اعضاكم
 التي على الارض الزنا الكدش لالم الشهوه الزديه
 وما شاكل ذلك فيها قدر لي لرسول ما هو الامن
 الطبيعي بقوله لا يعدم بعضكم بعضا ان لم يكن
 عن موافقه لاجل لصله وفصل الشهوه الزديه
 من الجسم الصحيح والميزه المستقيمة ولم يقل شهوه
 مطلقا البعد واما ما بل قال شهوه زديه
وباسلوب من في نسكاته يعرض بمثله فيقول
 ان كان الله من قال عن امثله

٢٤٤

شبه زدي حيث لا يكون عن احتفاف ولا عن فتاك
 قد سبقها حتى مكتوم بل يكون يقبه من مثله
 الا اذا نرطبه على ما نامزبه النوا ميسرته من
 وشاد الزنا من اجتر قولنا هذا وارزاه وتروح
 ووجه ثابته فيعه المسيح النقيه العزيزه من الدنيا
 والوشح يجعله تحت التبعات الخلاصيه وما تبسله
 الاشرار الالهيه دون ان يتم الزمان المجدود وعلي
 الزنا اعني التسبع الشين ان لم يديه الخروح من
 الدنيا والظاهر المتجسر علي يقربه دون الجدل الذي
 ذكرنا يكون عظيمه في ثوبه كذا في يسودن
 الاجتاده والله زرع شهوه الجماع في الانسان للتاسل
 وهذا هو الامن الطبيعي والناموس وسبغ الانسان
 الذي يريد جبا جباه استبانته تحتان اما بتوليه وعفه
 اوزجه ناعوسيه من باجده والزجه المعطاه
 من الله تروس على الامم وما تملك الامم ولا الترف
 عليها والسمع ما قبل في هذه الشون في الكتب
 الالهيه وفيها ما يتعلم الصديقون الامن الطبيعي
 فاوا لا تقدر يحكم

ازاد

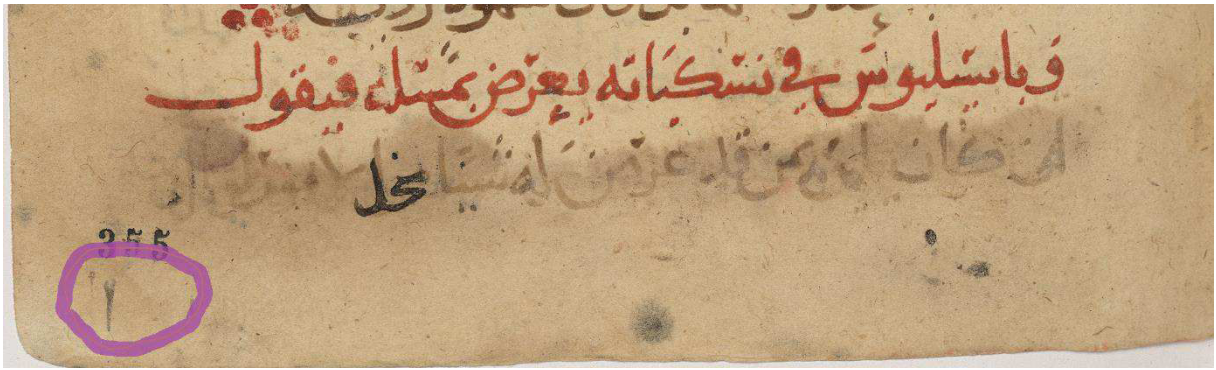
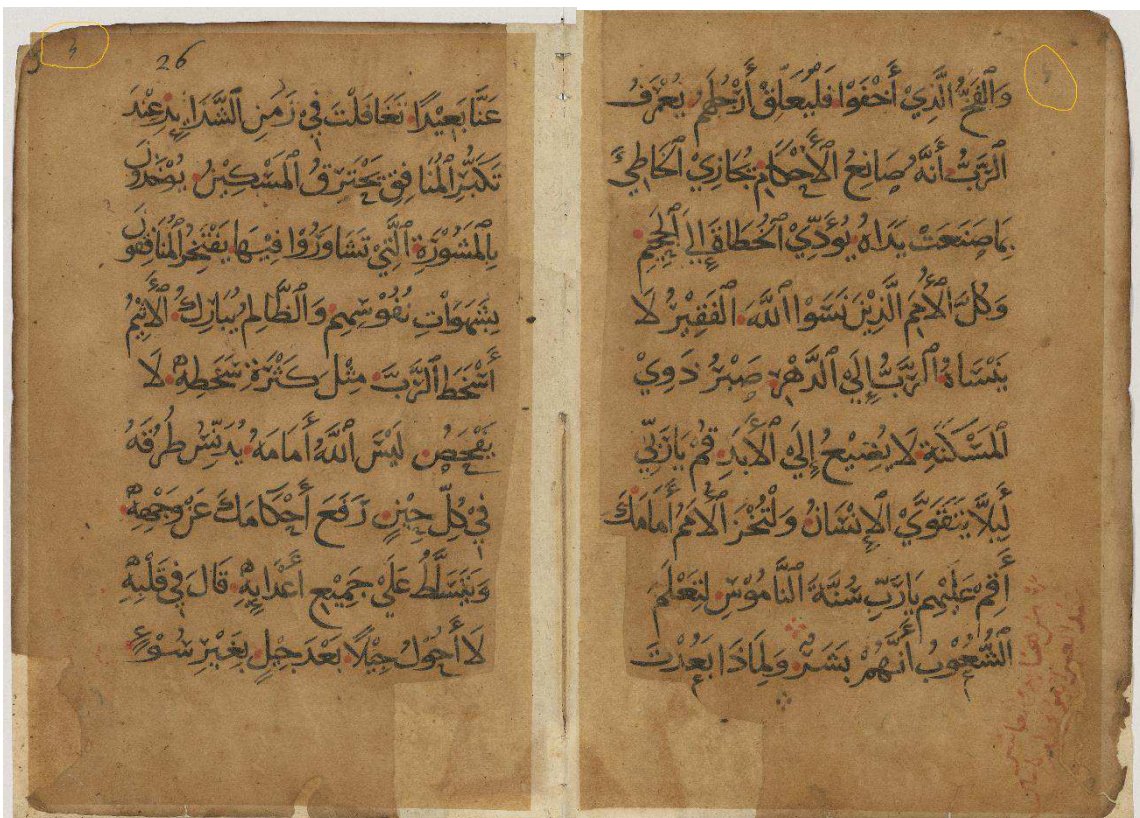


Figure 90. Vat.ar. 79, f. 355r



Figure 91. Vat.ar. 79, f. 344v

Dans la marge supérieure externe du recto et dans la marge supérieure externe du verso, pour former une ligne droite (Vat.ar. 584) :



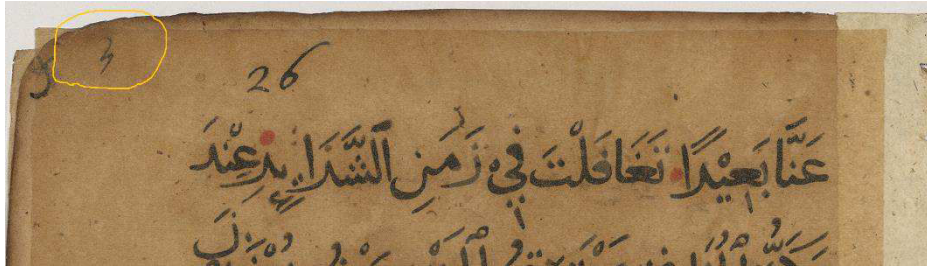


Figure 92. Vat.ar. 584, f. 26r

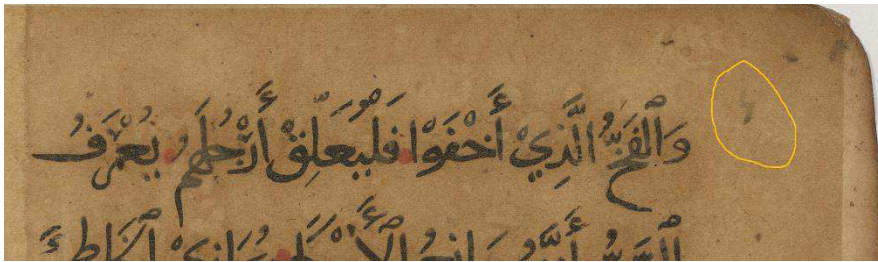


Figure 93. Vat.ar. 584, f. 25v

Dans les marges externes supérieure et inférieure du recto et dans les marges externes supérieure et inférieure du verso (Vat.ar. 22 (1272)) :

تلك الميركة التي اجبتكم اليها من قبل لتكون كالميركة التي تكون المشية
لا كما تكون القهر من اهل الرغبة والشهوة فان من يزرع النسيج
بالشع حصدا ومن يزرع بالميركة بالميركة حصدا كل امرئ كما ينوي
ويضم في قلبه لا كما يكون الجزن والاستكراه والقهر لان الله اما
لمحيا المعطي الفرح يعطينه والله قادر ان يكثر لكم من كل نعمه وخير
حتى تكونوا كل حين في كل شيء من امركم تباون ما يكفيكم ونفادوا
بكل عمل صالح كما هو مكتوب انه فرق ماله واعطى المساكين
وبره دائم الى الابد فالذي يعطي التراب البذور والمخبر للطعم
هو يعطيكم ويكثر زرعكم ويكثر ثماركم لتستغنوا في كل شيء بكل
انبتنا هذا الذي بكل على ايدينا الشكر لله لان عماله
لخدمته ليسوا انما يمتد فاقفة القديسين فقط بل قد يفضلهم
ويكثر الشكر لله وبأختيار هذه الخدمة مجدوا لله الذي
للاعتزاز ببشرى المسيح واشترىكم معهم يستأبكم ومع جميع
الناس اذ هم يصلون عندهم محبة كثيرة من اجل عظم نعمه الله
التي سبغت عليكم فالتمتوا لله على نعمه التي لا تحصى انا بولس

في هذا الامر ليلا بلحق احد بنا عينا في عظم قدر هذا الشيء الذي
نحن نقوم به ومعنى تون بالحسنات لا فيما بيننا وبين الله فقط
بل وفيما بيننا وبين جميع الناس وقد وجهنا ايضا معهم
اكانا الذي قد جرتنا في كل حين في اشيا كثيرة فوجدناه حريصا
وهو الآن استناجها اذا لفضل ثقته به واذا كان يتطهن
فهو يشربني وعوني فيكم وان كانوا اخوتنا الاخرون فهم رسل
جماعات مجد المسيح فاما الآن فيبان ودمه وحقيق الفرح فاطوره
بهم انما اهل البيع كلها فاما في خدمه الاطهار فاني كتبت اليكم
بذلك وهو تايده متى لا في اعرف استعدا صبركم لها ولذلك
فحرتكم عند الماقدونيين فقلت لهم ان ابايما استعدا مسد
عام اول وقد حضرت غيركم انا ساشتي وانما وجهت هؤلاء
الاخوه ليلا يتعطل الفرح الذي فخرنا بهكم في هذه الحالة ولتكونوا مستعد
كما قلت لعله يقدم الماقدونيين فيلقونكم غير مستعدين فنسبحي
نحن ولا نقول انكم تقصرون بالفرح الذي فخرنا به لكم ولهذا السيد
عديت ان الطلب الى اخوتي هؤلاء ان انا اقول ويستبقوني اليكم فيعدوا

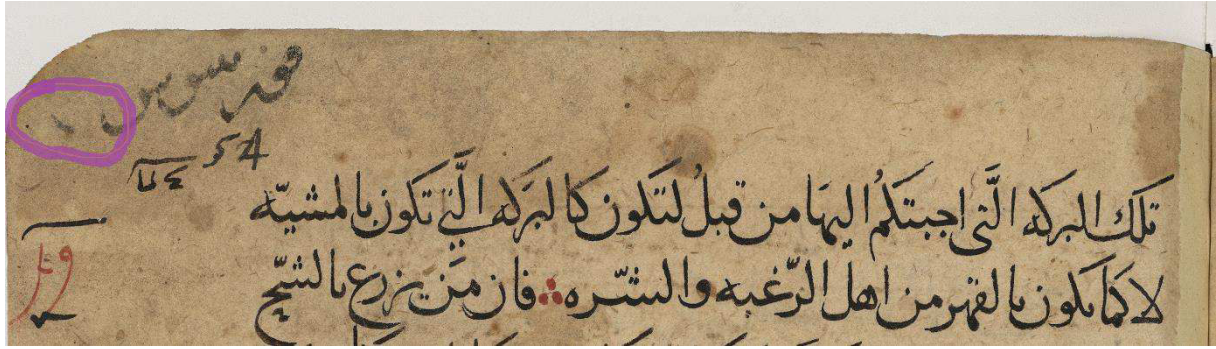


Figure 94. Vat.ar. 22, f. 54r (marge supérieure)

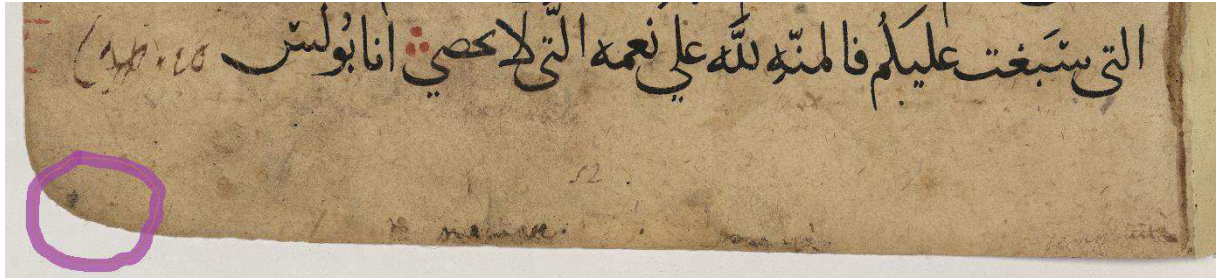


Figure 95. Vat.ar. 22, f. 54r (marge inférieure)

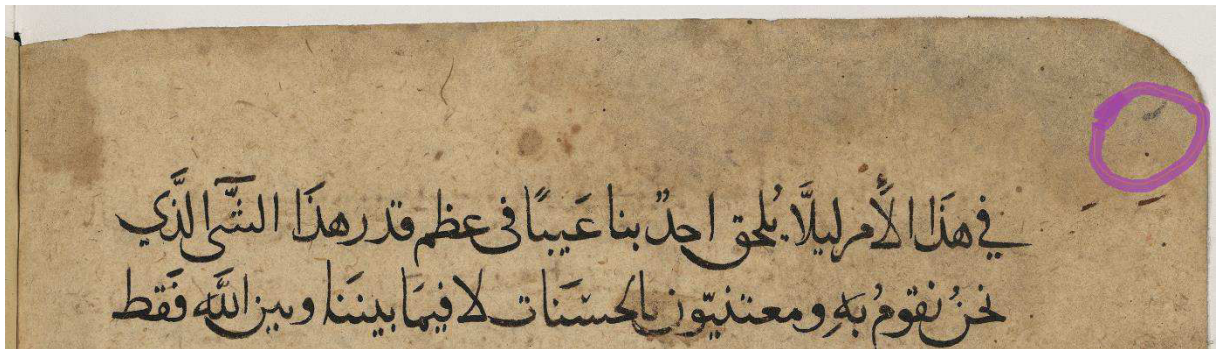


Figure 96. Vat.ar. 22, f. 53v (marge supérieure)

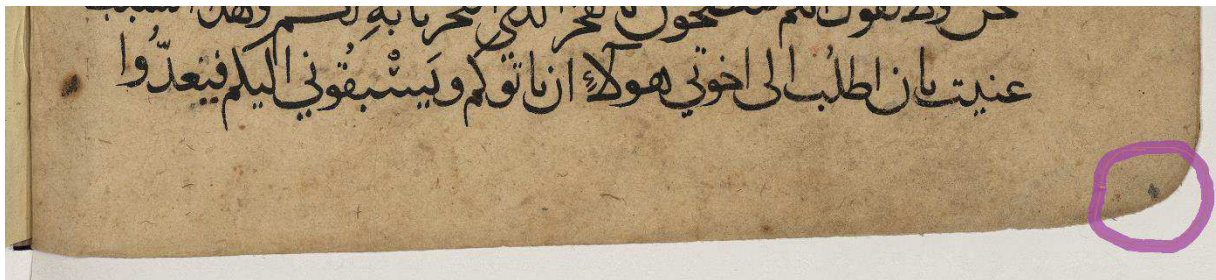


Figure 97. Vat.ar. 22, f. 53v (marge inférieure)

2.3.2 Les différentes marques utilisées

- Des points (Vat.ar. 6. 22 (1272). 28 (1271). 57. 120. 138. 175 (P. I / 1284). 175 (P. II). 402. 603. 610 (1293). 1227. 2045) :

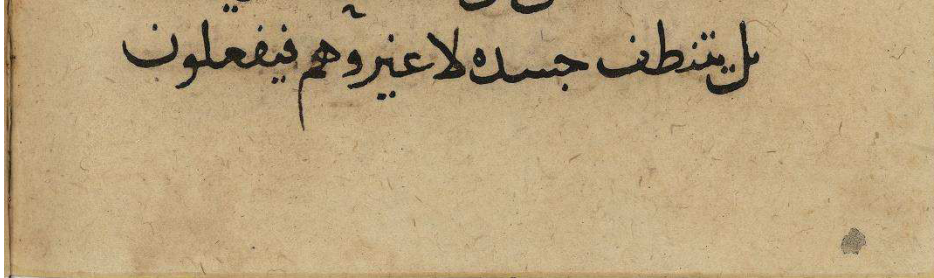


Figure 98. Vat.ar. 138, f. 54v

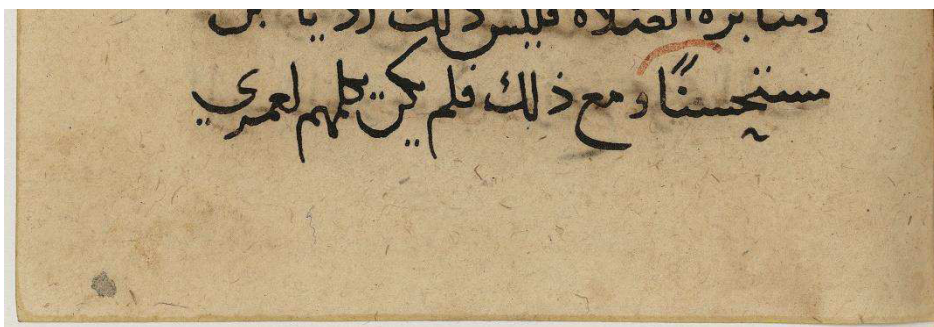


Figure 99. Vat.ar. 138, f. 55r

- Des traits droits ou des barres (Vat.ar. 104 (1282). 134. 145. 175 (P. I - 1284). 175 (P. II). 193. 400. 410. 453. 459 (1298). 460. 518. 559 (P. II). 584. 671 (1243). 1227. 1481) :

من مقارنته الأردا الكثر السمره من
ليس هو منهم وقال في هذا انه ليس يروم
يقال نجد خلاف لما وصف به اولئك من
الأحذاز وقوله وراه اي وعزومابه من
السلوي وقوله رحمة اي وراشغاه
وقوله تقدم فصد مواضع ضربه و
عليها حمرا وذهبا اي فاوضه ووعظه
وذكر بتضميده مواضع ضربه الي ما منحه
من الأقاويل والأحكام الأول في العقل
اللازمة المعجينة في النفس لوضوحها
وذكر ما حمرا على الأقاويل المعنفة المانع
سما من قول ما شهي عنه لشدة

Figure 100. Vat.ar. 134, f. 78v

79
مضضها كما يفعل الحمر القابضة يقبضها
تقوية العضو والمنع من الصواب المواد
اليه وزمنا لدهن علي الاقاويل الليته
التي تزيل المضض الذي تؤثره الاقاويل
المؤخه وقوله ووضع علي حماره
زمزبه علي انه لان محتاج الي ارتعان ما يقويه
علي السلوك الي فهم الاقاويل الكلية
بانتقرا او مثال فانه اما قال حمرا
ولم يقل حملا او بغلا استاره الي ماهو
قريب في ارتفاعه من موضع الراكب كما
تقرب المحسوسات من المتعلم ورمز
بالحان الي نتائج الاقوال التي يستخرج

79

Figure 101 Vat.ar. 134, f. 78v

صحت اليه فقدم فراشه وضرب بعصاه ضربا ليلا الي ان تفتح

Figure 102. Vat.ar. 460, f. 51v

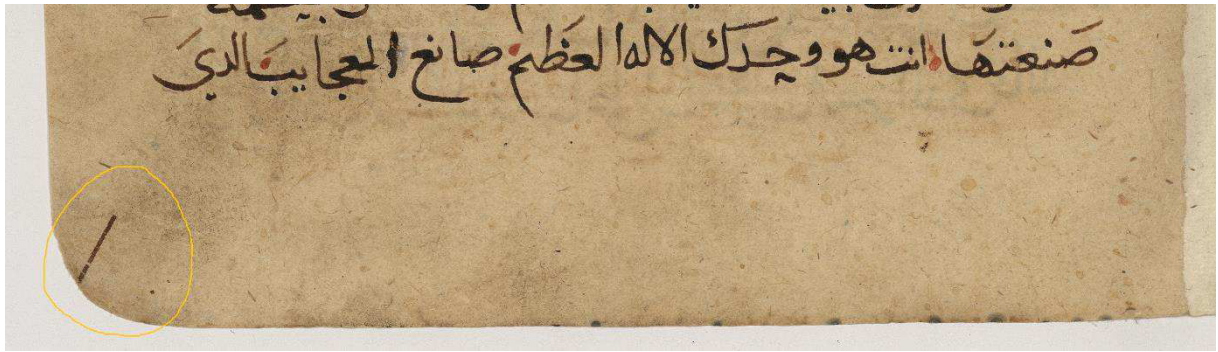


Figure 103. Vat.ar. 460, f. 52r

- Des « ء » ou des « éclairs » (Vat.ar. 14. 37 (1281). 40. 156 (1236). 162. 182. 410. 460. 491 (1251). 559 (P. II). 584. 645 (1243). Borg.ar. 243) :

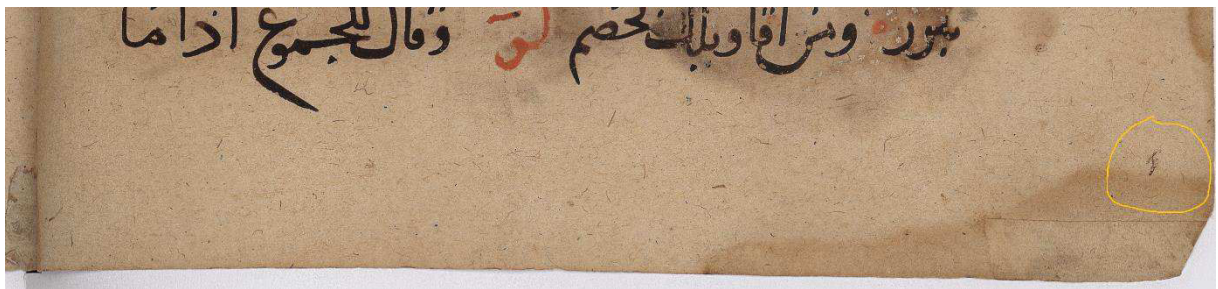


Figure 104. Vat.ar. 14, f. 31v

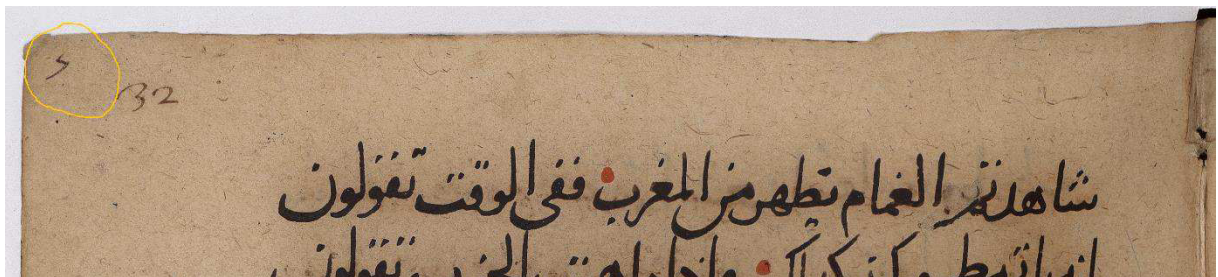


Figure 105. Var.ar. 14, f. 32r

- Des « ٢ » (Vat.ar. 76. 101) :

١
فَقُلْنَا مَا رَمَيْنَا فَقَالَ ذَاكَ هُوَ طَبِيعُهَا لِأَنَّهُ قَدْ كَتَبَ
الْيَنَّا كَمَا بِالْيَسِّ فِيهِ مَعْرِفَهُ وَاعْتَرَفَهُ بِالْمَسِيحِ عَلَى
أَمَانِهِ رَدِّيهِ. بَلْ لَنَا فِي الْأَسْكَدِ رِيَّهُ بِطَرِيكِ مَسْتَقِيمِ
الْأَمَانَةِ وَاسْمُهُ الْيَسِّ فَاجْتَبَاهُ فِي الْوَقْتِ بِمَا أَطْلَقَهُ
اللَّهُ عَلَى السَّنْتِنَا وَقُلْنَا لَسْنَا نَعْرِفُ بِالْأَسْكَدِ رِيَّهُ
بَطَرِيكِ غَيْرِ أَنْبَاءِنَا وَهُوَ ابْنُ نَا وَمُشَارِكُنَا فِي الْخِدْمَةِ
الْمَسِيحِيَّةِ. فَمِنْ بَيْنِ قَالِ لَنَا أَنْتَ كَيْفَ اعْتَرَفْنَا بِالْمَسِيحِ
أَنْقُولُ أَنَّهُ تَزَلُّ مِنَ السَّمَاءِ وَسَكَنَ فِي مَرْيَمِ الْبَتُولِ
الْقَدِيسِيَّةِ وَلَبَسَ مِنْهَا جَسَدًا يَطْبِيعُنَا نَعْمَ أَوْلَا فَا جَبْتَهُ.
أَنَا نَعْرِفُ أَنَّ اللَّهَ الْكَلِمَةَ الَّتِي قَبْلَ كُلِّ الْعَالَمِ ابْنُ
الْأَبِ تَزَلُّ مِنَ السَّمَاءِ وَسَكَنَ فِي الْوَدَةِ اللَّهُ الْبَتُولِ
مَرْيَمِ الْقَدِيسِيَّةِ. وَمِنْهَا الْمَدْرُ قَوْمِيًّا جَسَدًا يَطْبِيعُنَا مُشَقِّسًا
بِنَفْسِ نَاطِقِهِ عَالِمِهِ. وَكَذَلِكَ وَلَدَتْهَا الْهَيْمَانُ
بِغَيْرِ تَبْدِيلٍ وَلَا غِيَارٍ. وَمَا سَمِعَ هَذَا قَالَ لَنَا فَمَا ذَنْ
طَبِيعِينَ هُوَ الْمَسِيحِ فَاجْتَبَاهُ أَنَا نَعْرِفُ الْمَسِيحَ مَرْكَبًا
مِنْ طَبِيعَتَيْنِ وَأَمَّا مِنْ بَعْدِ الْإِتْقَادِ فَمَا نَعْرِفُهُ إِلَّا
طَبِيعًا وَاحِدًا وَقَوْمًا وَاحِدًا كَلِمَةً مَجْسُودَةً وَبَعْدَ مُنَاطَرِهِ

٢

Figure 106. Vat.ar. 101, f. 299v

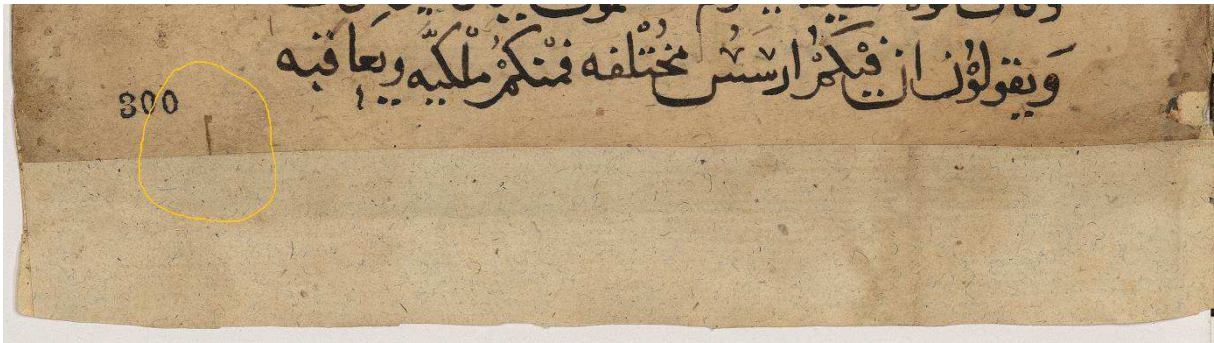


Figure 107. Vat.ar. 101, f. 300r

- Des croix (Vat.ar. 49. 57. 151 (1288). 182. 452 (1214)).
- Des « ε » (Vat.ar. 460) :

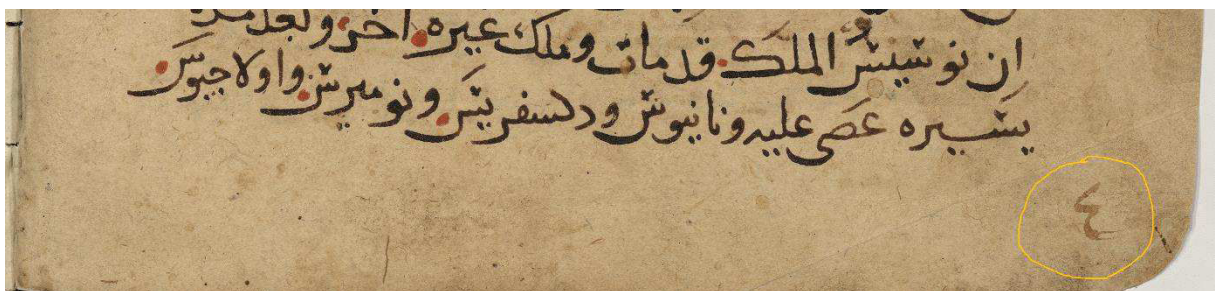


Figure 108. Vat.ar. 460, f. 52v

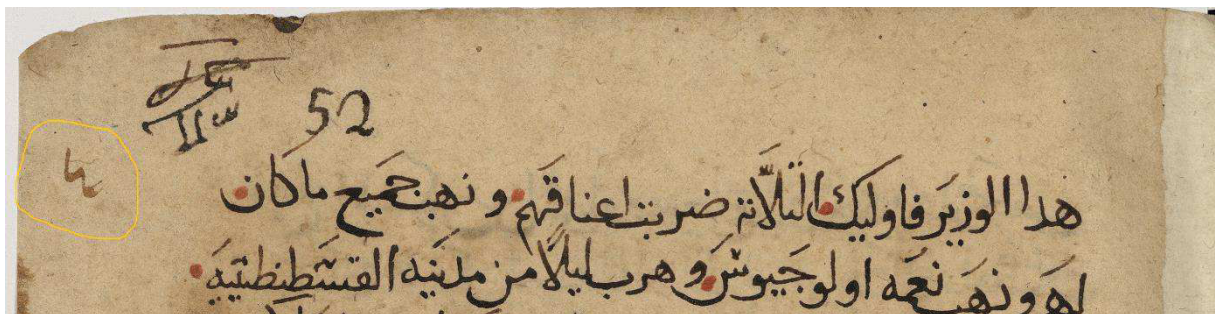


Figure 109. Vat.ar. 460, f. 51r

Les marques de milieu de cahiers sont variées et il est assez fréquent d'observer des marques différentes au sein d'un même manuscrit alors qu'elles ont été apposées par la même main. Par exemple une alternance, jamais régulière, de traits ou de points, deux ou une barre etc. À la différence des manuscrits arabes-musulmans, le signe « ε » définit comme proche du chiffre cinq de la numérotation *rūmī* ne se rencontre qu'une seule fois. Les chiffres *rūmī* sont très proches des chiffres coptes or les chiffres coptes se rencontrent très fréquemment dans les manuscrits de cette étude que ce soit pour la numérotation des cahiers, des bifeuillets ou encore de la foliotation. Il est très probable que celui qui a apposé les marques de milieu de cahier souhaitait éviter un signe proche d'autres signes déjà présents.

Le Vat.ar.5 est un exemplaire tout à fait particulier de marque de milieu de cahier. En effet, le numéro de cahier est écrit en toutes lettres non pas au début du cahier mais au milieu. Ce manuscrit est rédigé en caractère maghrébi mais le style calligraphique des numéros est difficile à estimer avec précision et les numéros sont certainement d'une autre main que celle du scribe.



Figure 110. Vat.ar. 5, f. 28r

2.3.3 Qui appose les marques ?

Ces marques sont de tailles très petites, il est la plupart du temps impossible à partir de la seule observation de déterminer si elles ont été apposées par le scribe lui-même. La plupart du temps aussi, il semble que l'encre utilisée pour les marques de milieu de cahier est différente de celle du corps du texte. Nous pouvons en déduire que le scribe n'a pas apposé ces marques au cours de la rédaction cependant il est possible qu'il les ait ajoutés lui-même alors que la copie était achevée en utilisant un autre calame avec une autre encre.

Lorsque l'encre de la marque de milieu est rouge et qu'elle est la même que pour les titres et rubriques, comme au Borg.ar. 243, nous pouvons affirmer que le scribe a apposé lui-même les marques de milieu de cahier.

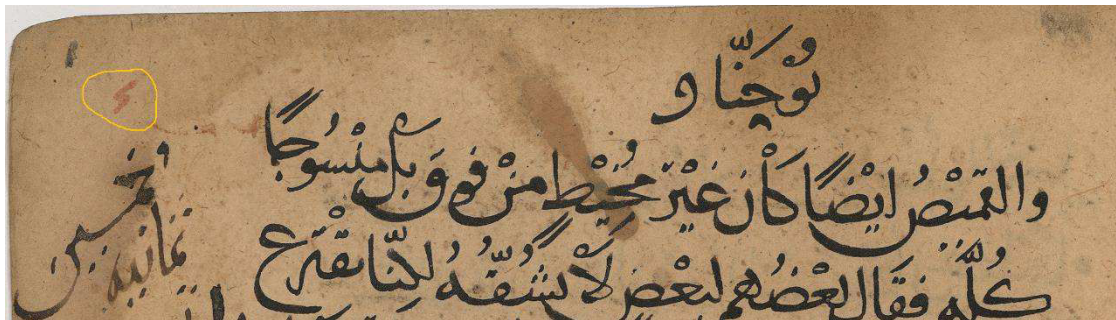


Figure 111. Borg.ar. 243, f. 212r

Il arrive parfois que les marques de milieu de cahier soient doublées c'est-à-dire que deux systèmes différents apposés, par deux mains, cohabitent comme aux Borg.ar. 243 Vat.ar. 460.

صحت اليه فقدم فراشه فضربني بعصاه ضربا بليغا الى ان تفتح
جسدي حينئذ صغرت نفسي وقت اشير الى الاستقيط فان اراد
الله فلهو تخلص اولو جيوش ثم دهبنا طلب سفينه الى الاسكندرية
فعدنا صعدت اليها من شدة صغر نفسي فابصرت مكاني
في القيامة المقدسة ونظرت خوفا عظيما فارتعدت رعدة كمثل الودقة
ولم استطيع افتح فمى لان قلبي كان كالحجر ونظرنا السيدنا يسوع
المسيح جالسا فقال لي قم بضمائك ثم امر من كانوا قدامه
واقفين فكثفوني وعلقوني برفقي وقال لي لا تضمن ضمنا زائلا
على قوتك ولا تقاوم الهك وما استعطت افتح فمى ادكت معلقا
وادابصوت قايلاها الملكة خارجة فلما رايتها صرحت وقلت لها
بصوت متضع يا سيده العالم ارحمني فقال لي ما تريد ايضا فقلت
انا معلق من ضماني اولو جيوش فقالت لي انا اسئل فيك انها قد
دهبت وقلت قل لي السيد فقال لي لا ترجع تحمل هذا فقلت لا ارجع
وقد اخطيت يا سيدي اغفر لي فامرنا باللاقى وقال لي اذهب الي
قلايتك فما تعرف كيف اردد اولو جيوش الى رتبته الاولى
وانتبهت ففرحت فرحا عظيما بالاصل نفس اولو جيوش وخلصني
من الضمان وشرت في البحر شاكرا لله وبعد ثلثة ايام سمعت
ان نوبيسر الملك قد مات وملك غيره اخر وبعد مده
يسيره عصى عليه ونايوش ودسفر يش ونوميرش واوا جيوش

Quand deux systèmes de deux mains différentes cohabitent et que les encres des marques de milieu de cahier diffèrent, plusieurs hypothèses sont envisageables. Les deux systèmes ont pu être apposés à l'occasion de deux reliures par les relieurs. Ou bien un premier système a été apposé par le scribe et l'autre par un relieur. Au Vat.ar. 460, nous ne pouvons privilégier l'une hypothèse au détriment de l'autre. Les deux possibilités sont à prendre en considération avec en arrière-fonds, pour ce qui concerne le relieur, la question de la date de la reliure. Cette dernière a en effet pu être exécutée relativement longtemps après l'exécution du manuscrit.

Cependant lorsqu'une des encres utilisées pour les marques de milieu de cahier est rouge et que ce rouge est le même que pour les titres et rubriques, comme au Borg.ar. 243, nous pouvons affirmer que c'est bien le scribe lui-même qui a apposé les marques de milieu de cahier.

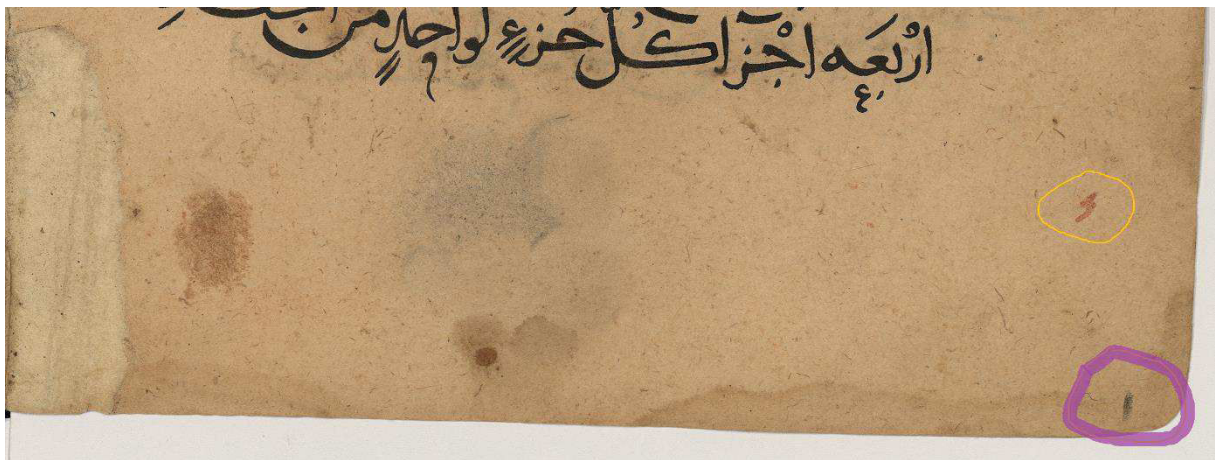


Figure 113. Borg.ar. 243, f. 211v

2.3.4 Les marques de milieu de cahier et les autres signes

Sept manuscrits, Vat.ar. 57. 120. 175 (II). 402. 559. 1227. 2045, sont des manuscrits sur lesquels se trouvent des marques de milieu de cahier sans qu'il y ait aucune numérotation de cahier. Cela représente quasiment 20% des manuscrits marqués au milieu des cahiers, une proportion non négligeable, et dans les manuscrits de ce corpus, un seul ne possède ni numéro de cahier ni marque de milieu, le Vat.ar. 49. Si l'on considère que la numérotation des cahiers n'est pas destinée seulement à garantir l'ordre des cahiers mais qu'elle est aussi une aide pour la reliure, il faut alors envisager que les marques de milieu de cahier étaient un signe au moins sinon plus important pour ce travail voire même un signe suffisant.

Par contre la numérotation des bifeuillets ne semble pas avoir d'influence sur l'apposition d'une marque de milieu de cahier. En effet sur les dix-sept manuscrits qui ont une numérotation des bifeuillets, douze ont une marque de milieu de cahier spécifique, Vat.ar. 6. 57. 104 (1284). 113 (1230). 134. 151 (1288). 156 (1236). 175 (II). 410. 559 (P. II). 603, contre seulement cinq manuscrits qui n'en ont pas, Vat.ar. 46 (1271). 103. 109 (1213). 135. 160 (1230). La numérotation des bifeuillets n'est donc pas un signe suffisant pour le travail des relieurs.

2.4 Les marques de fin de cahier

Dans le *manuel de codicologie des manuscrits en écriture arabe*, dans l'article sur les cahiers des manuscrits, il est fait mention que « dans les manuscrits chrétiens, la fin des cahiers est souvent signalée par une marque de collation (qūbila) »⁶⁴ malheureusement sans autre précision. Tandis que dans son article sur *les signatures dans les manuscrits arabes chrétiens du Sinaï*, J. Grand'Henry signale qu'apparaît au XIII^e siècle une marque de fin de cahier par « la mention qūbila ou qūbilnâ, qui peut signifier, d'après le *Supplément aux dictionnaires arabes* de R. Dozy, soit « on a (ou : nous avons) collationné la copie sur ou à l'original », soit « on a (ou : nous avons) corrigé le texte ou l'orthographe. [...] On a relevé cette mention dans les manuscrits SA 25 (a. 1259), SA 319 (ca. 13^{ème} siècle) et SA 369 (a. 1313). »⁶⁵

Ces marques de collation à la fin des cahiers à partir de la racine قبل se rencontrent dans plusieurs manuscrits de notre étude, cependant cette racine n'est pas la seule qui a été utilisée pour marquer la fin des cahiers et, avant d'analyser plus en détail ces marques, il convient de rappeler qu'il existe une autre manière de signaler la fin d'un cahier : la répétition du numéro.

2.4.1 La fin des cahiers par la répétition du numéro

Comme nous l'avons vu, il existe plusieurs systèmes de numérotation des cahiers parmi lesquels la numérotation syriaque. Or cette numérotation a l'habitude de répéter le numéro de cahier au début et à la fin, dans la marge inférieure, comme c'est le cas aux Vat.ar. 153. 180. La numérotation syriaque qui se trouve au Sbath 73 est sans aucun doute une marque de fin de cahier. Elle n'a été apposée que sur le dernier verso des cahiers tandis que sur le premier recto se trouve le numéro écrit en toutes lettres arabes.

Dans les cinq manuscrits qui ont une numérotation en abjad, un seul voit sa numérotation répétée à la fin du cahier, il s'agit du Vat.ar. 157 (1220 et post 1265). Ce manuscrit issu de la tradition syriaque a repris la pratique syriaque de la numérotation des cahiers en la transposant en arabe parce que le numéro se trouve dans la marge inférieure du dernier verso, lieu inhabituel pour une numérotation en abjad mais courant dans la pratique syriaque.

Trois manuscrits, Vat.ar. 79 (1223). 178. 491. 645 (1251), ont une numérotation copte répétée sur le dernier verso du cahier. Cette numérotation copte est apposée soit dans la marge supérieure interne soit dans la marge inférieure externe.

Concernant la numérotation écrite en toutes lettres arabes qui est la numérotation majoritaire, deux manuscrits la répètent : les Vat.ar. 37 (1281). 90 (1218). La numérotation se

⁶⁴ Déroche, François. *Manuel de codicologie*, *op. cit.* p. 103.

⁶⁵ Grand'Henry, Jacques. *Les manuscrits dans les manuscrits arabes chrétiens du Sinaï*. Hoffmann. *Recherches de codicologie comparée, la composition du codex au moyen âge en orient et en occident*. Paris : Presses de l'École Normale Supérieure, 1998, p.

trouve dans la marge supérieure interne du dernier verso avec une écriture droite ou plus ou moins oblique de haut en bas.

Enfin, la numérotation grecque est répétée sur un seul manuscrit Vat.ar. 79 (1223). Par contre, la numérotation avec des chiffres indiens n'est jamais répétée à la fin des cahiers.

2.4.2 Les marques de fin de cahier avec une marque spécifique

Nous trouvons une marque de collation pour signaler la fin d'un cahier dans 28 manuscrits de ce corpus : Vat. 14. 23 (1273). 36. 37 (1281). 46 (1271). 76. 79 (1223). 88. 102. 103. 113 (1230). 115 (1274). 120. 151 (1288). 156 (1236). 164. 180. 182. 400. 409. 452 (1214). 453. 460. 469. 491(1251). 584. 610. 671(1243). Dans ce groupe, deux manuscrits possèdent des marques de fin de cahier mais sur un nombre très restreint de cahiers : Vat.ar. 460 (deux cahiers). Vat.ar. 409 (un cahier).

Comme nous l'avons vu plus haut, la marque de collation peut se construire autour de la racine قيل mais d'une part elle est rarement seule – elle est accompagnée de بلغ – d'autre part elle se décline sous la forme de مقابل- مقابلة ou de قويل.

مقابل (seul) : Vat.ar. 36. 113 (1230). 491 (1251).

قويل (seul) : Vat.ar. 36. 79 (1223). 113 (1230). 164. 453. 469. 491 (1251).

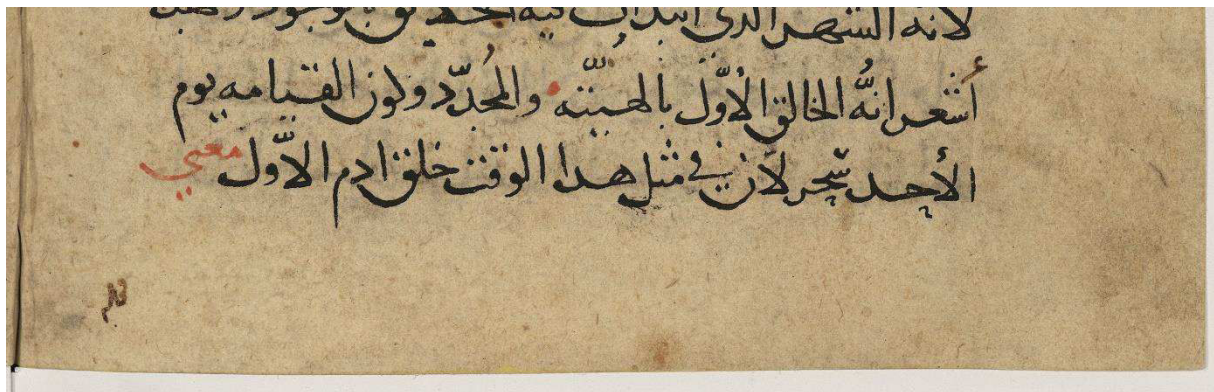


Figure 114. Vat.ar. 36, f. 118v

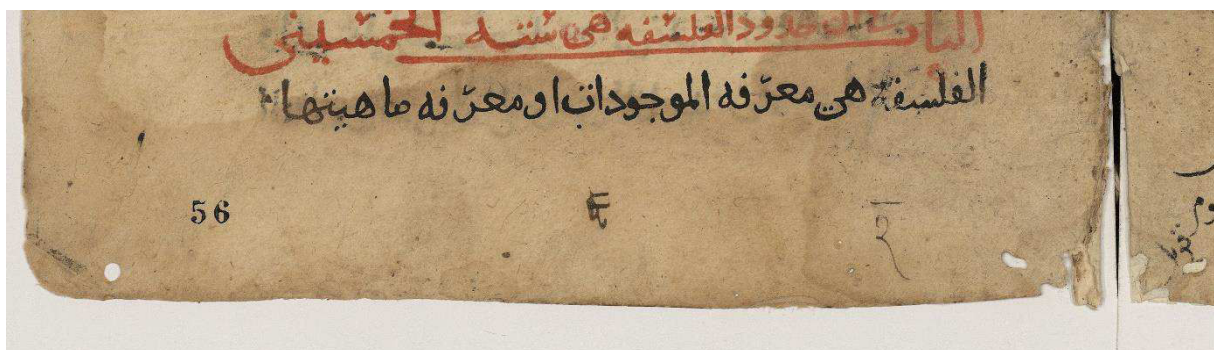


Figure 115. Vat. 79, ff. 55v-56r

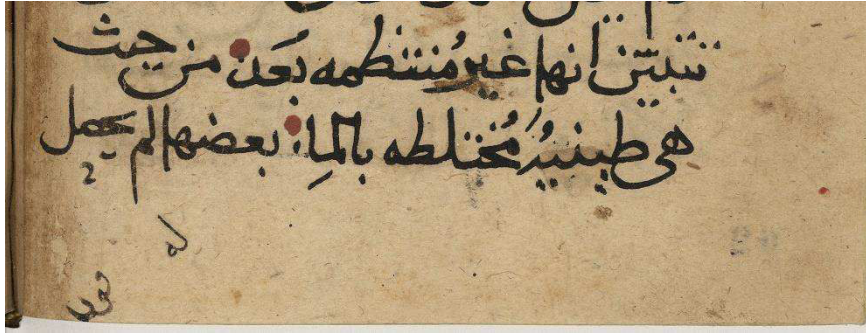


Figure 116. Vat.ar. 164, f. 62v

Bien plus que قبل, la racine la plus utilisée est بلغ : Vat.ar. 14. 23 (1273). 36. 37. 46 (1271). 76. 88. 102. 103. 115 (1260). 151 (1288). 156 (1236). 182. 400. 409. 452 (1214). 460. 491 (1251). 584. 671 (1243).

Cette racine peut signifier d'après le dictionnaire de Kasimirski : « parvenir à un point ; arriver à ; atteindre ». Son sens apparait plus précis que قبل pour signifier la fin d'un cahier, moins ambiguë puisque l'idée de collation est absente.

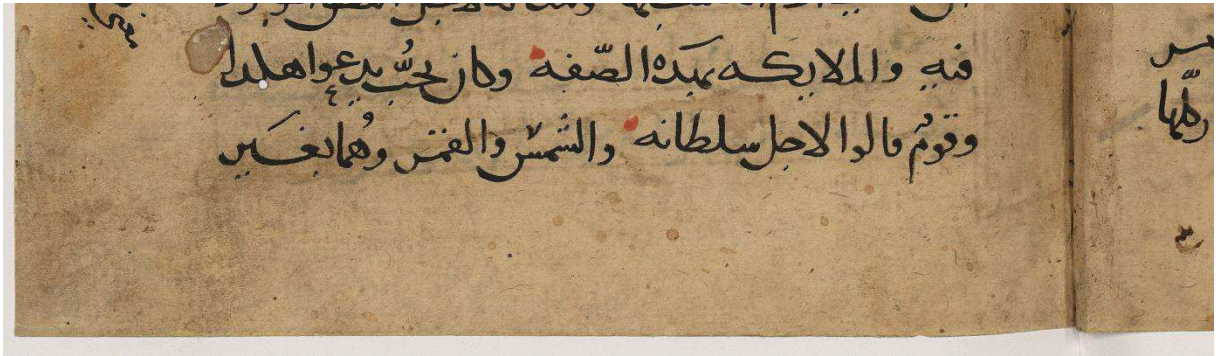


Figure 117. Vat.ar. 36, ff. 58v-59r

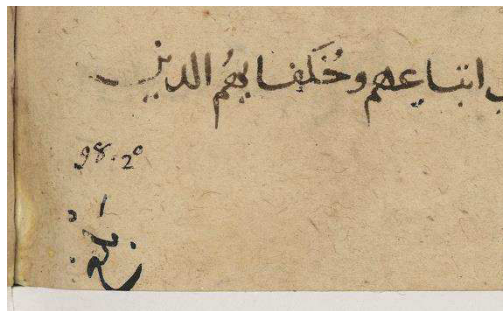


Figure 118. Vat.ar. 46, f. 48v

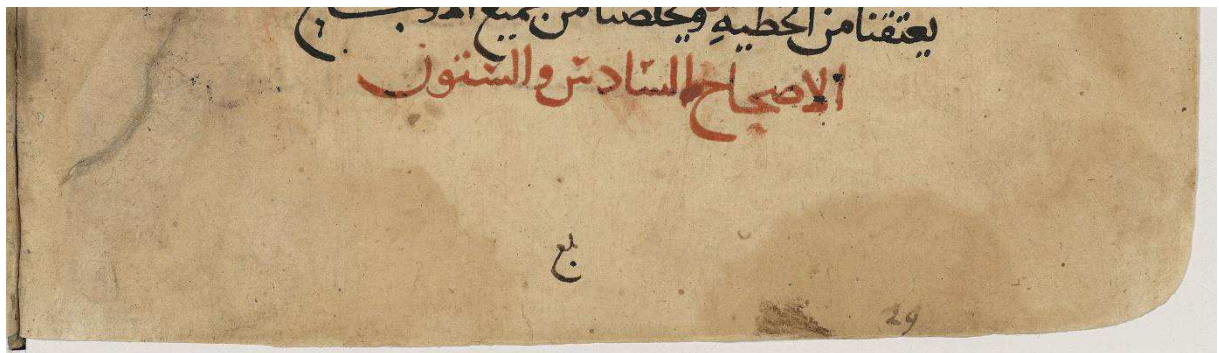


Figure 119. Vat.ar. 452, f. 126r

Comme nous l'avons vu, la racine بلغ est moins ambiguë que قبل pour signaler la fin d'un cahier et cela explique pourquoi dans un certain nombre de manuscrits, les deux racines sont utilisées ensemble.

بلغ مقابل : Vat.ar. 14. 88. 182. 400. 671 (1243).

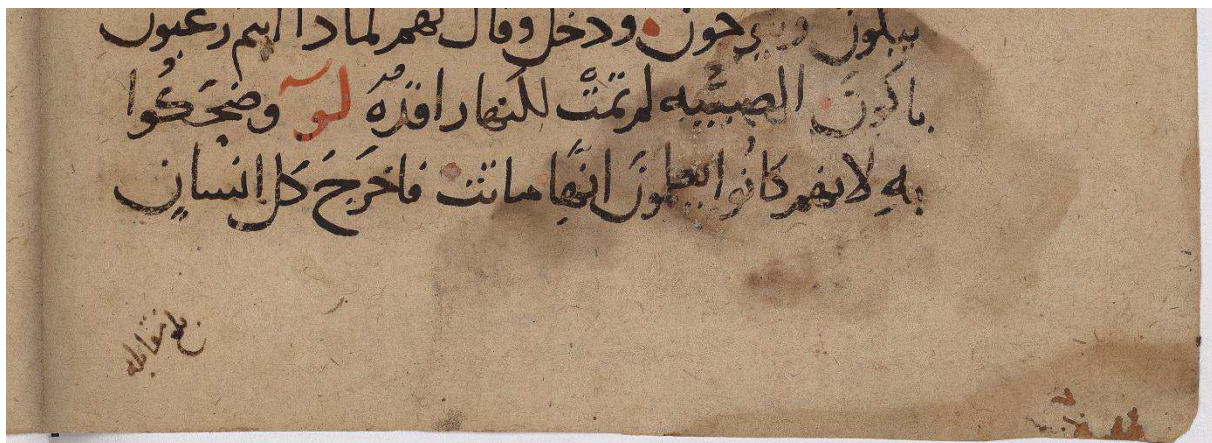


Figure 120. Vat.ar. 14, f. 26v

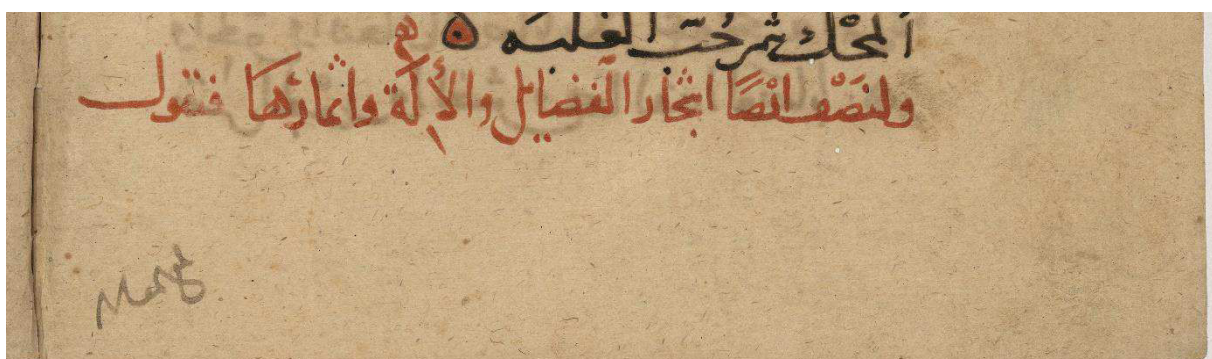


Figure 121. Vat.ar. 671, f. 78v

Parfois même se trouve une contraction des deux formules قوبلغ : Vat.ar. 102. 120).

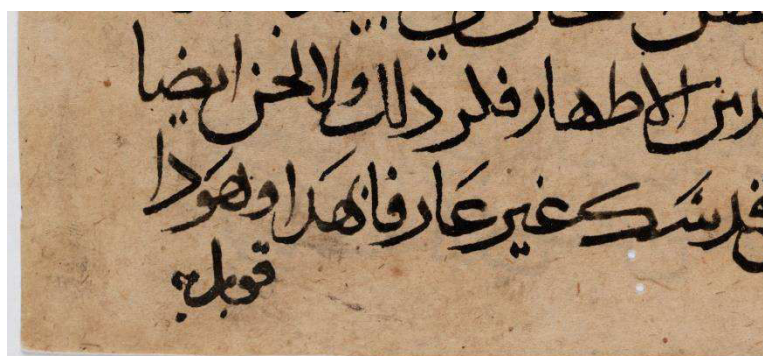


Figure 122. Vat.ar. 102, f. 50r

Le plus souvent ces marques de fin de cahier ont été apposées dans la marge inférieure interne, dans une écriture de haut en bas (voir fig. 120). Il arrive parfois que la marque se trouve dans le milieu de la marge inférieure (voir fig. 119) et plus rarement dans la marge extérieure, plus ou moins haut sur le folio.

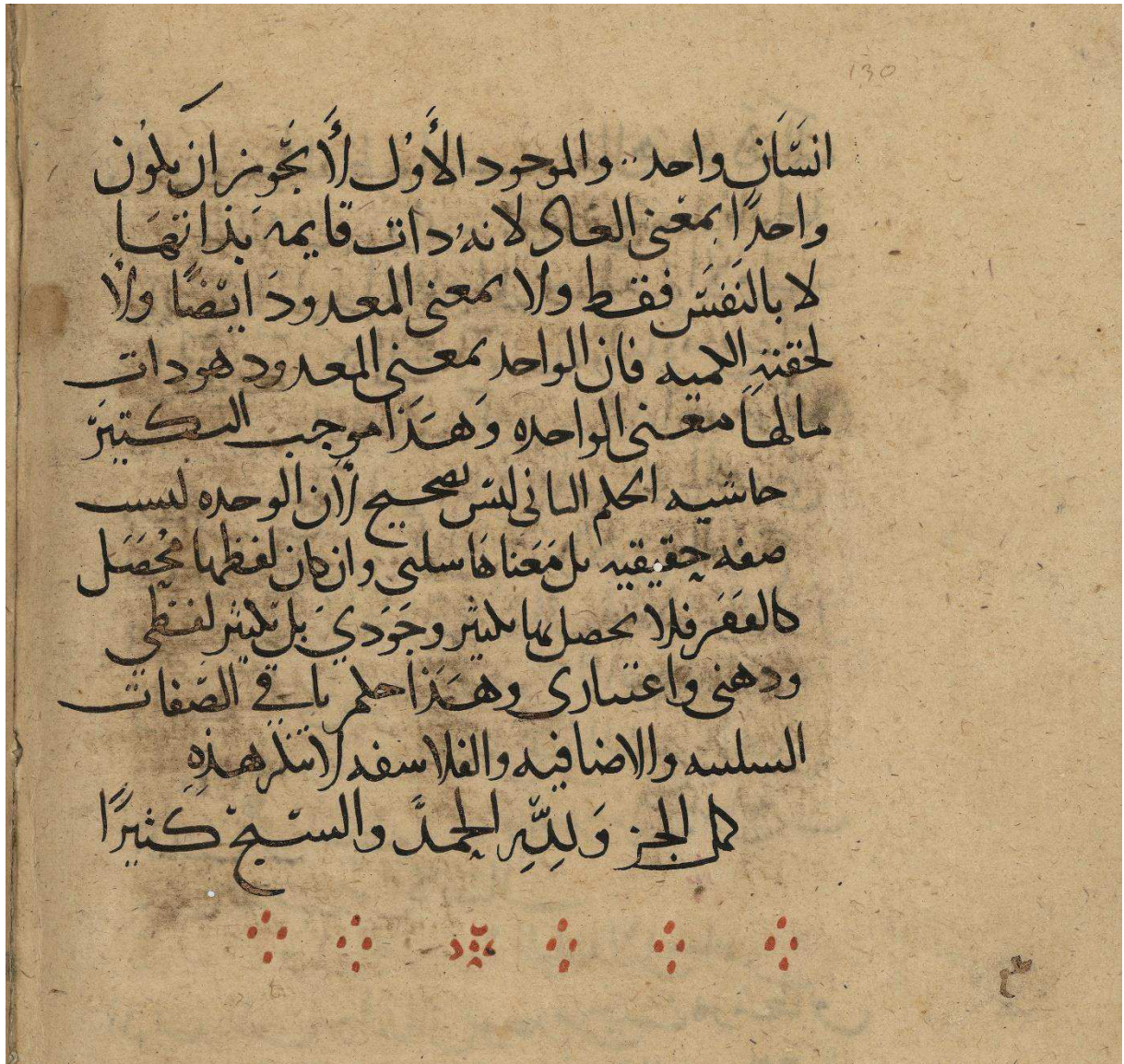


Figure 123. Vat.ar. 115, f. 158v

Il existe une dernière marque de fin de cahier avec une autre racine déclinée sous la forme صح mais elle ne se trouve seule qu'au Vat.ar. 180.

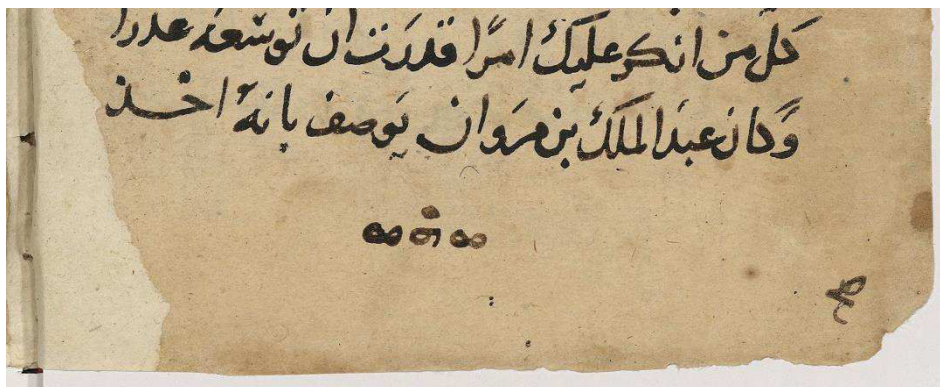


Figure 124. Vat.ar. 180, f. 39v

Dans un manuscrit, on rencontre cette formule associée à une autre racine :

Vat.ar. 79 (1223) : قوبل و صح



Figure 125. Vat.ar. 79, f. 106v

Enfin d'autres manuscrits alternent – mais jamais de manière systématique – à la fin des cahiers l'une ou l'autre formule écrites par la même main قوبل / بلغ (Vat.ar. 36), قوبل / قبل و صح (Vat.ar. 79 (1223)), قوبل / بلغ (Vat.ar. 102), بلغ / مقابل (Vat.ar. 491 (1251)), بلغ / بلغ مقابل (Vat.ar. 671 (1243)). Le Vat.ar. 37 (1281), quant à lui, utilise énormément de possibilités différentes d'abord parce que les formules sont le plus souvent doublées à la fin du cahier, ensuite parce qu'elles sont aussi utilisées dans le sens d'une collation et sont donc présentes sur d'autres folios que le dernier d'un cahier :

قوبل فبلغ : ff. 7v. 38v. 42v. 46v. 88v. 89v.

قوبل فصح مقابلته : ff. 16r. 39v. 61r. 67v. 70r.

قوبل بلغ المقابلة / مقابلته : ff. 8v. 28r. 29r. 54r.

صحت مقابلته : ff. 43r. 53v. 89r.

قوبل : ff. 18v. 88v.

صح مقتبلته : ff. 8r. 15v.

قوبل فصح : ff. 60v. 70v.

بلغ مقبلته : ff. 9v. 30r.

قوبل بلغ : f. 19r.

صحمقابلته : f. 27v.

مد قو بلغ : f. 28v.

صح قرانه : f. 29v.

صح مقابلته وبلغ : f. 47r.

قوبل فبلغ التصحيح : f. 67v.

واقفت مقابلته : f. 68r.

وقوبه قوبل : f. 119v.

2.4.3 Quelques cas particuliers

Les Vat.ar. 491 (1251). 645 (1243) voient des numéros écrits au début et à la fin des cahiers. Il ne s'agit pour autant pas d'une répétition du numéro de cahier parce que les numéros apposés sur le dernier verso annoncent le numéro de cahier suivant. Cette numérotation fonctionne donc à l'image des réclames.

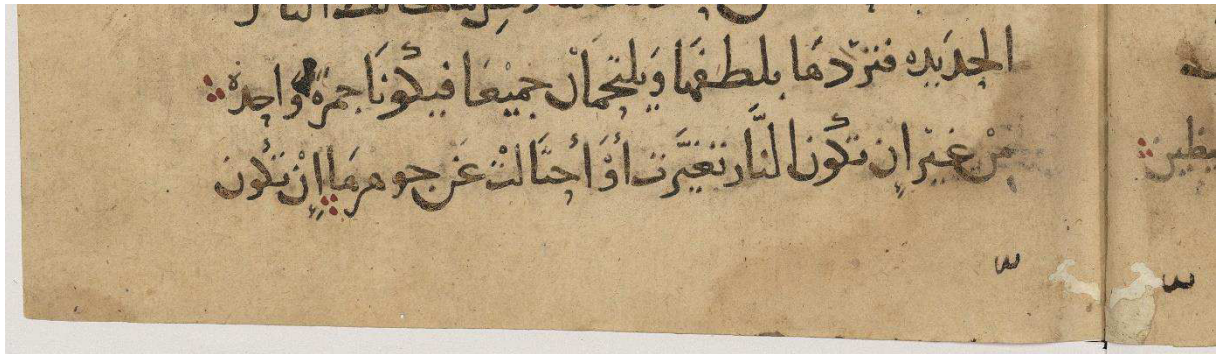


Figure 126. Vat.ar. 491, ff. 42v-43r

Le Vat.ar. 103 a une autre particularité : les six premiers cahiers (sur 24) ont dans la marge supérieure externe du dernier verso le mot رأس avec une écriture droite puis de plus en plus oblique de bas en haut. Le dictionnaire de Muzerelle signale que ce mot désigne « la tête », c'est-à-dire « la partie supérieure ou antérieure du volume ». Il est donc assez difficile de déterminer à partir de cette traduction si cette indication est une marque de fin de cahier spécifique ou bien une indication à l'intention du relieur, d'autant plus que sur tous les cahiers se trouvent بلغ dans la marge inférieure interne.

Sur le Vat.ar. 452 (1214) une numérotation « latine », en chiffres arabes, a été apposée comme si le manuscrit se lisait de droite à gauche. Vraisemblablement écrite par un relieur latin pour numéroter les cahiers, cette numérotation en raison de l'erreur de sens de l'écriture signale la fin du cahier.

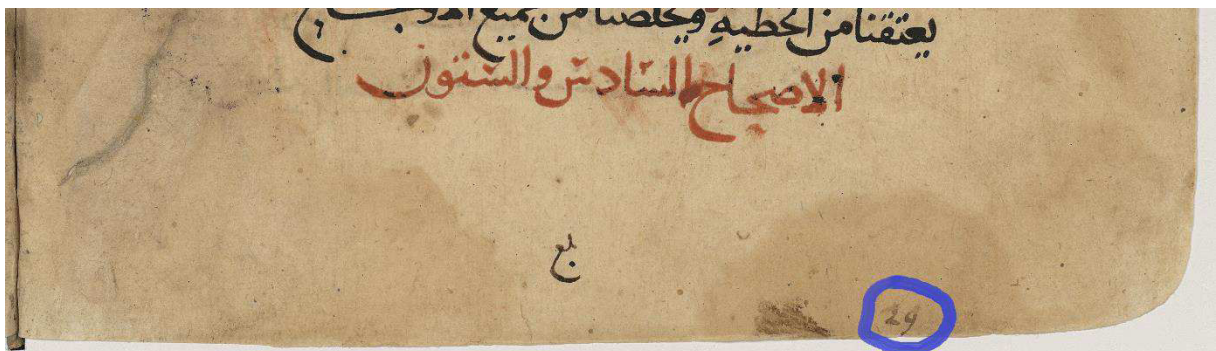


Figure 127. Vat.ar. 452, f. 126v

2.4.4 Qui appose cette marque ?

Nous avons vu que la répétition des numéros de cahier peut servir à marquer sa fin. Mais pour un certain nombre d'entre eux, Vat.ar. 37 (1281). 79 (1223). 180. 491 (1291), en plus du numéro se trouve une marque dont nous venons de parler. La présence de ces deux marques de fin de cahier nous permet de réfléchir à l'auteur des marques de fin de cahier et donc au moment de son apposition.

Sur de rares manuscrits, la marque de fin de cahier peut être identifiée à la main du scribe, la marque était probablement apposée au cours de la rédaction du manuscrit. Signaler la fin des cahiers était un signe à l'intention du relieur ou peut-être du lecteur mais le scribe pouvait adresser cette marque à lui-même s'il la voyait aussi comme un repère pour la copie. Il

est aussi possible que le scribe apposait la marque de fin de cahiers avant la rédaction du texte – comme d’autres signes – auquel cas la marque de fin de cahier ne pouvait s’adresser qu’au relieur ou au lecteur.

Mais le plus souvent, nous remarquons que l’encre et l’écriture diffèrent notablement du corps de texte, dans ce cas nous n’avons qu’une seule certitude : la marque de fin de cahier n’a pas été apposée au cours de la rédaction. L’hypothèse de l’apposition de cette marque avant la rédaction ne peut pas être écartée définitivement même si la marque a été apposée par une autre main. En effet, le cahier pouvait être préparé avant la rédaction avec la numérotation et la marque de fin de cahier. Cependant l’apposition de la marque de fin de cahier après la rédaction semble plus logique et présente quelques indices qui renforcent cette hypothèse.

Admettons que la marque de fin de cahier a été apposée par le relecteur, celui qui est chargé de vérifier la justesse de la copie. Celui-ci plutôt que d’apposer une marque de collation en fonction des parties ou des chapitres du texte a préféré travailler en fonction des cahiers qu’il était chargé de vérifier. Ainsi il pouvait marquer la collation (قبل) tout en précisant pour lui-même le niveau du texte jusqu’auquel la vérification avait été faite (بلغ). Ce faisant, ce relecteur a créé la marque de fin de cahier, à l’usage du relieur ou du lecteur, alors que cette marque s’adressait en premier lieu à lui-même comme repère dans son travail. Cette hypothèse expliquerait pourquoi la marque de fin de cahier ne se trouve pas sur certains manuscrits : quand le manuscrit n’est pas une copie, comme l’autographe Vat.ar. 104 (1282), il n’y a pas de nécessité d’une marque de fin de cahier. Et il est aussi possible qu’un manuscrit copié n’a pas reçu de vérification.

Les origines des marques de fin de cahier sont encore incertaines, mais quelles qu’elles soient, les marques de fin de cahier sont une pratique exclusivement chrétienne. Il y a là une originalité dont l’exemple le plus ancien de ce corpus est le Vat.ar. 452, dont le colophon nous apprend qu’il a été terminé le 30 octobre 1214 au monastère Saint Jean dans la vallée d’Habib (région du Wadi el Natrun, Égypte).

3 La numérotation des bifeuillets

Un manuscrit est composé d'un ou plusieurs cahiers, un cahier se compose d'au moins deux bifeuillets. Le bifeuillet est donc le deuxième niveau d'un manuscrit et explique ainsi la présence de signes spécifiques à ce niveau, signes qui sont toujours une numérotation.

Le bifeuillet est trop rarement vu comme un niveau du manuscrit en lui-même, il est la plupart du temps décrit à partir du cahier ou du folio sans être explicitement nommé. Ainsi nombreux sont les catalogues dans lesquels les chercheurs parlent d'une numérotation de la première moitié des folios d'un cahier au détriment de la numérotation des bifeuillets (cf. FiMMOD, fiche 80). Cette description n'est pas fautive, bien évidemment, elle rend compte de l'observation mais elle ignore ce niveau du manuscrit pour osciller entre cahier et folio. D'autres ont vu le bifeuillet comme un niveau du manuscrit, à l'image du dictionnaire de D. Muzerelle qui préfère parler de « signature par bifeuillet » plutôt que de la numérotation des bifeuillets et qu'il définit ainsi : « système de signature dans lequel chacun des rectos de la moitié antérieure du cahier porte une signature composée d'une lettre désignant le cahier et d'un chiffre désignant le bifeuillet ». Exactement comme pour les cahiers et pour les mêmes raisons, il est préférable d'utiliser le mot numérotation plutôt que signature. L'autre difficulté de la définition de Muzerelle est sa trop grande précision. Il lie en effet numérotation des bifeuillets et numérotation des cahiers or nous verrons que la première peut se trouver sans la seconde, ensuite le mot chiffre doit être entendu dans le sens le plus large, les chiffres indiens ou coptes sont autant concernés que la numérotation alphabétique.

La numérotation des bifeuillets concerne 22 manuscrits de ce corpus : Vat.ar. 6. 46. 57. 103. 104. 109. 113. 134. 135 (I). 145. 151. 156. 160. 164. 175 (I). 180. 410. 559. 603. 610. 1481. Borg.ar. 243. Une nouvelle fois il faut se souvenir que ce type de numérotation a pu exister sur d'autres manuscrits mais que la rognure des marges ou d'autres dommages du temps, l'a fait disparaître.

Avant d'entrer plus avant dans la présentation des différentes numérotations des bifeuillets, nous pouvons déjà présenter les types de numérotation utilisés et dire quelques mots sur les emplacements sur les bifeuillets. Quatre types de numérotation sont utilisées pour numéroter les bifeuillets :

1. Des chiffres coptes.
2. Des chiffres indiens.
3. Une numérotation en abjad.
4. Des points.

La numérotation des bifeuillets se présente sous deux formes : soit elle est liée à une numérotation des cahiers, soit elle est isolée sur le bifeuillet. Son emplacement est très variable, il est en général lié à sa forme de présence, en fonction de la forme de numérotation choisie plutôt que des signes utilisés. Le plus souvent cette numérotation se situe dans la marge supérieure interne des rectos, elle se trouve parfois dans la marge supérieure externe des rectos (Vat.ar. 109. 151. 164. 559), plus rarement au milieu de la marge supérieure (Vat.ar. 180), dans

la marge inférieure externe (Vat.ar. 1481) ou encore avec en emplacement changeant soit dans la marge externe supérieure ou inférieure (Vat.ar. 135 (I)).

3.1 La numérotation des bifeuillets liée à la numérotation des cahiers

La numérotation des bifeuillets couplée à la numérotation des cahiers est présente sur sept manuscrits. Il faut entendre ici le lien entre ces deux numérotations au sens « physique », c'est-à-dire que les deux numéros sont apposés sur le bifeuillet l'un à côté de l'autre par le même scribe. Plusieurs configurations de systèmes de numérotations sont possibles : soit la numérotation des cahiers et celle des bifeuillets sont identiques (par exemple les deux en abjad), soit à chacune des numérotations son propre système (par exemple les numéros des cahiers en chiffres coptes et les numéros des bifeuillets en chiffres indiens). L'emplacement des numérotations est extrêmement variable.

Nous présentons les différents systèmes de numérotations à partir du système choisi de numérotation des cahiers.

3.1.1 Lorsque la numérotation des cahiers est en abjad

- Vat.ar. 109 (1213). La numérotation a été apposée par le scribe dans la marge supérieure externe.

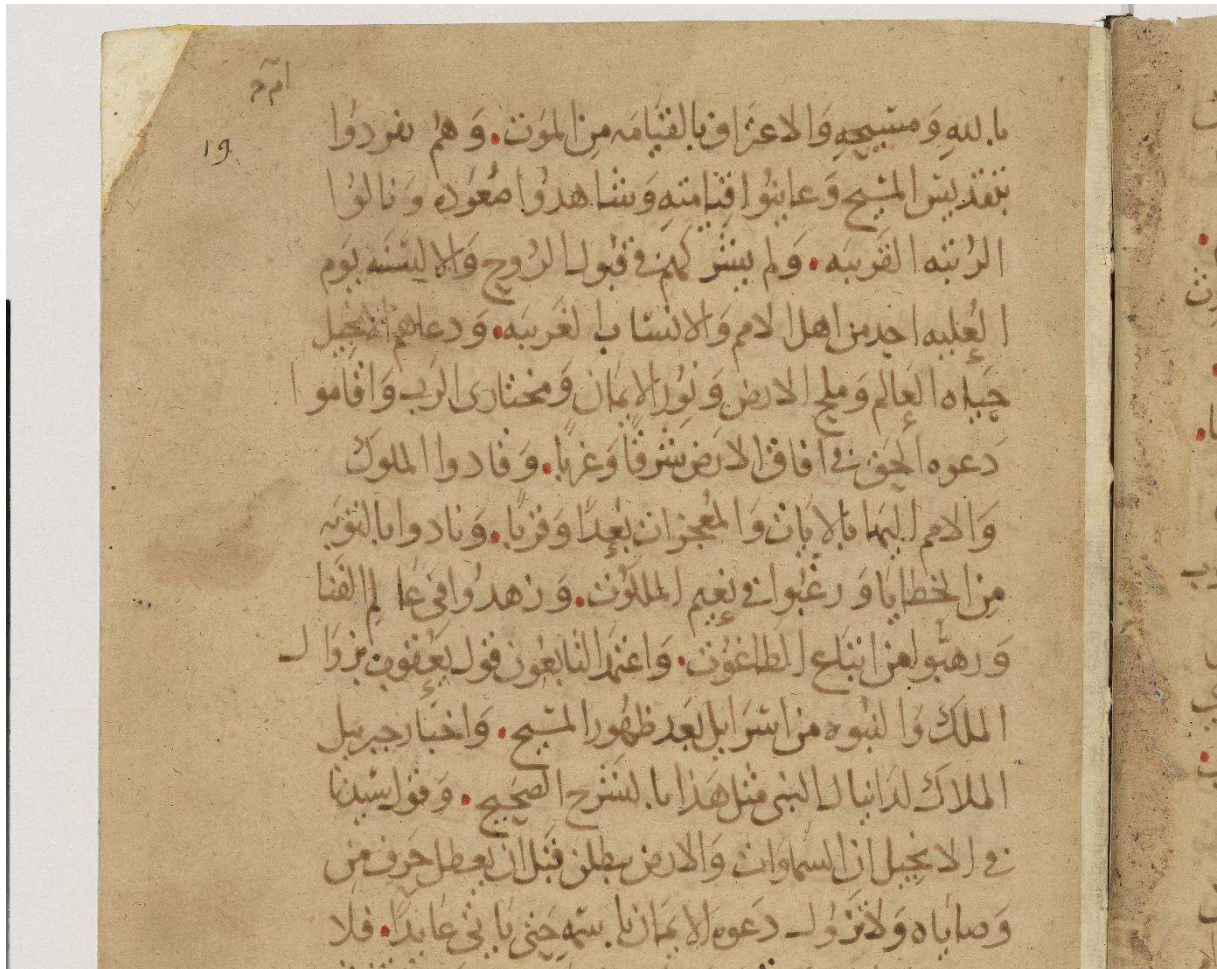


Figure 128. Vat.ar. 109, f. 19r

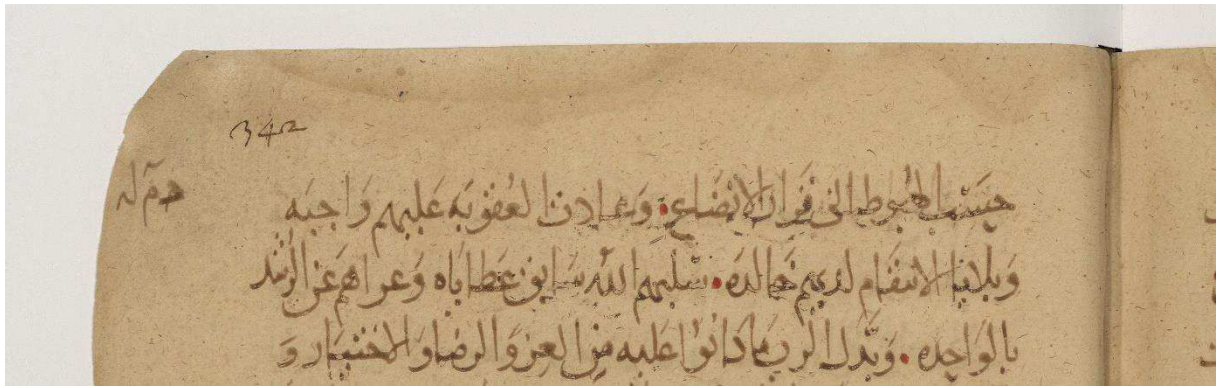


Figure 129. Vat.ar. 109, f. 342r

- Vat.ar. 134. La numérotation a été apposée par le scribe dans la marge supérieure interne.

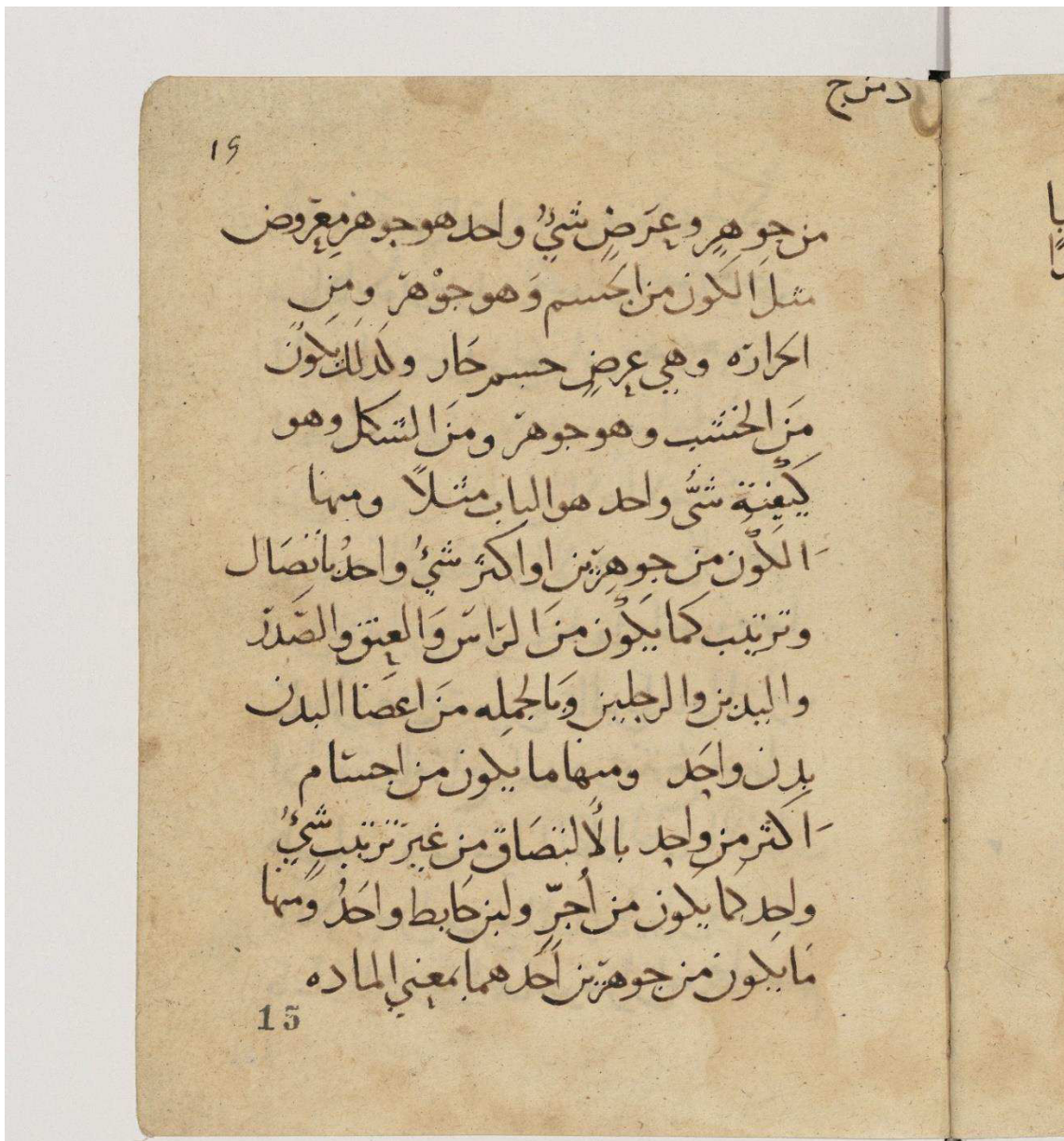


Figure 130. Vat.ar. 134, f. 15r

Le type de cahiers de ces deux manuscrits est un quinion or dans chacun des deux manuscrits se trouvent quelques cahiers qui ne sont pas des quinions, il y a des sénions et des ternions. Chaque sixième bifeuillet des sénions est numéroté tandis que pour les ternions la numérotation est assez étrange. Les ternions sont à chaque fois le dernier cahier du manuscrit, le scribe savait donc le nombre de folios dont il avait besoin pour finir la copie et pourtant au lieu d'être numéroté de un à trois, les bifeuillets sont numérotés de trois à cinq. Soit le scribe a retiré les deux premiers bifeuillets avant la rédaction alors qu'ils étaient déjà numérotés. Soit le scribe numérotait les bifeuillets en commençant par le milieu du cahier et n'a pas tenu compte que celui-ci n'était pas un quinion.

3.1.2 Lorsque la numérotation des cahiers est avec des chiffres indiens

- Vat.ar. 410. La numérotation a été apposée par le scribe dans la marge supérieure interne.

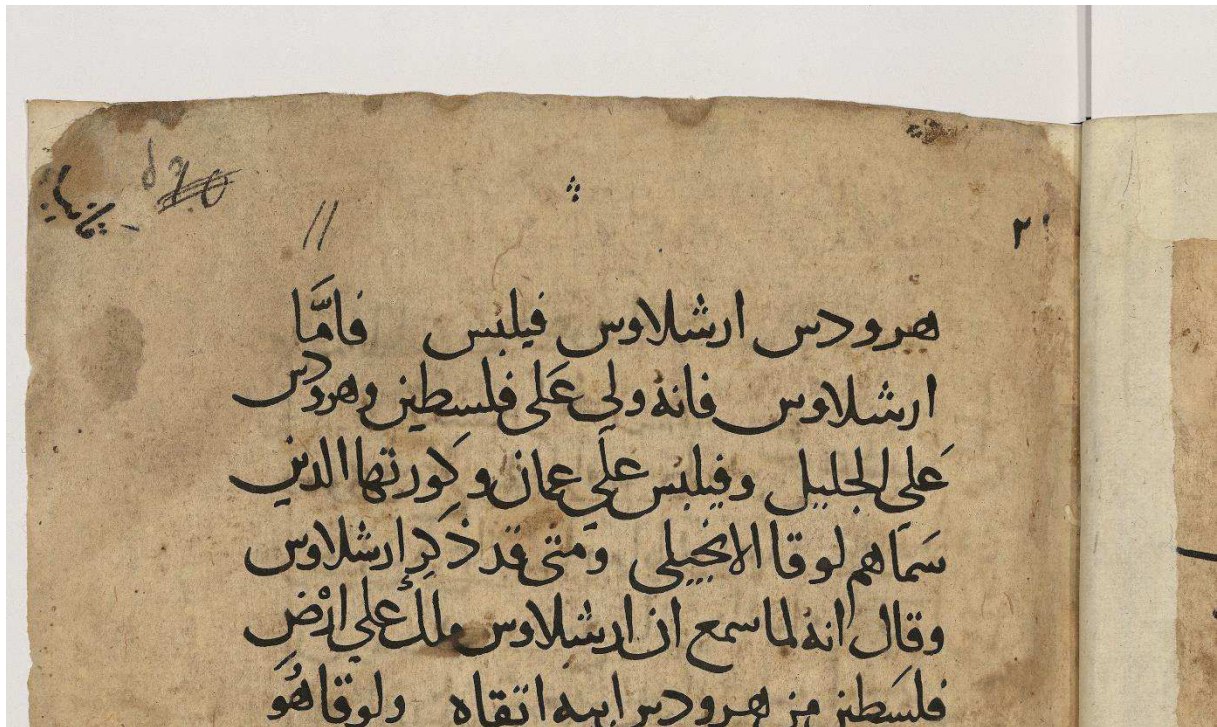


Figure 131. Vat.ar. 410, f. 11r

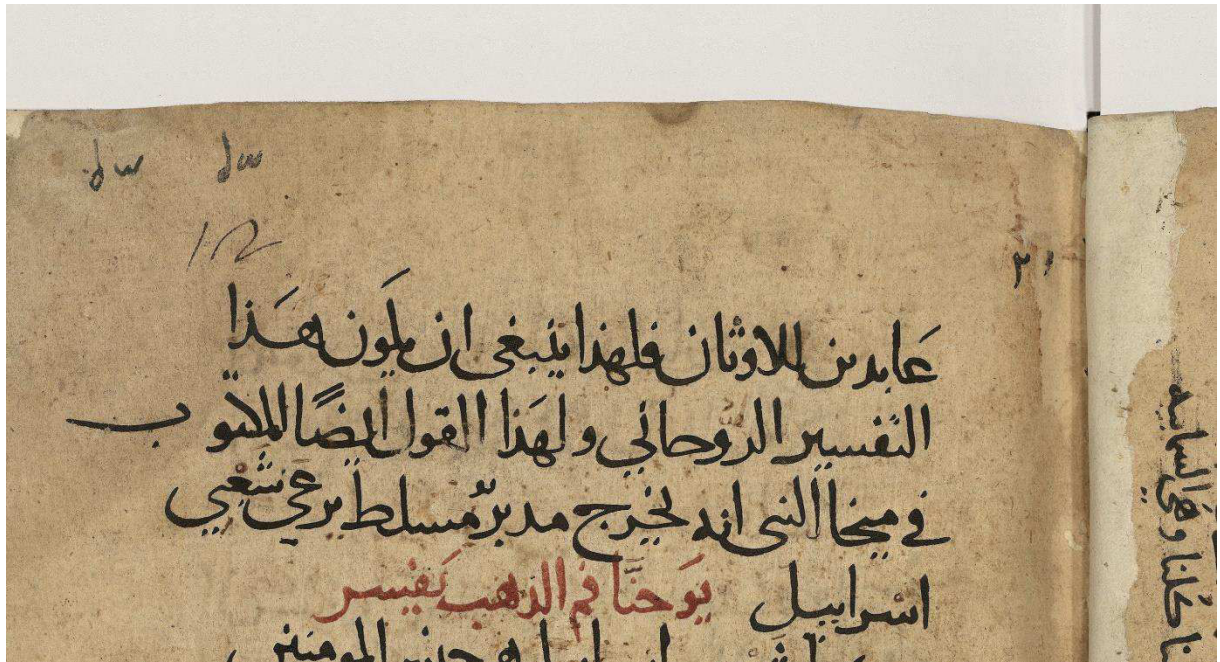


Figure 132. Vat.ar. 410, f. 12r

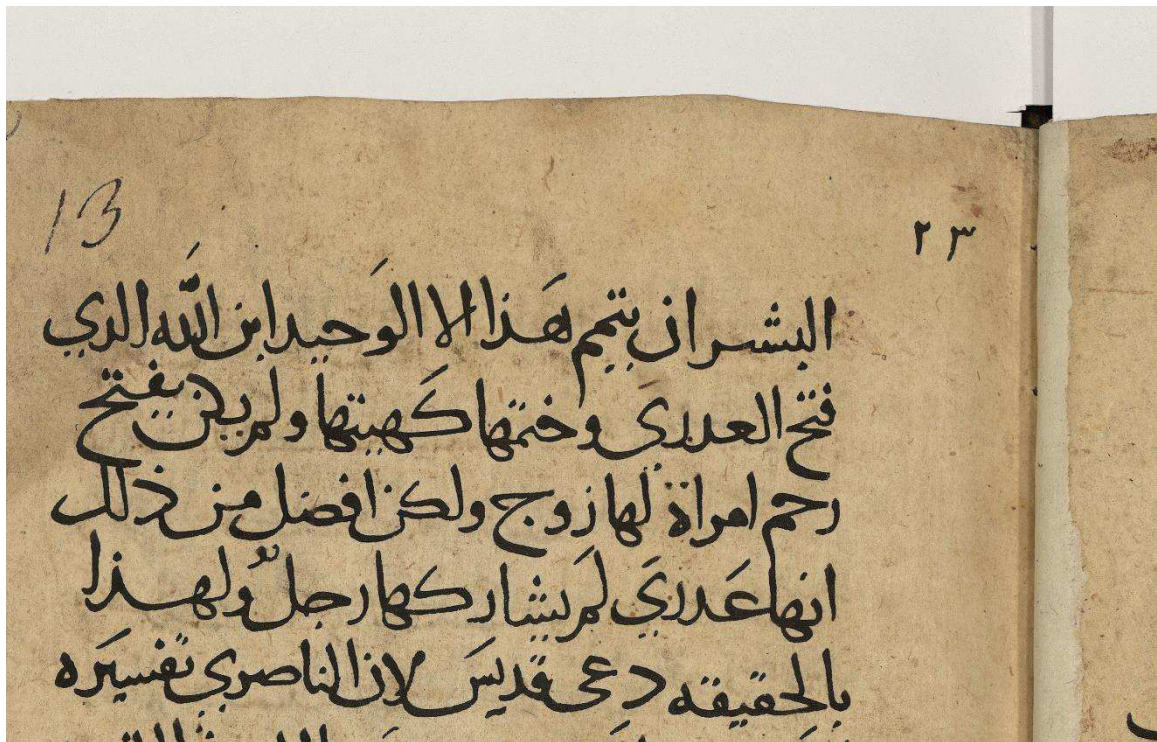


Figure 133. Vat.ar. 410, f. 13r

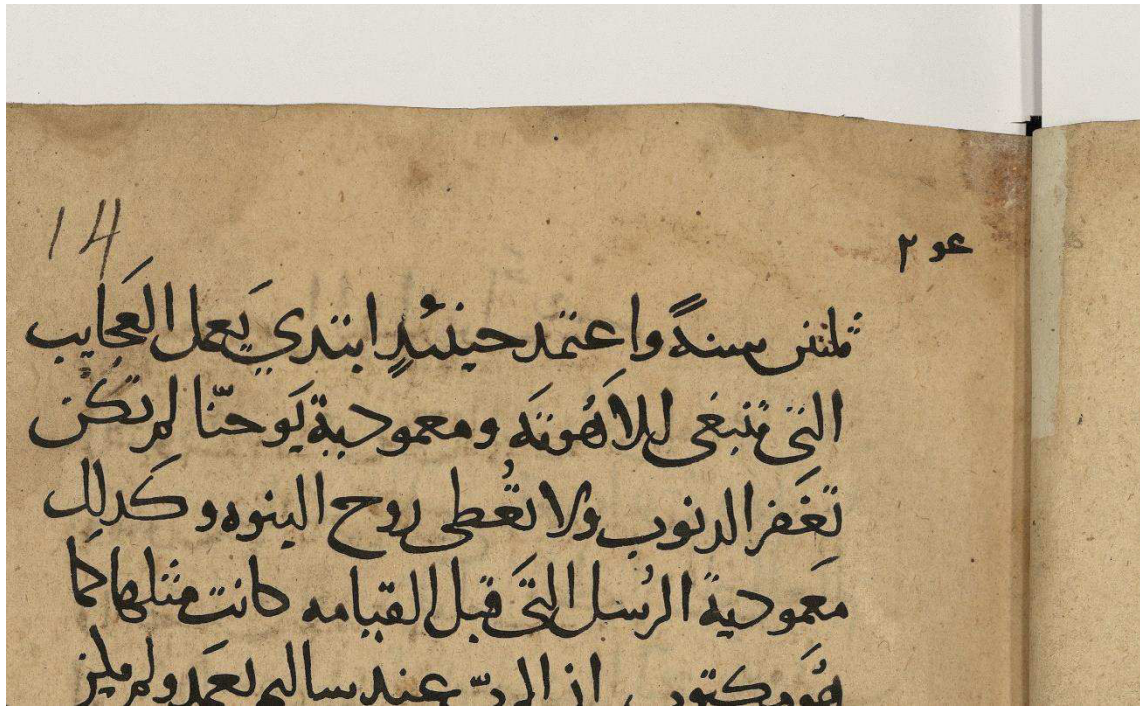


Figure 134. Vat.ar. 410, f. 14r

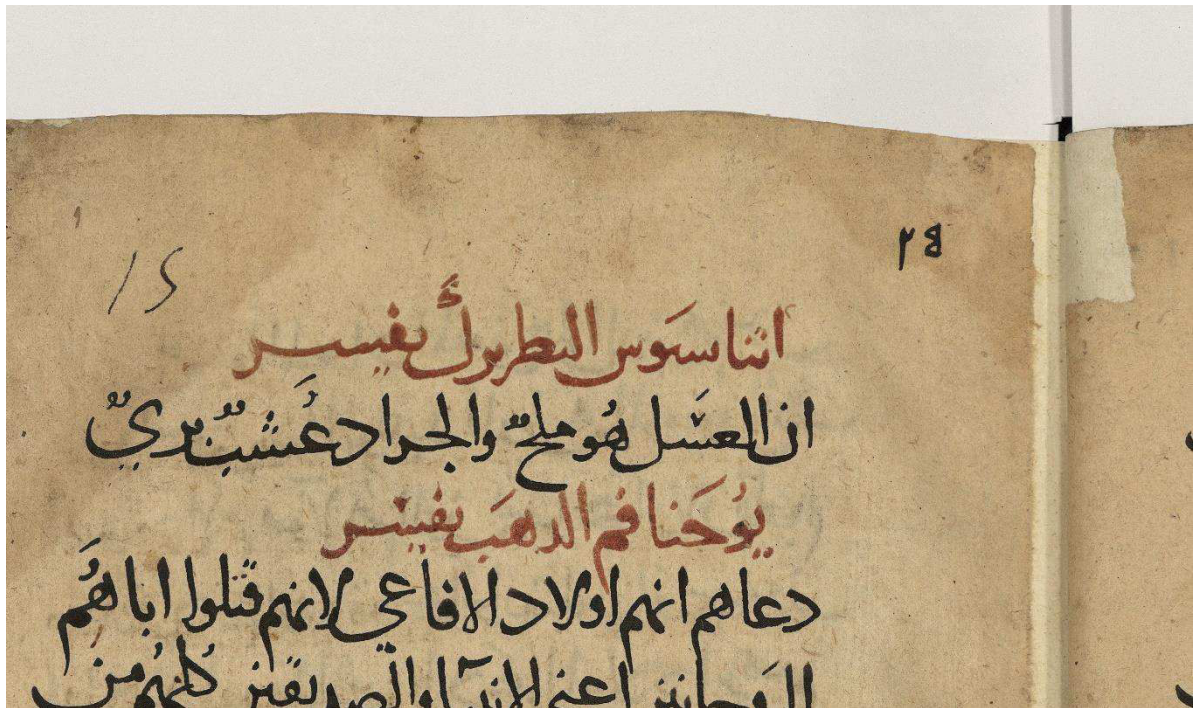


Figure 135. Vat.ar. 410, f. 15r

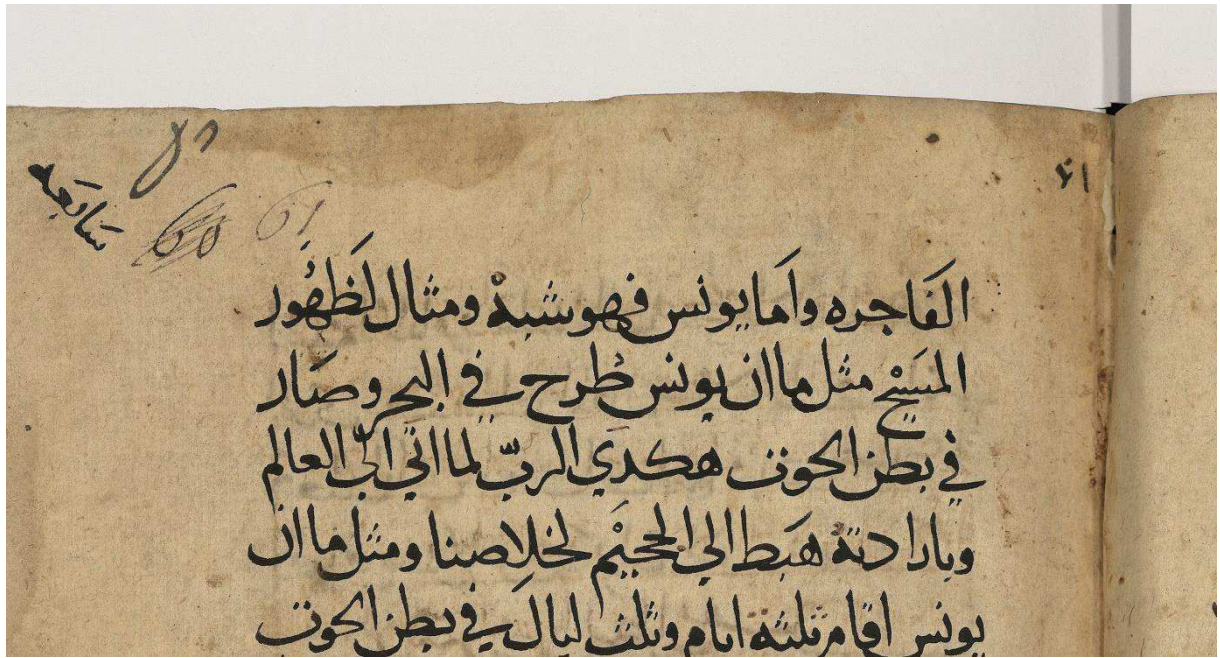


Figure 136. Vat.ar. 410, f. 61r

- Borg.ar. 243. La numérotation a été apposée par le scribe dans la marge supérieure interne.

متى
فقط
روى
في
متى
متى

ابال واملك احب فربك مثلك قال له الساتر
كل هذا قد حفظته من صغري فماذا ينقصني
قال له يسوع ان كنت تريد ان تكون كاملا
اذهب وبع كل شيء لك واعطه للساكين
ليكون لك كنز في السما وتعال اتبعني فلما سمع
الساتر الكلام مضى حزينا لان ما لا كثير كان
له فقال يسوع لملايذه الحق اقول لام انه يعسر
على الغني الدخول الى ملكوت الله وايضا اقول
لام ان دخول الحمل في خرم الابرة اسهل من
عني يدخل ملكوت الله فلما سمع التلاميذ
بهتوا جدا وقالوا من قدرا ان يخلص فخطر
يسوع وقال لهم اما عند الناس فالسطاع هذا
واما عند الله فكل سسطاع حينئذ اجاب
بطرس وقال هاتجن قد ترينا كل شيء وتبعناك
فماذا عساه ان يكون لنا فقال لهم يسوع الحق

ولما
الساكنين
فما لا كثير كان

الساكنين
فما لا كثير كان

Figure 137. Borg.ar. 243, f. 37r

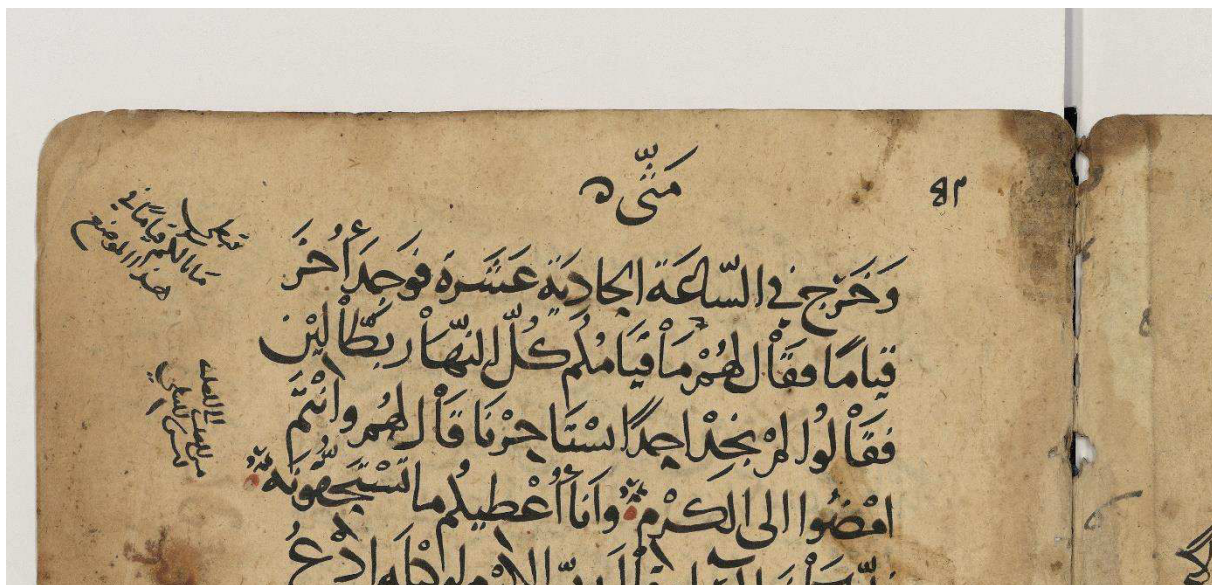


Figure 138. Borg.ar. 234, f. 38r

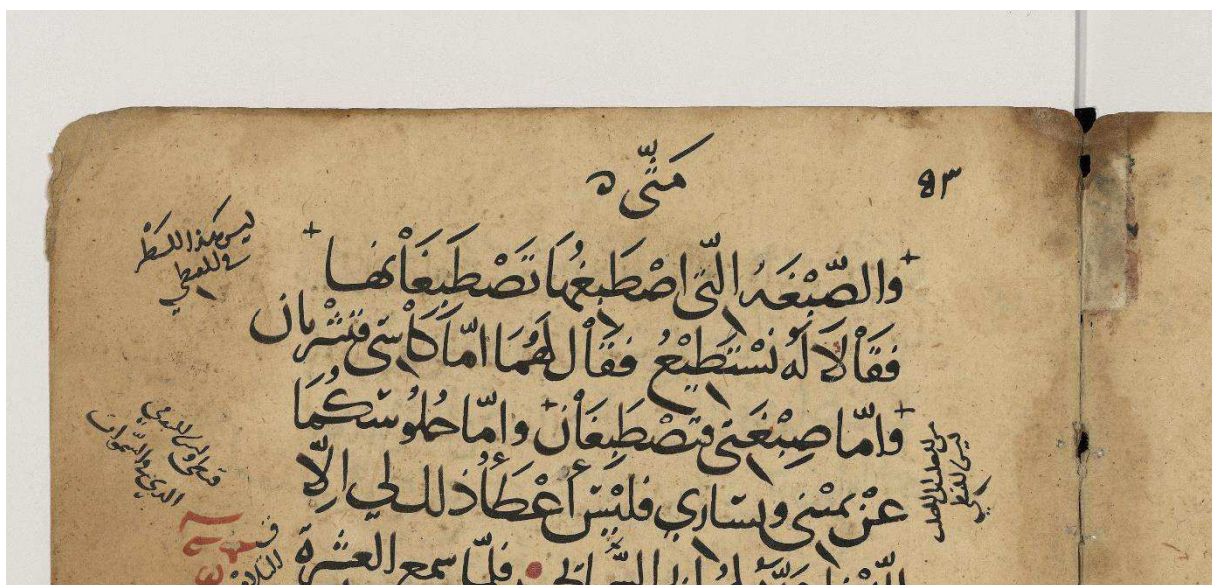


Figure 139. Borg.ar. 234, f. 39r

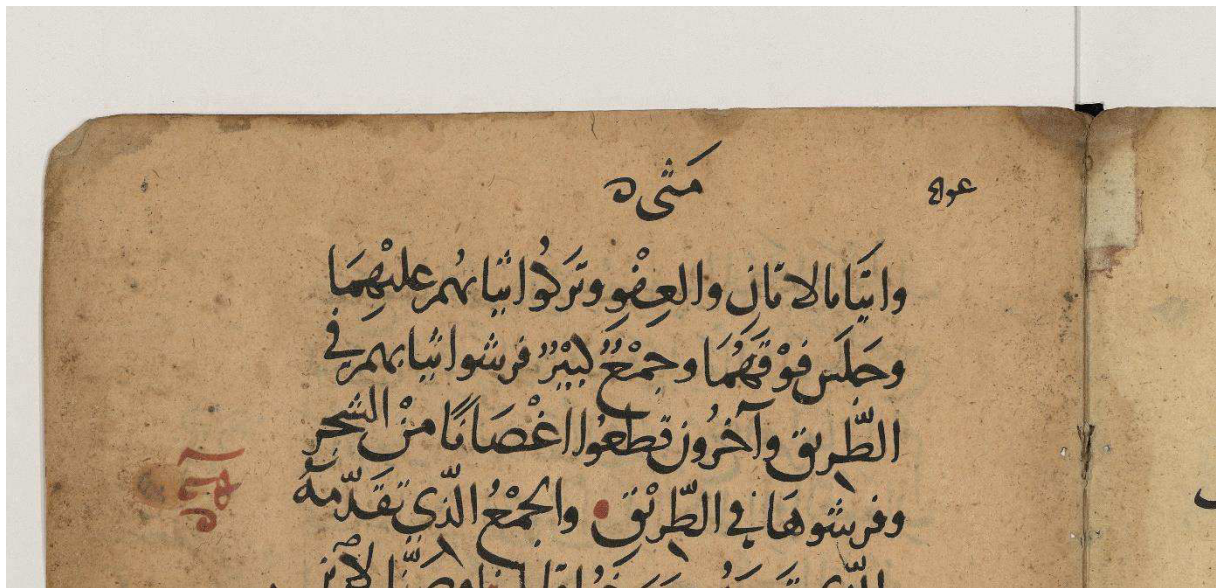


Figure 140. Borg.ar. 234, f. 40r

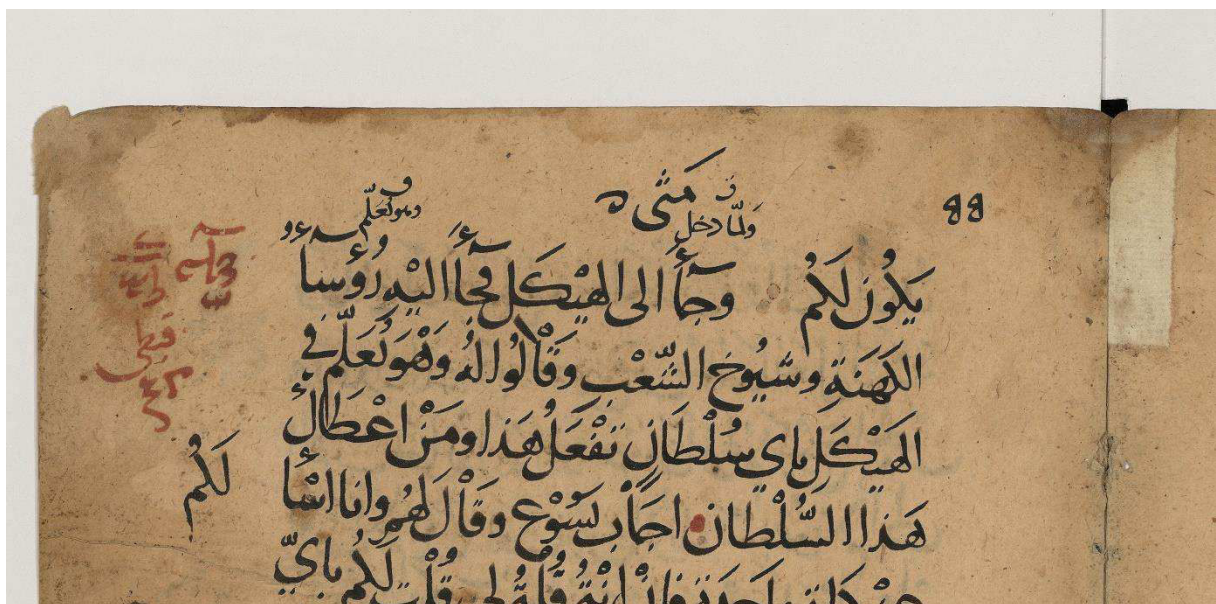


Figure 141. Borg.ar. 234, f. 41r

Ce système de numérotation des bifeuillets en chiffres indiens lié à une numérotation des cahiers eux aussi en chiffres indiens pourrait être confondu avec une foliotation discontinue. Pourtant il s'agit bien ici d'une numérotation des bifeuillets. En effet, avec ce système de numérotation, se pose la question de la numérotation du premier et du deuxième cahier puisqu'il n'existe pas de cahier zéro. Soit les bifeuillets du premier cahier n'ont pas de numéro et la numérotation des bifeuillets peut être confondue avec une foliotation, comme c'est le cas au Vat.ar. 410. Mais au deuxième cahier, pour suivre la logique d'une foliotation, les bifeuillets devraient avoir le chiffre un, or dans ce manuscrit les bifeuillets du deuxième cahier porte bien le chiffre deux. Le texte ne souffrant pas de lacunes, aucun cahier n'a été perdu, ce système de numérotation est donc bien une numérotation de bifeuillets et non pas une foliotation discontinue.

L'autre possibilité, que l'on trouve au Borg.ar. 243, consiste à apposer sur les bifeuillets le numéro de cahier un dès les premiers bifeuillets. Ce système est encore plus proche d'une

foliotation sauf qu'il laisse entendre que le premier cahier a disparu car il commence directement au folio 11. Au Borg.ar. 243 la question est d'autant plus délicate que les premiers folios semblent avoir été perdus et le premier numéro de bifeuillet lisible, « quatorze », se trouve sur le deuxième bifeuillet du cahier. A. Ciasca⁶⁶ a fait une description de ce manuscrit lorsqu'il était *scriptor* à la Vaticane de 1876 à 1879, cette description est attachée à la page de garde du manuscrit. Le premier cahier tel qu'il apparaît est un ternion qui sur le deuxième bifeuillet porte le numéro quatorze et Ciasca en déduit qu'il manque les deux premiers bifeuillets de ce cahier mais aussi le premier cahier. En réalité, ce cahier n'est pas un quinion incomplet mais un ternion que le scribe a numéroté avec les mêmes hypothèses que nous avons vues pour la numérotation des ternions en abjad. De plus le numéro treize qui devrait être le premier numéro visible n'est pas écrit car le premier verso est vide, il ne comprend pas de texte sinon des marques de possesseurs. Par ailleurs le premier verso commence tout à fait classiquement pour un début de manuscrit par une basmalla. Comme le contenu du manuscrit (les quatre évangiles) ne souffre d'aucune lacune et que le texte est complet, cette numérotation est bien une numérotation des bifeuillets liée à une numérotation des cahiers et non pas une foliotation incomplète. Absolument rien ne laisse penser qu'un premier cahier ainsi que les deux premiers bifeuillets aient existé et si jamais une telle hypothèse se révélait vraie pour le cahier, rien n'indique non plus que ce cahier ait existé dès l'origine et ne soit pas un ajout postérieur au XIII^e siècle. Si un premier cahier a pu exister, il aurait consisté en un index ou une table des matières mais absolument rien ne dans l'état actuel ne laisse penser qu'un tel cahier a existé et qu'il ait été écrit en même temps.

3.1.3 Lorsque la numérotation des cahiers est en lettres coptes

- Vat.ar. 6 : la numérotation des bifeuillets est en copte (à l'exception d'un cahier qui a des chiffres indiens), elle a été apposée dans la marge supérieure interne.
- Vat.ar. 175 (I) : la numérotation des bifeuillets est en copte, elle a été apposée dans la marge inférieure externe. Mais un seul cahier de ce manuscrit possède une numérotation des bifeuillets liée à une numérotation des cahiers.

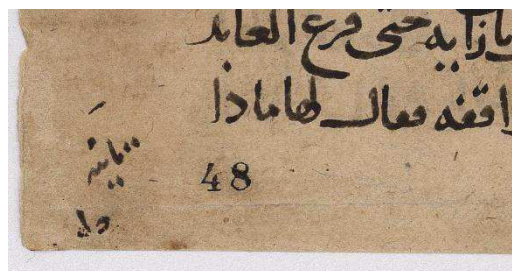


Figure 142. Vat.ar. 175(I), f. 48r

⁶⁶ A. Ciasca (1835-1902) est surtout connu pour l'édition arabe du Diatessaron et sa traduction latine publiées en 1888, voir Dizionario biografico degli Italiani, *op. cit.* vol. 25, pp. 223-224.



Figure 143. Vat.ar. 174(I), f. 49r

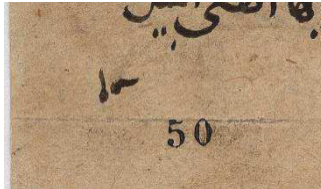


Figure 144. Vat.ar. 174(I), f. 50r



Figure 145. Vat.ar. 174(I), f. 51r

- Vat.ar. 113 (1230) : la numérotation des bifeuillets se fait avec des chiffres indiens, elle a été apposée dans la marge supérieure interne.

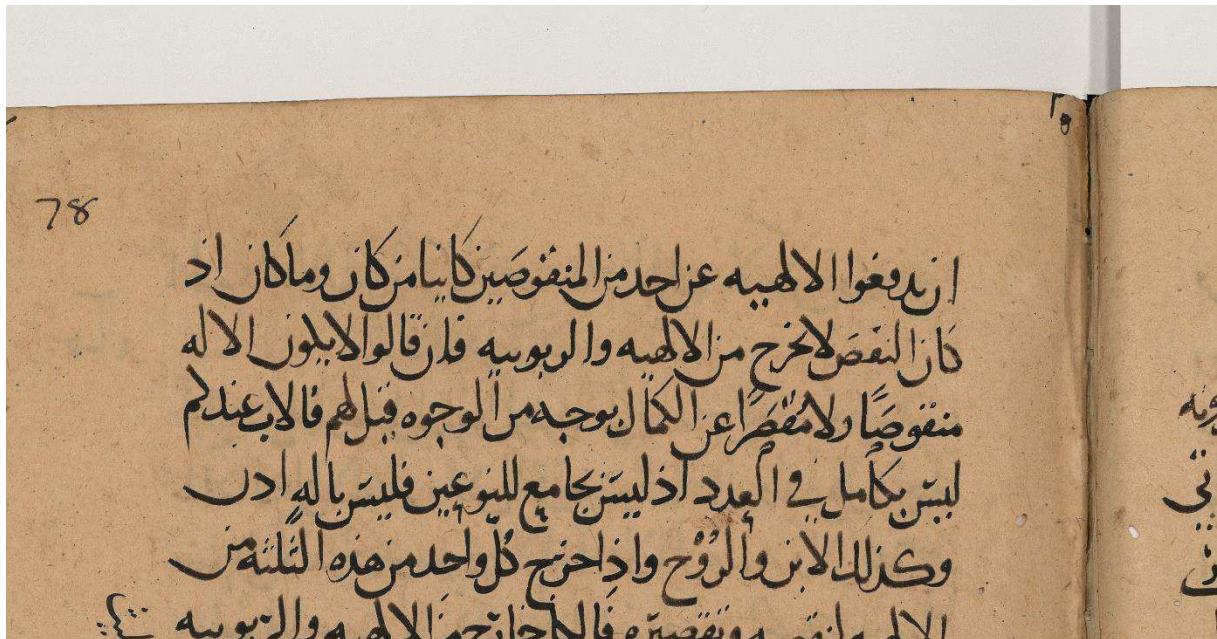


Figure 146. Vat.ar. 113, f. 78r

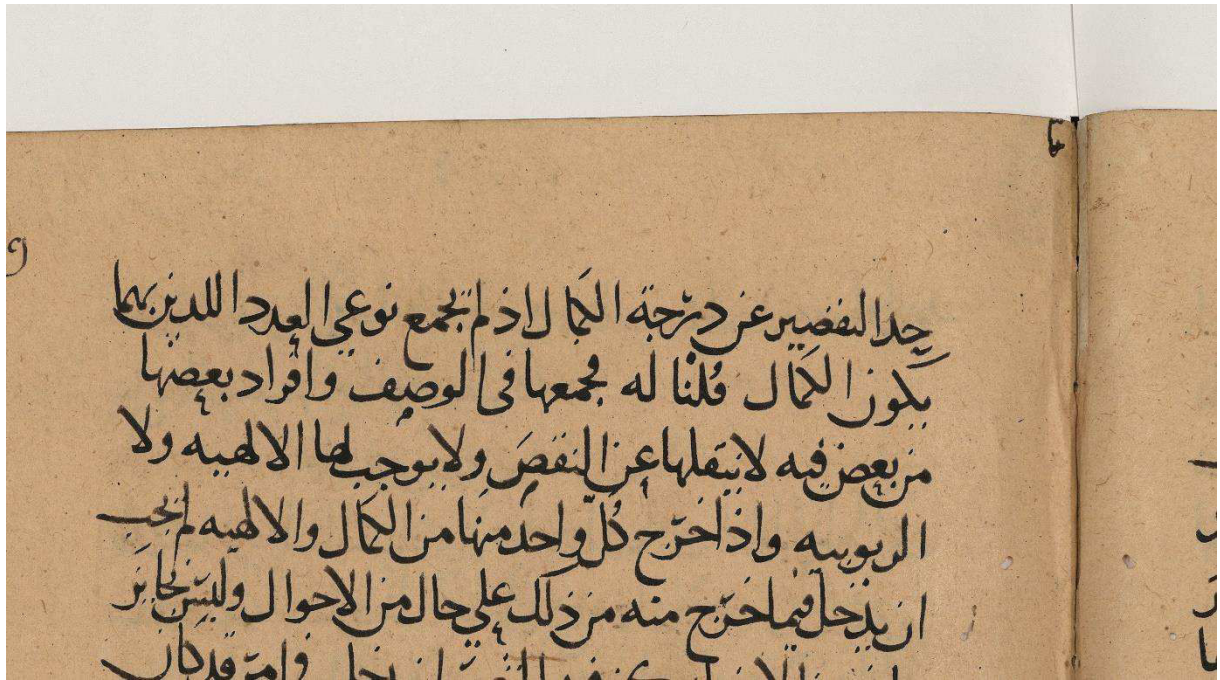


Figure 147. Vat.ar. 113, f. 79r

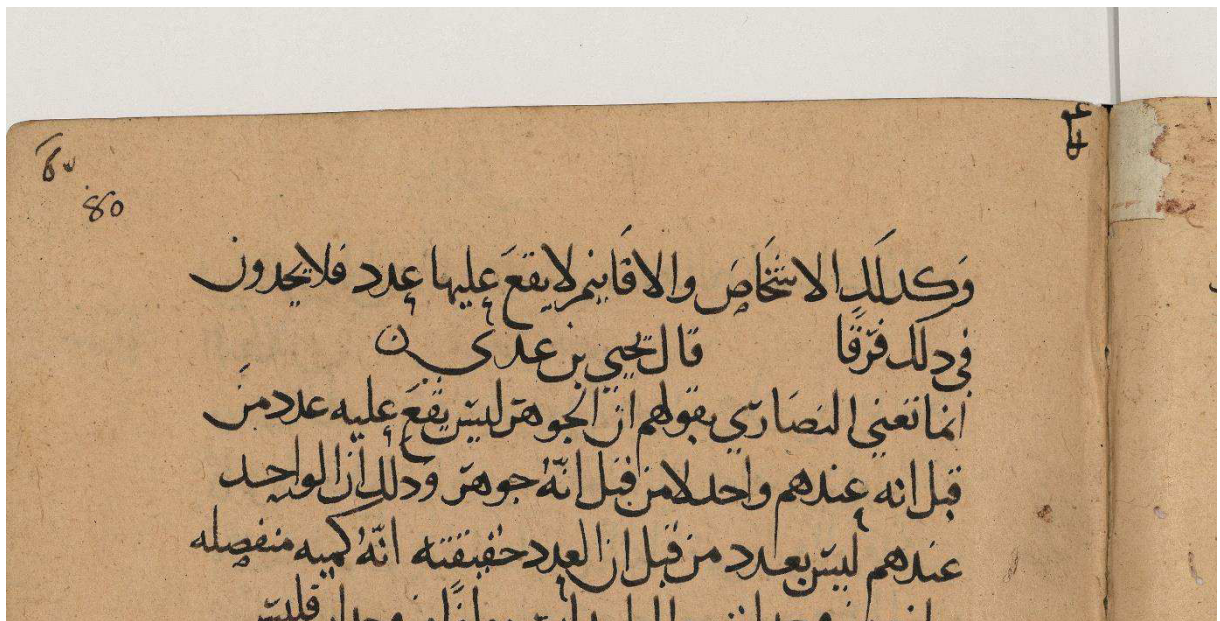


Figure 148. Vat.ar. 113, f. 80r

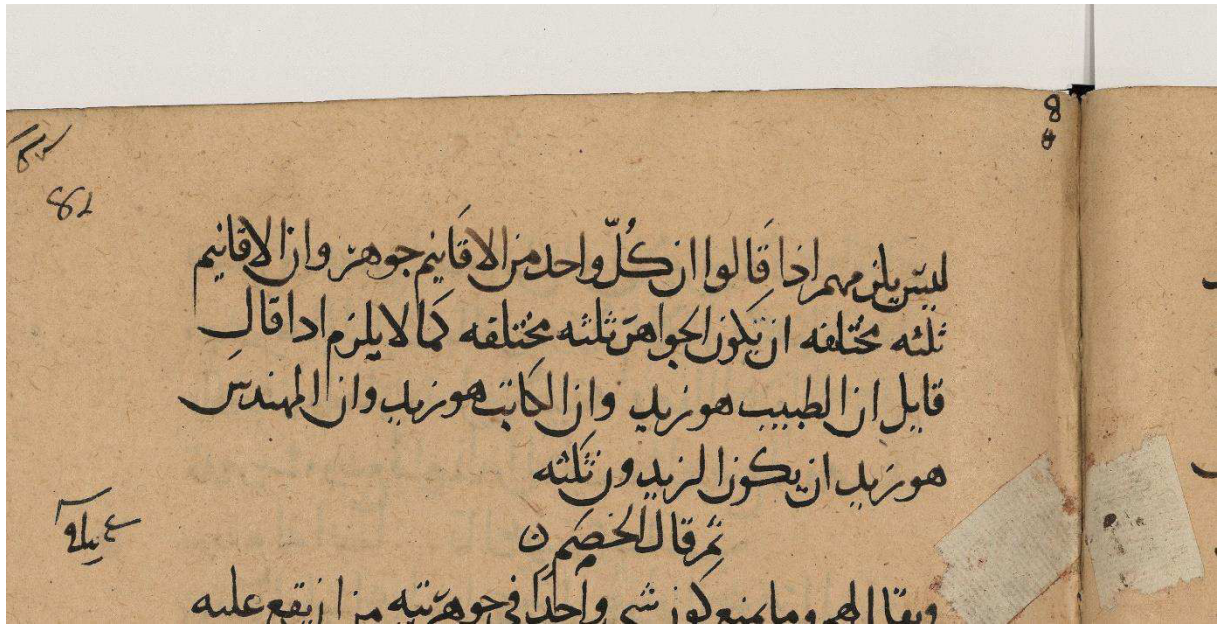


Figure 149. Vat.ar. 113, f. 81r

- Vat.ar. 164 : les points se trouvent sous le numéro de cahier copte qui est donc répété sur chaque bifeuillet dans la marge supérieure externe. La numérotation a été apposée par le scribe.

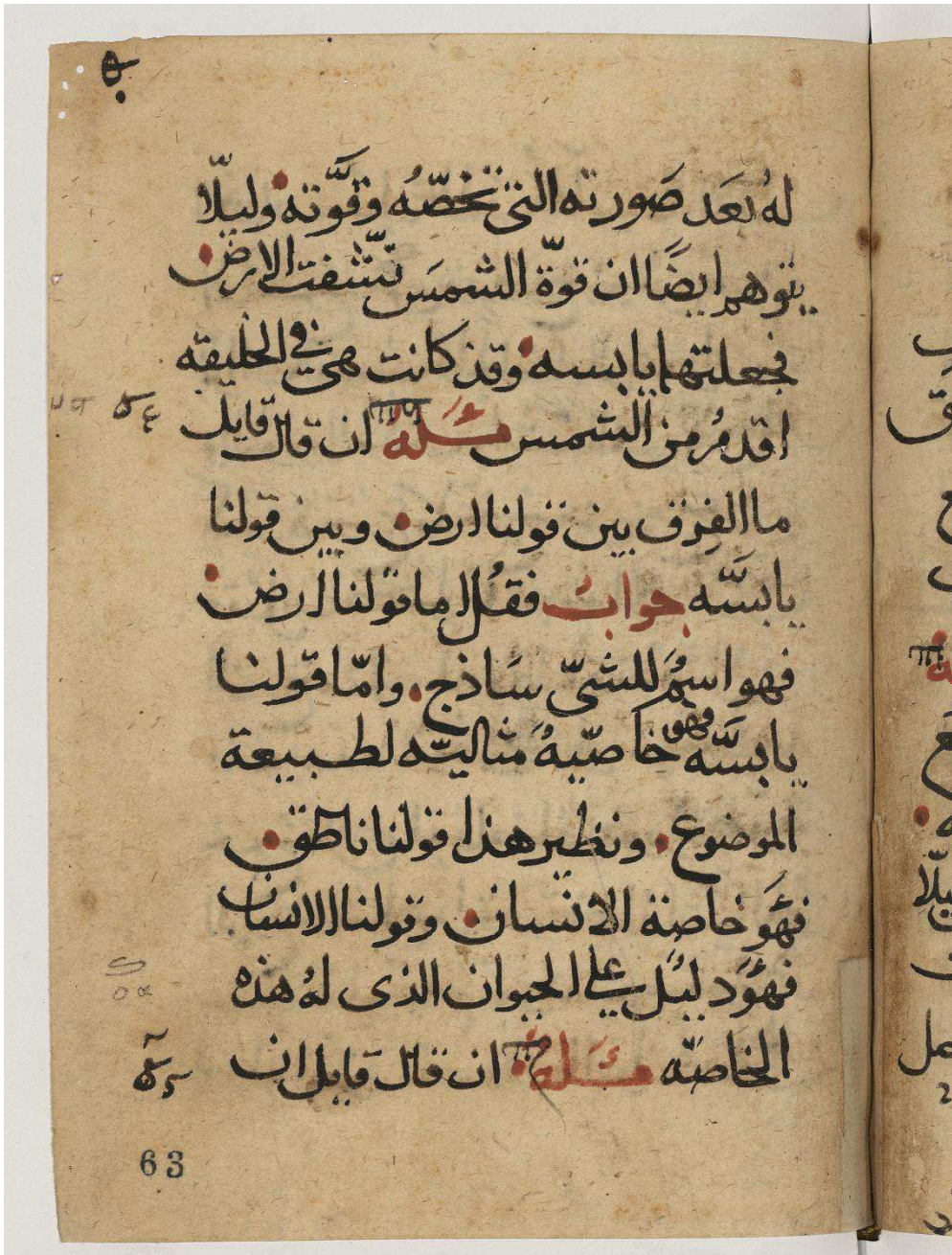


Figure 150. Vat.ar. 164, f. 63r

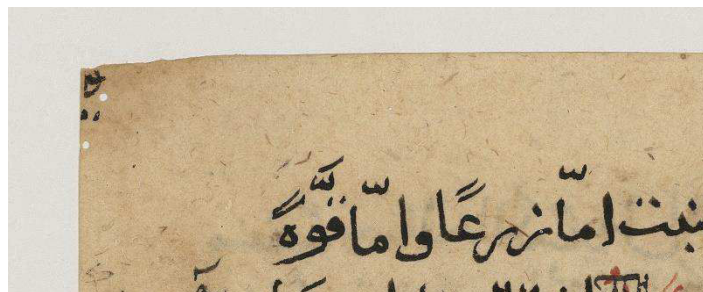


Figure 151. Vat.ar. 164, f. 64r

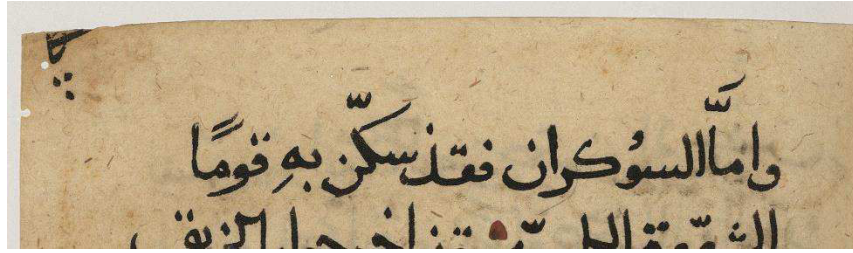


Figure 152. Vat.ar. 164, f. 65r



Figure 153. Vat.ar. 164, f. 66r



Figure 154. Vat.ar. 164, f. 168r



Figure 155. Vat.ar. 164, f. 169r

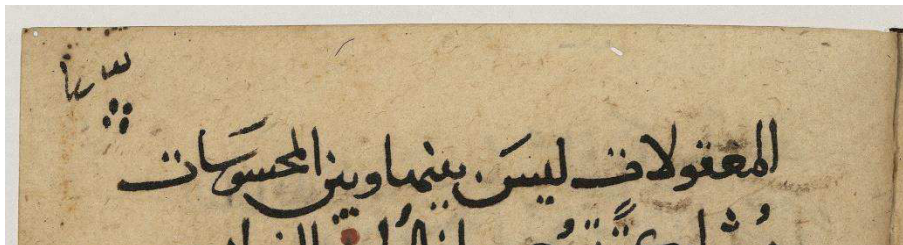


Figure 156. Vat.ar. 164, f. 170r

3.1.4 Lorsque la numérotation des cahiers est en toutes lettres arabes

- Vat.ar. 151 (1288) : le numéro des bifeuillets, copte, se trouve sous le numéro de cahier, les numéros ont été apposés par le scribe dans la marge supérieure externe.

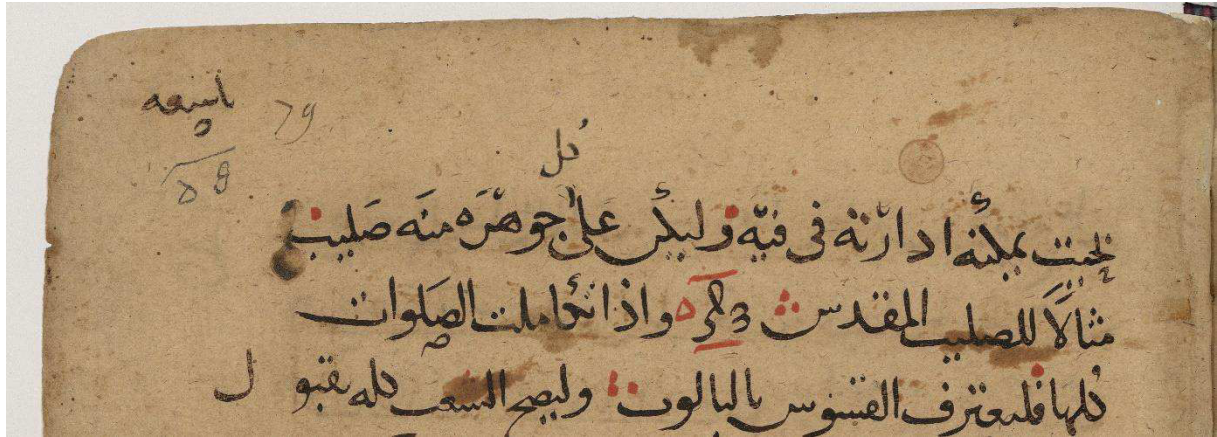


Figure 157. Vat.ar. 151, f. 79r



Figure 158. Vat.ar. 151, f. 80r

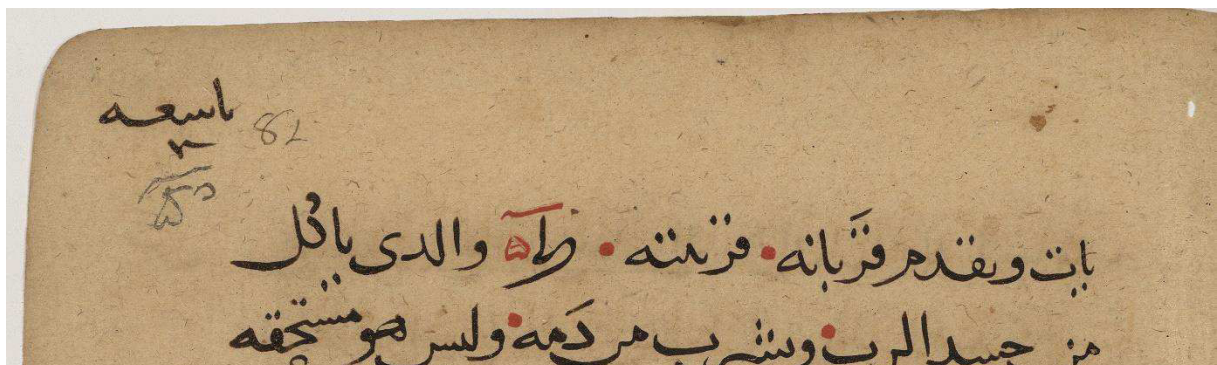


Figure 159. Vat.ar. 151, f. 81r

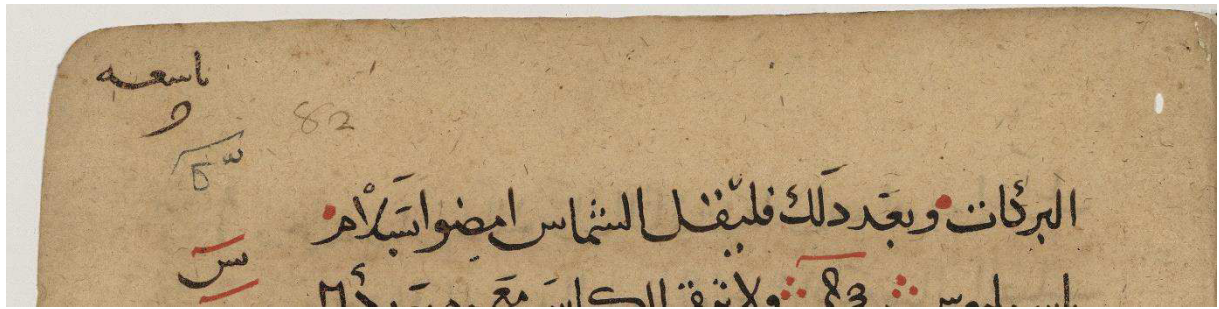


Figure 160. Vat.ar. 151, f. 82r

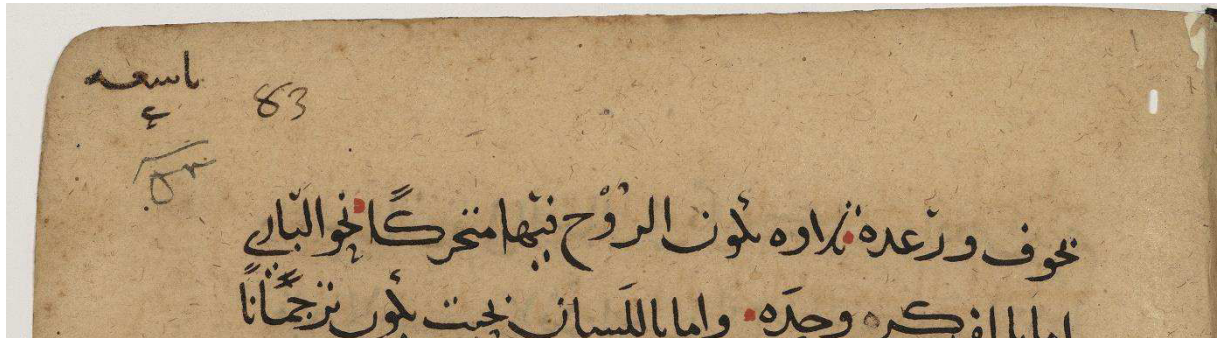


Figure 161. Vat.ar. 151, f. 83r

3.2 Numérotation des bifeuillets isolée

Une numérotation des bifeuillets isolée a été apposée sur quatorze manuscrits, cette numérotation des bifeuillets isolée doit être comprise dans un sens large. Elle désigne en effet non seulement la numérotation des bifeuillets lorsqu'elle est l'unique signe de numérotation sur le bifeuillet, la numérotation des bifeuillets « *seule* ». Elle désigne aussi la numérotation des bifeuillets lorsqu'une numérotation des cahiers se trouve sur les bifeuillets et que ces deux numérotations ont été apposés à des endroits bien distincts, montrant ainsi qu'ils ne doivent pas être lus ensemble, la numérotation des bifeuillets « *isolée* ». Ce type de numérotation des bifeuillets se trouve aux Vat.ar. 46. 57. 103. 104. 135 (I). 145. 156. 160. 175 (I). 180. 559 (II). 603. 610. 1481.

3.2.1.1 Types de numérotations et emplacements

Deux systèmes de numérotation ont été utilisés pour la numérotation des bifeuillets isolée, la numérotation est en chiffres coptes ou bien en chiffres indiens. Dans seulement trois manuscrits la numérotation des bifeuillets n'est pas radicalement seule, une numérotation de cahier est aussi présente sur les bifeuillets mais détachée de la numérotation des bifeuillets c'est-à-dire apposée sur un autre endroit. Aux Vat.ar. 103. 156, la numérotation des cahiers est écrite en lettres arabes tandis qu'au Vat.ar. 104, la numérotation des cahiers est en chiffres coptes.

a. Numérotation des bifeuillets en copte :

- 1) Vat.ar. 103 : trois cahiers ont une numérotation copte, dans la marge supérieure interne et les numéros de cahiers calligraphiés sont répétés sur les bifeuillets dans la marge supérieure externe.
- 2) Vat.ar. 104 (1282) : les numéros de cahiers sur les bifeuillets sont en copte dans la marge supérieure externe.
- 3) Vat.ar. 135 (I)
- 4) Vat.ar. 156 (1236) : les numéros de cahiers calligraphiés sont répétés sur les bifeuillets dans la marge supérieure externe.
- 5) Vat.ar. 160 (1230)
- 6) Vat.ar. 175 P.I (1284)
- 7) Vat.ar. 180
- 8) Vat.ar. 559
- 9) Vat.ar. 610 (1293)
- 10) Vat.ar. 1481

L'emplacement de la numérotation des bifeuillets coptes lorsqu'elle est isolée est très variable.

1. Dans la marge supérieure interne :

- Vat.ar. 103 : seuls trois cahiers sur 23 ont des numéros de bifeuillets coptes ; la numérotation des cahiers en toutes lettres arabes se trouve dans la marge supérieure externe.
- Vat.ar. 104 : la numérotation des cahiers en chiffres coptes se trouve dans la marge supérieure externe.

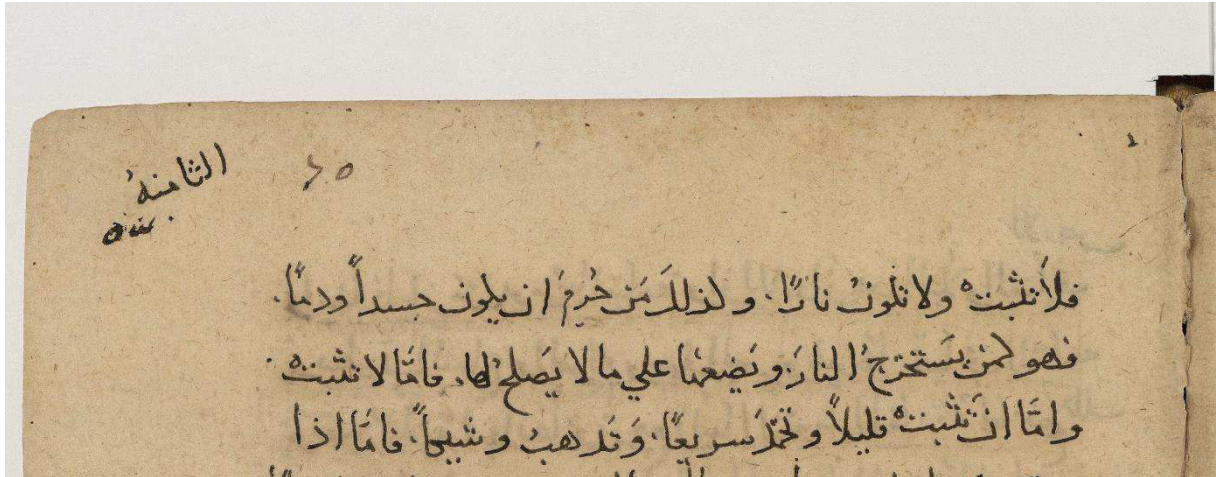


Figure 162. Vat.ar. 104, f.50r

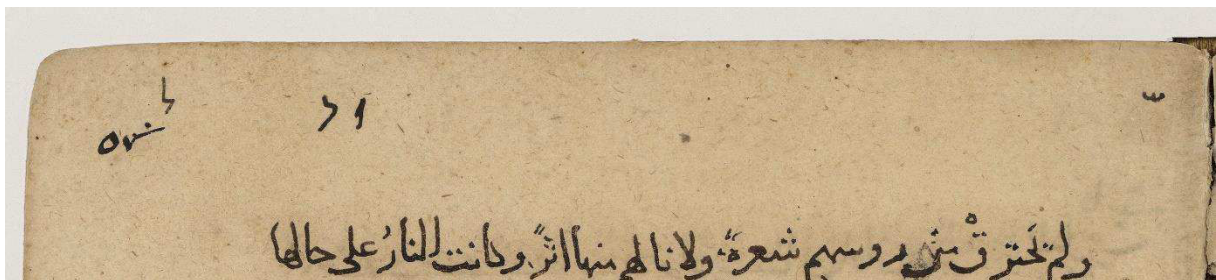


Figure 163. Vat.ar. 104, f. 51r

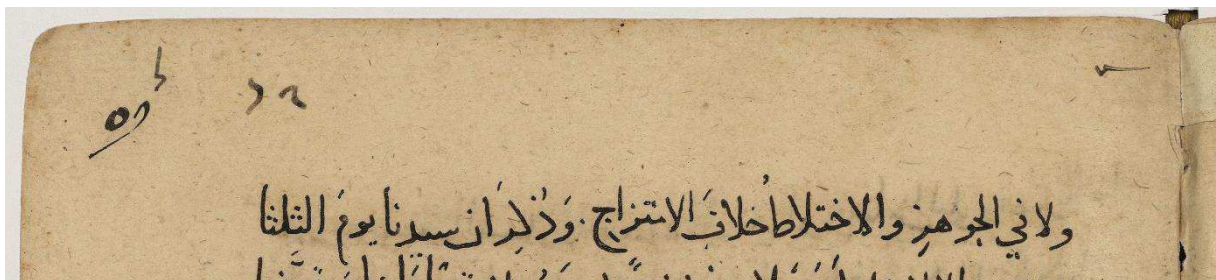


Figure 164. Vat.ar. 104, f. 52r



Figure 165. Vat.ar. 104, f. 53r

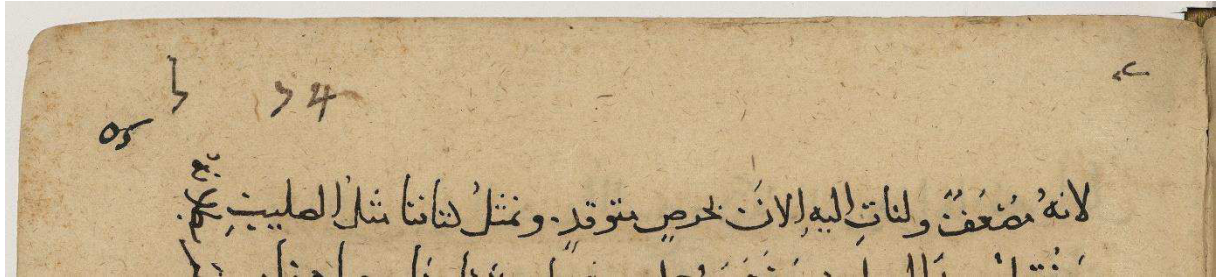


Figure 166. Vat.ar. 104, f. 54r

○ Vat.ar. 156 :

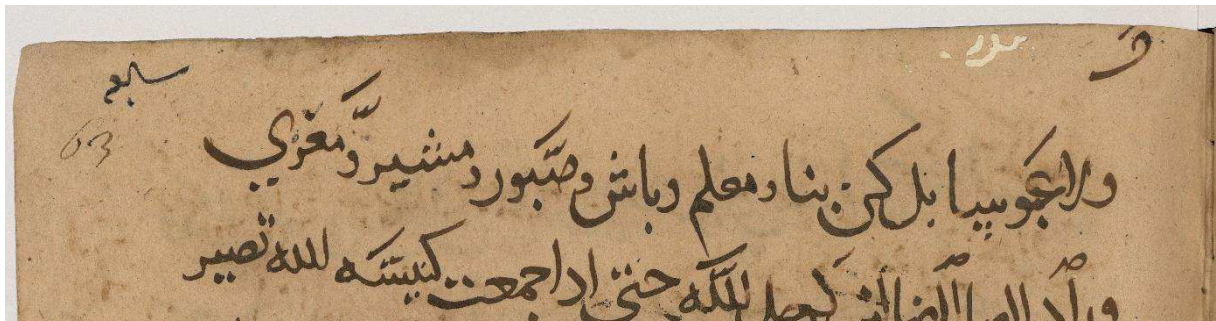


Figure 167. Vat.ar. 156, f. 63r

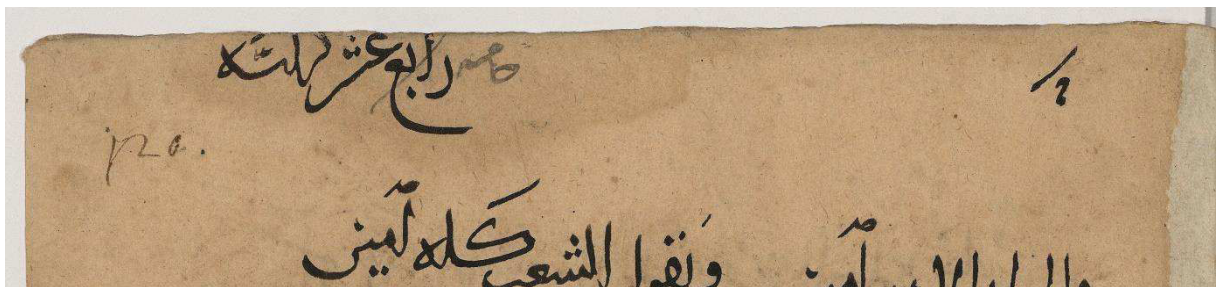


Figure 168. Vat.ar. 156, f. 120r

○ Vat.ar. 160 :

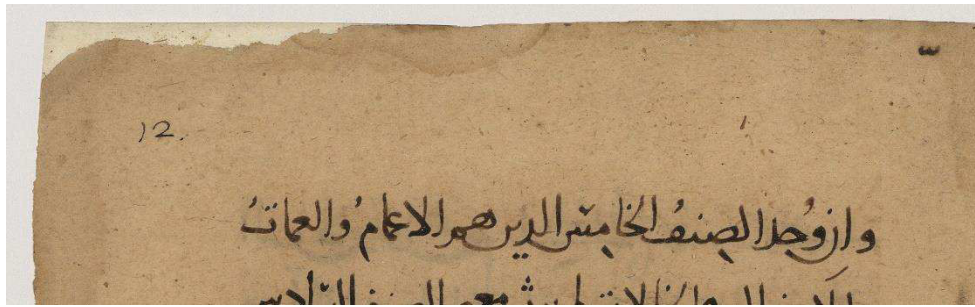


Figure 169. Vat.ar. 160, f. 12r

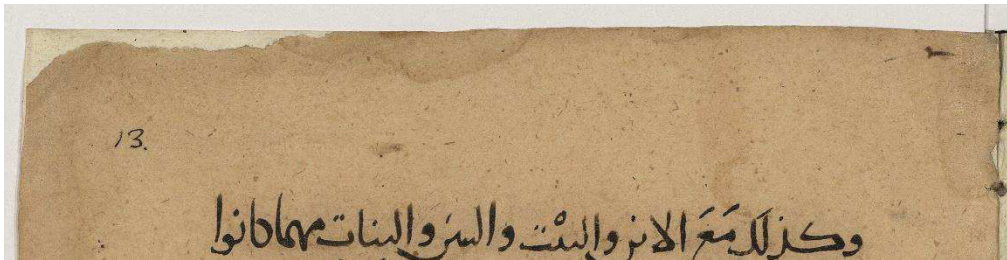


Figure 170. Vat.ar. 160, f. 13r

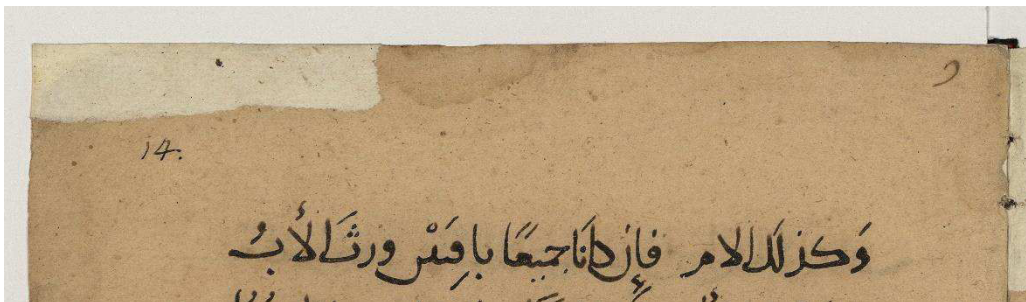


Figure 171. Vat.ar. 160, f. 14r

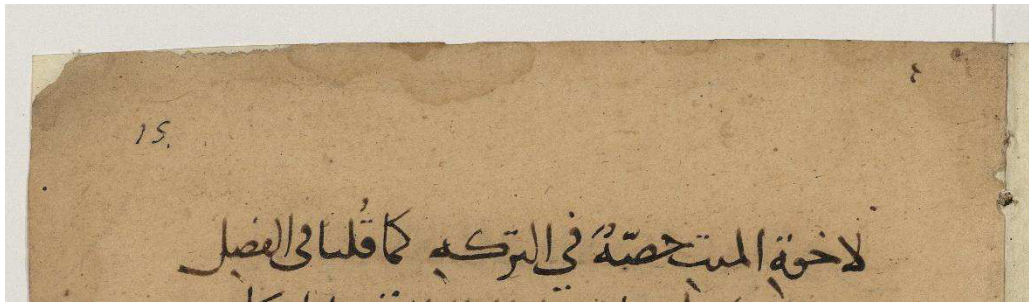


Figure 172. Vat.ar. 160, f. 15r

- Vat.ar. 610.

1. Dans la marge supérieure externe :

- Vat.ar. 559
- Vat.ar. 603

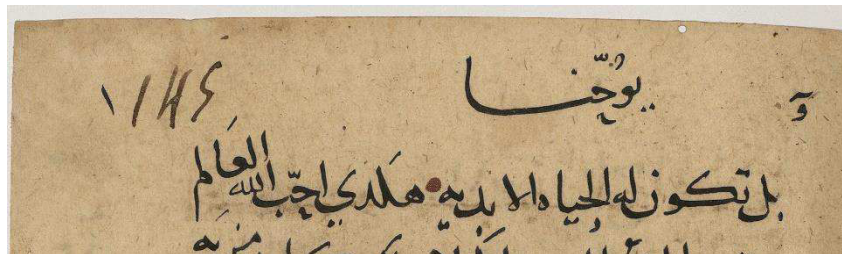


Figure 173. Vat.ar. 603, f. 145r

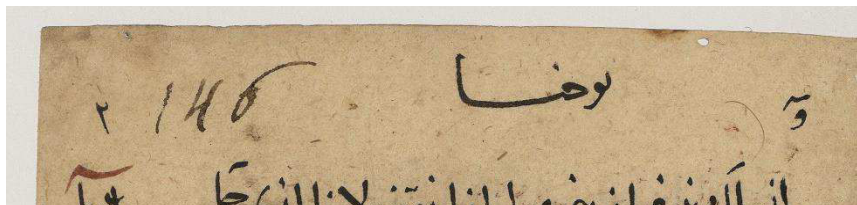


Figure 174. Vat.ar. 603, f. 146r



Figure 175. Vat.ar. 603, f. 147r



Figure 176. Vat.ar. 603, f. 148r

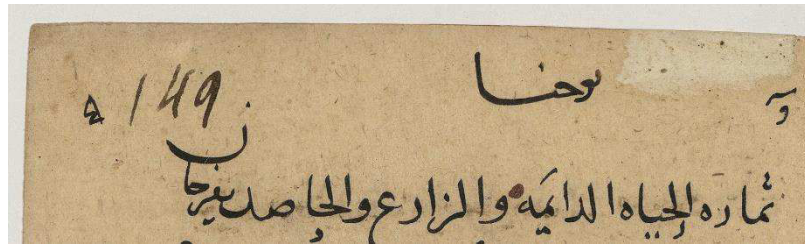


Figure 177. Vat.ar. 603, f. 149r

2. Dans la marge externe, supérieure ou inférieure :
 - Vat.ar. 135 (I) : l'emplacement varie à l'intérieur même des cahiers.
 - Vat.ar. 175 (I) : l'emplacement varie à l'intérieur même des cahiers.

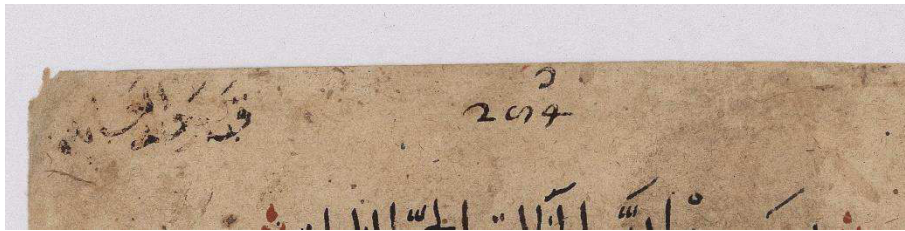


Figure 178. Vat.ar. 175 (I), f. 296r

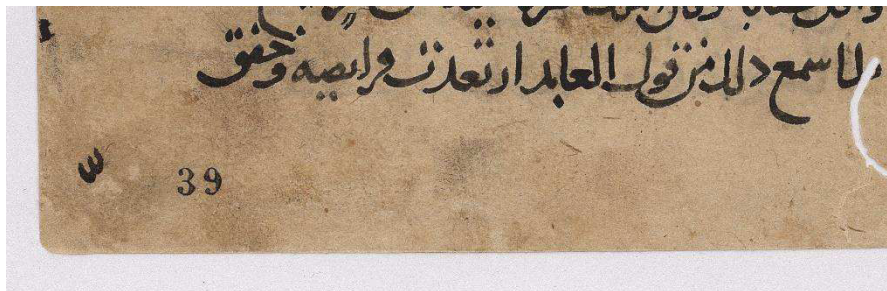


Figure 179. Vat.ar. 175 (I), f. 39r

3. Dans la marge inférieure externe :
 - Vat.ar. 1481
4. Dans le milieu de la marge supérieure :
 - Vat.ar. 145 (la numérotation copte n'est visible que sur un nombre très restreint de cahier)
 - Vat.ar. 180



Figure 180. Vat.ar. 180, f. 219r



Figure 181. Vat.ar. 180, f. 100r



Figure 182 .Vat.ar. 180, f. 182r

3.2.1.2 Numérotation avec des chiffres indiens

Une numérotation des cahiers est répétée sur les bifeuillets en lettres arabes au le Vat.ar. 103 dans la marge supérieure externe comme nous l'avons vu. Au Vat.ar. 145 une numérotation des cahiers en chiffres indiens est répétée sur les bifeuillets, elle se trouve dans la marge supérieure externe mais n'est visible seulement sûr quelques cahiers.

Lorsque la numérotation est en chiffres indiens, celle-ci se situe dans la marge supérieure interne à l'exception du Vat.ar. 603 où elle se situe dans la marge supérieure externe.

1) Vat.ar. 46 (1271)

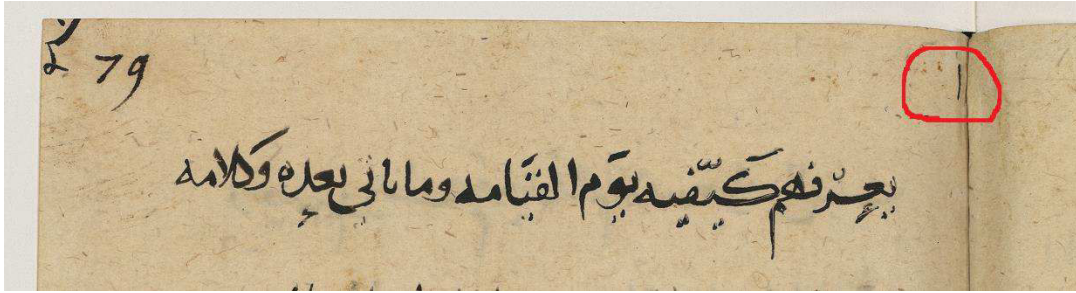


Figure 183. Vat.ar. 46, f. 79r



Figure 184. Vat.ar. 46, f. 80r

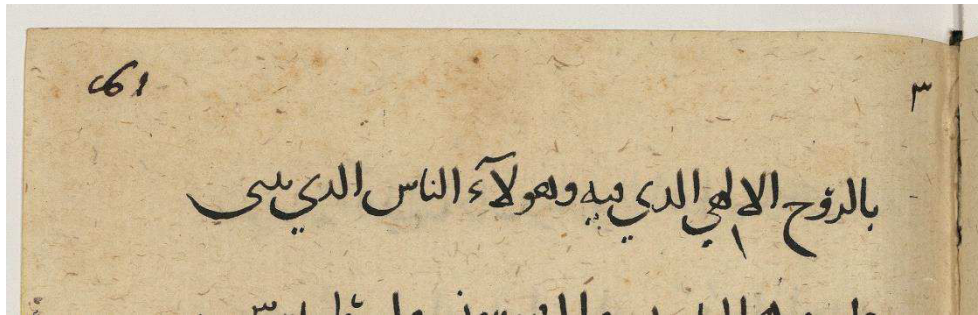


Figure 185. Vat.ar. 46, f. 81r

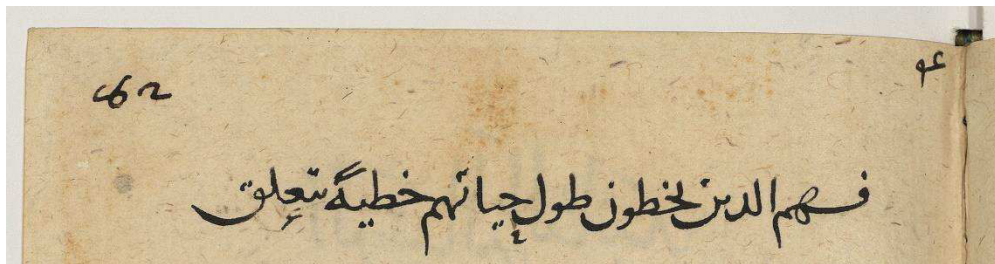


Figure 186. Vat.ar. 46, f. 82r

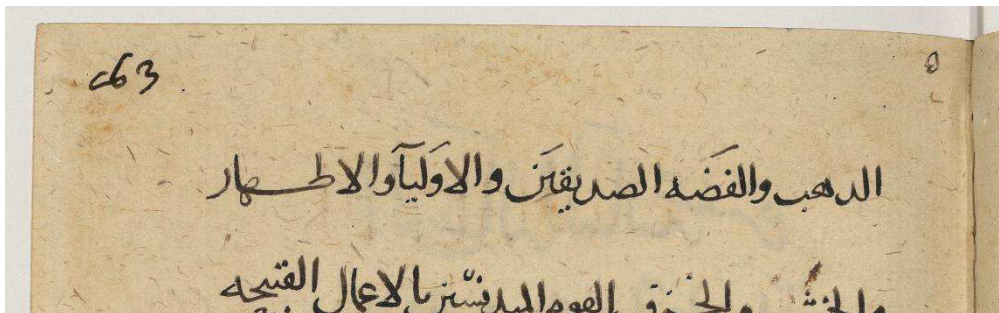


Figure 187. Vat.ar. 46, f. 83r

- 2) Vat.ar. 57
- 3) Vat.ar. 103 : vingt cahiers sur 23 ont une numérotation avec des chiffres indiens ; la numérotation des cahiers en toutes lettres arabes se trouve dans la marge supérieure externe.
- 4) Vat.ar. 145 : sur les cahiers où la numérotation des cahiers est visible, on remarque des traces de numéros pour les bifeuillets dans la marge opposée (interne) mais il n'est pas possible de déterminer avec certitude le type de numérotation.
- 5) Vat.ar. 603.

3.2.2 Coexistence d'une numérotation des bifeuillets et d'une numérotation des cahiers

Nous avons vu que la numérotation des bifeuillets s'accompagne parfois d'une numérotation des cahiers et si tel est le cas, les deux numérotations peuvent être liées ou non. L'absence d'une numérotation des cahiers sur les bifeuillets n'implique pas l'absence totale d'une numérotation des cahiers. Il faut en effet se souvenir de la distinction des niveaux du manuscrit : le cahier et le bifeuillet.

Il semble que la présence d'une numérotation des bifeuillets n'a pas d'influence sur la numérotation des cahiers. En effet, à l'exception des Vat.ar. 57. 559 (II) – cependant ce dernier manuscrit a connu une rognure de ses marges très importante, il est possible qu'une numérotation des cahiers ait existé – tous les manuscrits ont une numérotation des cahiers.

La plupart du temps cette numérotation des cahiers est en toutes lettres arabes sur le premier recto du cahier, les autres numérotations sont en abjad, en copte ou en syriaque.

Lorsque la numérotation des cahiers écrite en toutes lettres arabes :

1. Vat.ar. 6
2. Vat.ar. 46
3. Vat.ar. 103
4. Vat.ar. 104
5. Vat.ar. 134
6. Vat.ar. 135 (I)
7. Vat.ar. 145
8. Vat.ar. 151
9. Vat.ar. 156
10. Vat.ar. 175 (I)
11. Vat.ar. 610
12. Vat.ar. 1481
13. Borg.ar. 243

Lorsque la numérotation des cahiers est en abjad :

1. Vat.ar. 109 : la seule numérotation des cahiers qui existe est en abjad et elle est toujours liée à la numérotation des bifeuillets, au contraire du Vat.ar. 134 qui possède une numérotation calligraphiée en plus d'une numérotation en abjad.
2. Vat.ar. 603 : la numérotation des cahiers est en abjad dans la marge supérieure interne, elle est répétée sur les bifeuillets mais indépendante de la numérotation des bifeuillets qui se trouve en chiffres indiens dans la marge supérieure externe.

Lorsque la numérotation des cahiers est en chiffres coptes :

1. Vat.ar. 160 : la seule numérotation des cahiers est en chiffres coptes et se trouve dans la marge supérieure externe du premier recto du cahier.

Lorsque la numérotation des cahiers est en chiffres syriaques :

1. Pour le Vat.ar. 180 la seule numérotation des cahiers est en chiffres syriaques, au début et à la fin des cahiers, au milieu de la marge inférieure.

Le Vat.ar. 1481 est à classer à part, il s'agit en effet d'un mélange de manuscrits d'origines très diverses. La numérotation des bifeuillets se trouve sur un cahier qui n'a pas de numéro de cahier lisible. Dans ce cahier isolé il manque le premier folio, il est donc impossible de tirer des conclusions sur la présence d'un système de numérotation des cahiers.

3.2.3 La numérotation du premier bifeuillet du cahier

Comme nous venons de le voir, l'immense majorité des manuscrits dont les bifeuillets sont numérotés possèdent une numérotation de cahier apposée sur le premier recto du cahier. Cette numérotation du cahier rend-elle inutile la numérotation du premier bifeuillet ?

L'état de deux manuscrits les empêche d'être intégré dans la réflexion. Le Vat.ar. 180 possède une numérotation des bifeuillets, toutefois les marges ont été trop rognées pour que tous les numéros soient visibles et il ne reste aucune trace sur le premier bifeuillet de sorte qu'il est impossible de se prononcer sur la présence d'un numéro. Par ailleurs pour les raisons déjà invoquées, il est aussi impossible de se prononcer pour le Vat.ar. 1481.

Pour les deux manuscrits qui n'ont aucune numérotation des cahiers, le premier bifeuillet du Vat.ar. 57 est numéroté tandis que celui du Vat.ar. 559 (II) ne l'est pas. Il n'est donc pas possible de dégager une tendance claire.

Seuls trois manuscrits, les Vat.ar. 160. 135 (I). 610, n'ont pas de numéro sur le premier bifeuillet des cahiers. Les Vat.ar. 135 (I). 610 ont une numérotation des cahiers écrites en toutes lettres arabes tandis que le Vat.ar. 160 possède une numérotation copte. Le type de numérotation de cahier ne semble pas avoir d'influence sur l'application d'un numéro sur le premier bifeuillet.

Les premiers bifeuillets numérotés sont donc très majoritairement majoritaires. Cela montre que la numérotation des bifeuillets est indépendante de la numérotation des cahiers à la fois lors de son apposition mais aussi dans son principe : le niveau du manuscrit qui est visé est véritablement le bifeuillet. À cet égard le Vat.ar. 104 est un exemple parfait. Il possède en effet une numérotation des cahiers écrite en toutes lettres arabes dans la marge supérieure externe des premiers rectos des cahiers, une numérotation copte des bifeuillets – y compris sur le premier – dans la marge supérieure interne et enfin une numérotation copte des cahiers répétée sur les bifeuillets dans la marge supérieure externe. Toutes ces numérotations ont été apposées par le scribe. Pourtant le numéro copte de cahier sur les bifeuillets n'est pas apposé sur le premier bifeuillet, à l'exception d'un seul cahier. La logique du scribe est donc bien d'une part de numéroté les cahiers et d'autre part de numéroté les bifeuillets, respectant ainsi les deux niveaux du manuscrit.

3.3 L'objectif de la numérotation des bifeuillets ?

La plupart des numéros des bifeuillets semblent avoir été apposée par le scribe lui-même, la question se pose de savoir quand elle a été apposée : avant, pendant ou après la rédaction ?

Il est évidemment impossible d'argumenter de manière définitive en faveur de l'une ou l'autre réponse, il est tout de même possible d'émettre quelques hypothèses. En premier lieu, il convient de se souvenir que la numérotation des bifeuillets n'est pas une pratique exclusivement chrétienne. Les notices du FiMMOD décrivent quelques manuscrits du XIII^e siècle qui possèdent une numérotation des bifeuillets et parmi ceux-ci, deux⁶⁷ se trouvent à la Vaticane. Il s'agit des Vat.ar. 526. 1033.

Le Vat.ar. 526 est daté de juin-juillet 1225, les cahiers sont des quaternions qui sont numérotés en chiffres indiens et cette numérotation des cahiers accompagne une numérotation des bifeuillets, elle aussi en chiffres indiens, les deux chiffres sont séparés par « من ». Ces numéros se trouvent dans l'angle supérieur externe des rectos. Ce manuscrit a été acheté à Bagdad en 1619 par Georgius Strachanus.

Le Vat.ar. 1033 est daté du 24 novembre 1251, les cahiers sont des quinions numérotés en toutes lettres arabes dans la marge supérieure externe du premier recto, d'une écriture oblique de bas en haut. Sur les bifeuillets, à l'exception du premier, le numéro de cahier est apposé en chiffres indiens tandis que le numéro du bifeuillet est apposé en abjad, les deux numérotations sont dans la marge supérieure externe. Ce manuscrit, issu du fonds Caprotti⁶⁸, a été offert au Pape Pie XI à l'occasion de son accession au pontificat.

Non seulement la numérotation des bifeuillets existe dans d'autres traditions arabes mais on remarque aussi une diversité dans le mode d'apposition de cette numérotation. Comme nous l'avons déjà dit, les chercheurs, le plus souvent, ne savent pas comment traiter cette numérotation et pour la classer oscillent entre la numérotation des cahiers et la foliotation. Cette hésitation vient du problème suivant : à quoi sert une telle numérotation ? En apportant des réponses possibles aux objectifs de la numérotation des bifeuillets, nous en déduirons le moment de son apposition.

⁶⁷ Voir fiches 78 (Vat.ar. 1033) et 82 (Vat.ar. 526).

⁶⁸ Voir *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 19, *op. cit.*, pp. 241-242.

3.4 La numérotation des bifeuillets : une foliotation incomplète ?

Lorsque la numérotation des bifeuillets est liée à la numérotation des cahiers, elle peut être vue comme une foliotation incomplète et cette identification est encore plus facile lorsque ces numérotations concernent des manuscrits avec pour cahier cardinal un quinion, qui est l'immense majorité des manuscrits de cette étude. Le moment d'apposition d'une telle numérotation serait donc logiquement soit pendant la rédaction, soit dès la fin de la rédaction.

La numérotation en abjad des cahiers et des bifeuillets lorsqu'elle est la seule numérotation orientale du manuscrit apporte du poids à cette hypothèse, comme par exemple (voir fig. 128-129) au Vat.ar. 109 (1213, Cizre / Turquie), encore plus si elle se situe dans la marge supérieure externe, à l'endroit même où est le plus souvent apposée la foliotation. Cependant nous avons vu plus tôt avec la numérotation des bifeuillets et la numérotation des cahiers en chiffres indiens, en raison de la gestion des deux premiers cahiers est problématique et ne peut pas être confondue avec une foliotation même incomplète. Puisqu'aucune solution ne peut correspondre en même temps à une foliotation incomplète et à une numérotation des cahiers et des bifeuillets, admettons que le scribe en ait eu conscience mais voulait tout de même que cette numérotation des bifeuillets servît comme foliotation, nous faisons alors face à un autre problème : comment expliquer que le plus grand nombre des numérotations des bifeuillets sont isolées sur le bifeuillet (voir fig. 169-172 et 181-182) ? Comment expliquer ensuite que le même scribe – lorsque les numérotations des cahiers et des bifeuillets sont au même endroit sur le folio – ait choisi une numérotation différente pour les cahiers et les bifeuillets (voir fig. 146-149) ?

La numérotation des bifeuillets peut être identifiée à une foliotation pour quelques manuscrits seulement, manuscrits qui pour la plupart viennent des pays du Cham où contrairement à l'Égypte, la foliotation n'existait pas encore.

3.5 La numérotation des bifeuillets : garantir l'ordre à l'intérieur d'un cahier ?

La numérotation des bifeuillets pourrait avoir le même objectif à l'intérieur d'un cahier que la numérotation des cahiers pour un manuscrit : garantir l'ordre. Cet objectif est atteint quand la numérotation des bifeuillets est liée à une numérotation des cahiers (voir fig. 128-129 et 147-148) ou bien quand une numérotation des cahiers se trouve aussi sur les bifeuillets sans que les deux soient liées (voir fig. 162-165). Dans l'hypothèse où un bifeuillet se détacherait de son cahier d'origine, il possède suffisamment de numéros pour le replacer correctement. Cependant lorsque la numérotation des bifeuillets est totalement isolée (voir fig. 173-177), l'objectif n'est pas totalement atteint : comment savoir à quel cahier appartient le bifeuillet qui serait sorti de son cahier d'origine ?

La numérotation peut servir de garant de l'ordre des bifeuillets à l'intérieur des cahiers, cependant cette solution ne convient pas pour toutes les numérotations des bifeuillets. Ce type de numérotation pouvait être appliquée avant, pendant ou après la rédaction.

3.6 La numérotation des bifeuillets : apposée avant la rédaction pour la confection d'un cahier et pour la gestion de la rédaction ?

La numérotation des bifeuillets, notamment lorsqu'elle est totalement isolée (voir fig. 173-177), pourrait avoir un objectif complètement différent : apposée avant la rédaction, elle permettait au scribe de contrôler le nombre exact de bifeuille du cahier et ainsi mieux apprécier l'espace disponible pour la rédaction. La numérotation des bifeuillets pouvait servir de repères pour la construction du deuxième niveau du manuscrit. Cette pratique pour les manuscrits arabes chrétiens réalisés en Égypte pourrait avoir l'origine suivante : comme nous le savons, la production arabe chrétienne au XIII^e siècle a été réalisée massivement en Égypte où nombre de manuscrits originaires du Cham ont été recopiés. La numérotation des bifeuillets n'existait pas dans la tradition copte et nous constatons que des manuscrits originaires du Cham datés du début du XIII^e siècle ont une numérotation des bifeuillets la plupart du temps en abjad. Peut-être les copistes égyptiens ont-ils vu dans ce système une aide précieuse pour gérer au mieux la quantité de papier à utiliser et servir de repères pendant la rédaction. Il est aussi possible que la numérotation des bifeuillets était apposée par le fabriquant du papier ou bien par un membre d'un scriptorium : le copiste passait commande d'un certain nombre de cahiers et de bifeuillets et pour arriver au compte juste, le fabriquant ou une autre personne numérotait les bifeuillets avec ou sans numéro de cahier. Ou bien encore la numérotation des bifeuillets était un moyen de contrôler avant la rédaction – par le fabriquant, un membre du scriptorium ou le rédacteur – le nombre exact des bifeuillets de chaque cahier.

3.7 L'apposition de la numérotation des bifeuillets avant la rédaction

Appréhender la numérotation des bifeuillets comme une aide pour la rédaction implique qu'elle ait été apposée avant cette dernière. Rien n'indique cependant que la numérotation des bifeuillets répondait à un seul objectif : il est possible qu'elle servait d'aide à la rédaction aussi une fois celle-ci terminée, cette numérotation garantissait l'ordre des bifeuillets ou servait de foliotation incomplète.

Nous avons vu que la numérotation des bifeuillets est très majoritairement utilisée avec des quinions mais il arrive qu'un ou deux cahiers dans ces manuscrits sont des sénions ou des ternions. Dans le cadre d'un sénion tous les folios sont numérotés, sans erreur. Pour les ternions la numérotation est aussi présente, cependant ces ternions se trouvent soit au début soit à la fin des manuscrits. Or il ressort que les bifeuillets de ces ternions ne sont jamais numérotés de un à trois mais toujours de trois à cinq. Deux possibilités expliquent ce constat. Soit le scribe ayant apposée les numéros des bifeuillets sur des quinions avant la rédaction, s'est rendu compte qu'il n'avait pas besoin de cinq mais de trois bifeuillets et a retiré les deux premiers bifeuillets. Soit le scribe a apposé la numérotation en partant du cinquième bifeuillet pour remonter au premier, le cahier n'ayant que trois bifeuillets, la numérotation va de trois à cinq (et cette numérotation a pu être apposée avant ou après la rédaction). Nous souvenant qu'aucun des sénions ne comporte d'erreur, la première hypothèse, celle d'une soustraction de deux bifeuillets déjà numérotés, est renforcée.

L'apposition des numéros des bifeuillets avant la rédaction est une hypothèse à ne pas négliger, il est vraisemblable qu'au moins quelques-uns des manuscrits de notre étude soient concernés.

Chacune des hypothèses que nous avons émises présente des arguments convaincants dont malheureusement aucun n'est décisif. Il est envisageable que l'objectif de la numérotation des bifeuillets soit en réalité multiple et varie d'un scribe à l'autre, d'un fabricant à l'autre ou d'un scriptorium à l'autre, selon le contexte dans lequel il évolue. Toutefois quel que soit l'objectif et malgré la diversité dont elle témoigne (ou peut-être en raison de sa diversité), la numérotation des bifeuillets met en évidence un niveau d'élaboration du manuscrit : le bifeuillet. La relative fréquence de sa numérotation au XIII^e siècle nous fait comprendre que ce niveau était pris en considération pour lui-même et pas seulement comme un intermédiaire entre le cahier et le folio.

3.8 Chiffres coptes ou *rūmī* ?

En observant attentivement les images sur lesquelles se trouvent des chiffres coptes, un œil habitué aux manuscrits mozarabes ou du Maghreb pourrait être étonné de la très grande ressemblance entre ces chiffres et ceux connus sous le nom de *rūmī*. Les chiffres *rūmī* parfois aussi appelés chiffres de Fès, sont d'origine gréco-copte⁶⁹ et ont d'abord été utilisés par les Mozarabes avant de servir principalement au Maroc. La ressemblance est encore plus grande si l'on compare le tableau de l'évolution des chiffres coptes présentée par L. Stern dans « Koptische Grammatik »⁷⁰ et celui présenté dans le manuel de codicologie des manuscrits en écriture arabe (ce dernier se fonde sur le manuscrit de la BNF arabe 2903 qui est consultable en ligne⁷¹). Lorsque le manuscrit est réalisé en Égypte, la réponse semble évidente, mais dans l'ouvrage *I manoscritti in caratteri arabi*⁷², V. Rossi dans les paragraphes consacrés à la foliotation illustre la numérotation *rūmī* avec un manuscrit réalisé à Alep et daté de 1115 de l'année des martyrs/ 1339, manuscrit arabe-chrétien puisqu'il s'agit de l'Apocalypse. La question se pose de savoir quel type de numérotation nous observons dans les manuscrits arabes-chrétiens du XIII^e siècle. S'agit-il d'une numérotation copte ou d'une numérotation *rūmī* ?

Rosa Comes⁷³ a publié en 2003 un article dans lequel, à partir d'un manuscrit mozarabe du X^e siècle, elle se pose la question de l'origine uniquement grecque des caractères alphanumériques rencontrés dans ce manuscrit et propose trois hypothèses :

1. Une origine byzantine. La numérotation grecque serait parvenue jusqu'en Espagne par l'intermédiaire de Byzantins, notamment des clercs, l'implantation de communautés byzantines est en effet attestée dans le sud-est de la péninsule ibérique.
2. Une origine grecque via le Proche-Orient (et donc peut-être par le truchement copte).
3. Une origine « italienne ». Le grec a été utilisé à Rome dans certains monastères byzantins jusqu'au X^e siècle tandis que des communautés byzantines se sont maintenues dans le sud du pays.

Jusqu'à présent, l'origine grecque via le Proche-Orient et grâce au truchement copte a la faveur de la communauté scientifique. En 1933 déjà, Georges Colin⁷⁴ avait repéré l'origine gréco-copte des chiffres *rūmī*, et comme nous l'avons noté c'est ainsi que la définit Gacek. Pour confirmer ou infirmer la première et la troisième hypothèse, il faudrait entreprendre une vaste

⁶⁹ Gacek, Adam. *Arabic Manuscripts: a Vademecum for Readers*. *op. cit.*, p. 232.

⁷⁰ Stern, Ludwig. *Koptische Grammatik*. Leipzig : T. O. Weidel, 1880, p. 131 ; consultable en ligne : <https://archive.org/stream/koptischegramma00stergoog#page/n156/mode/2up>

⁷¹ <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b11002615h>

⁷² Déroche, F., Sagaria Rossi, V. *I manoscritti in caratteri arabi*. Rome : Viella. 2012, pp. 115-116.

⁷³ Comes, Rosa. *Arabic, Rūmī, Coptic, or merely Greek Alphanumerical Notation ? The Case of a Mozarabic 10th Century Andalusī Manuscript*. *Suhayl*, 3, 2002-2003, 157-185.

⁷⁴ Collin, Georges. *De l'origine grecque des « chiffres de Fès » et de nos « chiffres arabes »*. *Journal Asiatique*, 222, 1933, pp. 193-215.

consultation de manuscrits originaires d'Espagne, d'Italie et d'Afrique du Nord, ce qu'il nous a été impossible de faire, nous pouvons cependant avancer des arguments pour proposer une réponse claire.

La première hypothèse ne va pas sans soulever quelques difficultés. Le royaume wisigoth et l'Église étaient de langues gotique et latine, probablement des clercs et des savants devaient connaître la langue grecque et ses chiffres mais il reste à expliquer pourquoi, si les chiffres grecs étaient connus avant l'invasion arabe, il n'en reste des traces que dans des documents mozarabes. Il faudrait expliquer ensuite comment l'évolution de l'écriture de ces chiffres puisse être parallèle à celle de la langue copte en usage essentiellement en Égypte.

La troisième hypothèse est une éventualité à prendre en compte mais elle manque – au moins jusqu'à présent – de preuves : nous n'avons pas de témoignages d'une influence des monastères byzantins en Italie sur l'écriture en Espagne ni non plus sur la transmission des chiffres grecs par leur intermédiaire.

Les travaux de Millet-Gérard⁷⁵ et ceux d'Aillet⁷⁶ ont mis en évidence les liens qui ont existés entre Coptes et Mozarabes, soit à l'occasion de pèlerinage de Mozarabes à Jérusalem soit par des échanges épistolaires entre savants, et ce dès le IX^e siècle. Le transfert de manuscrits depuis l'Égypte vers l'Espagne prend donc consistance et l'on sait que les Coptes ont eu très tôt l'habitude de folioter les manuscrits – ce qui n'était pas le cas des autres traditions y compris grecque – et puisque des échanges ont existé le transfert de manuscrits depuis l'Égypte vers l'Espagne devient une hypothèse sérieuse. Les Mozarabes n'avaient pas besoin de connaître la langue copte pour se servir de sa numérotation et il est possible que la foliotation des manuscrits coptes ait servi de modèle. Par ailleurs dans les manuscrits mozarabes et ceux du Maghreb les plus anciens qui possèdent une numérotation *rūmī*, cette dernière est très souvent utilisée pour la foliotation, à l'image du manuscrit de la BNF cité plus haut. Les chiffres *rūmī* utilisés par les Mozarabes sont donc plus que probablement des chiffres coptes.

En réalité, une des difficultés majeures concernant l'origine des chiffres *rūmī* vient de leur appellation. En effet, à l'image de Colin les chercheurs parlent de chiffres gréco-coptes et il y a là une imprécision. Les Coptes ont adopté très tôt l'alphabet grec pour écrire leur langue et ils ont donné eux aussi une valeur numérique aux lettres de l'alphabet. Mais il ne fait aucun doute que lorsque les Coptes se servent des chiffres, ils utilisent leur alphabet et non pas l'alphabet grec. La numérotation dont ils se servent est exclusivement copte même si elle est nécessairement proche du grec. Distinguer une lettre grecque d'une lettre copte peut s'avérer difficile, surtout lorsque la lettre est isolée comme pour la numérotation des cahiers d'autant plus que dans les manuscrits arabes de tradition copte, l'écriture de la numérotation des cahiers si elle est uniquement en copte est soignée (en onciale) et se distingue par exemple des numéros de folios. Toutefois le travail de Stern est précieux et permet de confirmer que telle ou telle lettre qui semble grecque est bien en réalité du copte.

⁷⁵ Millet-Gérard, Dominique. *Chrétiens mozarabes et culture islamique dans l'Espagne des VIII^e-IX^e siècles*. Paris : Institut d'études augustiniennes, 1984, 213 p.

⁷⁶ Aillet, Cyrille. *Les Mozarabes. Christianisme, islamisation et arabisation en péninsule Ibérique (IX^e-XII^e siècle)*. Madrid : Casa de Velasquez, 2010, 418 p.

Lorsque la numérotation copte passe aux Mozarabes, ils ne lui donnent pas de nom et ils se contentent de l'utiliser. À l'occasion des guerres avec les royaumes du nord de l'Espagne, le pouvoir musulman va exiler des communautés mozarabes en Afrique du Nord⁷⁷, ces derniers emportent avec eux leurs biens et un certain nombre de manuscrits, c'est probablement ainsi que la numérotation copte passe au Maroc et se diffusera au-delà de la communauté mozarabe. Les Arabes d'Afrique du Nord appelèrent ces chiffres *rūmī*, mot qui a une acceptation large en arabe⁷⁸, il ne désigne pas seulement les Byzantins mais aussi les Romains et les Chrétiens melkites. Les Mozarabes sont donc inclus dans cette appellation ainsi le nom choisi par les Arabes du Maghreb est tout à fait correct. La langue copte n'était pas connue en Afrique du Nord, les Arabes n'ont donc pas pu faire d'eux-mêmes le rapprochement entre les chiffres transmis par les Mozarabes et les chiffres coptes. Mais même si les Arabes avaient fait le lien entre les chiffres transmis par les Mozarabes et une origine grecque en ne voyant pas la médiation copte – ce qui n'est qu'une éventualité – le choix du mot *rūmī* grâce à son acceptation large convenait encore parfaitement.

Le plus probable est que les chiffres *rūmī* sont en réalité des chiffres coptes et que les liens avec le grec n'existent que par le truchement du copte. Cela n'implique pas que la numérotation *rūmī* n'existe pas par elle-même. Il faudrait étudier les manuscrits d'Afrique du Nord pour voir à partir de quelle date et dans quelle région l'écriture s'éloigne trop du copte pour devenir une numérotation autonome qu'il serait alors légitime d'appeler *rūmī* ou chiffres de Fès. Il serait intéressant aussi lors de cette étude de voir si l'évolution de l'écriture n'est pas liée à la diffusion des chiffres *ghubār*.

Les chiffres présents dans les manuscrits de notre étude sont donc des chiffres coptes, quelles que soient les origines géographiques ou ecclésiastiques.

⁷⁷ Ibid.

⁷⁸ Encyclopédie de l'Islam, tome VIII (1994), p. 620.

4 Les signes sur le folio

Le folio est le dernier niveau du manuscrit et il possède lui aussi des signes qui lui sont propres. Le premier signe est une nouvelle fois une numérotation qui, lorsqu'elle est apposée sur chaque folio, est appelée foliotation. L'autre signe situé sur le folio est la réglure, « l'ensemble des lignes tracées sur la page pour délimiter la surface à écrire et guider l'écriture »⁷⁹ selon la définition de Muzerelle.

Avant de parler de ces signes présents sur le folio, disons quelques mots sur un signe qui est totalement absent des manuscrits de notre étude : la réclame.

⁷⁹ Muzerelle, Denis. Dictionnaire, *op. cit.*

4.1 L'absence de réclame

La réclame est « l'indication des premiers mots de la page suivante inscrite au bas d'une page, le plus souvent à la jonction entre deux cahiers, permettant de contrôler la bonne succession des feuillets ou cahiers »⁸⁰ selon le dictionnaire de Muzerelle. Une variante de la réclame est la garde-réclame qui est « la reprise du dernier mot du verso au recto suivant »⁸¹.

Aucune de ces deux pratiques n'est observée dans les manuscrits arabes chrétiens du XIII^e siècle du fonds de la Vaticane, dans le sens où, lorsqu'elles existent, ces réclames sont toutes postérieures au XIII^e siècle, comme aux Vat.ar. 6. 76. 103. 164. 469. 518. 645 (1243). 671 (1243). Elles ont été apposées par un lecteur/possesseur ou par un artisan au cours d'une réfection ou d'une reliure lorsque le texte devenu illisible a été réécrit ou parce que des nouveaux folios ont remplacés les originaux.

L'absence des réclames s'explique probablement par la présence des signes que nous avons déjà présentés : la numérotation des cahiers, les signes de fin de cahier et enfin la numérotation des bifeuillets. Tous ces signes rendaient inutiles un nouveau signe dont la fonction d'ordonnement était déjà assurée.

Sur quelques manuscrits, Vat.ar. 94. 102. 145, on remarque parfois un mot ou un groupe de mot écrits par le scribe, en bas de folio, qui laissent penser qu'il s'agit de réclames ou de garde-réclames. Cependant la lecture du folio suivant indique qu'il n'en est rien, le scribe a profité de l'espace disponible soit pour que la lecture s'arrête à un endroit cohérent et ainsi facilite la lecture soit pour terminer la phrase.

⁸⁰ Ibid.

⁸¹ Ibid.

حق. ومن امن خلاصنا كان كما هن كتاب
كما حذرنا منه رينا يسوع المسيح معلمنا
الحقيقي له المجد الى الابد امين ه
: المقالة الرابعة في الخلاص من الخطية :
: وتفسير الكلمة الذي نادى بها يوحنا :
: المعمد الى توبوا فقد قربت ملكوت السموات :
قال التلميذ فسرى يا معلم تفسير الكلمة
الذي بها نادى يوحنا وهي توبوا فقد قربت
ملكوت السموات : قال المعلم للسر يوحنا
وحده الذي نادى بهذه الكلمة بل والرب
يسوع المسيح بها ابتد ايضا وكذلك
تلاميذه بعده. وجب عليك انت ايضا
ان تعلم ان ملكوت الله السما هو روح
القدس

4826

Figure 188. Vat.ar. 94, f. 39v

سادسه
40
لان روح القدس تعلب اعدانا وملك ملك
السماء الذي لا يفنا فروح القدس هو ملكوت

Figure 189. Vat.ar. 94, f. 40r

فلا توثقهم وليس يوزن السم القاتل فلا يضرهم ويضعون ايديهم
على المرضى فيبرون فلما اعطاهم البارقليط الروح المعزك
دان فعلمهم اعظم جدا من فعل كافة الانبياء وتلاميذهم وانما اللغات
ما قال الروح لم يحكم النطق وكان وكان فعلهم الذي يفعلوه باسم
ربنا يسوع المسيح بقوه وسلطان وحيات كلمتهم نافوه وبالايها
وليس كمثل كلمة الانبياء الذي كانت غير نافذه لانها غير
مترجمه بالايمان وهذا لم يبتغوا اولئك بما قال الرسول
لان الله انما وضع في بيعة الرسل اولئك من بعدهم الانبياء وان
دان اولئك الهالكن الله نظر الى قوه اندادهم وعظم فعالهم
وان عظمه الامم والشعوب كانت على ايديهم وهم معادس الاله
الكلمه وعلى ايديهم وضع اساس كنيسة الله واعطاهم السلطان
حتى يوضع ايديهم الطوباييه تكون عظيمه روح القدس
وامرهم ان يبشروا باسمه القدوس في كل اقطار الارض
ما قال الرسول بولس عند عز كافة الرسل ان البيس
بانفسنا نبشرون بل بيسوع المسيح ربنا واما انفسنا فنحن
فيها انما عبيد لم نجل يسوع المسيح ربنا ثم اقروا بضعف
طبيعتهم البشرية واسلموا اليه القوه لانه رب القوات كما
قال الرسول ايضا هذه الخبره لنا في ايام خريف لسلوب
عظم القوه من الله لاننا

Figure 190. Vat.ar. 102, f. 75v

وقال ايضا من هو بولس ومن هو افلوا الا الخدام الذي علي ايديهم انتم
 قال كل واحد منا ياخذ جره علي قدر تعبته ونحن فعلة الله وانتم
 بنيانه ودانوا يقدرسو اسمه ويدعوا اليه عند فعلهم الايات ثم
 يباركوه ويعترفوا لعز ربوبيته عند ما هاليقروا بضع كفهم ويسلموا
 له القوه وحده كما يحق لجد الاهتنة الابدية لاهو الفاعل فيهم
 كما فعل ايونا الرسول الهير بليس الرسول بطرس عند ابر ايده هو
 ويوحنا اليجلي المخلع قال له ليس لي فضة ولا اهراب اعطيك
 بل الهو لي انا اعطيك باسم ربنا يسوع المسيح الناصر كما
 وامشتم مشك بيده واقامه فلما اجتمع عليهم الجموع في
 اسطوا سلبها واضطربوا ذلك فقال لهم يا رجال اسرائيل
 لماذا تتعجبوا منا ولماذا انتم تتفركون فينا اننا عملنا شي بقوتنا
 وحكمتنا اله ابراهيم والله الشحوق والد يعقوب اله ابنا نوح ابند
 يسوع الذي اسلمتموه وافرتم به قدام بلاطس وايتلو ذلك
 ولما احضروهم زووسا الكهنه وسالوهم عن ذلك فاجابوهم
 ان باسم يسوع الناصري هربنا اسلمنا فاما هتجنا انا نزل الان
 وليس اعطي الا خلاص ان يخلص الاباسمه حتى ان زووسا اللمند
 لمسيط يعوا علي مقاوئد الرسل كما هو مكتوب حتي ان الجموع
 ياتون من كل النواحي القريه من اورشليم بالرضي ويضعونهم
 في الشوارع علي الاسره ولما احسار بطرس ليحتم طله فيشرفون
 الوقت

Figure 191. Vat.ar. 102, f. 76r

والذين هم الاواح الجسد كانت تخرج منهم وما اخرجهم ملاك الرب من
الجسد واحضروهم روسا الامم واشتهروهم لاجل ذلك المعلم وقوه
البشري ولا ادوا ان يعوقوهم عن فعل الايات والذين يقسموا قلبهم لا يبيع
كل احد اعرفهم بطرس على ان يجاز بائسهم الرب يسوع لصنع هذه القوائك

Figure 192. Vat.ar. 102, f. 76v

4.2 La foliotation

Les manuscrits de ce corpus possèdent plusieurs types de foliotation, une foliotation occidentale avec des chiffres arabes, ou une foliotation orientale doit copte, soit avec des chiffres indiens, soit syriaque.

4.2.1 La foliotation occidentale

Tels qu'ils apparaissent aujourd'hui, tous les manuscrits ont une foliotation en chiffres arabes, laquelle foliotation n'est évidemment jamais d'origine. La foliotation en chiffres arabes a été apposée à la main ou bien elle est imprimée. Le plus souvent lorsqu'elle est imprimée, elle se trouve dans la marge inférieure externe des rectos et lorsqu'elle est apposée à la main, cette foliotation se trouve dans la marge supérieure externe des rectos. Toutefois sur quelques manuscrits tels que les Vat.ar. 46 (1271). 94, la foliotation en chiffres arabes apposée à la main ne suit pas le sens de la lecture de la langue arabe et considère le manuscrit comme un manuscrit latin, elle a alors été apposée dans la marge inférieure interne des versos.

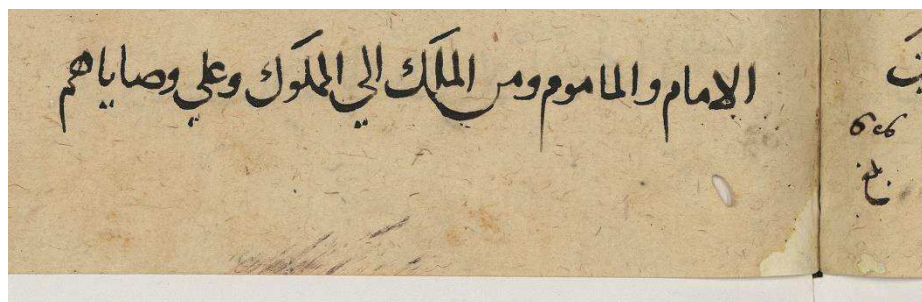


Figure 193. Vat.ar. 46, f. 79r



Figure 194. Vat.ar. 94, f. 39v

Le Vat.ar. 610 (1293) possède lui une autre originalité : si la foliotation écrite à la main suit le sens de la lecture de l'arabe, elle a été apposée dans la marge supérieure externe des versos.

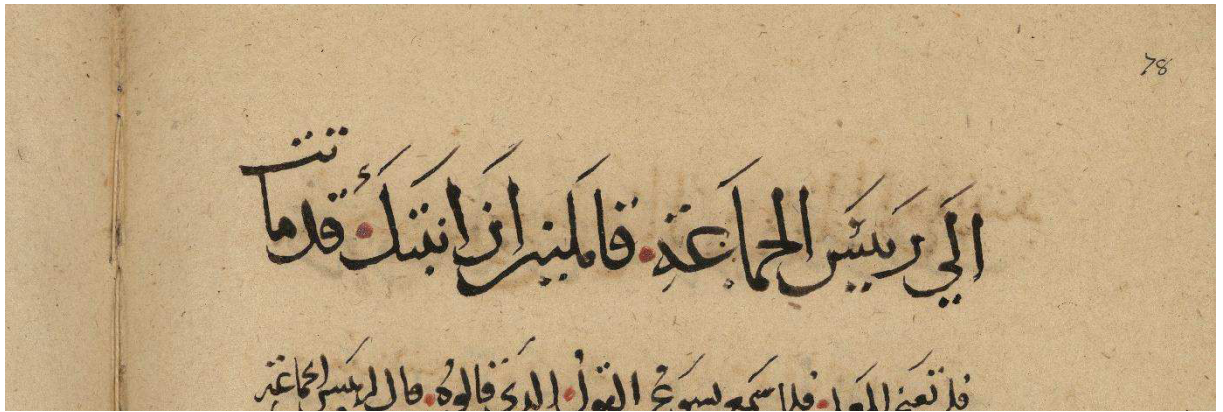


Figure 195. Vat.ar. 610, f. 81v

On remarque au Vat.ar. 452 (1214) sur un cahier que la numérotation arabe a été apposée à l'envers. Cette particularité vient d'une erreur de manipulation du cahier et a été corrigée par celui-là même qui s'est trompé.

Au Vat.ar. 134, la foliotation imprimée numérote le manuscrit comme un manuscrit latin, elle se trouve dans la marge inférieure externe des versos. On remarque que cette foliotation a été grattée sans pour autant la faire disparaître totalement.

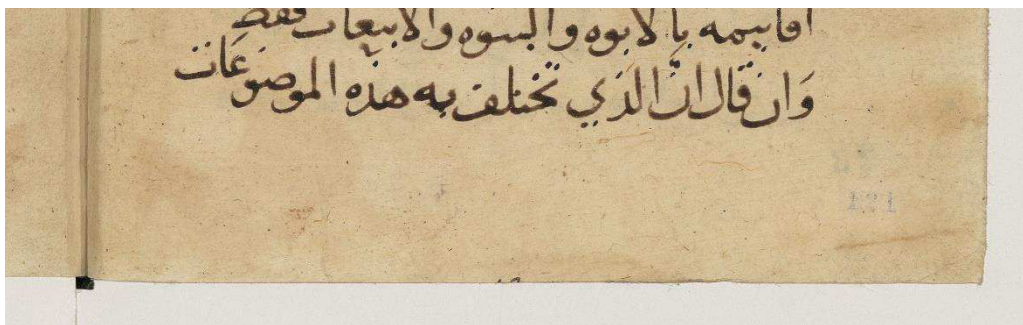


Figure 196. Vat.ar. 134, f. 23v

Il arrive fréquemment qu'un manuscrit possède à la fois une foliotation arabe à la main et une autre imprimée.

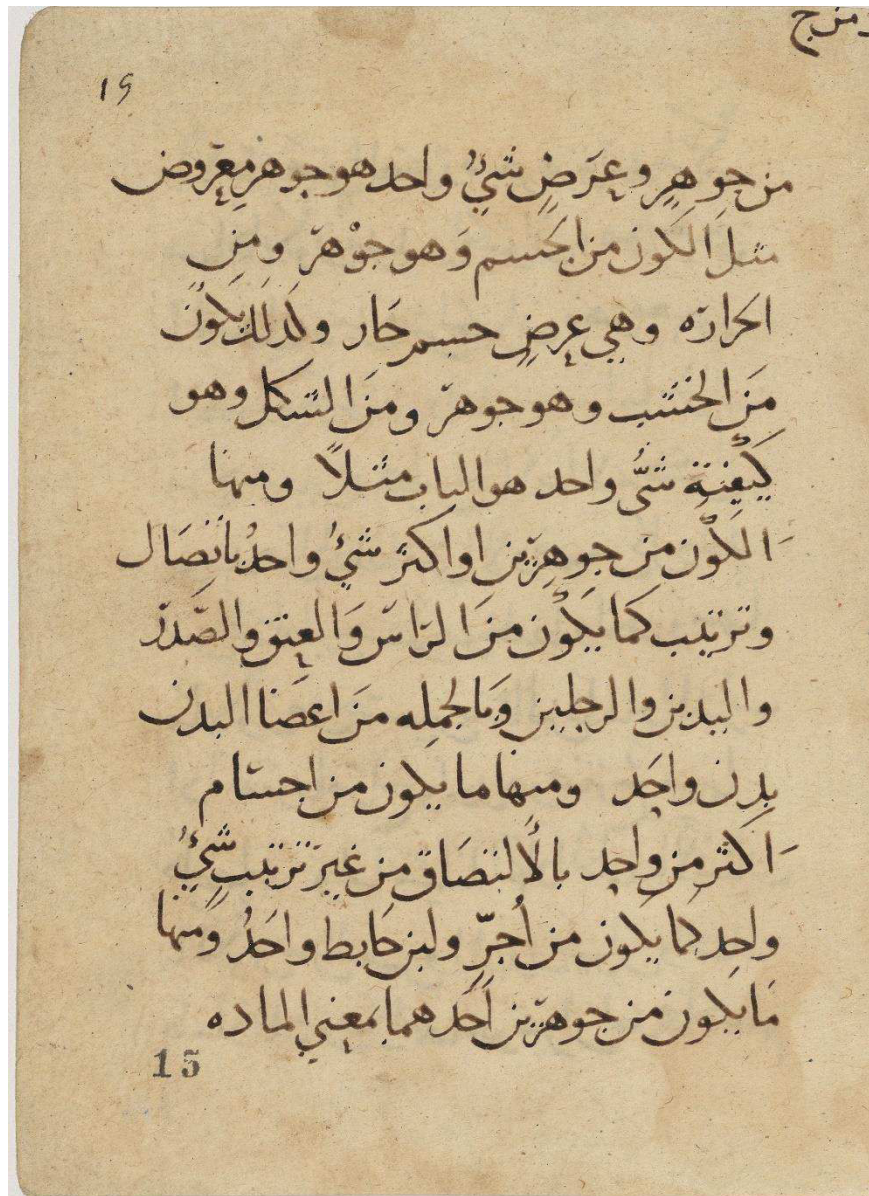


Figure 197. Vat.ar. 135, f. 15r

Cependant lorsque deux foliotations arabes se trouvent sur un même manuscrit, on remarque fréquemment que ces foliotations ne coïncident pas. La raison de cet écart n'est pas, le plus souvent, le résultat d'une erreur mais d'un ajout de folios de garde au cours d'une restauration ou de l'apposition d'une nouvelle reliure. Ces nouveaux folios sont pris en compte par la deuxième foliotation.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
مِائَاتٍ وَالْأَبْنِ وَالرُّوحِ الْقُدُّوسِ

الرِّسَالَةَ إِلَى أَهْلِ فِيلِبُّوسَ وَهِيَ السَّادِسَةُ

مِنْ بُولُسَ وَطِيموثَاوُسَ عَبْدَيِ يَسُوعَ الْمَسِيحِ إِلَى جَمِيعِ

الْقَدِيسِينَ فِي يَسُوعَ الْمَسِيحِ الْمُقِيمِينَ فِي فِيلِبُّوسَ وَإِلَى

الْمُدَبِّرِينَ وَالْخُدَّامَ النِّعْمَةَ لَكُمْ وَالسَّلَامَ مِنْ اللَّهِ آبَانَا

وَمِنْ يَسُوعَ الْمَسِيحِ سَيِّدِنَا ج إِنِّي لَأَشْكُرُ الْإِلَهَ عَظِيمًا

ذِكْرِي أَيَاكُمْ أَبَدًا فِي جَمِيعِ صَلَوَاتِي عَلَيْكُمْ أَجْعَلُنَّ مَسْرُورًا

إِذَا دَعَوْتُمْ عَلَيَّ عَلَى الْبَشَرِيِّ مِنْ أَوَّلِ يَوْمٍ وَإِلَى الْآنَ

اصدح
من ذلك

وَأَنَا وَاثِقٌ بِأَنَّ الَّذِي يَدْفَعُكُمْ هَذَا الْعَمَلُ الصَّالِحُ سَوْفَ

يُكَلِّمُهُ إِلَى يَوْمِ يَسُوعَ الْمَسِيحِ عَلَى أَنْ مَا أَظُنُّهُ عَلَيْكُمْ أَمْرٌ

وَاجِبٌ بِسَبَبِ أَنَّكُمْ مُثَلُّونَ فِي قَلْبِي وَفِي وَثَاقِي وَفِي

Figure 198. Vat.ar. 28, f. 131r

4.2.2 Les foliotations orientales

Nous rencontrons trois types de foliotations orientales : une avec des chiffres coptes, une autre avec des chiffres indiens et enfin une dernière avec des chiffres syriaques.

4.2.2.1 La foliotation copte

Une foliotation copte se trouve sur 40 manuscrits : Vat.ar. 22 (1227). 36. 37 (1281). 40. 41 (1251). 80. 81. 82. 88. 90 (1218). 102. 103. 104 (1282). 113 (1230). 120. 135 (I). 138. 145. 151 (1288). 156 (1236). 162. 175 (I / 1284) 175 (II). 178. 182. 402. 409. 410. 452 (1214). 459 (1298). 460. 469. 518. 559. 584. 610 (1293). 645 (1293). 1481. 1492 (I). 1492 (II). La foliotation copte se situe toujours dans la marge supérieure externe des rectos.



Figure 199. Vat.ar. 22, f. 79r

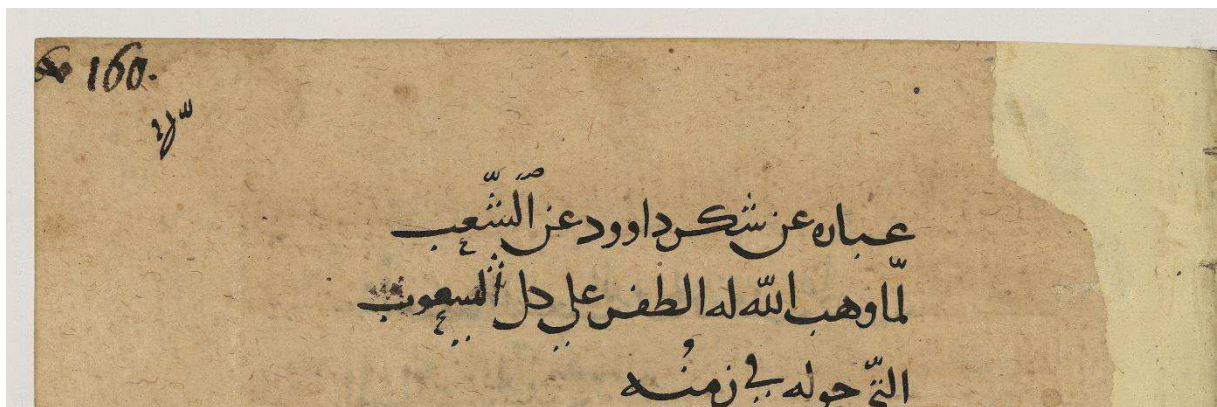


Figure 200. Vat.ar. 36, f. 160r

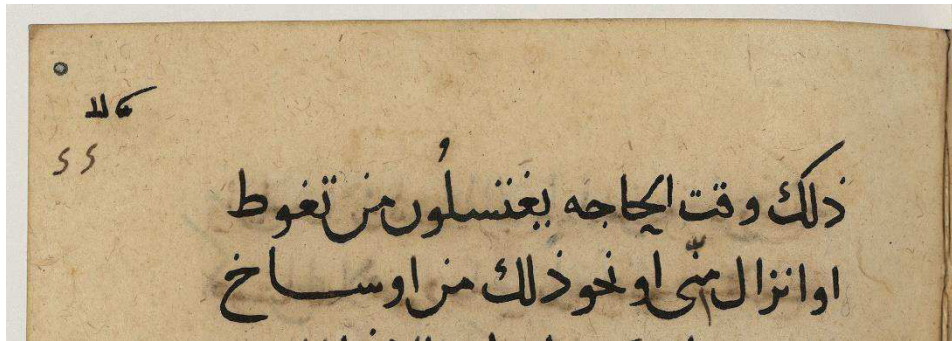


Figure 201. Vat.ar. 138, f. 55r

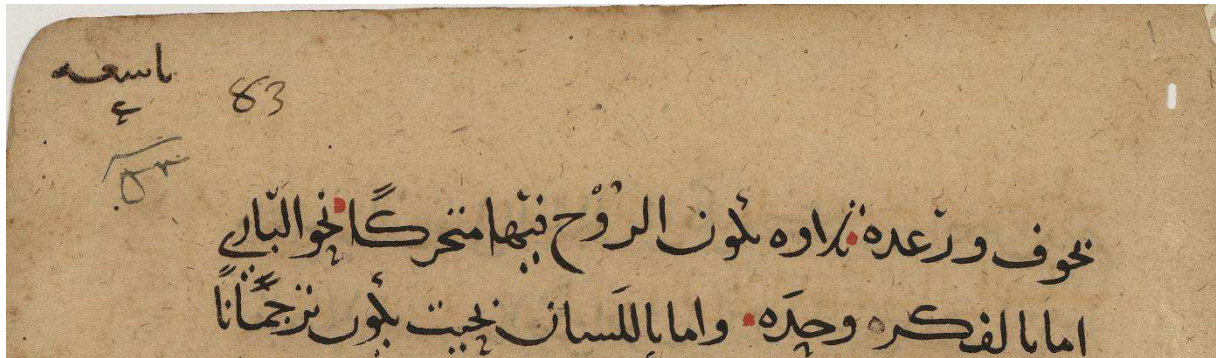


Figure 202. Vat.ar. 151, f. 83r

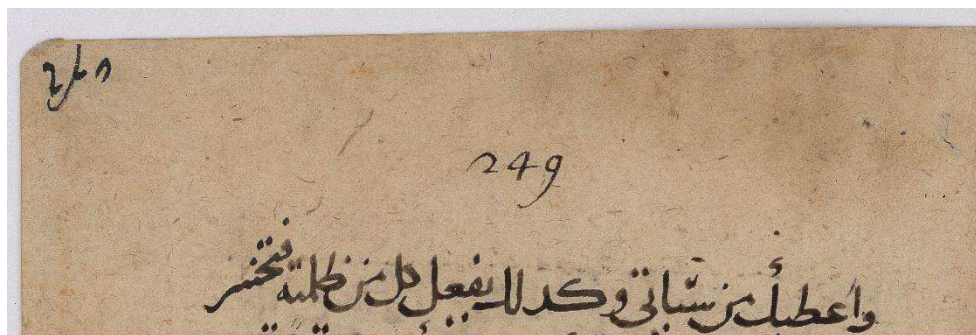


Figure 203. Vat.ar. 175 (I), f. 40r

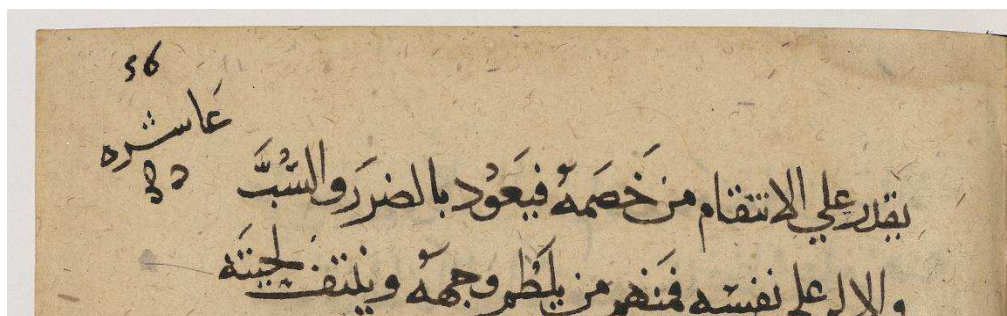


Figure 204. Vat.ar. 182, f. 56r

4.2.2.1.1 L'identification de la main

L'identification de la main qui a apposé la foliotation copte, parfois, ne pose pas de problème et il appert que cette main est celle du scribe, comme au Vat.ar. 182 (voir fig. 204). Sur d'autres manuscrits, reconnaître la main du scribe est moins aisé mais des indices montrent

que, même si la foliotation n'est pas de la main du scribe, elle a été apposée avant la fin de la fabrication du manuscrit. Il arrive en effet que les chiffres coptes soient surmontés d'un trait pour rappeler la valeur numérique des lettres, or de temps à autres comme par exemple sur quelques folios du Vat.ar. 671 (1243), le nombre copte est surmonté d'un trait à l'encre rouge, l'encre de la rubrication. Dans ce cas, la foliotation précédait la rubrication et n'était pas l'ultime étape de fabrication du manuscrit quand bien même la foliotation avait été apposée par une autre main que celle du scribe.



Figure 205. Vat.ar. 671, f. 19r

En l'absence d'indices et comme pour les autres signes que nous avons déjà présentés, il est parfois très difficile d'identifier la main qui a apposé la foliotation. L'encre est souvent différente de celle du corps de texte et laisse supposer qu'il s'agit d'une autre main que celle du scribe. Cependant n'oublions pas que la foliotation peut avoir été apposée par le scribe une fois le manuscrit fini avec un autre calame et une autre encre. Sur la plupart des manuscrits, même si la foliotation se démarque du reste des signes apposés sur le manuscrit comme au Vat.ar. 151 (1288), voir fig. 202, il est impossible d'affirmer si elle a été apposée immédiatement ou bien longtemps après l'achèvement du manuscrit.

4.2.2.1.2 Des cas particuliers

Le Vat.ar. 90 (1218) possède une foliotation copte qui a été apposée sur les rectos mais aussi sur les versos.

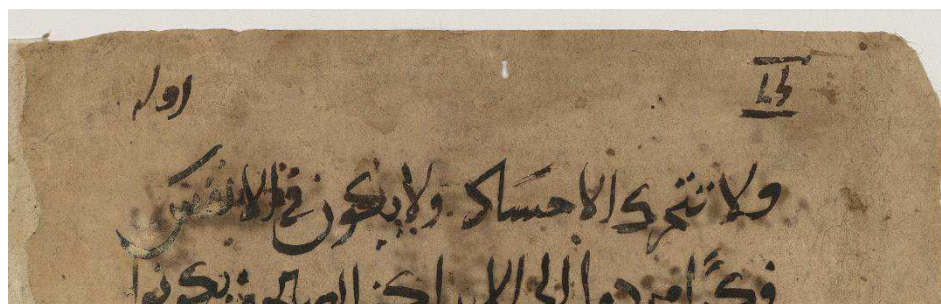


Figure 206. Vat.ar. 90, f. 9v

Le Vat.ar. 1492 (I) possède une foliotation copte qui se présente d'une manière tout à fait originale. La foliotation n'a été apposée que sur les bifeuillets et pourtant ce sont bien les folios qui sont numérotés : la numérotation prend en compte la deuxième moitié des folios des cahiers alors que les numéros n'ont pas été apposés. Le résultat donne un mélange assez curieux de foliotation continue/discontinue et de numérotation des bifeuillets.

4.2.2.1.3 L'origine de la foliotation copte

Bien avant l'introduction de la langue arabe en Égypte, la foliotation existait dans la tradition copte et sur ce point elle se démarque de toutes les autres traditions. L'origine d'une telle pratique est encore floue mais elle pourrait venir d'une autre habitude spécifique aux Coptes dont C. Kotsifu se fait l'écho dans son article à propos de la reliure et des enluminures dans les cercles monastiques en Égypte de l'Antiquité tardive et du début du Moyen-Âge : « It should be mentioned here that archeological evidence demonstrates that codices were bound either before the text was written or afterwards »⁸². Quelques exemples de manuscrits reliés avant la rédaction ont été retrouvés en Égypte dont le plus connu est l'exemple révélé par J. M. Robinson dans le groupe de manuscrits de Nag Hammadi. Un manuscrit relié avant la rédaction rendait inutile les signes d'ordonnement des cahiers ou des bifeuillets, en contrepartie l'intérêt de la foliotation pour se repérer dans le manuscrit devenait évident.

Quelle que soit l'origine de la foliotation copte, cette dernière a survécu à l'arrivée du papier et aux modifications de fabrication des manuscrits qui s'ensuivirent. Elle a aussi survécu au passage des Coptes à la langue arabe et il est d'ailleurs intéressant de remarquer que la foliotation a conservé le système copte de numérotation plutôt que d'utiliser les chiffres indiens. La survie de la foliotation copte manifeste l'intérêt qu'elle avait trouvé auprès des utilisateurs des manuscrits. La foliotation en chiffres coptes sur des manuscrits arabes se trouve donc logiquement sur la plupart des manuscrits d'origine égyptienne. Cette même foliotation se rencontre aussi sur des manuscrits originaires du Cham soit parce qu'ils sont très vite passés entre les mains d'un lecteur ou d'un possesseur copte qui l'ajoutée, soit que la pratique copte s'était étendue au-delà de l'Égypte ou du milieu copte.

4.2.2.2 La foliotation en chiffres indiens

Une foliotation en chiffres indiens se trouve sur deux manuscrits, les Vat.ar. 76. 400.

La foliotation avec des chiffres indiens est extrêmement rare dans les manuscrits avant le XIII^e siècle⁸³. Celle présente sur le Vat.ar. 76 est postérieure au XIII^e siècle. L'encre n'est pas la même mais l'encre n'est pas un élément suffisant pour dater précisément l'apposition de la foliotation à la différence de la forme du chiffre cinq. Dans tous les manuscrits du XIII^e siècle

⁸² Kotsifou, Chrysi. Bookbinding and manuscript illumination in Late Antique and early Monastic circles in Egypt. *Eastern Christians and their written Heritage: Manuscripts, Scribes and Context* (Eastern Christian Studies, 14). Leuven-Paris-Walpole, MA : Peeters, 2012, 213-244.

⁸³ Guesdon, Marie-Geneviève. La numérotation des cahiers, *op. cit.*

de cette étude, à chaque fois que nous rencontrons une numérotation indienne, le quatre a une forme orientale et le cinq se présente sous la forme d'un « B » inversé, il n'y a aucune exception (voir fig. 135. 137). Or au Vat.ar. 76, le cinq n'a pas cette forme mais celle qui nous est plus habituelle, proche du « 0 » du système arabe. La foliotation indienne de ce manuscrit a donc été ajoutée, sans doute par un possesseur et elle a été apposée dans la marge supérieure externe.



Figure 207. Vat.ar. 76, f. 355r

La foliotation du Vat.ar. 400, apposée dans la marge supérieure externe, a été apposée par le scribe. Nous le remarquons grâce au numéro de cahier dont l'écriture et l'encre sont les mêmes que dans le corps du texte. De plus les chiffres sont recouverts d'un trait à l'encre rouge, la même encre que pour la rubrication. Le scribe n'a donc pas apposé la foliotation après la rédaction du manuscrit mais au plus tard au cours de celle-ci voire avant la rédaction.

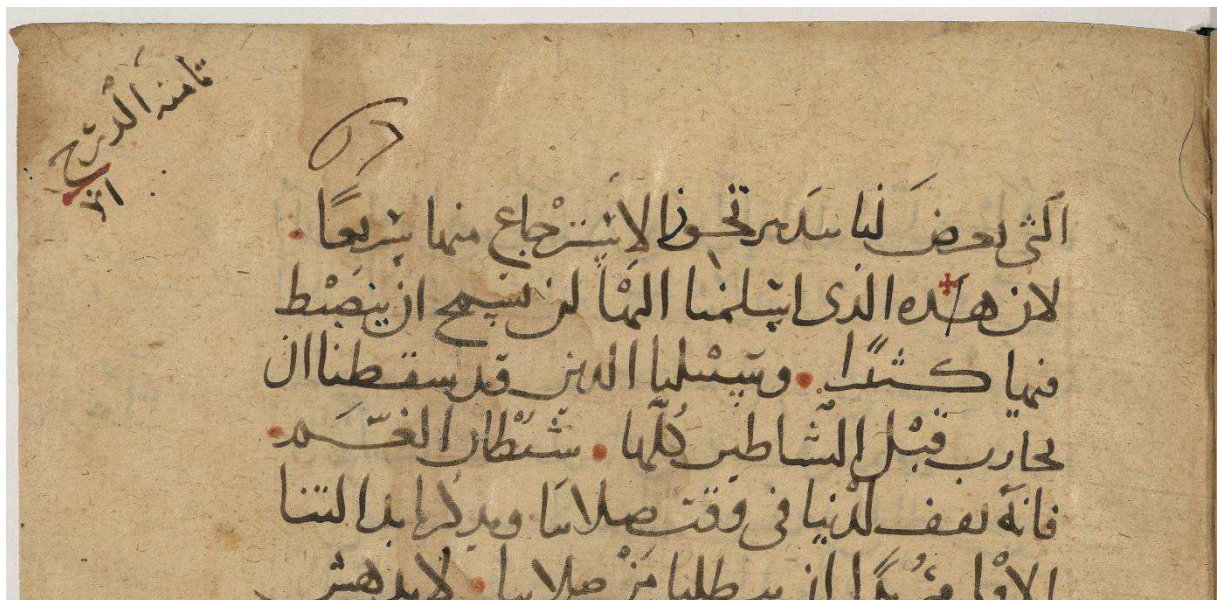


Figure 208. Vat.ar. 400, f. 67r

Il est ici question d'une foliotation et non pas d'une numérotation des bifeuillets parce qu'elle court sur l'ensemble des folios d'un cahier.

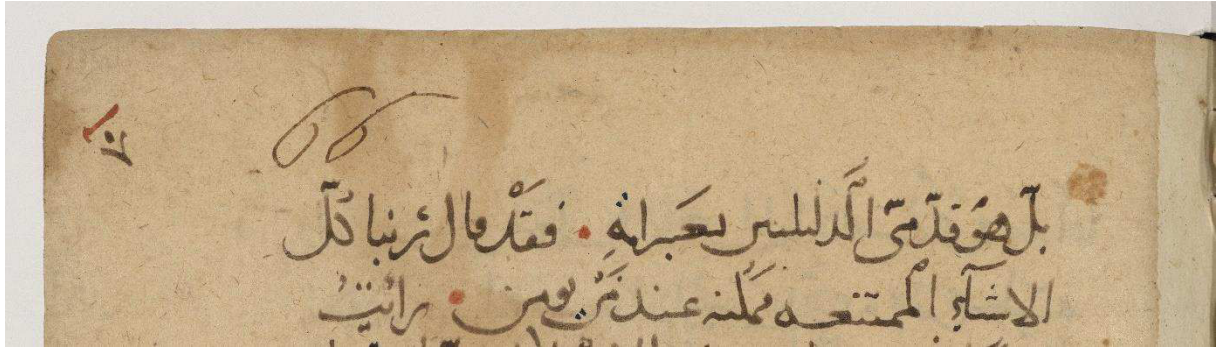


Figure 209. Vat.ar. 400, f. 67r

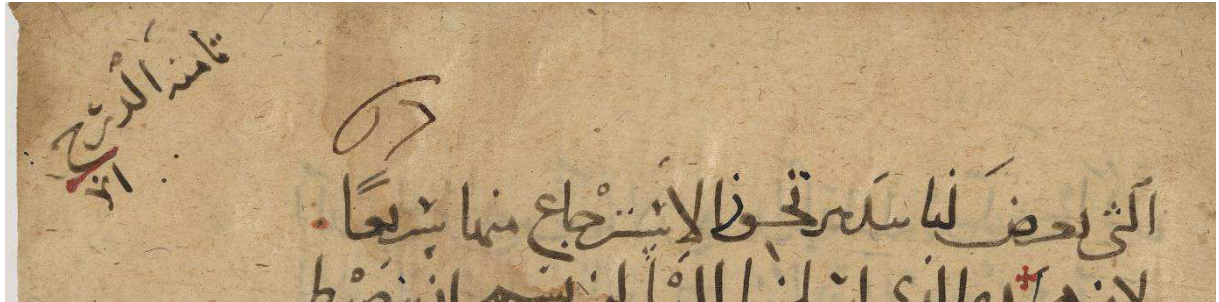


Figure 210. Vat.ar. 400, f. 67r

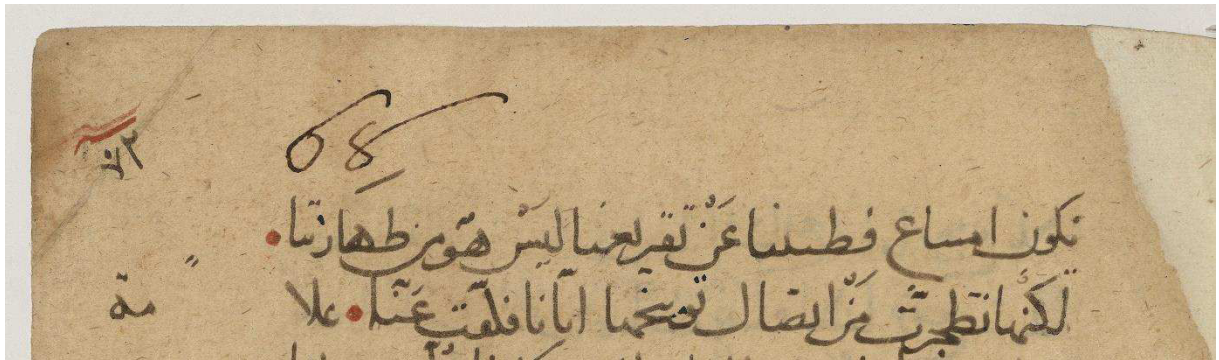


Figure 211. Vat.ar. 400, f. 67r

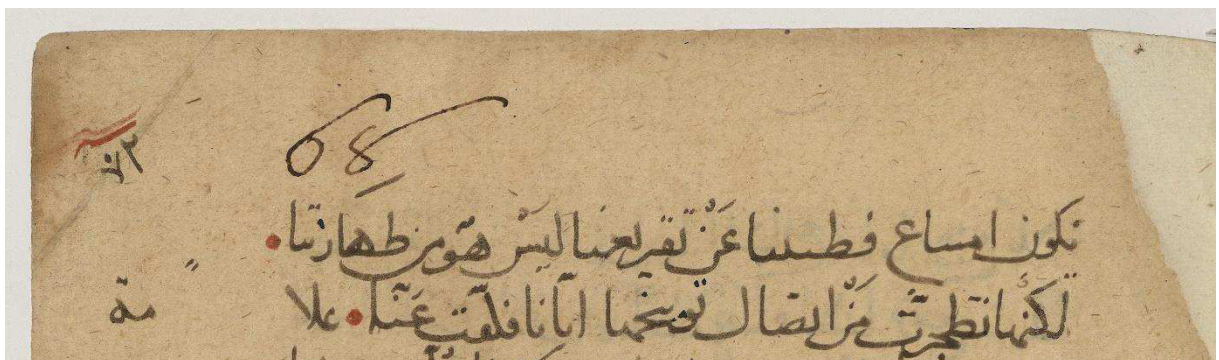


Figure 212. Vat.ar. 400, f. 68r

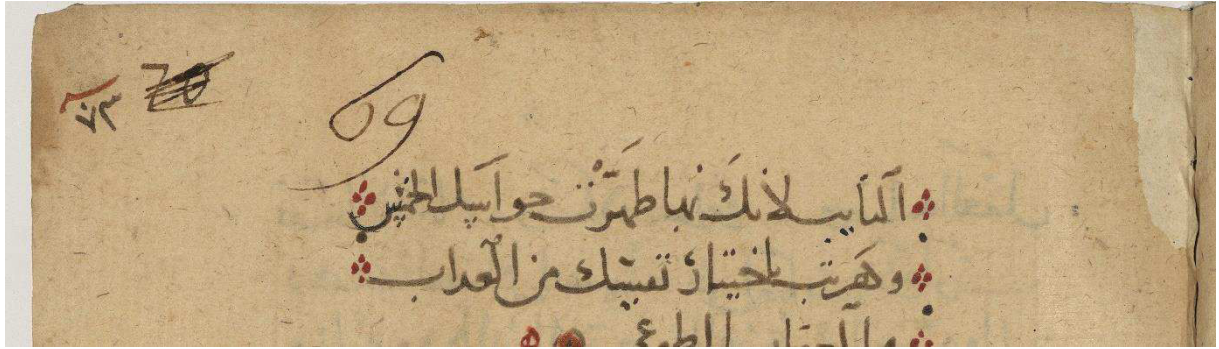


Figure 213. Vat.ar. 400, f. 69r



Figure 214. Vat.ar. 400, f. 70r

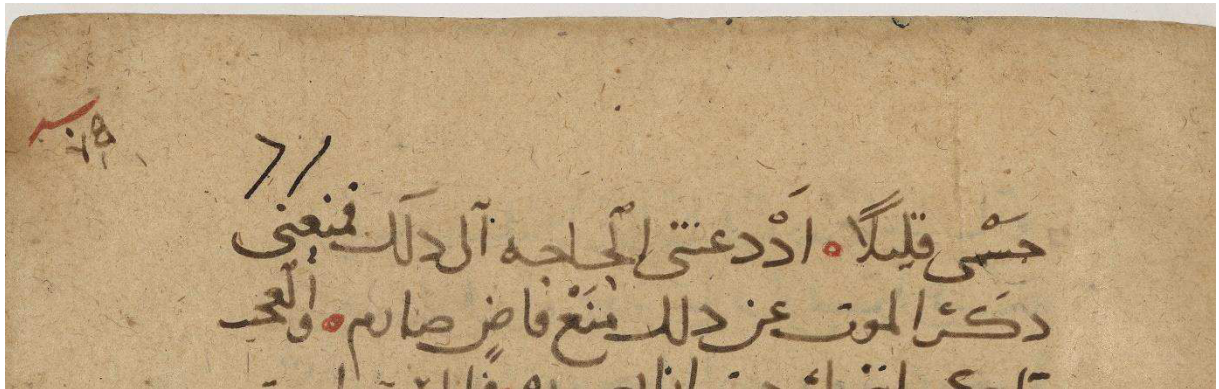


Figure 215. Vat.ar. 400, f. 71r

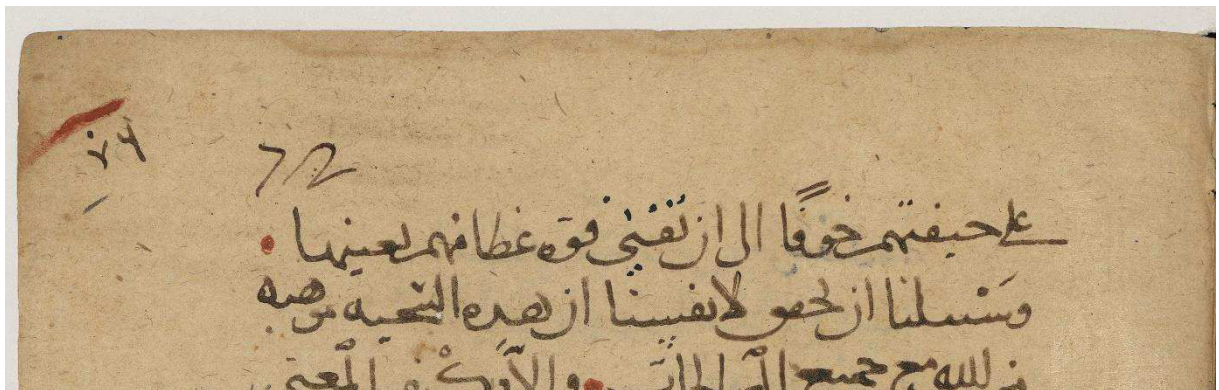


Figure 216. Vat.ar. 400, f. 72r

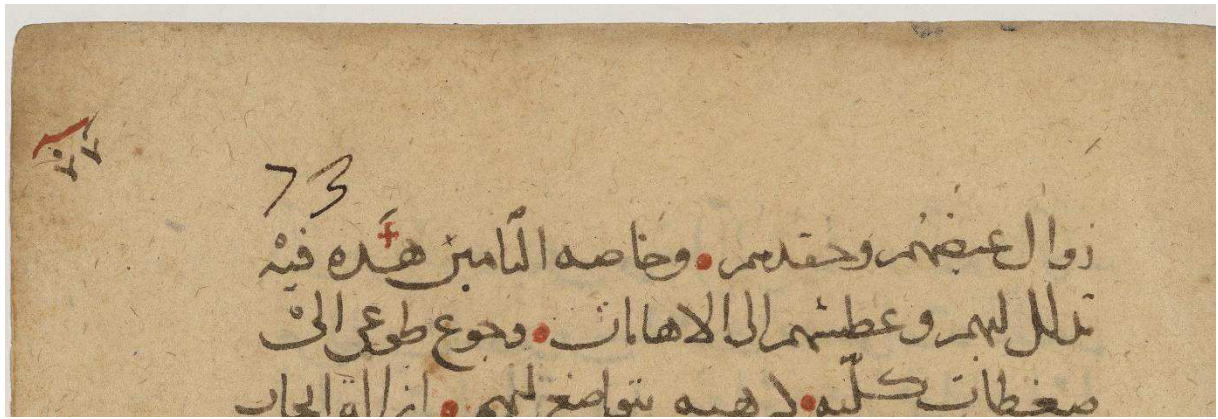


Figure 217. Vat.ar. 400, f. 73r

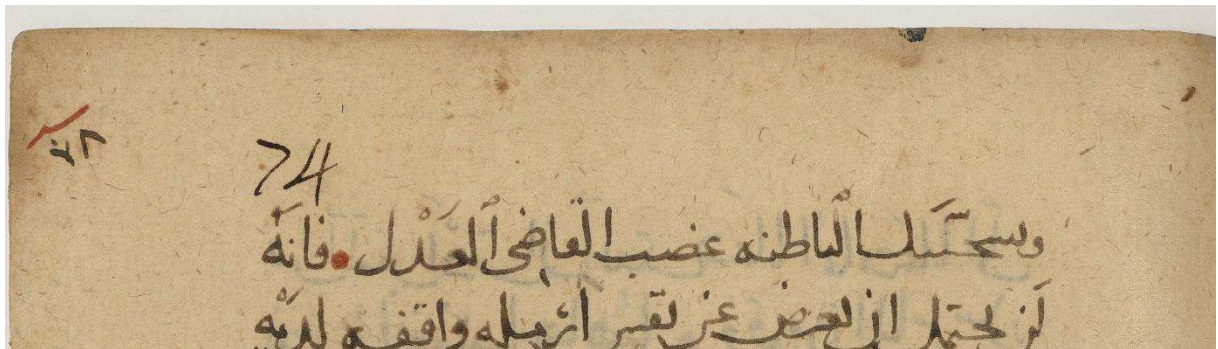


Figure 218. Vat.ar. 400, f. 74r

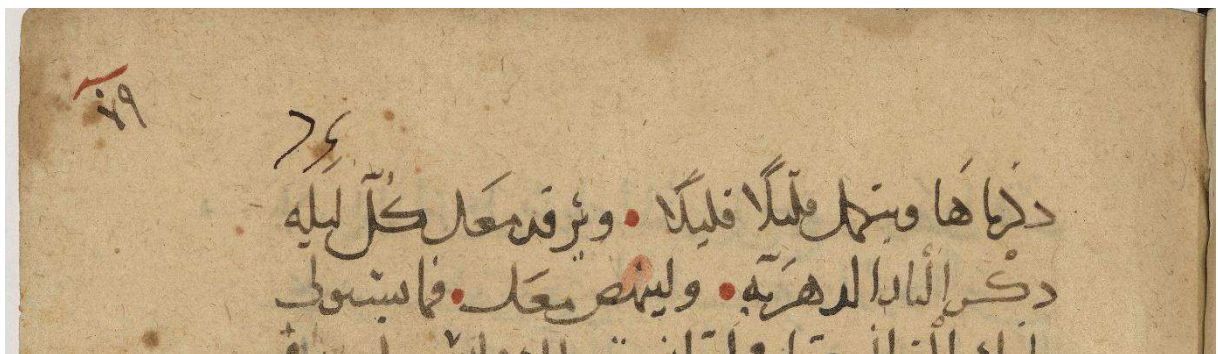


Figure 219. Vat.ar. 400, f. 75r

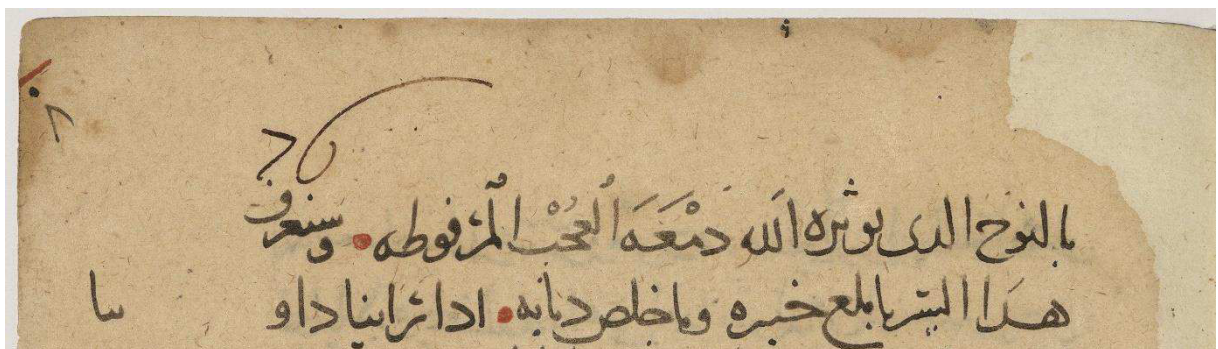


Figure 220. Vat.ar. 400, f. 76r

Nous remarquons que la dizaine est surmontée d'un point dès que le nombre atteint 21, il en va de pour la numérotation des cahiers et des bifeuillets aux Borg.ar. 243 et Vat.ar. 410, à

la différence que pour ces manuscrits le point apparaît à partir du nombre 71. Et lorsque la foliotation arrive à la centaine, cette dernière est surmontée de deux points. On remarque par ailleurs que ce système permet de ne pas écrire de zéro.

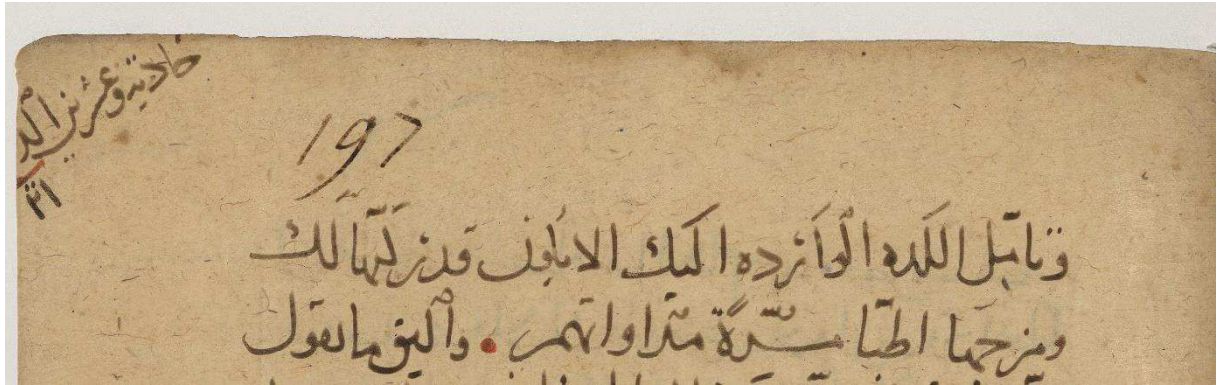


Figure 221. Vat.ar. 400, f. 197r

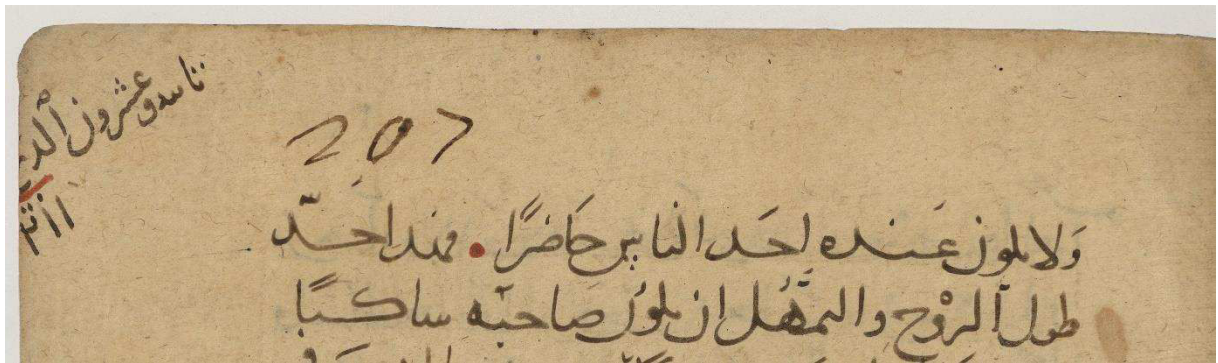


Figure 222. Vat.ar. 400, f. 207r

Cette foliotation en chiffres indiens au Vat.ar. 400 n'a pas été apposée sur l'ensemble des folios du manuscrit, à partir du folio 111 le scribe n'a folioté que le premier recto de chaque nouveau cahier.

4.2.2.3 La foliotation syriaque

La foliotation en syriaque est elle aussi très rare dans les manuscrits en langue arabe, elle ne se trouve que sur deux manuscrits, les Vat.ar. 157. 452 (1214).

Au Vat.ar. 452 (1214), la foliotation se situe dans la marge supérieure externe des rectos, à côté de la numérotation copte. Cette foliotation est très probablement l'œuvre d'un lecteur/possesseur de tradition syriaque, ce manuscrit ayant été réalisé dans un des monastères du Wadi el Natrun, deir Saint Jean al-ḥabīb, il est envisageable qu'il soit passé par les mains d'un moine du deir as-Sirīān, monastère occupé par des moines syriaques jusqu'au XVI^e siècle et situé dans la même région.

La foliotation syriaque du Vat.ar. 157 (1220) ne se situe pas dans la marge supérieure externe mais dans la marge inférieure interne des rectos, un emplacement rare pour une foliotation. Le colophon de ce manuscrit nous apprend qu'il a été copié à Tikrit (Irak) en 1220, il y a par ailleurs quelques mots syriaques écrits dans la marge.

يلبثوا الثياب البيض والارديه ولا يخففوا بالخفاف اللينه الطوال
 الساقات بل الصغار الغلاظ الجافيه واذا استفروا رويهم فليدعوا
 لها اكاليل من شعورهم كما يصنع الكهنه وان يشدوا وشاطمهم
 بقدر من جلود ويكون لباسهم وكسوتهم عفاف وزهد ويكون
 شذكاهم وزيتهم في جميع الامور كذلك وتختصوا بشكل العالميين
 وشهم وعادتهم كما يصنع الابا الاولون الذين اخذوا الدين عنهم وكانوا حقا
 ديريانيون وان خرج اح من الدير وصار في قريه من القرى او كان
 من الامكنه او مدينة من المدن فليكون بمنزلة بعض رهبه الموضوع الذي
 يصير فيه وليس تخل له بعد خروجه من ديره ومصيره مع العالميين
 ان يتشكل بشكل الديرانيين لعله ان لا يقدر على صيانة شكله
 والحكيم فيلحق اللوم بنظر ابيه وجماعه اصحابه وهذا بخير حرمه
 الفريضة السابعة والحسين



وامردوا وقالوا كل من وجدت عليه غيره من الديرانيين وم المشاعدون
 عن اهلهم ومعارفهم واستحقوا اللايه والادب فعاد المومنين ليتمتعوا
 المعلمين بالروسا من تاديبه ولايته على ذنبه فلينبطن الار كذيا قن
 وكورا فشقوا الى اوليك المومنين فيكشفان لهم جرم ذلك الاخ
 حتى يعرفوه فلعلم لا يعرفوا جرته وانما غضده احتسابا للخير فيه
 فان حلوا بعد معرفتهم بذنبه بين المعلمين وبينه فقد احسنوا ووجب
 شكرهم فان ابوا الا ان يجهوه ويذواعنه فليعلمهم المعلمون انهم
 ممنوعون من مخالطة المومنين فان لم يرتدعوا فلينادي على المذنب
 والعاصي بين الجماعة وليخبروا خبرهما ليتمتعوا من مخالطتهما ومن

صم

ج

Figure 223. Vat.ar. 157, f. 47r

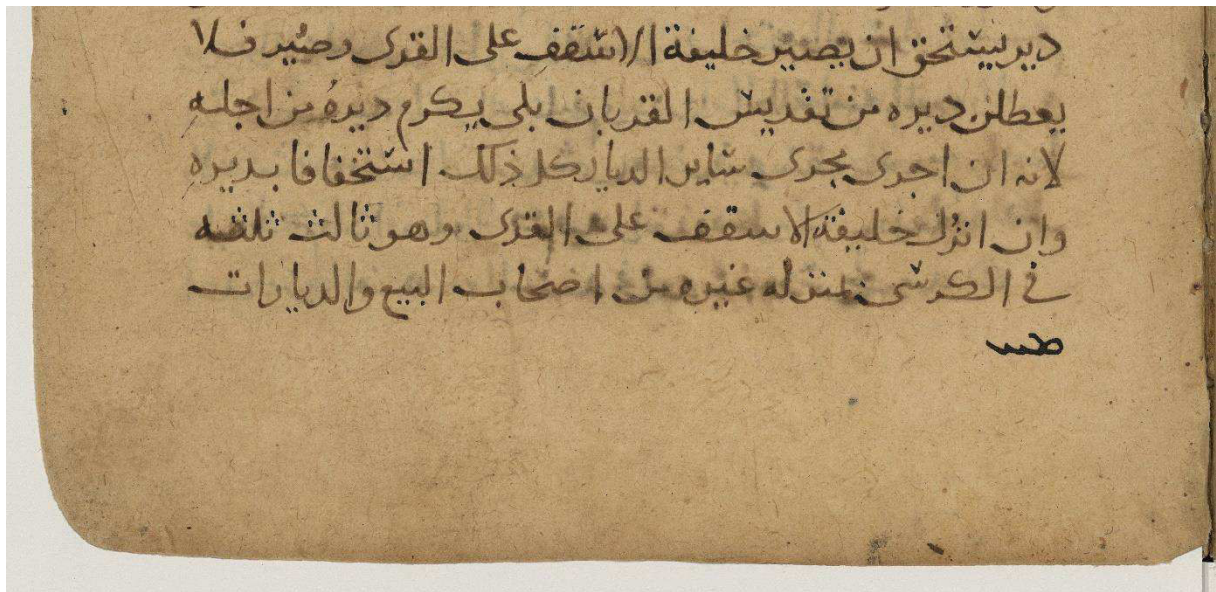


Figure 224. Vat.ar. 157, f. 49r

La figure 37 met en évidence que l'encre de cette foliotation n'est pas celle du corps du texte, elle est plus foncée et ne semble pas être de la main du scribe. Cependant on remarque aussi que des ajouts de points sous et sur un certain nombre de lettres qui apparemment sont de la même encre que la foliotation. Il n'est pas impossible qu'au cours de cette « correction » du texte, la même main ait apposé la ponctuation et la foliotation. Cette main pourrait être celle du scribe qui aurait fait ces ajouts au cours d'un dernier contrôle du texte ou bien celle d'un premier possesseur ou bien encore d'un possesseur nettement postérieur. Il est intéressant de noter que les dizaines de la foliotation ne sont pas situés dans la marge inférieure interne mais au milieu de la marge inférieure avec une écriture bien plus large, à l'image de celle des numéros de cahier. La Vaticane possède un manuscrit syriaque daté de 1220 et réalisé au monastère Saint Matthieu (mār Mattī) en Irak, le Vat.sir. 559, et ce manuscrit possède lui aussi une foliotation en syriaque. Toutefois cette foliotation n'est pas sur tous les folios et elle a été apposée dans les marges inférieures externe des rectos et des versos. Il n'est pour l'instant pas possible d'affirmer que ces deux numérotations ont été apposées au XIII^e siècle.

4.3 La réglure

La réglure est le deuxième signe apposé sur le dernier niveau de construction du manuscrit, le folio. La réglure comme nous l'avons vu, désigne d'après le dictionnaire de Muzerelle « l'ensemble de lignes tracées sur la page pour délimiter la surface à écrire et guider l'écriture ».

Il existe plusieurs méthodes pour régler un manuscrit qu'on appelle techniques de réglure. Une réglure peut être faite à l'encre, à la mine de plomb, à la pointe sèche ou bien encore à la *mistara*. La *mistara* est un « instrument composé d'une planchette sur laquelle sont tendues des cordelettes correspondant aux lignes à tracer, de sorte qu'il suffit d'appliquer la feuille sur l'instrument et de la presser le long des cordelettes pour en obtenir l'empreinte sur la feuille.⁸⁴ »

4.3.1 L'absence de réglure

Dans les manuscrits de ce corpus, le recours à la réglure est fréquent, il est même majoritaire. Cependant tous les manuscrits n'ont pas reçu de réglure, elle est absente sur douze manuscrits : Vat.ar. 6. 46 (1271). 90 (1218). 91 (1287). 102. 154. 156 (1236). 164. 180. 193. 1227. 2045.

La réglure facilite le travail de copie et offre au lecteur un certain confort de lecture, pour autant son absence ne signifie pas que le manuscrit était bâclé. En effet les manuscrits qui n'ont pas de réglure ont tous – à l'exception du Vat.ar. 46 (1271) – un ou plusieurs autres signes, comme une numérotation des cahiers, ou une calligraphie soignée.

⁸⁴ Muzerelle, Denis. Dictionnaire, *op. cit.*

وقال ايضا من هو بولس ومن هو افولوا الا الخدم الذي علي ايديهم انتم تم
 قال كل واحد منا ياخذ جره علي قدر تعبته ونحن فعلة الله وانتم
 بنيانه ودانوا فيدسوا اسمه ويدعوا اليه عند فعلهم الايات ثم
 يباركوه ويعترفوا بالعز بويته عند ما هاليقروا يضعفهم ويسلموا
 له القوة وحده كما بحق مجد الاهيئته الابديه لاهو الفاعل فيهم
 كما فعل ايونا الرسول الهير بليس الرسول بطرس عند ابراهيم هو
 ويوحنا اليجيلي المخلع قال له ليس لي فضه ولا اهدى اعطيتك
 بل الذي لي انا اعطيتك باسم ربنا يسوع المسيح الناصر كما
 وامشتم ثم مشك بيده واقامه فلما اجتمع عليهم المجمع في
 اسطوان سلبان واضطربوا ذلك فقال لهم يا رجال اسرائيل
 لماذا تتعجبوا منا ولماذا انتم تتفربسون فينا اننا عملنا شي بقوتنا
 وحكمتنا اله ابراهيم والله اشحق والذ يعقوب اله ابائنا نحن ايدي
 يسوع الذي اسلمتموه ولفرتم به قدام بلاطس وايتلوا ذلك
 وما احضروهم زووسا الكهنه وسالوهم عن ذلك فاجابوهم
 ان يا سيده يسوع الناصري هو ابيهم فاما ههنا انما نزل الانبياء
 ولبس اعطي الصلص ان يخلص الاباشه حتى ان زووسا الكهنه
 لم يسيطعوا علي مفادته الرسل كما هو مكتوب حتي ان المجمع
 ياتون من كل النواحي القريه من اورشليم بالمرضى يضعونهم
 في الشوارع علي الاسره لئلا احسار بطرس بلحقم طله فيشرفون
 الوقت

سبع
63

والجوسيا بل كن بنا معلم وباش وصبور ومشير ومغربي
 واد الصا الضايش كوجد للكه حتى اراجعت كنيته للده تصير
 مثل انسا نهدي لرب عظيم وامران بلون الجمع يهدرو امانه تامه
 وتعلم الي للشماسيه بان يكونوا الكوايبه المراب يربوا الاحره في
 موضع وقوفهم بكل اهمام وكل هدر و كمثل المرتبست في المراب
 فليد اول البيت الذي هو البيعه مستطيل الى الشرق قوتون اوردقه
 في جانبيه الي ناحيه الشرق ويهدرا يبتسبه بالمراب وليكن لربي
 الاسقف مضروب في الكويط ويكن للشماسا جديس حوله من جانبيه
 وليكن الشماسه قائم قدامه مستغيبين وتكون ديولهم مشهوره
 فوق مربوط يشبهوا نوابته وبامرهم واهتمامهم يكون العلمائين طوس
 في ناحيه بكل ترتيب وهدر وذلك للنيسا ايضا يجلسوا
 من عرين وجرهم في ناحيه سبتون وهدر ولسف الاعنسطيس
 جيبين في الوسط على موضع عالي وليقرر من كت موسي ووشع
 من لوز والقضاه والمول وفصلان الملول ولس الرجوع
 من السببي

Figure 226. Vat.ar. 156, f. 63r

À ce groupe de manuscrit sans réglure, il faut ajouter le Vat.ar. 145 sur lequel un nombre très restreint de folios ont une réglure (ff. 1-30. 82-92) et cette *anomalie* s'explique : ce manuscrit rassemble des cahiers d'origines différentes qui cependant ne sont pas sans lien entre eux parce que les différents textes sont des passages d'œuvres d'un même auteur.

4.3.2 Les manuscrits avec des doutes

Pour quelques manuscrits, il est impossible d'être certain de l'absence d'une réglure, c'est le cas des Vat.ar. 5. 94, soit parce que le papier est trop abimé soit parce que le manuscrit est vraiment très bien réalisé (écriture droite, nombre de lignes constant etc.) mais aucune trace de réglure n'est visible. On peut aussi envisager que celui qui a apposé la *mistara* n'a pas appuyé très fortement de sorte que les lignes ne sont plus visibles aujourd'hui.

Le Vat.ar. 610 (1293) ne présente pas non plus de traces visibles d'une réglure. Pourtant son aspect laisse penser que le scribe a eu recours à une réglure pour réaliser ce manuscrit. En effet, on remarque que l'épaisseur des lignes d'écriture varie selon un ordre très précis qui est constant tout au long du manuscrit, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que le scribe ait eu recours à une réglure mais il est aussi possible que le scribe ait réalisé sans outil un travail de grande précision.

الطريق فيها ولا لهم الموضع الذي

زرع في الكلمة فاد اسمعوا في الشيطان للوقت فيع الكلمة
المزروعة في قلوبهم وهذا الصياح الذي زرعو موضع الصورة
هم الذين اد اسمعوا الكلمة قبلوا بها على الحان بغيرها وليس لها

اصل فيهم بل هم الى ريفين يسير

اد احدث صنف اوبان اضبطها من اجل الكلمة فللوقت
تشكون والآخر الذين كانوا ررغو على الشوك هذا ولا
هم الذين سمعوا الكلمة فيختموا الكلمة بها من يد الدهر

ويجدا العني وبقية الشهوات

الآخر التي يستعون فيها فتصير بلا مرة والذين زرعو على الارض
للصالحين هم الذين اد اسمعوا الكلمة قبلوا بها وعطون تاردا واحد
ملين وواحد سمين وواحد مابيز ودار بول لهم العسل سراطا

موقد لجعل تحت مكيال او ح السير

Figure 227. Vat.ar. 610, f. 78r

4.3.3 La miṣṭara

La majorité des manuscrits ont une réglure et elle a toujours été réalisée grâce à une miṣṭara dont la fabrication est présentée dans un article de ‘Abd al-Rahman al-Ahdal⁸⁵. Il ne se trouve aucune réglure à la pointe sèche, à la mine ou au plomb ni à l’encre, la miṣṭara est l’unique technique de réglure rencontrée dans les manuscrits de ce corpus.

L’observation d’une réglure à la miṣṭara n’est pas toujours aisée. La miṣṭara était posée sur le folio et par une pression imprimait le cadre d’écriture, or la pression exercée était variable de sorte qu’aujourd’hui sur certains manuscrits le cadre est bien visible, sur d’autres manuscrits une partie seulement du cadre est visible et enfin sur d’autres, une ou quelques lignes sont visibles de manière très irrégulières selon les folios.

La miṣṭara est un cadre qui est apposé sur le folio et non pas sur le bifeuillet et elle est apposée sur les rectos, là où se remarquent les sillons, c’est-à-dire les lignes creusées sur le folio. Des sillons sur les versos ne se rencontrent qu’aux Vat.ar. 409. 460, et dans ce dernier manuscrit seulement on remarque dans la plupart des cahiers – mais pas tous – une alternance : le sillon se trouve sur les rectos dans la première moitié du cahier, sur les versos dans la deuxième.

De plus il est très fréquent que le scribe ne respecte pas parfaitement le cadre d’écriture, il arrive que le scribe écrive au-dessus de la ligne supérieure – alors qu’elle indiquait l’espace à ne pas dépasser – ce qui lui permettait d’ajouter, à l’occasion, une ligne d’écriture sur un folio. Il arrive aussi que le scribe « joue » sur l’espace entre deux lignes et n’écrive pas exactement au même endroit d’une ligne à l’autre de façon à ajouter une ligne d’écriture ou au contraire d’en retrancher une sans laisser une marge inférieure trop importante.

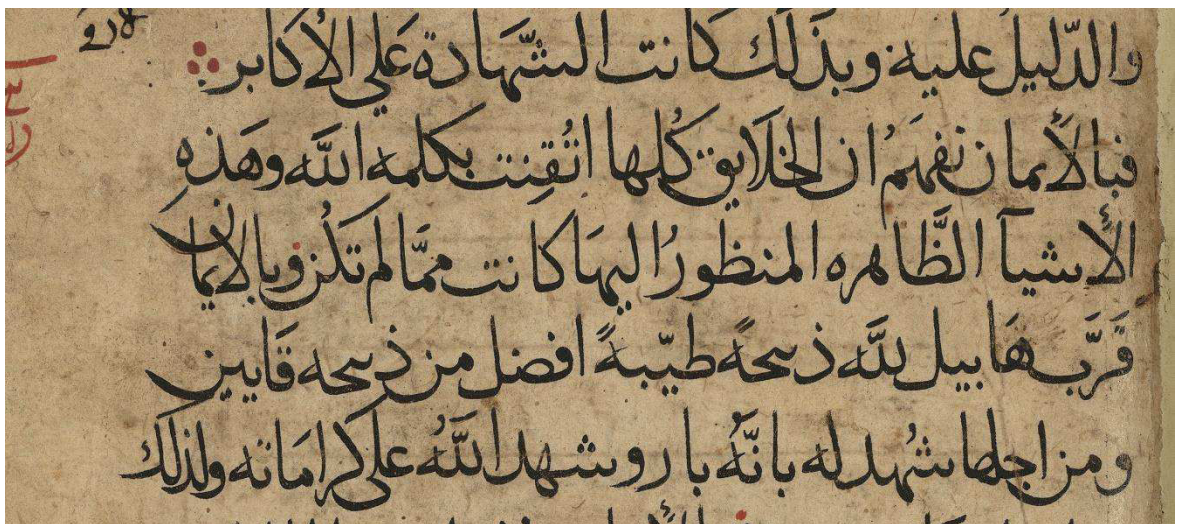


Figure 228. Vat.ar. 22, f. 117r

⁸⁵ ‘Abd al-Rahman al-Ahdal (2008). La réglure à Zabid. *Chroniques du manuscrit au Yémen*. [En ligne] mis en ligne le 19 novembre 2012, consulté le 25 mai 2017. URL : <http://cmy.revues.org/1867> ; DOI : 10.4000/cmy.1867

عبارة عن شكر داود عن الشعب
لما وهب الله له الطفرة على دل الشعوب
التي حوله في زمنه

عجايب الرب أشاره الى اياته على يدي موسى وبعده **وقوله**
وجلست على الكرسي ابجا الحالم البار بيد وجمت
بيننا وبين الشعوب وقمت بالمجازاه عنا والحلم والشعو
اشارة الى الذين حولهم وهم الذين سماهم المنافقين والفرك
المباداه هي قري الاعداء **وقوله** سبحوا الرب الساكن
في صهيون مشون على الشعب ان يفعلوا ذلك **وقوله**
لانه ذكر الاسقام لدمهم اي لدم المظلومين من ظالمهم
وانما خصص السكن في صهيون والسبح لار فيه
بيت الرب والشعوب التي غرت في الحفرة التي
احفرت هم الذين حولهم المعاندين لهم والمصيده التي
اجتفروها احلتم وتعريف الرب للحكم الذي
يفعل عنهم من اعدائهم وواضع الناموس الذي سأل
ان يصير لهم هو اسقامه من الشعوب ليعلموا انهم اناس
فيطيعوا الله

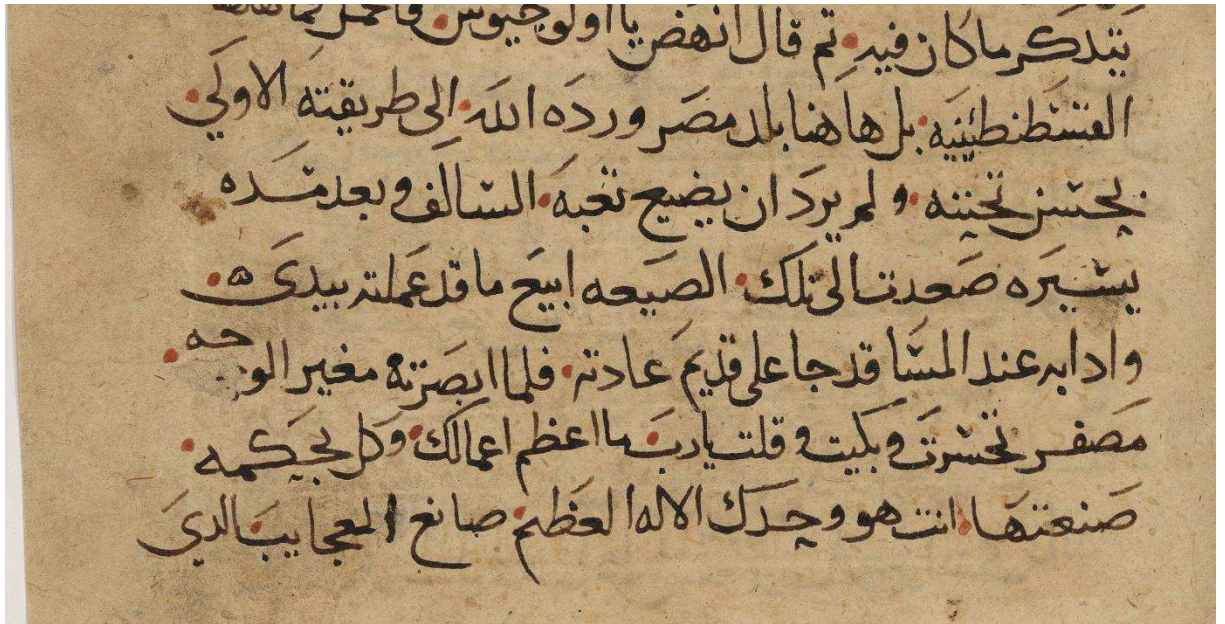


Figure 230. Vat.ar. 460, f. 52r

Par ailleurs la *mistara* était parfois appliquée deux fois sur le folio parce que la première pression avait été trop légère de sorte qu'il arrive que des lignes apparaissent doublées comme aux Vat.ar. 153. 459 (1298), des lignes peuvent aussi dépasser du cadre comme aux Vat.ar. 115 (1260). 160 (1230). Parfois le cadre n'a pas été apposé parfaitement sur le folio de sorte que les lignes ne sont pas parallèles au folio, offrant un cadre de biais. Parfois le cadre n'a pas été apposé exactement à la même hauteur sur l'ensemble des folios créant ainsi des marges supérieures et inférieures plus ou moins haute selon les folios.

Une mesure précise des écarts entre les sillons montre qu'il y a toujours – sur absolument tous les manuscrits – une différence entre les folios, qui peut varier d'un à trois millimètres. Ces écarts peuvent avoir deux origines. Il est possible que l'écart sur le cadre lui-même n'était pas parfait. Il est possible qu'après un certain nombre d'application sur les folios, l'une ou l'autre des cordes du cadre se déplaçait légèrement. La deuxième possibilité est attestée sur quelques manuscrits : en effet il arrive que des lignes ne soient plus parfaitement parallèles aux autres et remontent légèrement comme au Vat.ar. 178. Aux Vat.ar. 79 (1223). 671 (1243). Parfois c'est la ligne verticale qui n'est pas droite de sorte que cette ligne n'est pas perpendiculaire aux autres.

5 Le papier et l'encre

Connu en Chine avant notre ère, le papier était alors utilisé davantage en rouleau plutôt que sous forme de manuscrit. De la Chine la technique de fabrication du papier se diffusera très peu en Asie sinon au Japon, et il faudra attendre la victoire sur la Chine à Talas en 751 pour permettre à l'empire abbasside de s'emparer de cette technique de fabrication du papier. D'abord installées dans la ville de Samarcande – où pour la première fois des chiffons ont été utilisés au détriment de la pulpe végétale – les fabriques de papier se sont rapidement étendues dans l'ensemble de l'empire musulman, une fabrique est attestée à Bagdad en 794 avant d'atteindre la Syrie, la Palestine, l'Égypte et enfin l'*Andalus*. La maîtrise de la fabrication du papier passera en Europe par l'intermédiaire de l'Espagne au cours du XIII^e siècle particulièrement en Italie où la fabrication du papier sera perfectionnée et où apparaîtront les premiers filigranes.

Contrairement aux papiers chinois et japonais ou au papier italien filigrané, le papier « arabe » a été peu étudié. Après l'étude de Karabacek publiée en 1887⁸⁶, il a fallu attendre l'article de Jean Irigoïn publié en 1993 pour faire un bilan des connaissances⁸⁷. La pauvreté des recherches sur le papier « arabe » s'explique par sa diversité : fabriqué de l'Inde jusqu'en Espagne sur plusieurs siècles, l'approche et l'analyse de ce type de papier est complexe.

Dans son article, après avoir rappelé l'histoire du papier, Irigoïn expose la fabrication du papier, de la matière première à la préparation de la feuille, puis il présente quatre groupes de papiers : les papiers arabes orientaux, les papiers arabes occidentaux, les papiers espagnols après la reconquête et enfin les papiers italiens avant l'invention des filigranes. Dans ces différents papiers, Irigoïn détaille les connaissances sur les fils de chaînettes et les formats.

Quelques années plus tard, Geneviève Humbert présentait un essai de typologie des papiers non filigranés⁸⁸. Par opposition au papier chinois et au papier italien, Humbert appelle le papier produit dans les pays islamisés, papier non filigrané, c'est-à-dire qu'il s'agit du papier utilisé pour des manuscrits de langues arabe, arménienne, copte, farsi, grecque, hébraïque, syriaque et turque. Pour créer cette typologie, Humbert se sert de la disposition des fils de chaînette des bifeuillets et dégage douze types de papiers. Grâce aux autres informations contenues dans les manuscrits (la date ou le lieu), deux groupes en particulier permettent d'avoir de meilleures connaissances sur le lieu et la durée de fabrication.

L'observation des papiers non filigranés – tels que définis par Humbert – se confronte à deux principales difficultés. Premièrement, le papier de certains manuscrits est inobservable

⁸⁶ Karabacek, Joseph von. *Das Arabische Papier*. Mittheilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer. 2/3, Vienna. 1887.

⁸⁷ Irigoïn, Jean. Les papiers non filigranés, état présent des recherches et perspectives d'avenir. Maniaci, M., Munafò, P. (éd.). *Ancient and medieval book materials and techniques (Studi e testi, 357-358, I)*, 1993, 265-312.

⁸⁸ Humbert, Geneviève. Papiers non filigranés utilisés au Proche-Orient jusqu'en 1450 : essai de typologie. *Journal Asiatique*, 286, 1998, pp. 1-54.

au sens où il est impossible de repérer les fils de chaînettes soit les fils de chaînettes sont inobservables sans raison particulière, soit l'usure du papier rend l'observation impossible. La seconde difficulté vient du fait qu'il n'est jamais possible d'examiner la feuille entière puisque chaque bifeuillet est cousu au milieu. Par ailleurs la rognure peut augmenter la difficulté de l'observation tout comme une réglure trop serrée.

Pour l'analyse du papier de ce corpus, nous nous sommes d'abord concentrés sur les formats. Puis, grâce à l'université de Tor Vergata, nous avons pu bénéficier d'une analyse chimique des papiers.

5.1 Sur les formats

L'observation des formats des folios requiert de la prudence. En effet, les rognages qui ont pu être nombreux à l'occasion des reliures peuvent modifier assez sensiblement le format original. Irigoien illustre son propos à partir d'une feuille dont le format original est pour la hauteur de 400 mm et la largeur de 300 mm. En tenant compte de la rognure et des pliages, Irigoien obtient les dimensions qui sont rassemblées dans le tableau suivant :

Pliage	Format théorique	Format après rognage (10 mm)	Feuille reconstituée
En deux (in-folio)	300x200	280x190	380x280
En quatre (in-4°)	200x150	180x140	360x280
En huit (in-8°)	150x100	130x90	360x260

Irigoien analyse ainsi les résultats : « Comme ce tableau le fait apparaître, les pliages successifs suivis de rognage ont pour effet non seulement de diminuer les dimensions de la feuille reconstituée, mais aussi de modifier le rapport de la longueur à la largeur : de 4/3 dans la feuille primitive, il est supérieur à 4/3 en cas de pliage in-folio ou in-8°, et inférieur à 4/3 pour un pliage in-4°. Le rapport n'est conservé que si la longueur est égale à la largeur multipliée par $\sqrt{2}$ (soit, 1, 414) ; ce que paraissent avoir compris les papetiers arabes, chez qui les différents formats présentent tous un même rapport entre longueur et largeur, compris entre 1, 4 et 1, 5. »

Geneviève Humbert dans son article précise que le format 270x188 est classique pour les manuscrits arabes chrétiens. À partir de ce format et en tenant compte des rapports longueur et largeur, nous pouvons regrouper les manuscrits de notre corpus en quatre groupes :

Le premier groupe rassemble les manuscrits dont la hauteur va de 250 à 290 et la largeur de 165 à 205. Il comprend 27 manuscrits :

Cote	Dimensions (rapport)	Cote	Dimensions (rapport)
Vat.ar. 28	255x180 (1, 41)	Vat.ar. 153	255x175 (1, 45)
Vat.ar. 37	280x215 (1, 30)	Vat.ar. 178	255x165 (1, 54)
Vat.ar. 79	255x175 (1, 45)	Vat.ar. 400	265x180 (1, 47)
Vat.ar. 80	260x175 (1, 48)	Vat.ar. 402	265x180 (1, 47)
Vat.ar. 101	250x167 (1, 49)	Vat.ar. 409	250x160 (1, 56)
Vat.ar. 102	255x175 (1, 45)	Vat.ar. 459	255x170 (1, 50)
Vat.ar. 103	265x190 (1, 39)	Vat.ar. 460	260x175 (1, 48)
Vat.ar. 104	265x180 (1, 47)	Vat.ar. 469	290x205 (1, 41)
Vat.ar. 109	255x180 (1, 41)	Vat.ar. 559	255x180 (1, 41)
Vat.ar. 115	275x190 (1, 44)	Vat.ar. 610	265x185 (1, 43)
Vat.ar. 120	260x180 (1, 44)	Vat.ar. 671	260x180 (1, 44)
Vat.ar. 135 (I)	270x175 (1, 58)	Vat.ar. 1227	253x165 (1, 53)
Vat.ar. 135 (II)	260x180 (1, 44)	Vat.ar. 2045	253x165 (1, 53)
Vat.ar. 151	260x180 (1, 44)		

Dans ce groupe, la majorité des manuscrits ont un rapport compris entre 1, 4 et 1, 5 puisqu'il concerne 21 manuscrits. Cinq manuscrits ont un rapport supérieur à 1, 5 tandis que deux ont un rapport inférieur à 1, 4. Si nous appliquons à ce groupe le tableau fait par Irigoien, nous pouvons supposer que ces manuscrits sont composés de feuilles pliées en deux (in-folio).

Dans le second groupe nous rassemblons les manuscrits dont la hauteur va de 170 à 190 et la largeur de 120 à 140. Il comprend 22 manuscrits :

Cote	Dimensions (rapport)	Cote	Dimensions (rapport)
Vat.ar. 19	175x130(1, 34)	Vat.ar. 160	175x125 (1, 40)
Vat.ar. 23	185x125 (1, 48)	Vat.ar. 162	175x130 (1, 34)
Vat.ar. 46	180x120 (1, 50)	Vat.ar. 175 (I)	175x125 (1, 40)
Vat.ar. 49	180x120 (1, 50)	Vat.ar. 175 (II)	175x125 (1, 40)
Vat.ar. 88	185x135 (1, 37)	Vat.ar. 182	180x130 (1, 38)
Vat.ar. 90	175x125 (1, 40)	Vat.ar. 193	180x130 (1, 38)
Vat.ar. 94	175x125 (1, 40)	Vat.ar. 518	175x130 (1, 34)
Vat.ar. 127	190x130 (1, 46)	Vat.ar. 584	180x130 (1, 38)
Vat.ar. 138	170x125 (1, 36)	Vat.ar. 1492 (I)	185x135 (1, 37)
Vat.ar. 145	170x125 (1, 36)	Vat.ar. 1492 (II)	185x135 (1, 37)
Vat.ar. 157	180x125 (1, 44)	Sbath. 73	187x140 (1, 33)

Dans ce groupe, dix manuscrits ont un rapport compris entre 1, 4 et 1, 5, tandis que douze manuscrits ont un rapport inférieur à 1, 4. Aucun manuscrit n'a un rapport supérieur à 1, 5. Le rapport est moins élevé que pour le premier groupe, nous pouvons supposer que ces manuscrits sont composés de feuilles pliées en quatre (in-4°) avec des feuilles d'un même format original que le premier groupe.

Le troisième groupe rassemble les manuscrits dont la hauteur va de 205 à 245 et la largeur de 145 à 180. Il comprend 21 manuscrits :

Cote	Dimensions (rapport)	Cote	Dimensions (rapport)
Vat.ar. 5	205x145 (1, 41)	Vat.ar. 113	240x170 (1, 41)
Vat.ar. 14	245x177 (1, 38)	Vat.ar. 154	240x155 (1, 54)
Vat.ar. 22	240x175 (1, 37)	Vat.ar. 155	200x135 (1, 48)
Vat.ar. 36	245x165 (1, 48)	Vat.ar. 156	245x165 (1, 48)
Vat.ar. 40	227x160 (1, 41)	Vat.ar. 410	235/245x160/165 (1, 46 / 1, 48)
Vat.ar. 41	240x160 (1, 50)	Vat.ar. 452	240x170 (1, 41)
Vat.ar. 72	235x150 (1, 56)	Vat.ar. 453	242x155 (1, 56)
Vat.ar. 76	242x150 (1, 61)	Vat.ar. 491	215x145 (1, 48)
Vat.ar. 81	240x155 (1, 54)	Vat.ar. 645	215x145 (1, 48)
Vat.ar. 82	240x155 (1, 54)	Vat.ar. 1598	245x165 (1, 48)
Borg.ar. 243	245x165 (1, 48)		

Dans ce groupe, treize manuscrits ont un rapport compris entre 1, 4 et 1, 5, six manuscrits ont un rapport supérieur à 1, 5, et six manuscrits ont un rapport inférieur à 1, 4 et deux manuscrits ont un rapport inférieur à 1, 4. Bien que les rapports soient plus homogènes que pour le premier groupe, nous supposons qu'il s'agit de feuilles pliées en deux (in-folio). Le format originel des feuilles doit être légèrement inférieur au premier groupe.

Le quatrième groupe rassemble les manuscrits dont la hauteur est égale ou inférieure à 165 et la largeur inférieure à 130. Il comprend cinq manuscrits.

Cote	Dimensions (rapport)
Vat.ar. 6	145x110 (1, 38)
Vat.ar. 57	165x125 (1, 32)
Vat.ar. 134	157x120 (1, 30)
Vat.ar. 164	165x105 (1, 57)
Vat.ar. 603	152x115 (1, 32)

Dans ce groupe, quatre manuscrits ont un rapport inférieur à 1, 4 et un manuscrit a un rapport supérieur à 1, 5. Aucun manuscrit n'a de rapport compris entre 1, 4 et 1, 5. Le rapport étant en majorité inférieur à 1, 4 nous pouvons supposer que ces manuscrits sont composés de

feuilles pliées en quatre (in-4°) avec des feuilles d'un même format original que le troisième groupe.

Les autres manuscrits :

Le Vat.ar. 1481 qui rassemble des cahiers ou des folios d'origines très diverses ne peut pas être présent dans cette étude à cause des dimensions vraiment changeantes. Cependant toutes les dimensions peuvent être intégrées dans les groupes présentés plus haut.

Le Vat.ar. 180 possède des dimensions rares, sa hauteur est de 215 mais sa largeur est petite, elle est de 120. Le rapport 1,79 est donc sensiblement plus élevé que ceux rencontrés jusqu'à présent.

Le Vat.ar. 91 possède des dimensions tout à fait exceptionnelles. Sa hauteur est de 280 et sa largeur est vraiment basse avec 95. Le rapport entre la hauteur et la largeur est donc particulièrement élevé avec 2,94.

5.2 Sur l'analyse chimique du papier

En accord avec la Vaticane, deux équipes de l'université de Rome Tor Vergata (*Università di Roma Tor Vergata*) sont venues faire des analyses sur le papier et l'encre. Dans l'accord passé entre les deux parties, il a été décidé que les analyses n'auraient pas recouru à des techniques invasives ou destructives c'est-à-dire qui nécessitent de prélever des échantillons de papier. En raison de ce choix, il n'a pas été possible de connaître précisément les composants du papier, en effet pour distinguer le lin du coton il est absolument nécessaire de prélever un échantillon.

La première équipe, du département de sciences et technologies chimiques (*Dipartimento di Scienze e Tecnologia Chimiche*), était composée du professeur Laura Micheli, du docteur Claudia Mazzuca et de Francesca Giannini, étudiante. La deuxième équipe, du département d'ingénierie industrielle (*Dipartimento di Ingegneria Industriale*), était composée des professeurs Fulvio Mercuri, Stefano Paolini et Gianluca Verona Rinati, des docteurs Martina Romani, Alessandra Pasqualucci et Gabriele Ceres.

Lors des analyses, les équipes de Tor Vergata ont utilisé plusieurs techniques : la colorimétrie, la chromatographie liquide haute performance (HPLC), la spectroscopie infrarouge à transformée de Fourier (FTIR), la réflectographie infrarouge, la spectroscopie de fluorescence des rayons X (SFX ou FX, ou en anglais XRF pour *X-ray fluorescence*). Ces équipes ont analysé seize manuscrits, les Vat.ar. 14. 57. 72. 76. 113 (1230). 127 (1233). 134. 151 (1288). 156 (1236). 157 (1220/1265). 182. 410. 460. 610 (1293). 1492. Borg.ar. 243. À l'issue des analyses, ces deux équipes ont remis un rapport à la Vaticane dans lequel tous les résultats n'apparaissent pas. Ce rapport présente les techniques et les conclusions qui sont illustrées par les exemples les plus marquants.

5.2.1 La colorimétrie

La colorimétrie est la discipline qui se fixe comme objectif la mesure de la couleur. L'appareil utilisé pour mesurer la couleur – le colorimètre – se compose d'une source de lumière standard (une lampe halogène D50), de deux fibres optiques qui permettent d'abord d'éclairer l'objet de l'étude puis d'enregistrer la lumière reflétée et enfin d'un spectromètre (B&W Tek / Exemplar Plus). Ce spectromètre, par sa gamme spectrale comprise entre 400 et 700 nm, permet d'enregistrer les informations des composants de la lumière sous forme de valeurs numériques qui se lisent comme des points sur un espace de couleur. Les valeurs numériques sont lues avec l'espace $L^*a^*b^*$ établi par la commission internationale de l'éclairage (CIE). Dans cet espace qui est prévu pour analyser les couleurs de surface (par opposition aux couleurs d'écran) les différentes composantes ont les fonctions suivantes :

- La composante L^* est la luminosité, la clarté.
- La composante a^* représente la gamme rouge-vert.
- La composante b^* représente la gamme jaune-bleu.

La valeur ΔE est une moyenne calculée à partir des composantes $L^*a^*b^*$.

Volume	L*	a*	b*	ΔE
Vat.ar. 14	80, 24	8, 06	21, 65	2, 55
Vat.ar. 57	80, 29	5, 59	19, 59	9, 63
Vat.ar. 76	83, 75	6, 34	21, 22	2, 56
Vat.ar. 151 (1288)	69, 05	9, 29	22, 75	8, 09
Vat.ar. 157 (1220/1265)	74, 29	9, 12	24, 56	5, 68
Vat.ar. 410 f. 50r	57, 35	2, 82	20, 16	26, 83
Vat.ar. 410 f. 104r	64, 55	7, 78	24, 17	18, 19
Borg.ar. 243	76, 88	6, 40	22, 71	7, 90

Le Vat.ar. 410 compte parmi les manuscrits qui possèdent des folios de couleur rose/saumon, les équipes ont porté une attention particulière en prenant des mesures sur plusieurs folios de couleur rose/saumon et des folios de couleur blanche à la fois au début mais aussi à la fin du manuscrit.

Vat.ar. 410	L*	a*	b*	ΔE
Ff. rose/saumon	80, 04	9, 71	22, 32	5, 40
Ff. blanc (1 ^{ère} moitié du vol.)	73, 64	5, 19	17, 69	13, 31
Ff. blanc (2 ^{ème} moitié du vol.)	76, 28	5, 80	19, 73	5, 56

Il ressort de cette analyse que ce manuscrit possède deux sortes de papier blanc – ce qui conforte l’observation des dimensions du manuscrit, il est en effet un des rares manuscrits dans lequel des différences significatives de l’ordre de cinq à dix millimètres sont mesurées : soit 235x160 soit 245x165. Ces résultats montrent par ailleurs que la couleur rose/saumon n’est pas le résultat d’une teinture, il ne s’agit pas en effet d’une couleur à proprement parler mais d’une évolution dans l’apparence du papier. Les autres analyses permettront d’en savoir plus sur l’origine de cet aspect.

5.2.2 La chromatographie liquide haute performance (HPLC)

Cette chromatographie est une technique d'analyse utilisée pour l'identification, la séparation et la quantification des composants d'un mélange.

L'échantillon à analyser est poussé par un liquide (appelée phase mobile) dans une colonne remplie d'une phase stationnaire de fine granulométrie. Le débit d'écoulement de la phase mobile est élevé ce qui entraîne une augmentation de la pression dans le système tout en diminuant le temps nécessaire pour séparer les composants de long de la phase stationnaire. La fine granulométrie de la phase stationnaire permet une meilleure séparation des composants, en effet, pour un même volume de phase stationnaire la surface d'échange augmente si les « grains » qui la composent sont d'un diamètre plus petit. Les pics obtenus (via un détecteur à UV – les protéines absorbent à 275-280nm – relié à un système d'intégration et de calcul) sont plus étroits donc la résolution est améliorée (les pics sont bien séparés, on peut donc bien les différencier), le seuil de détection est également plus bas (des pics étroits et hauts sont plus faciles à isoler du bruit de fond que des pics larges et bas). La combinaison de ces attributs – rapidité et résolution élevées – conduit à l'appellation « haute performance ». La qualité de la colonne utilisée pour l'analyse est bien évidemment très importante tout comme le choix des solvants de natures différentes.

Les instruments utilisés par les équipes de Tor Vergata sont les suivants : HPLC THERMOQUEST équipée de deux pompes LCGA et un filtre UV/Vis detector SPD-10A. Ce système est également équipé d'un contrôleur SN 4000 qui permet de traiter les données en temps réel grâce au logiciel CHROMQUEST spectre système.

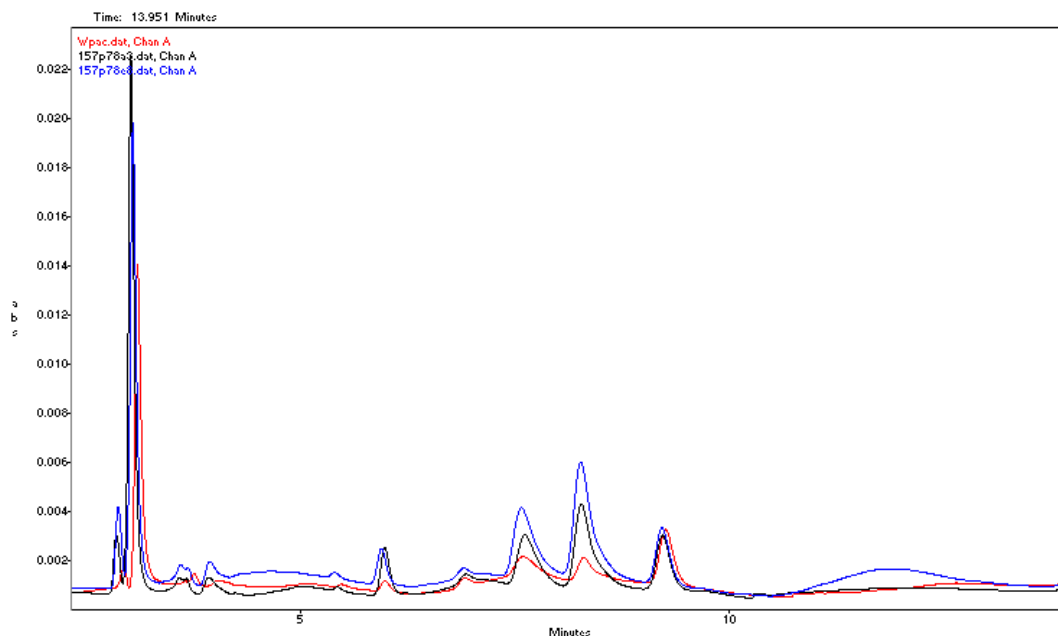
Les matériaux à analyser ont été récoltés sur les folios avec des éponges puis extraits dans de l'eau. Pour identifier la cellulose et le sel ajouté comme réserve alcaline, un mélange d'acides standard a été préparé, il se compose d'acides ascorbique, citrique, lactique, malique, oxalique et succinique. Cette technique a été appliquée sur des échantillons de folios vides de traces d'encre puis sur des échantillons de folios avec des traces d'encre.

Vat.ar. 157 :

Dans ce manuscrit il est possible de remarquer la présence de trois pics dus à la dégradation du papier – dégradation des composants de la cellulose avec la présence d'acide oxalique, d'acide ascorbique et d'acide citrique. Le pic le plus important met en évidence un encollage fortement dégradé ce qui donne lieu à la formation d'agrégats à haute temps de rétention (l'analyse FTIR confirmera que l'encollage est composé d'amidon).

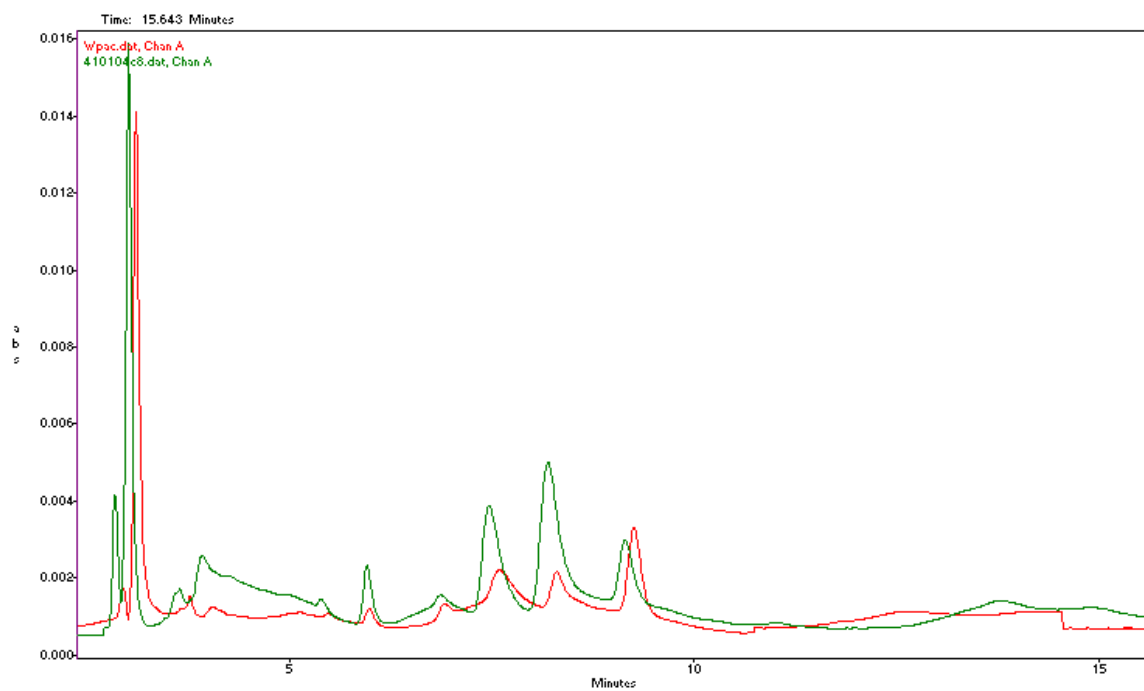
temps (min)	
2.5	Acide oxalique
3.95	Acide ascorbique
8.29	Acide citrique

La figure suivante montre le chromatogramme obtenu à partir de l'analyse du Vat.ar. 157, avec les pics significatifs présentés précédemment.



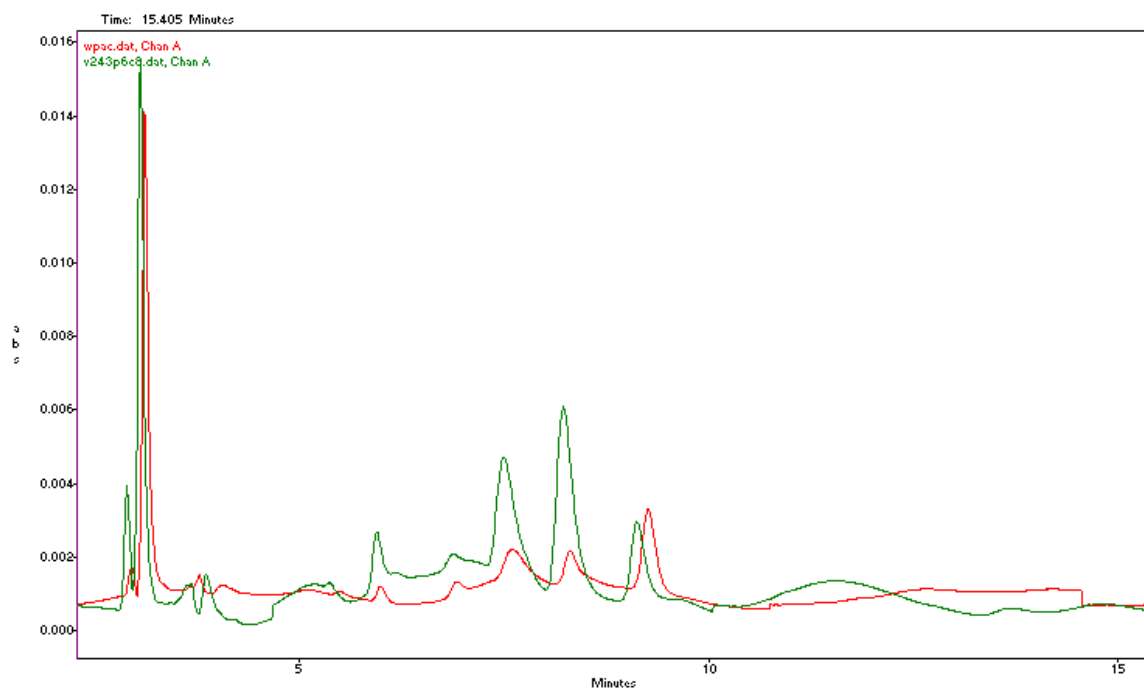
Vat.ar. 410 :

Le Vat.ar. 410 montre un plus grand état de dégradation du papier ce qui se traduit par la présence d'agglomérats. Le pic est aussi un peu décalé dans le temps par rapport au Vat.ar. 157 et on observe la présence d'acide succinique. Cette dégradation plus importante du papier est attribuable à l'utilisation d'un encollage différent de celui du Vat.ar. 157 (l'encollage est un mixte d'amidon et de gélatine).



Borg.ar. 243 :

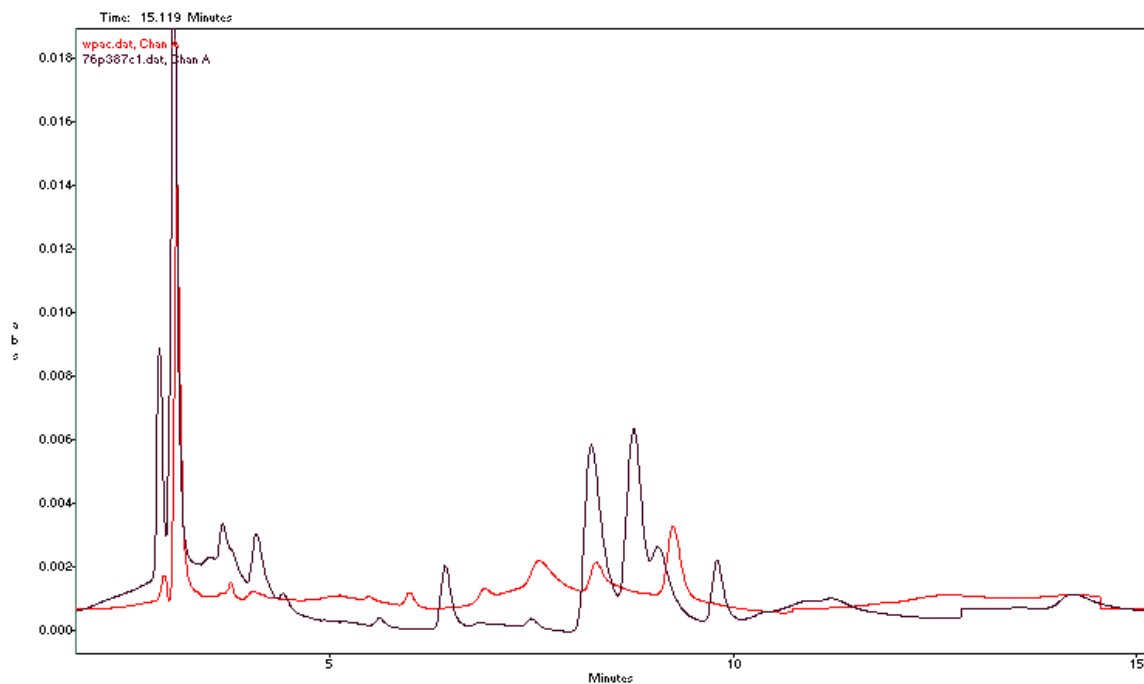
Dans ce manuscrit aussi la présence d'un pic élevé est observée et a pour origine l'encollage, ce qui est confirmé par les pics suivants qui ont pour origine la dégradation de cet encollage (l'analyse FTIR confirmera que l'encollage est composé d'amidon).



Vat.ar. 76 :

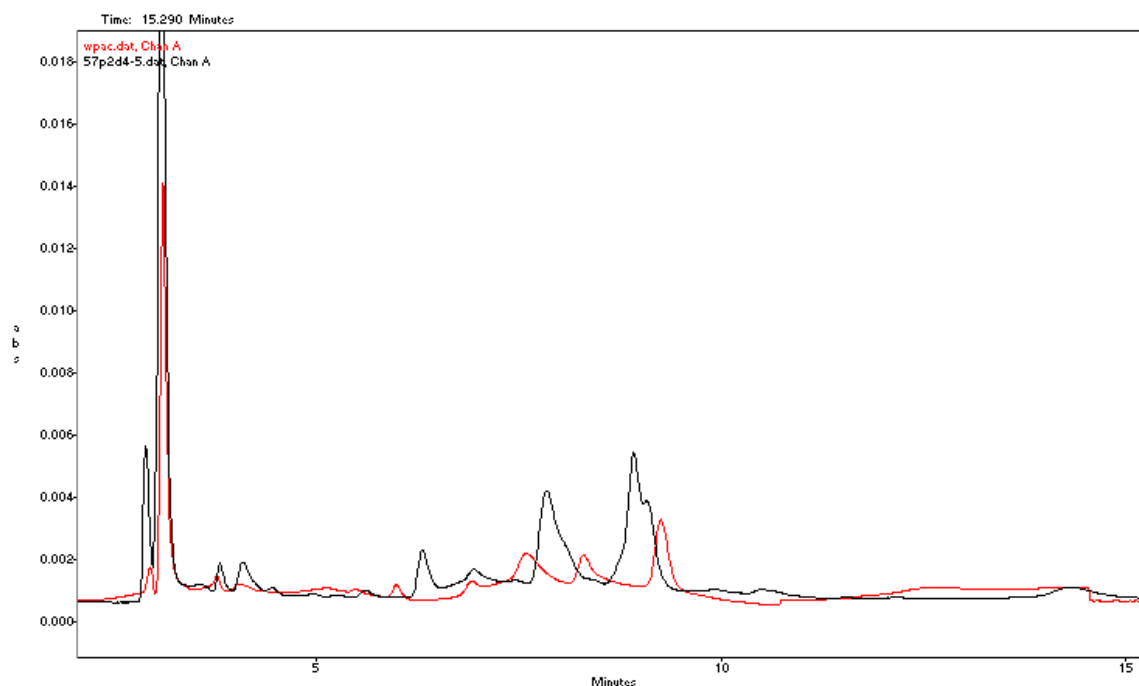
Le Vat.ar. 76 présente un pic caractéristique dont l'origine est attribuée à la présence d'acide succinique. On observe aussi la présence d'acide oxalique avec la présence de matières métalliques probablement ajoutées comme réserve alcaline (présence confirmée par l'analyse XRF). D'autres pics mettent en évidence l'usage d'un encollage avec des pics qui montrent l'état avancé de dégradation du papier.

temps (min)	
3.08	Acide oxalique
6.44	Acide lactique
9.08	Acide succinique
14.23	Adhésif



Vat.ar. 57 :

Les caractéristiques du Vat.ar. 57 sont très similaires à celles du Vat.ar. 76. Le pic le plus élevé est attribuable à la présence d'acide succinique, on remarque par ailleurs la présence de métaux (confirmée par l'analyse XRF).



5.2.3 La spectroscopie infrarouge à transformée de Fourier (FTIR)

Le but de toutes les spectroscopies d'absorption est de mesurer combien un échantillon absorbe la lumière en fonction de la longueur d'onde. La spectroscopie infrarouge à transformée de Fourier utilise un faisceau contenant une combinaison de multiples fréquences de la lumière et on mesure l'absorption par l'échantillon. Le faisceau est ensuite modifié pour contenir une combinaison de fréquences différentes, on mesure de nouveau l'absorption par l'échantillon, et l'opération est répétée de multiples fois. Une fois toutes les données acquises, un ordinateur prend toutes ces données et calcule à rebours pour en déduire l'absorption propre à chaque longueur d'onde. Ainsi sont étudiées les variations moléculaires, le plus souvent ce sont les liaisons entre un atome d'hydrogène (H) et un atome de carbone (C), entre un atome d'hydrogène et un atome d'alcool ou d'acide carboxylique (O).

Pour les échantillons complexes, les ondes étudiées correspondent aux fréquences suivantes :

- À hautes fréquences, entre 1900 et 4000 cm^{-1} . Il n'y a que quelques bandes liées à des groupes OH^{89} (3000 à 3770 cm^{-1}) et les groupes CH_2 et CH_3 (à partir de 2790 à 2990 cm^{-1}). Il est parfois possible de reconnaître également les bandes liées aux carbonates (à peu près de 2500, 1800, 1450 et 870 cm^{-1}) et les groupes OH liés à la charge (3690 à 3600 cm^{-1}).
- À fréquences moins hautes entre 1400 et 1900 cm^{-1} .
- Viennent ensuite les fréquences entre 1000 et 1400 cm^{-1} où se trouvent de puissants signaux des groupes CH et C-OH.

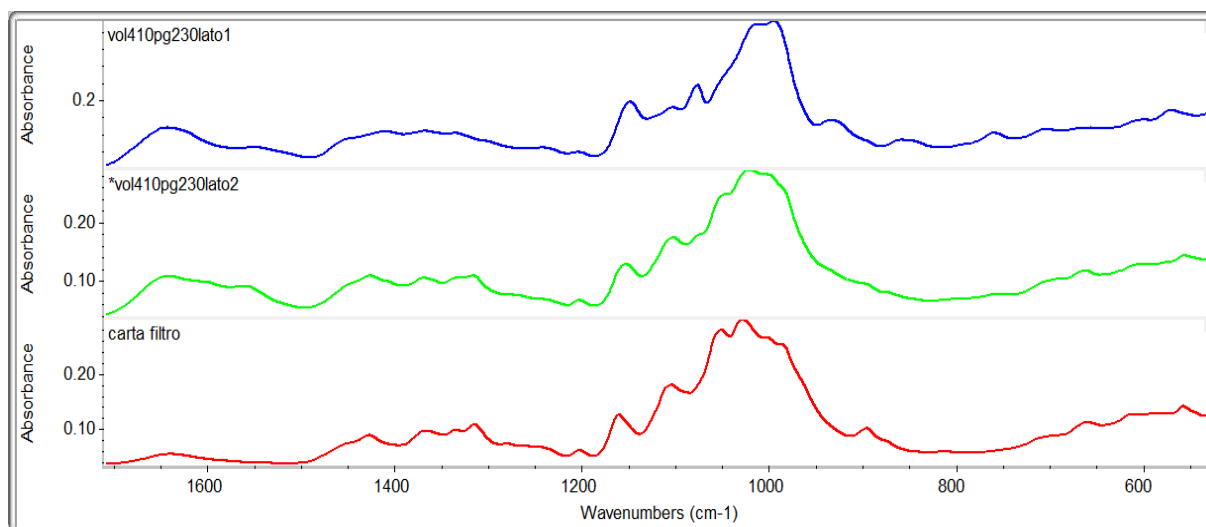
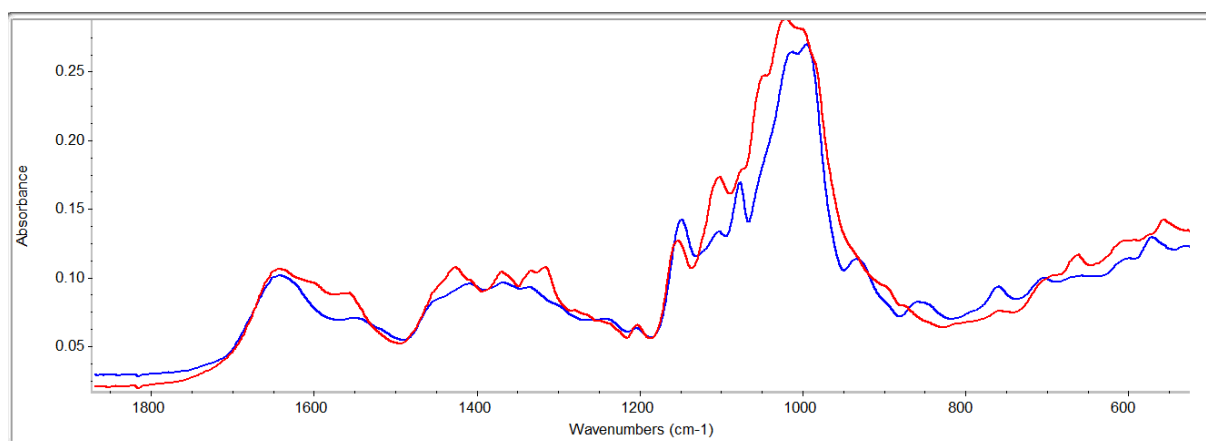
⁸⁹ OH, CH, CH_2 , CH_3 C-OH et OH désignent des groupes d'atomes.

- À basses fréquences, entre 500 et 1000 cm^{-1} , où se trouve le pic de faible intensité (environ 820 cm^{-1}) typique de la lignine, l'hémicellulose et de la colophane.

La composition du papier – la composante principale est la cellulose – a varié au fil des siècles, la matière première a été fournie par des chiffons de lin ou de coton puis de la pulpe de bois, avec de la lignine puis sans. L'analyse FTIR n'est pas en mesure de distinguer le coton du lin mais est à même de remarquer la présence de lignine, en effet la lignine est caractérisée par une structure aromatique facilement observable. Les structures aromatiques se situent dans la zone entre 1510 et 1605 cm^{-1} et le signal qui se situe autour de 1510 cm^{-1} est caractéristique de la lignine (ce signal peut diminuer ou augmenter en cas d'exposition au soleil ou aux UV).

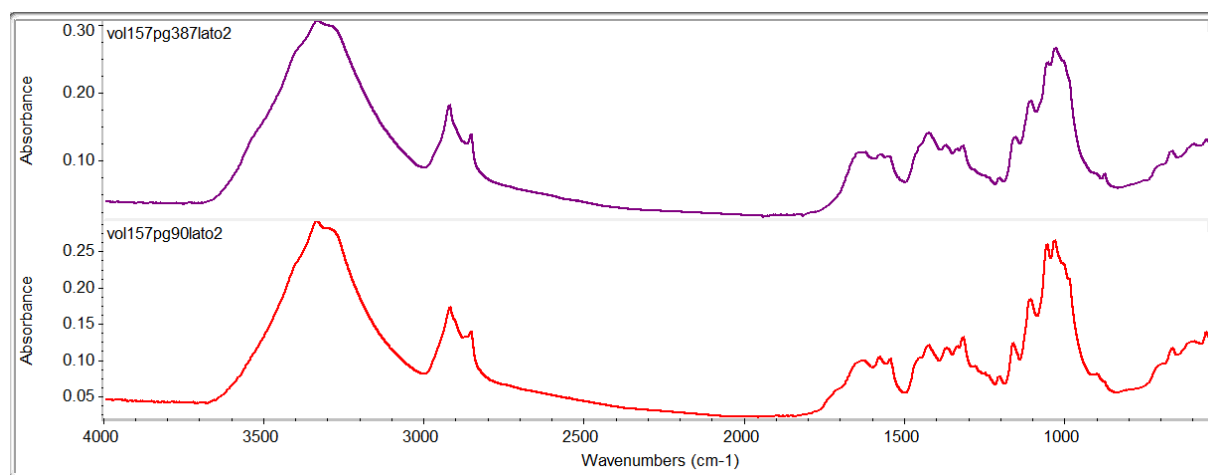
Vat.ar. 410 :

On remarque la présence d'amidon (pic à 998 cm^{-1}) tandis qu'entre 1500 et 1650 cm^{-1} , on remarque la présence de protéines (de la gélatine et probablement aussi des polluants) mais aussi des sels d'acides carboxyliques. D'autres pics suggèrent la présence de composés aromatiques contenant des groupes hydroxyles (probablement dérivés de l'acide gallique).



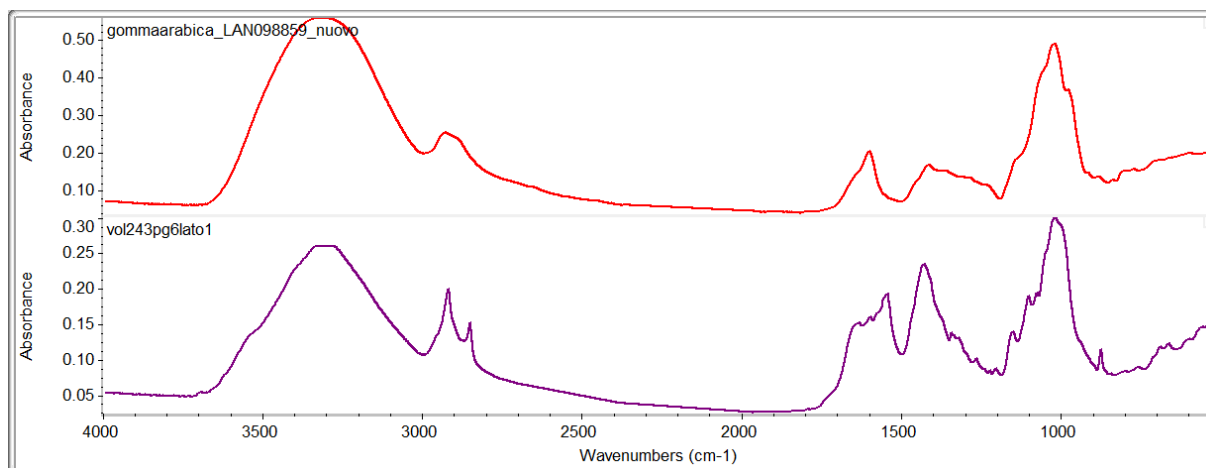
Vat.ar. 157 :

On remarque la présence d'une réserve alcaline avec les pics à 1420 et 874 cm^{-1} . Le pic à 1620 cm^{-1} est sans doute dû, comme le groupe à 3340 cm^{-1} et les lignes entre 711 et 670 cm^{-1} , à la présence d'oxalate de calcium et de fer. Les pics à 1370 et 1320 cm^{-1} ne peuvent pas servir à poser un diagnostic car, à ce niveau, ils peuvent être imputables à la composition de la cellulose. On remarque aussi au niveau 1540-1570 cm^{-1} la présence de stéarate de calcium, matériel à partir duquel ont été produites les bougies à partir de 1820. Or ce manuscrit a été déposé à la Vaticane en 1813 où il a été relié et nous savons par ailleurs qu'à partir du début du XIX^e siècle l'atelier de reliure et de restauration de la Vaticane appliquait une couche de paraffine sur les folios. Le stéarate de calcium a donc vraisemblablement imprégné le papier au cours de l'apposition d'une nouvelle reliure à la Vaticane. Enfin, la ligne à 1720 cm^{-1} peut être attribuée à l'oxydation de la cellulose ainsi qu'à la présence de « polluants », comme des lipides (mains grasses).



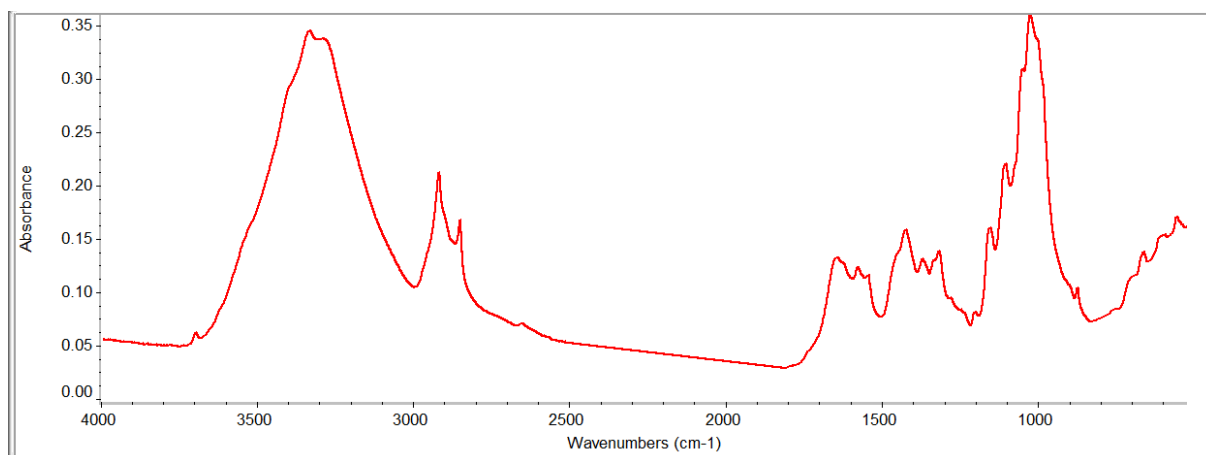
Borg.ar. 243 :

Sur ce manuscrit, on remarque la forte présence de carbonates avec des pics à 874 et 1420 cm^{-1} . Ce manuscrit se distingue aussi par la présence de gomme arabique, d'esters carboxyliques (avec des pics à 1440-1540 cm^{-1}) et enfin d'oxalate de calcium et de fer (avec le pic à 1620 cm^{-1} , la ligne à 3340 cm^{-1} , et celles à 820, 711 et 670 cm^{-1}).



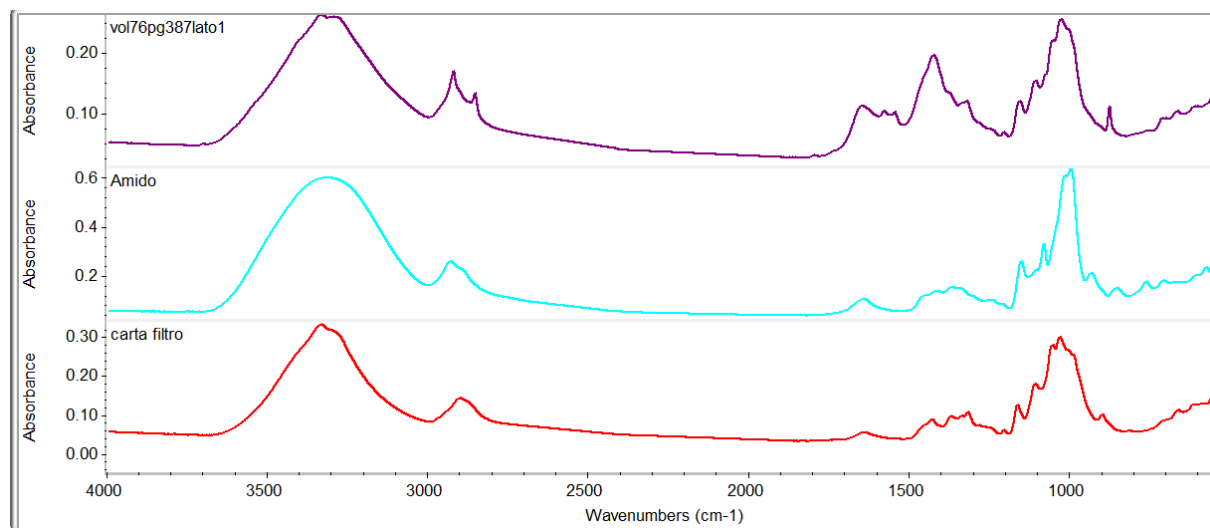
Vat.ar. 57 :

Sur ce manuscrit on remarque la présence d'une réserve alcaline avec les pics à 1420 et 874 cm^{-1} . Le pic à 1620 cm^{-1} , comme celui à 3340 cm^{-1} et les lignes à 670 et 711 cm^{-1} , est dû à la présence d'oxalate (de calcium et de fer). Comme pour le Vat.ar. 157, on remarque la présence de stéarate de calcium au niveau 1540-1570 cm^{-1} qui doit avoir la même origine.



Vat.ar. 76 :

Ce manuscrit présente des résultats quasiment similaires au Vat.ar. 57. La seule différence réside dans la présence plus facilement observée d'amidon.



5.2.4 Conclusions sur le papier

Toutes les analyses montrent la très grande homogénéité du papier dans les manuscrits arabes chrétiens du XIII^e siècle. Aucun manuscrit ne présente de particularité notable, ni dans la couleur ni dans la composition du papier, qui aurait pu servir à la datation ou à la localisation. Il ressort donc de ces analyses que la recette de fabrication du papier devait être sensiblement la même – nous nous souvenons que ces analyses n’ont pas pu déterminer la présence de lin ou de coton – en Irak, en Égypte et dans le Cham tout au long du XIII^e siècle.

La colorimétrie, par exemple, ne met pas en évidence des différences majeures entre les manuscrits. Les écarts obtenus viennent en réalité plus de l’usure des papiers et non pas d’une couleur différente. Les folios qui, à l’œil nu, apparaissent comme rose/saumon ne sont donc pas le résultat d’une teinture ; le papier a un aspect rose/saumon mais sa couleur véritable est blanche.

٥٠
٥١
تتابعه

الفاجرة وأما يونس فهو شبه ومثال الظهور
المسيح مثل ما ان يونس طرح في البحر وصار
في بطن الحوت هكذا الرب لما اتى الى العالم
وبارادة هبط الى المحيم لخلاصنا ومثل ما ان
يونس اقام ثلثة ايام وثلاث ليال في بطن الحوت
هكذا الرب اقام ثلثة ايام وثلاث ليال في بطن
الأرض **ايضا يونس اسقف قرصن يفسر**

بعد الثلثة ايام والثلث ليال كما ذكر مرقس
الانجيلي من ثلث ساعات يوم الجمعة من ثلث
ساعات يوم الجمعة انه صلب الى ست ساعات
وكانت الظلمه صار يوم ومن ست ساعات
الى تسع ساعات الظلمه صار ليلا وهكذا
اجب الذي يفعل كل شيء بحكمه ومن تسع
ساعات الى ليلة الجمعة صار يوما وايضا الليلة
التي قبل السبت صار ليالين ويومين وبعد ذلك
يوم السبت و ليلة الاصل فحدثت هذه

Figure 231. Vat.ar. 410, f. 61r

90
 قَادَةَ الْعِيَانِ الَّذِينَ يَقُولُونَ الْبَقِ وَيَتْلَعُونَ
 الْأَيْلَ لِسَمِيِّ الْوَصَايَا الصَّغَارِ الَّتِي فِي النَّامُوسِ
 الْبَقِ وَيُسَمَّى الْجَارِ أَيْلٌ هـ
 لِأَجْلِ أَنْهُمْ يَنْظَفُونَ خَارِجَ الْكَاسِ وَالْأَنَا
 وَإِنَّ الْبَاطِنَ مَلَأُوا عَشَاءً وَإِنَّمَا **التفسير**
 يُعَلِّمُنَا بِهَذَا أَنْ لَمْ نَكُنْ شَبِيهُ أَوْلَادِ الدِّينِ كَمَا يَحْفَظُونَ
 الْأَعْمَالَ الْجَسَدِيَّةَ وَيَرْفُضُ الْفَضَائِلَ النَّفْسَانِيَّةَ
 لِأَنَّ خَارِجَ الْكَاسِ هُوَ شَبِيهُ الْجَسَدِ وَلَا أَحْلَهُ
 الصَّلَاحَ وَالْفَضَائِلَ الَّتِي لِلنَّفْسِ فَلِذَلِكَ كَانَ يَكُونُ
 أَوْلَادُ قَائِلِي أَيُّهَا الْكَبِيرُ الْأَعْمَى طَهَرَ دَاخِلَ الْكَاسِ
 لَوْلَا لِكَمَا يَنْظُرُ خَارِجَهُ وَيُوجِبُ شَبِيهِمْ بِالْمَقَابِرِ
 الْمَجِيرَةِ لِأَنَّهُمْ كَانُوا يَرْبُونَ مَقَابِرَ الْأَنْبِيَاءِ وَيَرْبُونَ
 أَجْدَادَ الْأَبْرَارِ وَيَشْهَرُونَ أَنْفُسَهُمْ بِأَنْفُسِهِمْ أَوْلَادَ الدِّينِ
 قَتَلُوا الْأَنْبِيَاءَ وَأَنْتُمْ إِذَا لَمْ تَمُوتُوا أَعْمَالُ أَيُّلِيمِ وَبِحَقِّ
 سَمَاءِ الْحَيَاتِ وَأَوْلَادِ الْأَفَاعِي مِنْ كَثْرَةِ شَرِّهِمْ هـ
 * مِنْ أَجْلِ قَوْلِ سُبْحَانَ هَذَا مَرْسَلِ الْبَيْتِ أَيْتَا وَحَمَاهَا هـ

Figure 232. Vat.ar. 410, f. 90r

Les autres analyses sur les composants du papier arrivent à la même conclusion sur l'homogénéité du papier, en particulier sur la quantité de réserve alcaline qui est quasiment équivalente pour tous les manuscrits. À nouveau, les écarts des résultats reflètent la dégradation du papier, en particulier de la cellulose, plus que des différences de fabrication.

Les composants et les couleurs des papiers sont très proches, cependant il est possible de distinguer des papiers différents au sein d'un même manuscrit, comme c'est le cas du Vat.ar. 410. Un scribe peut donc utiliser plusieurs papiers originaires d'au moins deux fabriques pour copier un seul manuscrit, ce point est certain. L'explication de ce mélange est moins sûre, mais sans doute le scribe possédait des cahiers d'un type de papier qu'il n'avait pas utilisé totalement pour un autre manuscrit et qu'il ne voulait pas perdre.

Plus intéressantes sont les analyses mettant en évidence la composition de l'encollage. Sur l'immense majorité des manuscrits, l'encollage est composé d'amidon. Dans son article Irigoïn précise qu'au Proche-Orient l'encollage se fait avec de l'amidon de riz ou de blé, tandis qu'en Europe l'encollage se fait à partir de gélatine d'origine animale⁹⁰. Il ajoute plus loin que « l'emploi de la gélatine est une innovation occidentale dont la date, non précisée, se situe dans le virage du XIII^e au XIV^e siècle, en Italie autant qu'il semble. »⁹¹ Et cette précision est affinée dans une note de bas de page, « en fait, c'est seulement dans la dernière décennie du XIII^e siècle que le collage à la gélatine fait son apparition en Italie, et il ne supprime définitivement le collage à l'amidon qu'à la fin du premier tiers du XIV^e siècle. »⁹²

Les analyses du Vat.ar. 410 ont montré que, non seulement sur certains folios l'encollage est mixte, mais aussi et surtout que cet encollage ne se trouve que sur les folios qui ont un aspect rose/saumon. En réalité avec le temps, cet encollage mixte donne au papier un aspect rose/saumon qui n'est pas le résultat d'une teinture. La composition du papier dans ces manuscrits ne change pas – à tout le moins, le papier d'aspect rose/saumon est le même qu'une partie des folios blancs. On peut donc en déduire que la couleur rose/saumon est une influence de la gélatine sur le papier, influence qui vient avec le temps. Cette information permet de comprendre pourquoi les papiers d'aspect rose/saumon ne servent jamais pour mettre en valeur telle ou telle partie d'un texte : au moment de la rédaction, tous les papiers du manuscrit sont de la même couleur pour le scribe. Dans les manuscrits de ce corpus, il n'y a pas d'encollage composé de gélatine seule, il est impossible de déterminer si la couleur vient de la gélatine uniquement ou bien du mélange de gélatine et d'amidon.

Outre le Vat.ar. 410, six manuscrits possèdent des folios d'aspect rose/saumon dans des proportions variables, les Vat.ar. 40. 76. 103. 156 (1236). 178. 559. À ces manuscrits, le Vat.ar. 113 (1230) pourrait être ajouté car l'ensemble des folios de ce manuscrit est rose/saumon. Cependant la couleur est moins forte, moins prononcée, que pour les autres manuscrits et puisque ce manuscrit n'a pas été analysé il n'est pas intégré dans la liste. Considérant l'origine européenne de l'encollage à base de gélatine en Italie à la fin du XIII^e siècle, la présence d'un encollage mixte (amidon et gélatine) dans des manuscrits arabes chrétiens du XIII^e siècle ne va pas sans poser des questions, elle devient même problématique lorsque l'un d'entre eux, le Vat.ar. 156, est daté de 1236 ! Une hypothèse peut surmonter cette difficulté. Nous savons que les croisades ont assuré la présence d'Européens au Proche-Orient du XI^e au XIII^e siècle. Cette présence a permis aux Européens d'acquérir des techniques ou des savoirs qu'ils ignoraient, de

⁹⁰ Irigoïn, Jean. Les papiers non filigranés, *op. cit.* p. 294.

⁹¹ Ibid. p. 295.

⁹² Ibid. p. 308.

la même manière ils ont pu transmettre aux Arabes des techniques ou des savoirs qui leur faisaient défaut. Il ne semble pas que la fabrication du papier ait été l'objet de l'intérêt des Croisés, cependant on peut envisager que ces derniers sont arrivés au Proche-Orient en maîtrisant la fabrication de gélatine sans pour autant qu'elle serve à l'encollage. Des Arabes auraient pu acquérir cette technique et d'eux-mêmes l'essayer pour l'encollage en la mélangeant à l'amidon. Cette hypothèse trouve un appui dans le colophon du Vat.ar. 156 car la date est d'abord donnée en années des Martyrs, convertie en année de l'Incarnation puis en année de l'hégire. L'usage de l'ère de l'Incarnation est extrêmement rare dans les manuscrits arabes chrétiens, ces derniers préférant les ères en usage dans leurs Églises ou bien l'ère de l'hégire. Or l'usage de l'ère de l'Incarnation au Proche-Orient est une influence des croisades⁹³.

La question reste de savoir pourquoi le rose/saumon ne concerne qu'une partie des folios et pas l'ensemble. Il est impossible de déterminer si c'est le scribe qui a composé les cahiers à partir de papiers fabriqués dans deux lieux différents ou bien si c'est le fabricant de papier lui-même qui utilisait deux encollages et vendaient les papiers mélangés.

⁹³ Dans la partie sur les colophons, nous présenterons plus en détail les différentes ères et les raisons de leurs usages.

5.3 Sur l'encre

Trois sortes d'encre noire étaient utilisées au Proche-Orient⁹⁴. La première était fabriquée à partir de carbone, la deuxième à partir d'un élément tanin auquel était ajouté du sel métallique (cette encre est connue sous le nom d'encre métallo-gallique), la troisième était un mélange des deux premières techniques c'est-à-dire une encre métallo-gallique avec adjonction de carbone. La composition des encres de couleur utilisées dans les manuscrits arabes est aussi connue.

5.3.1 Analyse du papier et de l'encre

5.3.1.1 L'analyse chromatographique (HLPC)

Une analyse chromatographique (HLPC) suivant la même technique que précédemment, à la différence que cette fois-ci le prélèvement a été fait sur des parties du folio avec de l'encre, qu'elle soit noire ou rouge. Les résultats obtenus pour connaître la composition de l'encre ont été immédiatement comparés à ceux obtenus par l'analyse XRF.

Il ressort trois composants principaux pour l'encre : de l'acide gallique, de la gomme arabique et du vitriol. Les pics les plus importants concernant ces trois composants ont été rassemblés dans les tableaux suivants :

Gomme arabique (qui sert de liant) :

temps (min)
2.98
5.29
14.16

Acide gallique :

temps (min)
3.33
4.30
15.29

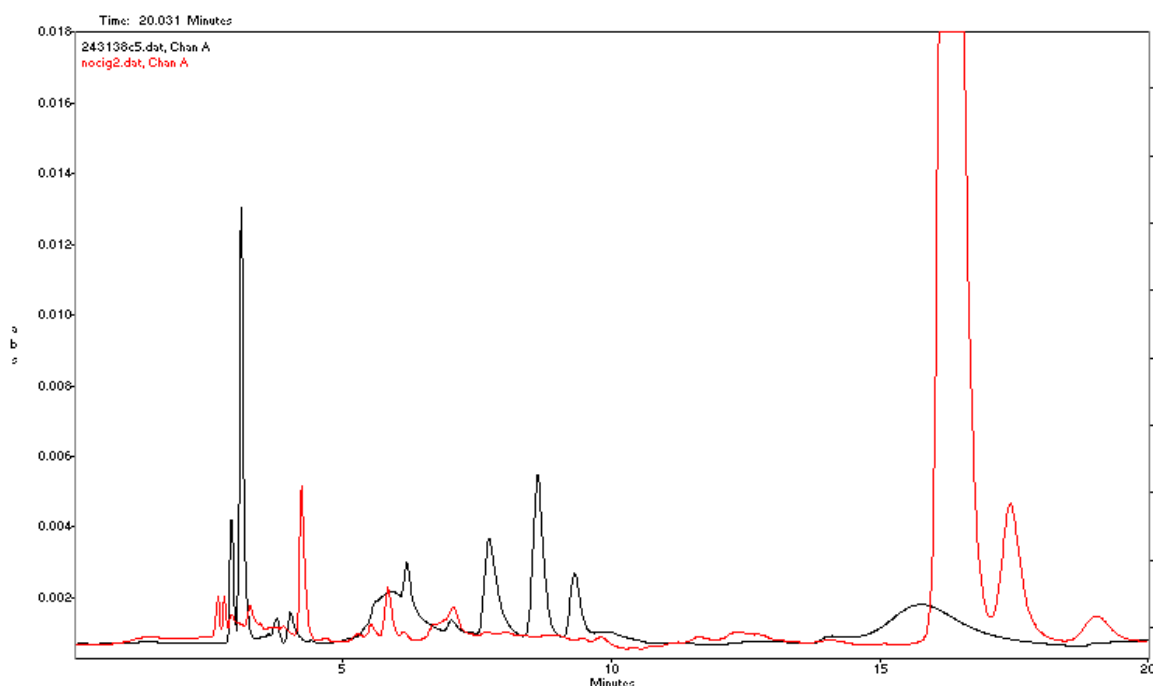
Vitriol :

temps (min)
16.40
17.50

⁹⁴ Déroche, François. *Manuel de codicologie*, op. cit. p. 121.

Dans les Vat.ar. 410 et Borg.ar. 243, on remarque la présence de gomme arabique aussi bien pour l'encre noire que pour l'encre rouge.

En confrontant les résultats pour le Borg.ar. 243 avec le chromatogramme, on note la présence d'un pic caractéristique, jusque-là jamais rencontré, après un temps assez court. Et si l'on compare ce pic avec les résultats obtenus en suivant l'acide gallique, on remarque que la courbe de ce dernier baisse à cette zone précise. Dans la préparation de l'encre métallo-gallique, l'acide gallique est un des principaux ingrédients à partir duquel est extrait le fer, cela suggère que des formations complexes peuvent apparaître après un temps court pour l'analyse.



Aucune différence significative n'a été relevée entre l'encre noire et l'encre rouge, les résultats sont quasiment identiques, alors que la présence de noix de galle est évidente dans l'immense majorité des encres.

5.3.1.2 Réflectographie infrarouge avec une caméra InGaAs

La réflectographie infrarouge est une technique faisant appel à la lumière infrarouge pour visualiser des couches de carbone cachées ; la camera InGaAs est composée d'un capteur d'arséniure d'indium-gallium. Cette technique a été appliquée aux manuscrits dont le papier et l'encre avaient été étudiés par l'analyse chromatographique (HLPC) en vue de confronter les résultats.

Les résultats de la réflectographie infrarouge avec une caméra InGaAs peuvent être regroupés en deux catégories. La première catégorie regroupe les folios qui apparaissent comme blanc tandis que la deuxième catégorie regroupe les folios sur lesquels l'encre est visible. Lorsque le folio apparaît comme totalement vide, cela signifie qu'il n'y a aucune trace

métallique (absence totale de fer), l'encre n'est donc pas mixte, elle n'est composée que de carbone.

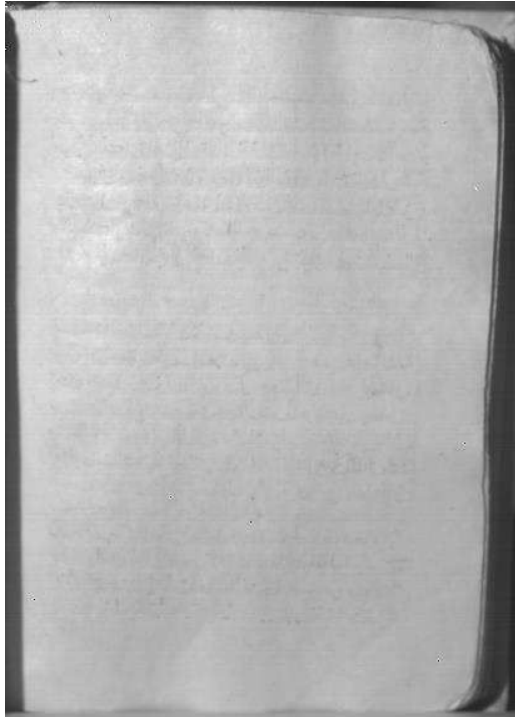


Figure 233 : Vat.ar. 157, f. 54r

La deuxième catégorie regroupe les manuscrits sur lesquels l'encre ne disparaît pas totalement de l'image. Cette disparition partielle indique que l'encre est mixte, c'est-à-dire qu'elle comprend un composant métallique en plus d'un composant de carbone.

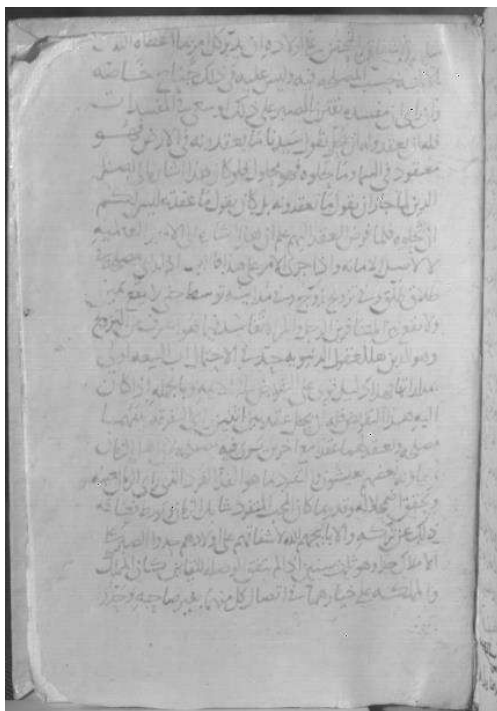
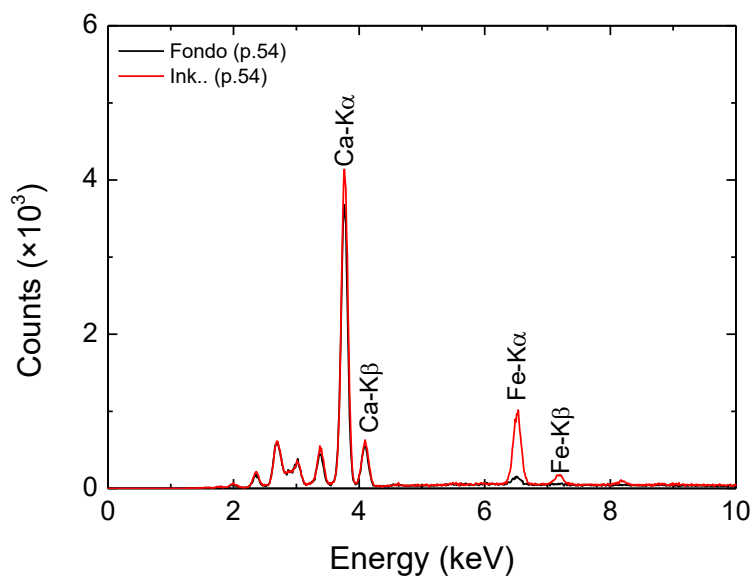


Figure 234. Vat.ar. 157, f. 92r

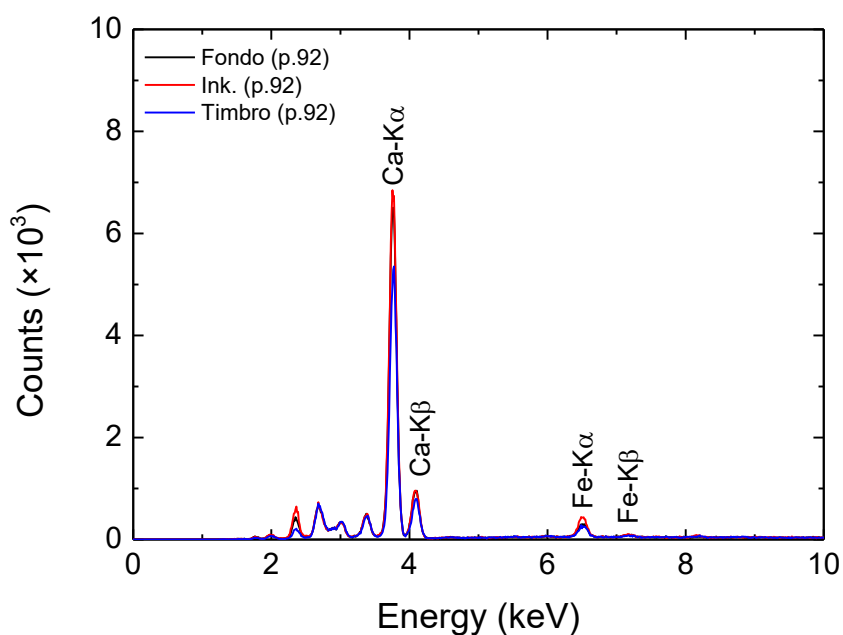
5.3.1.3 La spectrométrie de fluorescence des rayons X

Lorsque l'on bombarde de la matière avec des rayons X, la matière réémet de l'énergie sous la forme entre autres de rayons X, c'est la fluorescence X à savoir l'émission secondaire de rayons X. En analysant le spectre des rayons X émis par la matière, on peut en déduire sa composition élémentaire c'est-à-dire les concentrations massiques en éléments.

À titre d'exemple, voici les résultats pour les deux folios du Vat.ar. 157 montrés dans les paragraphes précédents, le premier tableau correspond au f. 54r tandis que le second correspond au f. 92r.



La présence importante de calcium vient du support.



Sur ce folio aussi, la présence du calcium est importante. On remarque que la spectrométrie de fluorescence des rayons X n'est pas à même de déceler la présence de carbone au contraire de la réflectographie infrarouge.

Le tableau suivant rassemble les informations obtenues par les différentes analyses :

Folio	Encre	Composants chimiques	Image de la réflectographie	Identifications possibles et commentaires
Vat.ar. 157				
78r	Noire	Calcium (Ca) Fer (Fe)	Quasiment totalement transparente	Encre à base de fer. La présence de calcium est attribuable au support.
92r	Noire	Calcium (Ca) Fer (Fe)	Apparente	Encre à base de fer avec un composant de carbone. La présence de calcium est attribuable au support.
54v	Noire	Calcium (Ca) Fer (Fe)	Totalement transparente	Encre à base de fer. La présence de calcium est attribuable au support.
Borg.ar. 243				
6r	Noire	Calcium (Ca) Fer (Fe)	Partiellement apparente	Encre à base de fer avec un composant de carbone. La présence de calcium est attribuable au support.
6r	Rouge	Calcium (Ca) Fer (Fe) Soufre (S) Mercure (Hg) Plomb (Pb)	Quasiment totalement transparente	Les éléments de mercure et de soufre peuvent être attribués à l'utilisation d'un pigment rouge à base de sulfure de mercure, appelé cinabre. La présence de plomb est, elle, attribuable à un pigment orange à base de plomb, appelé minium.
138r	Noire	Calcium (Ca) Fer (Fe)	Partiellement apparente	Encre à base de fer avec un composant de carbone. La présence de calcium est attribuable au support.
138r	Rouge	Calcium (Ca) Fer (Fe) Soufre (S) Mercure (Hg) Plomb (Pb)	Quasiment totalement transparente	Les éléments de mercure et de soufre peuvent être attribués à l'utilisation d'un pigment rouge à base de sulfure de mercure, appelé cinabre. La présence de plomb est, elle, attribuable à un pigment orange à base de plomb, appelé minium.

Vat.ar. 410				
50r	Noire	Calcium (Ca) Fer (Fe)	Partiellement apparente	Encre à base de fer avec un composant de carbone. La présence de calcium est attribuable au support.
50r	Rouge	Calcium (Ca) Fer (Fe) Soufre (S) Mercure (Hg) Plomb (Pb)	Quasiment totalement transparente	Les éléments de mercure et de soufre peuvent être attribués à l'utilisation d'un pigment rouge à base de sulfure de mercure, appelé cinabre. La présence de plomb est, elle, attribuable à un pigment orange à base de plomb, appelé minium.
104r	Noir	Calcium (Ca) Fer (Fe)	Partiellement apparente	Encre à base de fer avec un composant de carbone. La présence de calcium est attribuable au support.
Vat.ar. 72				
94r	Rouge	Calcium (Ca) Fer (Fe) Soufre (S) Mercure (Hg)	Quasiment totalement transparente	Les éléments de mercure et de soufre peuvent être attribués à l'utilisation d'un pigment rouge à base de sulfure de mercure, appelé cinabre.
94r	Noire	Calcium (Ca) Fer (Fe)	Partiellement apparente	Encre à base de fer avec un composant de carbone. La présence de calcium est attribuable au support.
Vat.ar. 76				
387r	Rouge	Calcium (Ca) Fer (Fe) Soufre (S) Mercure (Hg) Plomb (Pb)	Quasiment totalement transparente	Les éléments de mercure et de soufre peuvent être attribués à l'utilisation d'un pigment rouge à base de sulfure de mercure, appelé cinabre. La présence de plomb est, elle, attribuable à un pigment orange à base de plomb, appelé minium.
387r	Noire	Calcium (Ca) Fer (Fe)	Partiellement apparente	Encre à base de fer avec un composant de carbone. La présence de calcium est attribuable au support.
Vat.ar. 57				

2v	Noire	Calcium (Ca) Fer (Fe)	Partiellement apparente	Encre à base de fer avec un composant de carbone. La présence de calcium est attribuable au support.
2v	Rouge	Calcium (Ca) Fer (Fe) Soufre (S) Mercure (Hg) Plomb (Pb)	Quasiment totalement transparente	Les éléments de mercure et de soufre peuvent être attribués à l'utilisation d'un pigment rouge à base de sulfure de mercure, appelé cinabre. La présence de plomb est, elle, attribuable à un pigment orange à base de plomb, appelé minium.
Vat.ar. 151				
42r	Noire	Calcium (Ca) Fer (Fe)	Partiellement apparente	Encre à base de fer avec un composant de carbone. La présence de calcium est attribuable au support.
9r	Noire (angle inférieur)	Calcium (Ca) Fer (Fe)	Partiellement apparente	Encre à base de fer avec un composant de carbone. La présence de calcium est attribuable au support.
9r	Noire (angle supérieur)	Calcium (Ca) Fer (Fe)	Partiellement apparente	Encre à base de fer avec un composant de carbone. La présence de calcium est attribuable au support.
9r	Noire	Calcium (Ca) Fer (Fe)	Partiellement apparente	Encre à base de fer avec un composant de carbone. La présence de calcium est attribuable au support.
Vat.ar. 14				
17r	Noire	Calcium (Ca) Fer (Fe)	Partiellement apparente	Encre à base de fer avec un composant de carbone. La présence de calcium est attribuable au support.
17r	Noire (numéro de cahier)	Calcium (Ca) Fer (Fe)	Partiellement apparente	Encre à base de fer avec un composant de carbone. La présence de calcium est attribuable au support.
27r	Noire (numéro de cahier)	Calcium (Ca) Fer (Fe)	Totalement transparente	Encre à base de fer avec un composant de carbone. La présence de calcium est attribuable au support.

Les analyses sur l'encre noire montrent l'utilisation quasiment exclusive d'encre à base de fer avec un composant de carbone, c'est-à-dire une encre mixte. L'encre à base de carbone n'apparaît que dans le Vat.ar. 157 qui présente la particularité d'avoir deux sortes d'encre puisqu'une encre mixte apparaît aussi à la fin du manuscrit qui correspondent aux deux périodes de rédaction du manuscrit : l'encre à base de carbone a été utilisée pour la partie rédigée après 1265, l'encre mixte pour la partie rédigée en 1220. Ce manuscrit a été rédigé à Tikrit.

Il est assez fréquent que l'encre apparaisse plus brune que noire dans les manuscrits. En réalité l'encre est noire mais avec le temps, sur certains papiers, la teneur en fer diminue et ce phénomène éclaircit la couleur de l'encre.

La composition de l'encre rouge se démarque par la présence de minium, un pigment orange à base de plomb. Ce rouge orangé est exactement le même que celui analysé dans les manuscrits maghrébins des IX^e-XV^e siècles présentés dans le manuel de codicologie des manuscrits en langue arabe, cette couleur ne se trouve d'ailleurs dans ce groupe de manuscrits qu'à partir du XIII^e siècle. Le seul manuscrit dont le rouge ne possède pas de minium est un manuscrit qui a été fait au Sinaï, cette information vient d'une précision du scribe. Malheureusement c'est l'unique manuscrit originaire du Sinaï dans cette étude, il faudrait analyser d'autres manuscrits arabes de la même origine dont la plupart se trouvent au monastère Sainte Catherine pour savoir si ce rouge est une exception.

6 Les colophons et la basmala

6.1 Les colophons

En parvenant au terme de son travail, il arrive que le scribe donne quelques informations à propos de la copie qui forment ce qu'on appelle le colophon. *Le manuel de codicologie des manuscrits en langue arabe*⁹⁵ précise que le colophon « n'est pas soumis à des règles précises et comporte donc des indications qui varient d'un manuscrit à l'autre », élargissant la définition du dictionnaire de Muzerelle pour qui le colophon est une « formule finale dans laquelle le scribe mentionne le lieu ou la date de la copie, ou l'un et l'autre ». Il est vrai que le colophon se trouve le plus souvent à la fin de manuscrit, il arrive cependant qu'un colophon soit écrit à la fin d'une partie du texte de sorte qu'un manuscrit peut avoir plusieurs colophons.

6.1.1 Les éléments indispensables des colophons

Gérard Troupeau a publié un article⁹⁶ sur les colophons des manuscrits arabes chrétiens de la Bibliothèque nationale de France dans lequel il dresse une typologie de ces colophons. Pour former cette typologie, Troupeau désigne deux éléments dont le texte d'un colophon doit se composer : le *desinit*⁹⁷ et la date d'achèvement. À ces deux éléments indispensables peuvent être ajoutés : le nom du copiste, le lieu d'achèvement de la copie, le destinataire ou le commanditaire et enfin les demandes du copiste au lecteur. Avec ces éléments, la typologie des colophons de Troupeau est divisée deux catégories majeures : les colophons sans nom de copiste et les colophons avec nom de copiste.

I/ Les colophons sans nom du copiste :

- a. Les colophons composés de deux éléments :
 - Le *desinit*
 - La date
- b. Les colophons composés de trois éléments :
 - Le *desinit*
 - La date
 - Le lieu ou le destinataire ou les demandes

⁹⁵ Déroche, François. *Manuel de codicologie, op. cit.*

⁹⁶ Troupeau, Gérard. Les colophons des manuscrits arabes chrétiens. Déroche F., Richard, F. *Scribes et manuscrits du Moyen-Orient*. Paris : Bibliothèque nationale de France, 1997, pp. 22'-231.

⁹⁷ Le *desinit* désigne les derniers mots d'un texte.

- c. Les colophons composés de quatre éléments :
 - Le *desinit*
 - La date
 - Le lieu ou le destinataire
 - Le destinataire ou les demandes

II/ Les colophons avec nom du copiste :

- a. Les colophons composés de trois éléments :
 - Le *desinit*
 - La date
 - Le nom du copiste
- b. Les colophons composés de quatre éléments :
 - Le *desinit*
 - La date
 - Le nom du copiste
 - Le lieu ou le destinataire ou les demandes
- c. Les colophons composés de cinq éléments :
 - Le *desinit*
 - La date
 - Le nom du copiste
 - Le lieu ou le destinataire
 - Le destinataire ou les demandes

Dans les manuscrits de ce corpus, 26 sont datés et toutes les dates sont indiquées à la suite d'un *desinit*. Les manuscrits qui possèdent un colophon sont les Vat.ar. 19. 22. 23. 28. 37. 41. 46. 79. 90. 91. 104. 109. 113. 115. 127. 151. 156. 157. 160. 175 (I). 452. 459. 491. 610. 645. 671. Quelques manuscrits possèdent plusieurs colophons comme le Vat.ar. 79. 156. 452. 610. 645, tandis que le Vat.ar. 104 possède des informations concernant le scribe dès l'introduction puisqu'il précise être l'auteur de l'œuvre copiée.

À partir des différents éléments composants le colophon selon Troupeau, nous mettrons en évidence les informations contenues dans les colophons de ce corpus.

6.1.1.1 Le *desinit*

Le *desinit* désigne, selon le dictionnaire de Muzerelle, les « derniers mot d'un texte ». Comme nous l'avons vu, les colophons ne sont pas nécessairement situés à la fin du manuscrit, ils peuvent se situer à d'autres endroits du texte et particulièrement à la fin d'une partie, il arrive donc qu'un manuscrit possède plusieurs *desinit*.

Les copistes chrétiens ont utilisé des dérivés de plusieurs racines pour signaler la fin d'un texte :

1. À partir de la racine كمل : Vat.ar. 19. 151. 452 (x2). 459. Vat.ar. 156. (+ Vat.ar 610 : 2^{ème} colophon)
2. À partir de la racine تمّ : Vat.ar. 23. 41. 46. 91. 160. 610 (+ Vat.ar. 156 : 2^{ème} colophon)
3. À partir de la racine فرغ : Vat.ar. 28. 79. 90. 113. 115. 127
4. À partir de la racine نجز : Vat.ar. 104. 175. 491
5. À partir de la racine كتب : Vat.ar. 157 (+ Vat.ar. 645 : 2^{ème} colophon)
6. À partir de la racine نقل : Vat.ar. 37. 671
7. À partir de la racine علق : Vat.ar. 109
8. À partir de la racine نسخ : Vat.ar. 22
9. À partir des racines نجز et كمل : Vat.ar. 645

Les racines les plus utilisées, تمّ, فرغ, كمل, نجز se trouvent aussi dans les colophons étudiés par Troupeau, tandis que les racines نقل, نسخ, كتب, علق ne s'y trouvent pas. Aucune de ces racines ne pose de difficultés particulières, toutes donnent le sens de « copier » ou bien « achever ».

6.1.1.2 Les dates

Les dates dans les colophons des manuscrits arabes chrétiens sont données selon cinq ères différentes :

1. Ère des Martyrs ou ère de Dioclétien : « Période historique dont le point de départ est le 29 août 284, utilisée pour la datation par les Coptes. »
Seize manuscrits : Vat.ar. 23. 28. 37. 90. 91. 104. 113. 115. 151. 156. 160. 175 (I). 452. 459. 610. 671.
2. Ère de l'hégire : « Période historique utilisée dans le monde musulman dont le point de départ est le premier muharram de l'année de l'hégire du Prophète. »⁹⁸
Quatre manuscrits : Vat.ar. 46. 109. 127. 157.
3. Ère d'Adam ou ère de la création ou ère du monde : « Période historique dont le point de départ est le premier septembre de l'année 5509 avant Jésus-Christ, en usage pour la datation chez les chrétiens melkites. »
Trois manuscrits : Vat.ar. 22. 41. 79.
4. Ère de l'Incarnation : « Période historique dont le point de départ est la naissance de Jésus Christ la plus utilisée aujourd'hui dans le monde pour la datation. »
Deux manuscrits : Vat.ar. 491. 645.

⁹⁸ C'est-à-dire le 16 juillet 622.

5. Ère des Grecs ou ère séleucide ou ère d'Alexandre : « Période historique dont le point de départ est le premier octobre 312, utilisée pour la datation par les chrétiens d'Orient. »⁹⁹

Un manuscrit : Vat.ar. 19.

6.1.1.2.1 Les correspondances

Un nombre assez important de colophons donnent des correspondances, dix avec une autre ère et un avec deux ères.

1. Ère des Martyrs et ère de l'hégire : Vat.ar. 28. 37. 104. 151. 160. 175 (I).
2. Ère du monde et ère de l'hégire : Vat.ar. 22. 79.
3. Ère de l'hégire et ère des Martyrs : Vat.ar. 46.
4. Ère de l'hégire et ère des Grecs : Vat.ar. 109.
5. Ère des Martyrs et ère de l'Incarnation puis ère de l'hégire : Vat.ar. 156.

Il est intéressant de remarquer que l'ère de l'hégire n'est pas systématiquement en correspondance mais est sert aussi comme ère de référence pour quelques manuscrits.

6.1.1.2.2 Les éléments de la datation

L'année est l'élément indispensable pour la datation mais elle peut s'accompagner de deux autres éléments, le quantième du mois ainsi que le mois.

6.1.1.2.2.1 Le quantième du mois

Le quantième du mois est indiqué dans 22 manuscrits et dans quinze d'entre eux, il est introduit par le mot « jour » يوم : Vat.ar. 37. 41. 46. 91. 104. 113. 127. 151. 156. 452. 491. 610. 645. 671 ; dans trois d'entre eux il est introduit par le mot « date » [à la date du] تاريخ : Vat.ar. 115. 157. 175 (I) ; dans un seul le quantième est introduit par « jour » [sens de l'opposition à la nuit] نهار : Vat.ar. 459 ; dans deux colophons le quantième n'a pas de mot d'introduction : Vat.ar. 22. 160. Enfin pour le Vat.ar. 109, le texte n'est pas suffisamment lisible pour déterminer la présence d'un mot introductif.

Un manuscrit n'indique pas le jour mais la décade (العشر الاخير), le Vat.ar. 79.

6.1.1.2.2.2 Le mois

Les mois sont bien sûr indiqués dans les manuscrits qui précise le quantième et la décade, à ces manuscrits s'en ajoutent deux autres qui ne mentionnent pas le jour mais directement le mois, les Vat.ar. 19. 22. Les mois sont toujours donnés en fonction du calendrier propre à l'ère choisie, à l'exception des Vat.ar. 491. 645 qui, avec l'ère de l'Incarnation, utilisent les mois du calendrier syriaque.

Le Vat.ar. 28 n'indique ni le quantième ni le mois mais uniquement l'année.

⁹⁹ Toutes les définitions viennent du dictionnaire de D. Muzerelle, op. cit.

Lorsqu'il y a une correspondance, la deuxième date indique les mêmes éléments que pour la première à l'exception du Vat.ar. 156 où la correspondance avec l'ère de l'Incarnation n'indique que l'année contrairement à la correspondance avec l'ère de l'hégire qui donne aussi le quantième et le mois.

6.1.1.2.3 Le choix de l'ère peut-il être expliqué ?

Le dictionnaire Larousse donne la définition suivante pour une ère : « Point de départ de chaque chronologie particulière. Période historique correspondant à cette chronologie particulière. » Il donne cette définition pour un calendrier : « Système lié d'une manière plus ou moins stricte à la durée de révolution de la Terre autour du Soleil ou à celle de la Lune autour de la Terre et permettant de recenser les jours, les semaines, les mois et les années. » Il faut donc distinguer la mesure du temps d'un moment ou un événement qui sert de point de départ à une période.

Il est entendu qu'une civilisation a besoin d'une ère pour fixer les grands événements de la communauté et la détermination ou le choix d'une ère est un acte politique – politique au sens de la gestion d'une communauté déterminée. Une période de temps plus ou moins longue est nécessaire pour que ce choix s'impose à tout un peuple ou à une civilisation car il est évident qu'aucune ère n'a pu s'imposer dès la date retenue comme date fondatrice ni non plus dès que le choix politique a été arrêté.

Les ères utilisées ont toutes une référence à un événement religieux. Cependant, il n'est pas certain qu'il faille absolument voir cette référence religieuse, au XIII^e siècle, comme le facteur déterminant dans le choix d'une ère.

Une ère – quelle qu'elle soit – a besoin de temps pour s'imposer comme l'ère commune d'un peuple ou d'une civilisation. Ce temps nécessaire explique sans doute pourquoi un nombre conséquent des manuscrits de cette étude, réalisés en Égypte, donnent des dates avec l'ère des Martyrs. Cette ère utilisée par les Coptes était répandue or nous savons que la langue arabe s'est imposée sur l'ensemble du pays que très progressivement, bien après la domination politique arabe, aussi bien pour la vie quotidienne que dans l'administration. L'ancrage de l'ère des Martyrs a probablement « freiné » l'usage de l'ère de l'hégire en Égypte en raison de son usage répandu plus que pour des raisons religieuses.

Les régions dans lesquelles les ères du monde et des Grecs étaient susceptibles d'être utilisées, étaient arabisées depuis plus longtemps que l'Égypte, l'usage de l'hégire y était donc plus répandu. Cependant ces ères sont encore utilisées dans quelques manuscrits de notre corpus ce qui montre d'une part qu'une ère met du temps à s'imposer, d'autre part que le scribe utilise une ère qui sera comprise de son commanditaire ou des lecteurs.

Lorsqu'une date est donnée avec l'ère de l'hégire, c'est-à-dire dans douze manuscrits – que ce soit comme date principale ou comme correspondance – l'hégire n'est explicitement mentionnée que dans sept manuscrits, aux Vat.ar. 22. 28. 37. 46. 79. 104. 151 ; un manuscrit ne fait pas mention de l'hégire mais parle de « sortie » (الخارجية) au Vat.ar. 156 ; dans quatre manuscrits la date est donnée sans aucune mention de l'ère, aux Vat.ar. 109. 157. 160. 175 (I). Au Vat.ar. 37, une intercession – qui semble ne pas être de la main du scribe – est datée, seule n'année et l'ère indiquée n'est ni l'hégire ni la « sortie » mais « l'année arabe » (سنة العربية). La

dimension religieuse de la date de l'hégire n'a pas vraiment de sens pour un chrétien parce que cette ère est d'abord vue comme celle de la domination politique des Arabes plus que comme une référence à l'Islam.

Il est plus surprenant de voir l'ère de l'Incarnation utilisée dans deux manuscrits, les Vat.ar. 491. 645, l'usage de cette ère étant très peu répandu au Proche-Orient. Ces manuscrits copiés la même année en 1251, l'ont été par le même scribe et un des colophons nous apprend que la copie a été autorisée par l'évêque du lieu, c'est-à-dire celui de la ville d'aš-Šawbak qui est le nom donné en arabe au krak de Montréal (ou de Mont Real). La forteresse située dans l'actuelle Jordanie avait été construite par les Croisés en 1115, et longtemps fief de Renaud de Châtillon, était passée sous la domination de Saladin en 1189. L'usage de l'ère de l'Incarnation est donc une influence des croisades, une influence politique plus que religieuse puisque ce manuscrit n'est pas à l'usage des Chrétiens de rite latin.

Le manuscrit qui donne la correspondance de l'ère des Martyrs en ère de l'Incarnation, le Vat.ar. 156, n'est pas non plus à l'usage des lecteurs de rite latin. Malheureusement le colophon ne précise pas le lieu de la copie, cependant nous avons vu que l'aspect rose/saumon de certains folios vient de l'encollage qui comprend de la gélatine. Or la gélatine vient de l'Europe et a peut-être été transmise au Proche-Orient par les croisades. Nous pouvons supposer que ce manuscrit a été copié dans une région sous domination des Croisés.

La dimension religieuse, au XIII^e siècle, ne semble pas être le critère déterminant pour le choix d'une ère. Le choix de l'ère est beaucoup plus certainement dû aux habitudes des lecteurs et du scribe ; l'objectif étant d'être compris, on se sert de l'ère en vigueur ou celle répandue en fonction du milieu d'écriture. Cela expliquerait le nombre assez important de correspondances ou de dates données avec l'hégire : au XIII^e siècle, la culture arabo-musulmane est déjà bien implantée et est incontournable y compris pour les chrétiens.

6.1.2 Les autres éléments des colophons

6.1.2.1 Le nom du copiste

Les colophons arabes chrétiens se démarquent des autres colophons arabes par les adjectifs dépréciatifs dont se servent les copistes pour parler d'eux-mêmes. Le nom propre du scribe est écrit dans douze manuscrits, Vat.ar. 22. 37. 41. 46. 79. 109. 113. 127. 156. 160. 452. 459. 610, et seuls deux n'ont pas d'adjectifs dépréciatifs, les Vat.ar. 79. 127. Le plus souvent le scribe est décrit comme مسكين (« pauvre », huit occurrences) et/ou خاطي (« pécheur », six occurrences) plus rarement حقير (« méprisable », quatre occurrences) et enfin غير مستحق (« indigne », deux occurrences). À ces adjectifs le scribe ajoute quelques fois qu'il est plongé dans un océan de péchés : الغارق في بحار الخطايا والذنوب (Vat.ar. 156) ou الغارق في بحر المآثم (Vat.ar. 610).

Quand le scribe précise son nom propre dans le colophon, le mot « scribe » ou « copiste » n'est présent que dans cinq manuscrits. Pour les Vat.ar. 113. 452 le mot utilisé est ناسخ, pour les Vat.ar. 41. 156 le mot utilisé est كاتب tandis que le Vat.ar. 459 utilise ناقل.

Il est fait mention du mot scribe ou copiste sans que le nom soit écrit dans les Vat.ar. 23. 90. 151. 175 (I). 645. Le mot utilisé est ناسخ pour tous les manuscrits à l'exception du Vat.ar. 23 qui utilise ناقل. Et pour tous ces manuscrits, sans aucune exception, les adjectifs dépréciatifs accompagnent ce mot.

Copier des manuscrits pouvait être un métier, cela n'implique bien évidemment pas que seuls des copistes professionnels avaient cette activité, il arrive donc que le scribe précise sa profession. Dans quatre manuscrits (Vat.ar. 22. 79. 160. 459) le scribe précise être un moine, dans trois autres (Vat.ar. 46. 160. 610) un diacre, dans deux manuscrits (Vat.ar. 90. 459) un évêque, enfin un médecin dans un seul manuscrit (Vat.ar. 109). Aux Vat.ar. 23. 113. 452, le lieu de la copie est un monastère pour autant il n'est pas précisé si le scribe était un moine.

6.1.2.2 Le lieu d'achèvement de la copie

Onze colophons donnent explicitement le lieu dans lequel la copie a été achevée.

Égypte :

1. Vat.ar. 22 : le scribe, originaire de la région d'Antioche précise qu'il est « prisonnier dans la ville du Caire » (اسير بمدينة القاهرة).
2. Vat.ar. 37 : au quartier *rūm* du Caire.
3. Vat.ar. 175 (I) : au Caire.
4. Vat.ar. 671 : à l'église al-Mu'allaqa du Caire.
5. Vat.ar. 452 : au monastère Saint Jean al-ḥabīb (ouadi al-Naṭrūn).
6. Vat.ar. 23 : au monastère Saint Mercure dont le scribe lui-même dit qu'il est plus connu sous le nom de *Deir Šahrān*.
7. Vat.ar. 113 : au monastère Saint Antoine (Égypte).
8. Vat.ar. 549 : au monastère Saint Antoine (Égypte).

Irak :

1. Vat.ar. 157 : à Tikrit.

Syrie :

1. Vat.ar. 79 : à l'église Notre-Dame de Damas.

Turquie :

1. Vat.ar. 109 : à Ğazīrah ibn 'Umar [actuelle ville de Cizre].

Pour d'autres colophons le lieu n'est pas nommé explicitement mais grâce aux informations données parfois dans le colophon ou parfois ailleurs, on peut déduire le lieu d'achèvement du manuscrit.

Égypte :

1. Vat.ar. 28 : le scribe travaille chez le commanditaire, al-As'ad, dont il dit qu'il vit en Égypte.

2. Vat.ar. 104 : le scribe qui est l'auteur de l'œuvre copié – c'est un autographe – dit en introduction qu'il occupe la fonction de diacre à l'église al-Mu'allāqa du Caire.
3. Vat.ar. 160 : le scribe précise qu'il occupe la fonction de diacre à l'église al-Mu'allāqa du Caire.
4. Vat.ar. 610 : le scribe précise qu'il occupe la fonction de diacre à l'église Saints Serge et Bacchus du Caire.

Jordanie :

1. Vat.ar. 645 : le scribe précise que la copie a été faite avec l'accord de l'évêque du lieu, l'évêque d'aš-Šawbak (actuelle Jordanie).
2. Vat.ar. 491 : le scribe est le même que pour le Vat.ar. 645 et l'année de la copie est la même, on peut donc supposer que le lieu de copie est identique.

6.1.2.3 Le destinataire ou le commanditaire

Quatre manuscrits indiquent le destinataire. Pour deux d'entre eux, les Vat.ar. 46. 90, le destinataire est une bibliothèque privée (خزانة) dont le nom du propriétaire est à chaque fois précisé. Pour les deux autres, les Vat.ar. 157. 160, le scribe a copié le manuscrit pour lui-même (لنفسه).

6.1.2.4 Les demandes du copiste au lecteur

Les demandes du scribe au lecteur se trouvent dans huit manuscrits, Vat.ar. 23. 37. 113. 127. 151. 156. 459. 610. Pour la plupart d'entre eux (Vat.ar. 23. 37. 113. 151. 156. 459. 610), le scribe demande au lecteur de prier pour le pardon de ses péchés et pour son salut ; dans un seul manuscrit il demande aussi de prier pour sa famille et l'ensemble des baptisés (Vat.ar. 610). Le Vat.ar. 127 est moins clair dans sa demande, en effet le texte du colophon parfois illisible et sans doute incomplet ne permet pas de savoir si les « erreurs » (غلطة) du scribe pour lesquelles il demande la prière du lecteur sont les erreurs de copie contenues dans le manuscrit ou bien s'il s'agit de ses péchés.

Dans la moitié de ces colophons, Vat.ar. 23. 113. 151. 459, le scribe implore la prière du lecteur en lui rappelant qu'en raison de son intercession pour le scribe, Dieu lui pardonnera à son tour.

Lorsque nous appliquons la typologie établie par Troupeau aux colophons de notre études, nous obtenons le classement suivant :

I/a <i>(desinit + date)</i>	Vat.ar. 19. 91. 115. 491. 645. 671 (6 manuscrits)
I/b <i>(desinit + date + lieu ou destinataire ou demande)</i>	Vat.ar. 151. 175 (I) (2 manuscrits)
I/c <i>(desinit + date + lieu ou destinataire + destinataire ou demande)</i>	Vat.ar. 23. 28. 113 (3 manuscrits)
II/a <i>(desinit + date + nom)</i>	Vat.ar. 41. 79. 109. 157 (4 manuscrits)
II/b <i>(desinit + date + nom + lieu ou destinataire ou demande)</i>	Vat.ar. 22. 46. 90. 104. 127. 156. 452. 459 (8 manuscrits)
II/c <i>(desinit + date + nom+ lieu ou destinataire + destinataire ou demande)</i>	Vat.ar. 37. 160. 610 (3 manuscrits)

6.1.3 Quelques remarques complémentaires

6.1.3.1 Sur le desinit

Quelques manuscrits ont des *desinit* qui en raison de leur isolement ne sont pas des colophons, les Vat.ar. 80. 103. 402. 410. Les racines utilisées pour signaler la copie ou l'achèvement sont les mêmes que celles utilisées pour les colophons.

1. À partir de la racine كمل : Vat.ar. 80. 402
2. À partir de la racine تمّ : Vat.ar. 103
3. À partir de la racine كتب : Vat.ar. 410

6.1.3.2 Sur le manuscrit à partir duquel le texte a été copié

Deux manuscrits ont été copiés à partir d'originaux qui appartenait à des évêques. Le Vat.ar. 645 a été copié à partir d'un exemplaire qui était la propriété de l'évêque de Damas, par ailleurs ce manuscrit a été copié avec l'accord de l'évêque la ville du lieu où la copie a été faite, c'est-à-dire aš-Šawbak, en actuelle Jordanie. Le Vat.ar. 671 a été copié à l'église al-Mu'allaqa du Caire à partir d'un exemplaire qui était la propriété de l'évêque de Fuwah (Égypte).

Le manuscrit qui a servi pour la copie du Vat.ar. 79 – copié en l'église Notre-Dame de Damas – venait du monastère Saint Elie, connu sous le nom al-lakām, en Syrie. Enfin le scribe du Vat.ar. 160 a copié le texte au Caire en 1230 sur des manuscrits dont il précise qu'ils venaient de Damas et dont il précise aussi la date d'achèvement, en 1220.

6.1.3.3 Lorsque le scribe donne plusieurs dates

Dans trois manuscrits, le scribe a écrit plusieurs colophons et donne dans chacun d'entre eux une date qui permet de constater le temps dont le scribe a eu besoin pour achever les différentes parties d'un manuscrit.

Le Vat.ar. 156 possède 148 folios. Au f. 128v, le scribe écrit avoir fini cette partie le 9 du mois misrā de l'année 952 des Martyrs (= 2 août 1236) et au f. 148v, il donne la date du 12 du mois misrā de la même année (= 5 août 1236).
20 folios en trois jours = 6, 66 folios/jour.

Au Vat.ar. 452 qui compte 368 folios, une première date est donnée au f. 188v, le 6 du mois de tūt de l'année 921 des martyrs (= 3 septembre 1204), tandis que la date finale est donnée au f. 368r, le 3 du mois de hatūr de l'année 931 des martyrs (= 30 octobre 1214). Dix années d'écart paraissent un laps de temps énorme pour copier un manuscrit, pourtant il n'y a aucun doute de lecture possible, il est bien écrit عشرين (« vingt ») au f. 188v et ثلاثين (« trente ») au f. 368r. Il s'agit donc vraisemblablement d'une erreur de la part du scribe car l'écart des jours est plus crédible.

180 folios en 57 jours = 3, 15 folios/jour.

Le Vat.ar. 645 qui comprend 58 folios donnent d'abord la date du 23 du mois tišrīn al thani (23 novembre) 1243 au f. 8v puis celle 25 du mois āb 1242 (25 juillet) au f. 58v. Il est très peu fréquent de voir une première date au début du manuscrit postérieure à celle écrite à la fin de celui-ci. Ici deux hypothèses sont envisageables : soit le scribe s'est trompé d'année pour la deuxième date et il s'agit alors du 25 juillet 1244, soit le scribe a d'abord copié la deuxième partie pour finir ensuite par la première. Il semble que la deuxième hypothèse soit correcte, en effet, les huit premiers folios sont à rattacher au Vat.ar. 491 (c'est le même scribe et ce manuscrit est daté du 17 du mois tišrīn al thani (= 17 novembre) de la même année) car il s'agit de parties d'une même œuvre. La deuxième partie du Vat.ar. 645 est aussi de la même main, mais il s'agit d'une œuvre différente qui a pu être copiée plus tôt dans l'année mais être liée à une copie postérieure pour former un seul manuscrit.

6.1.3.4 Sur les demandes

Dans quelques colophons le scribe demande l'intercession du lecteur, cependant dans la plupart des colophons le scribe implore la miséricorde de Dieu directement, aux Vat.ar. 19. 22. 37. 41. 46. 79. 90. 91. 151. 156. 157. 175 (I). 645. Le scribe implore pour lui-même, parfois sa famille, pour les lecteurs ou le commanditaire voire pour l'ensemble des baptisés. À cette demande directe à Dieu s'ajoute l'intercession de la Vierge Marie aux Vat.ar. 37. 156. 645, ou bien celle des saints aux Vat.ar. 37. 41. 452. 645.

Lorsque l'ère de datation est celle des Martyrs, il arrive que le scribe demande leur intercession tandis que lorsqu'il s'agit de l'ère de l'Incarnation, le scribe signale son respect face à ce mystère. Dans la même logique, lorsqu'il est fait mention des saints à cause du patronage d'un monastère ou d'une église, il arrive que le scribe demande l'intercession dudit saint.

6.2 La basmala

Ce terme désigne une phrase qui ouvre les sourates du coran (sauf la neuvième) et qui est utilisée dans de multiples contextes (prières, documents officiels ou privés etc.) dans le monde musulman. En arabe, cette phrase se présente ainsi : بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ (« Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux »). Cependant, le recours à une invocation de Dieu pour des prières ou des actes notables était déjà en usage avant l'émergence de la religion musulmane¹⁰⁰. Cet usage est donc un héritage arabe avant d'être une habitude musulmane, il n'est donc pas étonnant qu'il soit partagé par les chrétiens arabophones qui utilisent – le plus souvent – cette formule : بِسْمِ الْآبِ وَالْإِبْنِ وَمَرْوَحِ الْقُدْسِ إِلَهَ الْوَاحِدِ (« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, le Dieu unique »). Dans les manuscrits de ce corpus, plusieurs types de basmala sont utilisées.

6.2.1 La basmala chrétienne

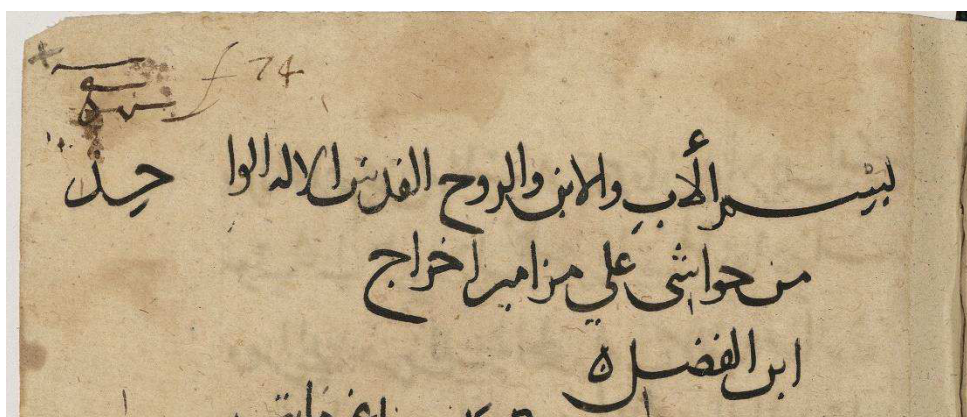


Figure 235. Vat.ar. 76, f. 145r

La basmala chrétienne, telle qu'elle se présente habituellement, se rencontre bien évidemment dans ce corpus. Toutefois cette phrase exacte n'est pas la formule majoritaire, en effet le plus souvent la basmala chrétienne n'utilise pas d'article pour l'unicité divine.

¹⁰⁰ Voir « basmala », Encyclopédie de l'Islam, tome 1, 1960, pp. 1116-1117.

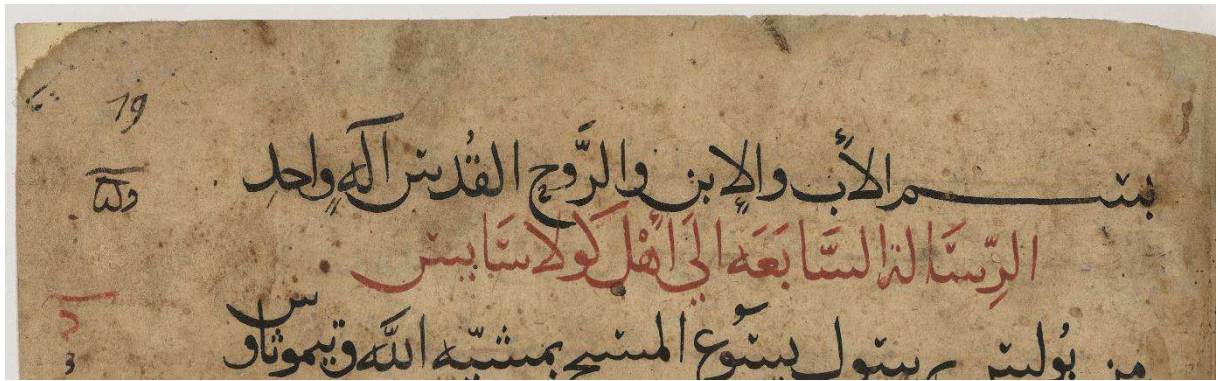


Figure 236. Vat.ar. 22, f. 79r

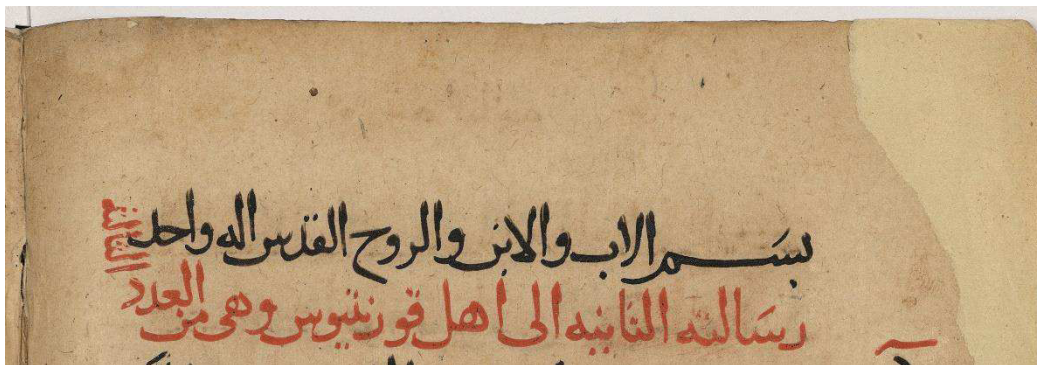


Figure 237. Vat.ar. 23, f. 73v



Figure 238. Vat.ar. 90, f. 1r

Il arrive même que la basmala ne comporte aucune référence à l'unicité divine comme aux Vat.ar. 28 (1271). 79 (1223).

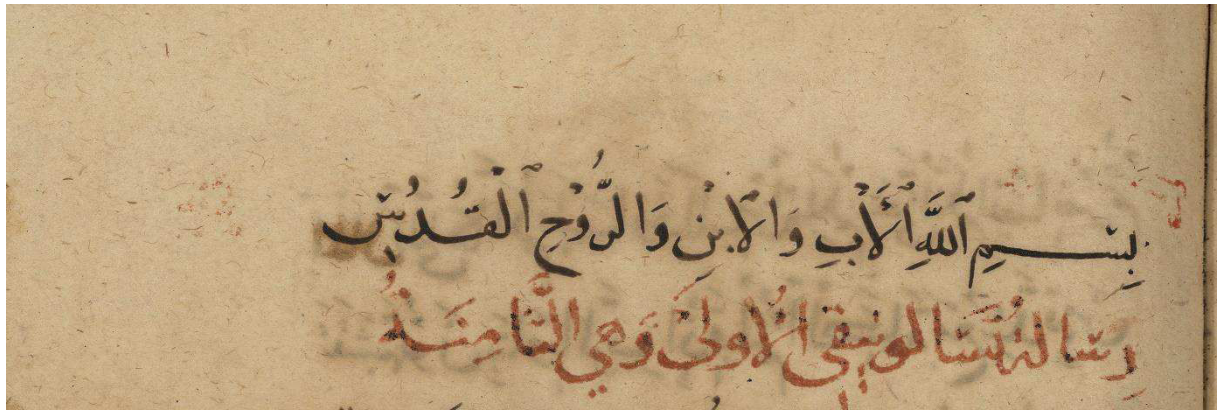


Figure 239. Vat.ar. 28, f. 146r



Figure 240. Vat.ar. 79, f. 145r

L'ajout de l'unicité divine est une évolution liée aux controverses islamo-chrétiennes, les chrétiens souhaitant insister qu'ils croient bien en un Dieu unique, sans laisser place à l'ambiguïté. L'écriture de l'article de l'unicité divine participe à ce mouvement.

La basmala chrétienne peut aussi être poursuivie par l'évocation de quelques attributs de Dieu, même si ces ajouts sont assez rares.



Figure 241. Vat.ar. 113, f. 99v

6.2.2 La basmala « neutre »

D'autres formules de basmala qui n'ont pas de référence explicitement chrétienne et qui n'utilisent que des attributs divins se rencontrent aussi dans ce corpus, aux Vat.ar. 28 (1271). 37 (1281). 40. 120. 155. 157 (1220). 164. 175 (II). 180. 182. Borg.ar. 243.

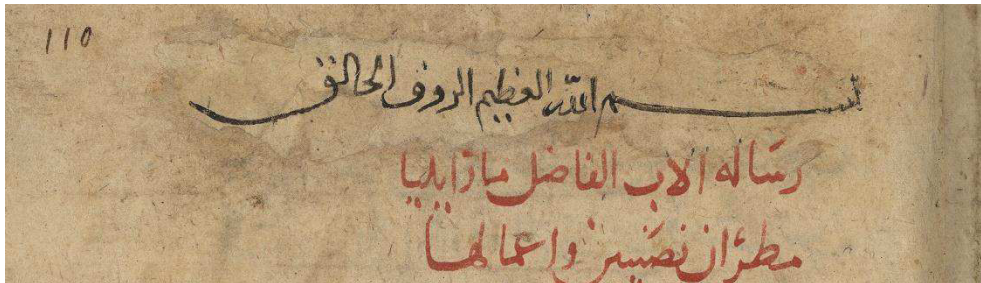


Figure 242. Vat.ar. 155, f. 110r



Figure 243. Vat. 36, f. 114r

Les attributs de Dieu les plus fréquents sont رؤوف (« bienveillant »), خالق (« créateur »), ناطق (« qui parle clairement »). La plupart de ces attributs correspondent aux noms de Dieu de la tradition musulmane, mais on sait que la tradition syriaque utilisait aussi des attributs comme nom de Dieu¹⁰¹ – moins nombreux que dans la tradition musulmane. Ces formules peuvent elles aussi avoir le souci d'insister sur l'unicité divine comme au Vat.ar. 120 : بسم الله الخالق الحي الناطق الموحد بالذات المثلث بالصفات الاله واحد

6.2.3 La basmala musulmane

La basmala musulmane se rencontre aussi dans des manuscrits de ce corpus, aux Vat.ar. 6. 37 (1281). 109 (1213). 113 (1230). 127 (1233). 145. 157 (1220). 160 (1230). 162. 178. 645 (1243). 1598, elle se trouve même dans au début de deux évangiles dans le Vat.ar. 559.

¹⁰¹ Voir l'article « al-asmā' al-ḥusnā », Encyclopédie de l'Islam, tome 1, 1960, pp. 735-739.

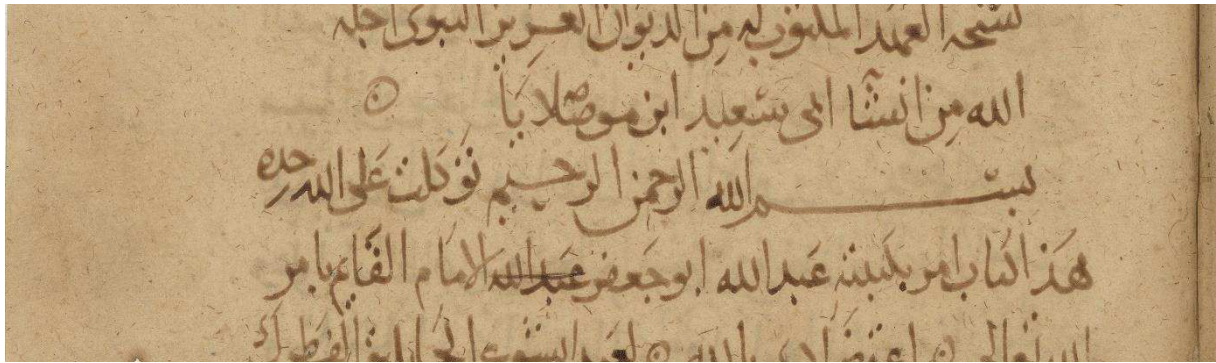


Figure 244. Vat.ar. 109, f. 235r

À l'image des basmala chrétiennes auxquelles ont été ajouté des noms de Dieu, il arrive que la basmala musulmane reçoive aussi des ajouts. Les exemples les plus frappants viennent du Vat.ar. 127 (1233) où les dix occurrences de la basmala sont variables :

- (f. 3v) بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ رَبِّ يَسِّرْ خَيْرًا
- (f. 5r) بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ رَبِّ وَفَقْ
- (f. 15v) بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ رَبِّ وَفَقْ بِرَحْمَتِكَ
- (f. 31r) بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ رَبِّ يَسِّرْ
- (f. 42v) بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ رَبِّ يَسِّرْ خَيْرًا
- (f. 56r) بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ رَبِّ يَسِّرْ خَيْرًا
- (f. 75r) بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ رَبِّ وَفَقْ بِرَحْمَتِكَ
- (f. 87v) بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ رَبِّ يَسِّرْ
- (f. 94v) بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ رَبِّ وَفَقْ بِرَحْمَتِكَ
- (f. 98v) بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ رَبِّ وَفَقْ بِرَحْمَتِكَ

Plusieurs formules de basmala se trouvent, en général, au sein d'un même manuscrit et il est rare qu'un manuscrit qui possède plus de trois basmala ne présente pas de variantes, soit en restant chrétienne, neutre ou musulmanes mais des attributs divins sont ajoutés, soit certaines sont chrétiennes d'autres sont neutres ou musulmanes avec ou sans ajouts. Le Vat.ar. 37 (1281) est un bon exemple de ces pratiques :

- (f.38v) بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
- (f. 69v) بِسْمِ اللَّهِ الْخَالِقِ الْحَيِّ النَّاطِقِ
- (f. 78v) بِسْمِ اللَّهِ الْحَيِّ الْمُحْيِي الْخَالِقِ النَّاطِقِ مِنْ غَيْرِ كَيْفِيهِ
- (f. 99v) بِسْمِ اللَّهِ الْخَالِقِ الْأَزَلِيِّ النَّاطِقِ الْأَبَدِيِّ الدَّائِمِ السَّرْمَدِيِّ وَمُدْحُوسِي
- (f. 111v) بِسْمِ الْآبِ وَالْآبِينِ وَالرُّوحِ الْقُدُّوسِ الْوَاحِدِ يَا رَبِّ يَسِّرْ
- (f. 119r) بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ رَبِّ اعْنُ
- (f. 126v) بِسْمِ اللَّهِ الْخَالِقِ الْحَيِّ النَّاطِقِ رَبِّ اعْنُ
- (f. 130r) بِسْمِ اللَّهِ الْحَيِّ الْمُحْيِي الْخَالِقِ الْأَزَلِيِّ
- (f. 132v) بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
- (f. 141v) بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
- (f. 157r) بِسْمِ اللَّهِ الرَّؤُوفِ الرَّحِيمِ الدَّائِمِ بِلَا أَبْدَى الْأَخْرِ أَنْتَهَى

- (f. 173r) بسم الله الحي المحي الخالق الأزلي الدائم بلا اتبدى والاخر بلا انتهى
- (f. 191v) بسم الله الخالق الحي الناطق... والله اعن وأعضد
- (f. 198r) بسم الله الرحمن الرحيم

La formule explicitement chrétienne de la basmala est largement majoritaire dans les manuscrits arabes chrétiens au XIII^e siècle, cependant d'autres formules se rencontrent et ces formules sont assez variées. La basmala musulmane n'est pas rare, il faut donc relativiser la portée proprement musulmane de la formulation, se référer à Dieu comme la source de la miséricorde n'est pas une exclusivité musulmane et n'est en aucun cas incompatible avec la foi chrétienne. Cet usage dans des manuscrits chrétiens – y compris pour des évangiles – montre qu'il faut lire la basmala pour ce qu'elle dit explicitement et non pas pour les références et le contexte qui l'accompagnent. Il est intéressant de noter que si cela ne pose pas de problème pour un chrétien, cela ne semble pas poser non plus de problème pour un musulman pour qui – semble-t-il – cette basmala n'est pas réservée aux musulmans. Cependant cette basmala comprend une dimension musulmane qui ne peut pas être balayée d'un revers de la main même si le sens littéral est visé en particulier. L'usage d'une basmala neutre permet de ne pas offrir de référence « partisane », musulmane ou chrétienne, et donc d'insister exclusivement sur le sens littéral.

La basmala est un critère pour aider à la datation à manier avec précaution parce que son usage au fil des siècles n'a jamais été unique dans les manuscrits arabes chrétiens. Le XIII^e siècle propose une relative diversité mais cette diversité se rencontre avant et après ce siècle.

Conclusion

Les chrétiens devenus arabophones étaient – au moins pendant une génération – les héritiers d'une double culture, la culture de leur Église, qu'elle soit syriaque, grecque ou copte, et la culture arabe qu'il leur a fallu adopter. Le XIII^e siècle est un siècle important dans l'histoire du christianisme arabe à la fois du point de vue de la quantité de la production littéraire et aussi de sa qualité. Les manuscrits de cette période se distinguent par le nombre de signes qui y ont été apposés. Un grand nombre de ces signes sont des numérotations qui servent à garantir l'ordonnement des manuscrits, et ces différentes numérotations semblent à première vue redondantes. Cependant en décomposant le manuscrit en différents niveaux – cahiers, bifeuillets et folios – il apparaît qu'à chaque niveau correspond une numérotation et la redondance n'est plus qu'apparente.

Les habitudes issues des cultures « anciennes » ont souvent été adaptées à l'arabe c'est-à-dire simplement adaptées ou traduites. Cependant certaines de ces habitudes rejoignent des habitudes de la culture arabe, ainsi en est-il de la numérotation des cahiers, de sorte que la transition entre ces cultures s'est faite progressivement et explique la coexistence de deux numérotations des cahiers en deux langues. La numérotation des cahiers est d'ailleurs le signe le plus commun dans les manuscrits arabes chrétiens du XIII^e siècle, sur ce point ces manuscrits ne se distinguent pas des autres manuscrits arabes d'autant moins qu'elle est majoritairement écrite en lettres arabes.

La numérotation des bifeuillets dont l'objectif est de garantir l'ordonnement des bifeuillets au sein d'un cahier, n'est pas une pratique issue d'une culture « ancienne », elle n'est pas non plus une pratique exclusivement chrétienne puisqu'on la retrouve dans des manuscrits arabes du même siècle. Cette numérotation peut cependant être réalisée avec des moyens « chrétiens » c'est-à-dire par l'usage d'un système de numérotation copte.

La seule habitude qui a survécu dans la langue et la culture d'origine sans aucune influence de la culture arabe résidait – essentiellement chez les Coptes – à folioter les manuscrits avec des chiffres coptes et non pas des chiffres indiens (à l'exception d'un manuscrit). Sur ce point il est possible de parler d'une spécificité chrétienne dans l'ordonnement des manuscrits. Toutefois cette pratique copte sera connue au-delà de son milieu d'origine et parfois utilisée comme telle – c'est-à-dire une foliotation copte – par d'autres traditions, elle se rencontre par exemple dans plusieurs manuscrits hébreux.

Ces différentes numérotations qui remplissent bien le rôle d'ordonnement expliquent par ailleurs l'absence de réclame. Les numérotations ne sont pas les uniques signes présents sur les manuscrits arabes chrétiens du XIII^e siècle, des marques de milieu et de fin de cahier ont aussi été apposées. Les marques de milieu de cahier facilitent le travail du relieur en lui permettant de trouver plus facilement le bifeuillet central pour la couture. Ces marques de milieu se rencontrent dans d'autres manuscrits arabes et les signes utilisés sont les mêmes.

La marque de fin de cahier est l'unique signe qui se trouve uniquement dans les manuscrits arabes chrétiens. Cette spécificité est d'autant plus intéressante que non seulement

cette marque n'est pas issue d'une culture qui précédait la culture arabe mais en plus elle transcende les pratiques ecclésiastiques arabes car son usage s'est répandu très vite dans les différentes Églises. Par ailleurs les témoins les plus anciens se trouvent sur les manuscrits du XIII^e siècle. Par cette marque, la pratique chrétienne se distingue nettement de toutes les autres pratiques arabes.

Il existe enfin un dernier signe dans les manuscrits arabes chrétiens du XIII^e siècle, la réglure. Au cours de ce siècle, soit la réglure est appliquée grâce à un cadre *mistara*, soit la réglure est totalement absente.

Les analyses du papier et de l'encre ont montré la très grande uniformité de ces matériaux au XIII^e siècle pour l'ensemble des manuscrits. Sur cet aspect matériel il est inutile de chercher des spécificités liées aux diverses communautés chrétiennes arabophones, la confession et les différentes communautés ne jouaient pas de rôle dans la fabrication du papier et de l'encre qui, de plus, ne variaient pas ou peu dans l'empire musulman de ce siècle. Les analyses ont cependant révélé la présence de gélatine dans l'encollage de certains manuscrits alors que, jusqu'à présent, les plus anciens manuscrits dans lesquels de la gélatine avait été relevée sont des manuscrits italiens de la fin du XIII^e siècle. Avec le temps, le papier encollé avec un mélange d'amidon et de gélatine prend un aspect rose/saumon, ainsi s'explique la présence de folios « colorés ».

Les manuscrits arabes chrétiens du XIII^e siècle sont riches de signes même si tous les manuscrits de ce siècle ne les possèdent pas systématiquement. La plupart de ces signes se rencontrent dans les manuscrits arabes de la même période, par conséquent il est difficile de parler de spécificité chrétienne. Toutefois l'usage assez fréquent d'autres langues que l'arabe pour les signes distinguent les manuscrits arabes chrétiens si ce n'est sur le fond au moins sur la forme. La véritable particularité chrétienne dans les manuscrits au XIII^e siècle, tant sur le fond que dans la forme, réside dans l'apparition des marques de fin de cahiers puisqu'elles sont en très large majorité rédigées en arabe et que l'usage de cette marque se répand rapidement.

Arrivé au terme de cette étude, nous reprenons en les modifiant légèrement quelques mots du colophon du Vat.ar. 127 (1233) : le travail est achevé et le scribe remercie Dieu pour sa grâce et il demande à tous les lecteurs le pardon pour ses erreurs.

Bibliographie

- ‘Abd al-Rahman al-Ahdal. La réglure à Zabid. *Chroniques du manuscrit au Yémen*. 2008.
- Aillet, Cyrille. Les Mozarabes. Christianisme, islamisation et arabisation en péninsule Ibérique (IXe-XIIe siècle). Madrid : Casa de Velasquez, 2010, 418 p.
- Bauer, Stefan. The Censorship and Fortuna of Platina’s Lives of the Popes in the Sixteenth Century. *Late Medieval and Early Modern Studies*, 9. Turnhout : Brepols, 2006, pp. 1-88.
- Bernard, Paul. Une codicologie des documents d’archives existe-t-elle ? *La Gazette du Livre Médiéval*, 19, 2009, pp. 10-18.
- Beit-Arié, Malachie. Les procédés qui garantissent l’ordre dans les codices hébreux, Hoffmann (ed.). *Recherches de codicologie comparée*. Paris : Presses de l’Ecole Normale Supérieure, 1998, pp. 137-151.
- Binbīn, Aḥmad Shawqī. سلسلة بحوث ودراسات ; دراسات في علم المخطوطات والبحث الببليوغرافي. 7. Rabat, 1993, 223 p.
- Briquel-Chatonnet Françoise, Borbone Pier Giorgio. The making of the codex, Syriac codicology. Bausi, A. (ed.) *Comparative Oriental Studies: An Introduction*, COMSt, 2015, pp. 255-257.
- Caetani, Leone. Annali dell’Islam, Milano-Roma, U. Hoepli-Fondazione Caetani della Reale Accademia dei Lincei, 1905-1926, 10 vol.
- Collin, Georges. De l’origine grecque des « chiffres de Fès » et de nos « chiffres arabes ». *Journal Asiatique*, 222, 1933, pp. 193-215.
- Comes, Rosa. Arabic, Rūmī, Coptic, or merely Greek Alphanumerical Notation ? The Case of a Mozarabic 10th Century Andalusī Manuscript. *Suhayl*, 3, 2002-2003, pp. 157-185.
- D’Aiuto, Francesco, Vian, P. (dir.). Guida ai fondi manoscritti, numismatici, a stampa della Biblioteca Vaticana. *Studi e testi*, 466, 1998.
- Déroche, François. Sagaria Rossi, Valentina. I manoscritti in caratteri arabi. Rome : Viella, 2012, pp. 115-116.
- Déroche, François. Manuel de codicologie en écriture arabe. Paris : Bibliothèque nationale de France, 2000, 413 p.
- Déroche, François (éd). Les manuscrits du Moyen-Orient : essai de codicologie et de paléographie : Actes du colloque d’Istanbul (26-29 mai 1986). Istanbul / Paris : ADET / Bibliothèque nationale de France, 1989, 139 p.
- Di Sante, Assunta. La biblioteca rinascimentale attraverso i suoi inventari. In A. Manfredi (dir.). *Storia della Biblioteca Vaticana*, vol.1, Vatican : Bibliothèque apostolique du Vatican, 2010, p. 532.
- D’Ottone, Arianna. I manoscritti arabi dello Yemen: una ricerca codicologica. Roma : La Sapienza Orientale: Ricerche, 2006, p. 161.
- Ehrle, Franz. *Historia Bibliothecae Romanorum Pontificum*. Romae : typis Vaticanis, 1890, 786 p.

- Fiey, Jean-Maurice. Nisibe : métropole syriaque orientale et suffragants des origines à nos jours. *Corpus scriptorum christianorum orientalium*, 388, *subsidia*, 54. Louvain : Secrétariat du Corpus SCO, 1977, 311 p.
- FiMMOD : *Fichier des manuscrits moyen-orientaux datés*. Déroche, François (éd.). Paris : Ecole pratique des hautes études, sciences historiques et philologiques, 1992-1999.
- Fouilloux, Etienne. Eugène, cardinal Tisserant (1884-1972) : une biographie. Paris : Desclée de Brouwer, 2011, 717 p.
- Gacek, Adam. The Arabic manuscript tradition : A glossary of technical terms and bibliography. Boston-Leiden-Köln : Brill, 2001, 269 p.
- Gacek, Adam. Arabic Manuscripts : A vademecum for readers. *Handbook of oriental studies. section 1, the Near and Middle East*. Boston-Leiden, 2009, 338 p.
- Graf, Georg. Geschichte der christlichen arabischen Literatur. *Studi e testi*, 118, 133, 146, 147. Vatican : Bibliothéque Apostolique du Vatican, 1944-1953.
- Grand'Henry, Jacques. Les signatures dans les manuscrits arabes chrétiens du Sinaï. Hoffmann, P. *Recherches de codicologie comparée, la composition du codex au moyen âge en orient et en occident*. Paris : Presses de l'Ecole Normale Supérieure, 1998, pp. 199-204.
- Grégoire, Réginald. Les constitutions de l'ancien Collège maronite de Rome in *Mélanges Mgr Pierre Dib. Paroles de l'Orient*, 3 (n° 1-2), 1967, pp. 71-104.
- Guesdon, Marie-Geneviève. La numérotation des cahiers et la foliotation dans les manuscrits arabes datés jusqu'à 1450. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 99-100, 2002, pp. 101-115.
- Humbert, Geneviève. Papiers non filigranés utilisés au Proche-Orient jusqu'en 1450 : essai de typologie. *Journal Asiatique*, 286, 1998, pp. 1-54.
- Irigoïn, Jean. Les papiers non filigranés, état présent des recherches et perspectives d'avenir. Maniaci, M., Munafò, P. (éd.). *Ancient and medieval book materials and techniques (Studi e testi, 357-358, I)*, 1993, pp. 265-312.
- Jacono, Carmela. Bibliografia di Leone Allacci (1588-1669). Palerme : Presso l'Accademia, 1962, 57 p.
- Jean-Paul II. Pastor Bonus. Vatican : Librairie éditrice du Vatican, 1988, 112 p.
- Kaufhold, Hubert. Christlicher Orient und schwäbische Heimat : Leben und Werk von Prälat Professor Dr. Theol. Dr. Phil. Georg Graf. Beyrouth : Orient-Institut, 2005, p. 36-37.
- Kazimirski Biberstein, Albin de. Dictionnaire arabe-français. Paris : G.-P. Maisonneuve, 1960.
- Karabacek, Joseph von. Das Arabische Papier. *Mittheilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer*. 2/3, Vienna. 1887.
- Khalil, Samir. Archevêque du Sinaï au XIII^e siècle. *Orientalia christiana periodica*, 52, 1986, pp. 361-377.
- Kotsifou, Chrysi. Bookbinding and manuscript illumination in Late Antique and early Monastic circles in Egypt. *Eastern Christians and their written Heritage: Manuscripts*,

- Scribes and Context* (Eastern Christian Studies, 14). Leuven-Paris-Walpole, MA : Peeters, 2012, pp. 213-244.
- Levi Della Vida, Giorgio. Ricerche sul più antico fondo di manoscritti orientali della Biblioteca Vaticana, *Studi e testi*, 92, 1939, 528 p.
 - Levi Della Vida, Giorgio. Elenco dei manoscritti arabi islamici della Biblioteca Vaticana. *Studi e testi*, 67. Vatican : Bibliothèq̃ue apostolique du Vatican, 1935, 347 p.
 - Levi Della Vida, Giorgio. Secondo elenco dei manoscritti arabi islamici della Biblioteca Vaticana. *Studi e testi*, 242. Vatican : Bibliothèq̃ue apostolique du Vatican, 1965, 198 p.
 - Mai, Angelo (éd.). *Catalogus codicum Bibliothecae Vaticanae arabicorum, persicorum, turcicorum, aethiopicorum, copticorum, armenicorum, ibericorum, slavicum, indicorum, sinensium ; item eius hebraicorum et syriacorum quam Assemani in editione praetermiserunt*, Romae : Typis Vaticanis, Rome, 1831, 498 p.
 - Mazzi, Curzio. Leone Allacci e la Palatina di Heidelberg. *Prognatore*. Bologne : Garagnani, 1892, pp. 130-206. 315-400.
 - Millet-Gérard, Dominique. Chrétiens mozarabes et culture islamique dans l'Espagne des VIIIe-IXe siècles. Paris : Institut d'études augustiniennes, 1984, 213 p.
 - Montel, Robert. *Un bénéficiaire de la basilique de St-Pierre de Rome : Demetrius Guasselli, "custode" de la Bibliothèque Vaticane (1511). Mélanges de l'École française de Rome*, LXXXV, 1973, pp. 421-454.
 - Muzerelle, Denis. *Vocabulaire codicologique : répertoire méthodique des termes français relatifs aux manuscrits*. Paris : Céli, 1985.
 - Ornato, Ezio. La codicologie quantitative, outil privilégié de l'histoire du livre médiéval. *Historia, Instituciones, Documentos*, 18, 1991, pp. 375-402.
 - Pataridze, Tamara. Les signatures des cahiers unilingues et bilingues dans les manuscrits sinaïtiques (géorgiens, arabes et syriaques), *Manuscripta Orientalia*, vol. 18 n° 1, 2012, pp. 15- 35.
 - Pizzorusso, Giovanni. Tra cultura e missione : la Congregazione de Propaganda Fide e le scuole di lingua araba nel XVII secolo. Romano, Antonella (dir.). *Rome et la science moderne*. Rome : Publications de l'École française de Rome, 2009, pp. 121-152.
 - Raphaël, Pierre. Le rôle du Collège Maronite romain dans l'orientalisme aux XVII^e et XVIII^e siècles. Beyrouth : Université Saint Joseph, 1950, 189 p.
 - Ruysschaert, José. Les collaborateurs stable de Platina, premier bibliothécaire de la Vaticane. *Paleographica, diplomatica et archivistica. Studi in onore di Giulio Battelli*. Roma : Edizioni di storia e letteratura, 1979, pp. 581-591.
 - Sbath, Paul. *Bibliothèque de manuscrits Paul Sbath : catalogue*. (1928) Le Caire : H. Friedrich et Co, tome I et II. (1934) Le Caire : Naoum Georges Thamaz, tome III.
 - Secret, François. Vie et caractère de Guillaume Postel. Milan : Archè, 1998, 260 p.
 - Secret, François. Postel revisité : nouvelles recherches sur Guillaume Postel et son milieu. *Textes et Travaux de Chrysopœia*, 3, Paris : S. E. H. A., Milan : Archè, 1998, 257 p.

- Sidarus, Adel. La renaissance copte arabe du Moyen-Age. In : H. Teule, C. Fotescu Tauwinkl (éd). *The syriac Renaissance (Eastern Christian Studies, 9)*, 2010. Leuven : Peeters, 2010, pp. 311-340.
 - Stern, Ludwig. *Koptische Grammatik*. Leipzig : T. O. Weidel, 1880, 454 p.
 - Suermann, Harald. An Arabic Manuscript of the decree of the union with the Copts at the council of Florence. *Eastern Christian Studies*, 14. Leuven : Peeters, 2012, pp. 153-162.
 - Tchoubinoy, David Iesseevitch. *Dictionnaire géorgien-russe-français*. Saint-Pétersbourg : Imprimerie de l'Académie impériale des sciences, 1840, 736 p.
 - Tisserant, Eugène. Inventaire sommaire des manuscrits arabes du fonds Borgia à la Bibliothèque Vaticane. *Miscellanea Fr. Ehrle V*, Rome : Tipografia del Senato, 1924, 34 p.
 - Troupeau, Gérard. Les colophons des manuscrits arabes chrétiens. F. Déroche, F. Richard (éd.). *Scribes et manuscrits du Moyen-Orient*. Paris : Bibliothèque nationale de France, 1997, pp. 224-231.
 - Zanetti, Ugo. Les manuscrits de Saint Macaire : observations codicologiques. Ph. Hoffmann (dir.), *Recherches de codicologie comparée : la composition du codex au Moyen Age en Orient et en Occident*. Paris : Presses de l'Ecole nationale supérieure, 1998, pp. 171-182.
-
- Dictionnaire de théologie catholique. Paris : Letouzey et Ané, 1899-1940.
 - Encyclopédie de l'Islam. Leiden : Brill, 1960-2009.
 - Regolamento per gli studiosi della Biblioteca Apostolica Vaticana, 2016.

Table des illustrations

Figure 1. Vat.ar. 46, f. 48r.....	20
Figure 2. Vat.ar. 138, f. 30r.....	21
Figure 3. Vat.ar. 162, f. 19b r.....	21
Figure 4. Vat.ar. 162, f. 19b r.....	22
Figure 5. Vat.ar. 5, 131r.....	23
Figure 6. Vat.ar. 5, 131r.....	23
Figure 7. Vat.ar. 164, f. 62v.....	34
Figure 8. Vat.ar. 5, f. 28r.....	35
Figure 9. Vat.ar. 36, f. 59r.....	36
Figure 10. Vat.ar. 36, f. 99r.....	36
Figure 11. Vat.ar. 79, f.36r.....	37
Figure 12. Vat.ar. 79, f.56r.....	37
Figure 13. Vat.ar. 22, f. 117r.....	38
Figure 14. Vat.ar. 90, f. 46r.....	39
Figure 15. Vat.ar. 410, f. 11r.....	40
Figure 16. Vat.ar. 410, f. 61r.....	40
Figure 17. Borg.ar. 243, f. 37r.....	41
Figure 18. Vat.ar. 14, f. 27r.....	41
Figure 19. Vat.ar. 46, f. 79r.....	42
Figure 20. Vat.ar. 104, f. 70r.....	42
Figure 21. Vat.ar. 138, f.10r.....	43
Figure 22. Vat.ar. 138, f. 30r.....	43
Figure 23. Vat.ar. 518, f. 101r.....	43
Figure 24. Vat.ar. 81, f. 136r.....	44
Figure 25. Vat.ar. 94, f. 40r.....	44
Figure 26. Vat.ar. 151, f. 79r.....	44
Figure 27. Vat.ar. 90, ff. 9v-10r.....	45
Figure 28. Vat.ar. 151, f. 81r.....	46
Figure 29. Vat.ar. 151, f. 82r.....	46
Figure 30. Vat.ar. 156, f. 120r.....	46
Figure 31. Vat.ar. 80, f. 159r.....	47
Figure 32. Vat.ar. 102, f. 50r.....	47
Figure 33. Vat.ar. 460, f. 17r.....	47
Figure 34. Vat.ar.134, f. 23V.....	47
Figure 35. Vat.ar.400, f. 17r.....	48
Figure 36. Vat.ar.400, f. 1r.....	49
Figure 37. Vat.ar. 90, ff. 9v-10r.....	50
Figure 38. Vat.ar. 160, f. 21r.....	51
Figure 39. Vat.ar. 671, f. 19r.....	52
Figure 40. Vat.ar. 182, f. 55v.....	52
Figure 41. 452, f. 36v.....	53
Figure 42. Vat.ar. 491, f. 42v.....	53

Figure 43. Vat.ar. 491, f. 43r	53
Figure 44. Vat.ar. 164, f. 63r	54
Figure 45. Vat.ar. 164, f. 65r	54
Figure 46. Vat.ar. 175 (I), f. 51r	55
Figure 47. Vat.ar. 153, f. 71r	55
Figure 48. Vat.ar. 153, f. 77v	56
Figure 49. Vat.ar. 180, f. 87v	56
Figure 50. Vat.ar. 180, f. 88r	56
Figure 51. Vat.ar. 153, f. 94r	57
Figure 52. Vat.ar. 154, f. 153v	58
Figure 53. Vat.ar. 154, f. 237v	58
Figure 54. Vat.ar. 41, f. 195r	59
Figure 55. Vat.ar. 41, f. 229r	60
Figure 56. Vat.ar. 79, f. 36r	61
Figure 57. Vat.ar. 79, f. 56r	61
Figure 58. Vat.ar. 19, f. 62r	61
Figure 59. Vat. 19, f. 142r	62
Figure 60. Vat.ar. 603, f. 119r	62
Figure 61. Vat.ar. 603, f. 147r	62
Figure 62. Vat.ar. 157, f. 46v	63
Figure 63. Vat.ar. 157, f. 47r	63
Figure 64. Vat.ar. 109, f. 19r	63
Figure 65. Vat.ar. 109, f. 342r	64
Figure 66. Vat.ar. 134, f. 15r	64
Figure 67. Vat.ar. 145, f. 63r	64
Figure 68. Vat.ar. 410, f. 13r	65
Figure 69. Vat.ar. 410, 15r	65
Figure 70. Borg.ar. 243, f. 41r	66
Figure 71. Vat.ar. 72, f. 9v	67
Figure 72. Vat.ar. 452, f. 36v	67
Figure 73. Vat.ar. 63v	67
Figure 74. Vat.ar. 81, f. 136r	68
Figure 75. Vat.ar. 104, f. 70r	69
Figure 76. Vat.ar. 104, f. 72r	69
Figure 77. Vat.ar. 491, f. 43r	70
Figure 78. Vat.ar. 81, f. 136r	71
Figure 79. Vat.ar. 410, f. 11r	72
Figure 80. Vat.ar. 41, f. 203r	72
Figure 81. Vat.ar. 153, f. 78r	73
Figure 82. Vat.ar. 610, f. 107r	76
Figure 83. Vat.ar. 113, f. 67r	77
Figure 84. Vat.ar. 5, f. 28r	78
Figure 85. Vat.ar. 22, f. 79r	80
Figure 86. Vat.ar. 22, f. 117r	80

Figure 87. Vat.ar. 610, f. 107r	82
Figure 88. Vat.ar. 610, f. 82r	85
Figure 89. Vat.ar. 610, f. 81r	86
Figure 90. Vat.ar. 79, f. 355r	88
Figure 91. Vat.ar. 79, f. 344v	88
Figure 92. Vat.ar. 584, f. 26r	89
Figure 93. Vat.ar. 584, f. 25v	89
Figure 94. Vat.ar. 22, f. 54r	91
Figure 95. Vat.ar. 22, f. 54r	91
Figure 96. Vat.ar. 22, f. 53v	91
Figure 97. Vat.ar. 22, f. 53v	91
Figure 98. Vat.ar. 138, f. 54v	92
Figure 99. Vat.ar. 138, f. 55r	92
Figure 100. Vat.ar. 134, f. 78v	93
Figure 101. Vat.ar. 134, f. 78v	94
Figure 102. Vat.ar. 460, f. 51v	94
Figure 103. Vat.ar. 460, f. 52r	95
Figure 104. Vat.ar. 14, f. 31v	95
Figure 105. Vat.ar. 14, f. 32r	95
Figure 106. Vat.ar. 101, f. 299v	96
Figure 107. Vat.ar. 101, f. 300r	97
Figure 108. Vat.ar. 460, f. 52v	97
Figure 109. Vat.ar. 460, f. 51r	97
Figure 110. Vat.ar. 5, f. 28r	98
Figure 111. Borg.ar. 243, f. 212r	99
Figure 112. Vat.ar. 460, f. 51v	100
Figure 113. Borg.ar. 243, f. 211v	101
Figure 114. Vat.ar. 36, f. 118v	103
Figure 115. Vat. 79, ff. 55v-56r	103
Figure 116. Vat.ar. 164, f. 62v	104
Figure 117. Vat.ar. 36, ff. 58v-59r	104
Figure 118. Vat.ar. 46, f. 48v	104
Figure 119. Vat.ar. 452, f. 126r	104
Figure 120. Vat.ar. 14, f. 26v	105
Figure 121. Vat.ar. 671, f. 78v	105
Figure 122. Vat.ar. 102, f. 50r	105
Figure 123. Vat.ar. 115, f. 158v	106
Figure 124. Vat.ar. 180, f. 39v	106
Figure 125. Vat.ar. 79, f. 106v	107
Figure 126. Vat.ar. 491, ff. 42v-43r	108
Figure 127. Vat.ar. 452, f. 126v	108
Figure 128. Vat.ar. 109, f. 19r	112
Figure 129. Vat.ar. 109, f. 342r	113
Figure 130. Vat.ar. 134, f. 15r	113

Figure 131. Vat.ar. 410, f. 11r	114
Figure 132. Vat.ar. 410, f. 12r	115
Figure 133. Vat.ar. 410, f. 13	115
Figure 134. Vat.ar. 410, f. 14r	116
Figure 135. Vat.ar. 410, f. 15r	116
Figure 136. Vat.ar. 410, f. 61r	117
Figure 137. Borg.ar. 243, f. 37r	118
Figure 138. Borg.ar. 234, f. 38r	119
Figure 139. Borg.ar. 234, f. 39r	119
Figure 140. Borg.ar. 234, f. 40r	120
Figure 141. Borg.ar. 234, f. 41r	120
Figure 142. Vat.ar. 175(I), f. 48r	121
Figure 143. Vat.ar. 174(I), f. 49r	122
Figure 144. Vat.ar. 174(I), f. 50r	122
Figure 145. Vat.ar. 174(I), f. 51r	122
Figure 146. Vat.ar. 113, f. 78r	122
Figure 147. Vat.ar. 113, f. 79r	123
Figure 148. Vat.ar. 113, f. 80r	123
Figure 149. Vat.ar. 113, f. 81r	124
Figure 150. Vat.ar. 164, f. 63r	125
Figure 151. Vat.ar. 164, f. 64r	125
Figure 152. Vat.ar. 164, f. 65r	126
Figure 153. Vat.ar. 164, f. 66r	126
Figure 154. Vat.ar. 164, f. 168r	126
Figure 155. Vat.ar. 164, f. 169r	126
Figure 156. Vat.ar. 164, f. 170r	126
Figure 157. Vat.ar. 151, f. 79r	127
Figure 158. Vat.ar. 151, f. 80r	127
Figure 159. Vat.ar. 151, f. 81r	127
Figure 160. Vat.ar. 151, f. 82r	128
Figure 161. Vat.ar. 151, f. 83r	128
Figure 162. Vat.ar. 104, f.50r	130
Figure 163. Vat.ar. 104, f. 51r	130
Figure 164. Vat.ar. 104, f. 52r	130
Figure 165. Vat.ar. 104, f. 53r	131
Figure 166. Vat.ar. 104, f. 54r	131
Figure 167. Vat.ar. 156, f. 63r	131
Figure 168. Vat.ar. 156, f. 120r	131
Figure 169. Vat.ar. 160, f. 12r	132
Figure 170. Vat.ar. 160, f. 13r	132
Figure 171. Vat.ar. 160, f. 14r	132
Figure 172. Vat.ar. 160, f. 15r	133
Figure 173. Vat.ar. 603, f. 145r	133
Figure 174. Vat.ar. 603, f. 146r	133

Figure 175. Vat.ar. 603, f. 147r	133
Figure 176. Vat.ar. 603, f. 148r	133
Figure 177. Vat.ar. 603, f. 149r	134
Figure 178. Vat.ar. 175 (I), f. 296r	134
Figure 179. Vat.ar. 175 (I), f. 39r	134
Figure 180. Vat.ar. 180, f. 219r	134
Figure 181. Vat.ar. 180, f. 100r	135
Figure 182. Vat.ar. 180, f. 182r	135
Figure 183. Vat.ar. 46, f. 79r	136
Figure 184. Vat.ar. 46, f. 80r	136
Figure 185. Vat.ar. 46, f. 81r	136
Figure 186. Vat.ar. 46, f. 82r	136
Figure 187. Vat.ar. 46, f. 83r	136
Figure 188. Vat.ar. 94, f. 39v	150
Figure 189. Vat.ar. 94, f. 40r	150
Figure 190. Vat.ar. 102, f. 75v	151
Figure 191. Vat.ar. 102, f. 76r	152
Figure 192. Vat.ar. 102, f. 76v	153
Figure 193. Vat.ar. 46, f. 79r	154
Figure 194. Vat.ar. 94, f. 39v	154
Figure 195. Vat.ar. 610, f. 81v	155
Figure 196. Vat.ar. 134, f. 23v	155
Figure 197. Vat.ar. 135, f. 15r	156
Figure 198. Vat.ar. 28, f. 131r	157
Figure 199. Vat.ar. 22, f. 79r	158
Figure 200. Vat.ar. 36, f. 160r	158
Figure 201. Vat.ar. 138, f. 55r	159
Figure 202. Vat.ar. 151, f. 83r	159
Figure 203. Vat.ar. 175 (I), f. 40r	159
Figure 204. Vat.ar. 182, f. 56r	159
Figure 205. Vat.ar. 671, f. 19r	160
Figure 206. Vat.ar. 90, f. 9v	160
Figure 207. Vat.ar. 76, f. 355r	162
Figure 208. Vat.ar. 400, f. 67r	162
Figure 209. Vat.ar. 400, f. 67r	163
Figure 210. Vat.ar. 400, f. 67r	163
Figure 211. Vat.ar. 400, f. 67r	163
Figure 212. Vat.ar. 400, f. 68r	163
Figure 213. Vat.ar. 400, f. 69r	164
Figure 214. Vat.ar. 400, f. 70r	164
Figure 215. Vat.ar. 400, f. 71r	164
Figure 216. Vat.ar. 400, f. 72r	164
Figure 217. Vat.ar. 400, f. 73r	165
Figure 218. Vat.ar. 400, f. 74r	165

Figure 219. Vat.ar. 400, f. 75r	165
Figure 220. Vat.ar. 400, f. 76r	165
Figure 221. Vat.ar. 400, f. 197r	166
Figure 222. Vat.ar. 400, f. 207r	166
Figure 223. Vat.ar. 157, f. 47r	168
Figure 224. Vat.ar. 157, f. 49r	169
Figure 225. Vat.ar. 102, f. 76r	171
Figure 226. Vat.ar. 156, f. 63r	172
Figure 227. Vat.ar. 610, f. 78r	174
Figure 228. Vat.ar. 22, f. 117r	175
Figure 229. Vat.ar. 36, f. 160r	176
Figure 230. Vat.ar. 460, f. 52r	177
Figure 231. Vat.ar. 410, f. 61r	196
Figure 232. Vat.ar. 410, f. 90r	197
Figure 233 : Vat.ar. 157, f. 54r	202
Figure 234. Vat.ar. 157, f. 92r	202
Figure 235. Vat.ar. 76, f. 145r	218
Figure 236. Vat.ar. 22, f. 79r	219
Figure 237. Vat.ar. 23, f. 73v	219
Figure 238. Vat.ar. 90, f. 1r	219
Figure 239. Vat.ar. 28, f. 146r	220
Figure 240. Vat.ar. 79, f. 145r	220
Figure 241. Vat.ar. 113, f. 99v.....	220
Figure 242. Vat.ar. 155, f. 110r	221
Figure 243. Vat. 36, f. 114r.....	221
Figure 244. Vat.ar. 109, f. 235r	222

Résumé

À partir du fonds de la Vaticane cette thèse vise à établir une typologie du manuscrit arabe chrétien au XIII^e siècle. Les différents signes présents sur les manuscrits sont analysés et mis en perspective : la numérotation des cahiers, la numérotation des bifeuillets, la foliotation, les marques de milieu de cahier, les marques de fin de cahier et enfin la réglure. Une analyse chimique du papier et de l'encre est aussi présentée. Les informations récoltées permettent une meilleure connaissance de l'histoire des textes mais aussi d'appréhender les spécificités des pratiques chrétiennes en langue arabe.

Abstract

From the funds of the Vatican library this thesis aims to establish a typology of the Christian-Arabic manuscript of the thirteenth century. The different signs found on the manuscripts are analyzed and put into perspective: the numbering of the quires, the numbering of the bifolium, the foliation, the marks of the middle of the quire, marks the end of the quire and finally the ruling. A chemical analysis of the paper and the ink is also presented. The information collected enable a better understanding of the history of the texts and also to understand the specificity of Christian practices in the Arabic language.

Mots Clés

Codicologie arabe, histoire des textes, manuscrit arabe chrétien, XIII^e siècle, numérotation des cahiers, numérotation des bifeuillets, foliotation, marque de milieu de cahier, marque de fin de cahier, réglure, papier, encre.

Keywords

Arabic codicology, history of the texts, thirteenth century, Christian-Arabic manuscript, numbering of the quire, numbering of the bifolium, foliation, mark of the middle of quire, mark of the end of quire, ruling, paper, ink.